

## La commission Keable poursuit ses travaux

# Le solliciteur général interjette appel

par Alain Duhamel

Le solliciteur général du Canada demandera à la Cour d'appel du Québec de suspendre les travaux de la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois jusqu'à ce que le tribunal ait entendu son appel à l'égard d'un jugement de la Cour supérieure.

En effet, le commissaire Jean Keable a refusé d'interrompre ses travaux en attendant l'examen par la Cour d'appel du jugement rendu la semaine dernière par le juge en chef adjoint de la Cour supérieure, M. James K. Hugessen. Ce dernier rejetait la requête en évocation du solliciteur général du Canada en affirmant la validité et la constitutionnalité du mandat de la Commission d'enquête.

A la reprise des travaux en audiences

publiques, hier, Me Michel Robert, avocat du solliciteur général du Canada, a donné avis des intentions du ministre fédéral d'interjeter appel. Il a demandé en même temps au commissaire Jean Keable d'interrompre volontairement ses travaux.

Le commissaire Jean Keable s'y est refusé, tout comme il l'avait fait alors que la Cour supérieure se préparait à entendre la requête en évocation. On sait que deux juges de la Cour supérieure ont refusé d'émettre une ordonnance de sursis, le premier, le juge Melvin Rothman, parce qu'il n'était pas saisi de la requête en évocation elle-même, et le second, le juge James K. Hugessen, parce qu'il estimait que la requête ne pouvait interrompre, même temporairement, le cours normal de la justice.

Dès que la Cour d'appel aura disposé de la requête en ordonnance de sursis, le commissaire Jean Keable se propose de reprendre ses travaux à huis clos. Les travaux en audiences publiques ne devraient pas reprendre avant le 10 janvier 1978.

Me Michel Robert a indiqué que quatre problèmes soulevés dans le jugement de la Cour supérieure allaient être de nouveau débattus devant trois juges de la Cour d'appel.

Le solliciteur général maintient toujours que la Commission d'enquête pose des actes judiciaires ou quasi judiciaires de telle sorte que l'on peut la considérer comme un tribunal au sens de la loi. Le juge James K. Hugessen avait conclu que la Commission d'enquête, même avec les pouvoirs de contrainte d'un juge de la Cour supérieure, ne pouvait être assim-

lée à un tribunal aussi longtemps qu'elle n'affectait pas les droits fondamentaux des témoins.

Le gouvernement fédéral maintient toujours sa juridiction exclusive dans le domaine de la sécurité nationale. La Cour supérieure a affirmé que le procureur général de la province a la responsabilité d'administrer la justice, et donc de veiller à l'application du code criminel à l'intérieur duquel ont été intégrés les sujets reliés à la sécurité nationale. Dans cette perspective, la Gendarmerie royale du Canada doit rendre des comptes au sujet des actes illégaux qui lui sont reprochés.

Le solliciteur général du Canada ne croit pas qu'un procureur général d'une province puisse enquêter dans un domaine hors de la compétence législative du gouvernement provincial. Le fonction-

nement de la GRC demeure donc hors de la portée des attributions constitutionnelles du procureur général de la province. Le juge James K. Hugessen déclarait que le gouvernement provincial pouvait enquêter sur tous les sujets qui l'intéressaient, a fortiori dans un domaine de sa compétence législative. De plus, le magistrat affirmait que rien ne démontrait que le commissaire Jean Keable se livrait à une enquête systématique sur le fonctionnement du service de sécurité de la GRC, comme le prétendaient les procureurs du solliciteur général du Canada.

Enfin, le solliciteur général du Canada soutient que le gouvernement québécois aurait dû créer cette commission d'enquête en vertu de la Loi de police du Québec et non en vertu de la Loi des commis-

Voir page 6: Le solliciteur

### au sommaire

■ Le RCM après trois ans: un éditorial de Jean-Claude Leclerc

■ Le bilan esquissé par Jimmy Carter: une analyse de Georges Vigny

■ Les deux tableaux de M. Biron: un commentaire de Michel Roy — page 4

■ La recherche scientifique sur la santé: problèmes et perspectives — page 15

■ Le Syndicat d'épargne des épiciers remboursera 86% des montants d'une faillite — page 31



C'est pour prévoir à l'avance quel coup le gouvernement fédéral préparait contre le Parti québécois que fut mis sur pied ce qu'un membre de la GRC a appelé le réseau Parizeau, a expliqué hier l'actuel ministre des Finances du Québec. (Photo CP)

## Le PQ voulait prévoir un autre coup

# C'est de la Crise d'octobre qu'est né le réseau Parizeau

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement fédéral est venu bien près de démanteler complètement le Parti québécois pendant la crise d'octobre 1970.

C'est ce qu'a soutenu hier à l'Assemblée nationale du Québec l'actuel ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui était à ce moment président de l'exécutif national du Parti québécois.

En procédant sans raison à l'arrestation de plus de 400 Québécois et en multipliant les perquisitions, "le gouvernement fédéral ne s'est pas rendu compte à quel point, dans les villes et dans des régions entières du Québec, il a failli détruire le Parti québécois", a mentionné M. Parizeau.

"S'il l'avait su, il aurait peut-être persévéré, a-t-il poursuivi. Nous avons été soumis à un régime policier qui, dans des régions entières, a failli détruire un parti politique absolument légitime."

"Nous avons passé 1971 et 1972 à remettre sur pied la population et les militants avaient été terrorisés par une vague d'arrestations qui est unique dans l'histoire du Québec", a dit M. Parizeau.

C'est d'ailleurs à la suite de cette tentative fédérale de démantèlement que le Parti québécois a tenté de savoir à l'avance quel coup Ottawa préparait contre les forces indépendantistes du Québec, a expliqué le ministre des Finances.

D'où la mise sur pied de ce qu'un membre de la Gendarmerie royale du Canada a appelé le "réseau Parizeau".

M. Parizeau a indiqué que l'opération consistait à "s'ouvrir les oreilles et à garder les yeux ouverts pour voir d'où proviendrait le prochain coup".

C'est ainsi qu'en 1974, le Parti québécois a été informé de l'opération "Neat-pitch", a précisé M. Parizeau devant l'Assemblée nationale.

"C'était un programme d'occupation du Québec par l'Armée canadienne", a décrit M. Parizeau. Aussi, le leader péquiste a expliqué que le réseau d'information de son parti "écoutait des gens qui parlaient trop, parce que généralement les

gens parlent trop. Notre société est basée sur l'indiscrétion."

Les fonctionnaires qui fournissaient des renseignements au Parti québécois étaient-ils rémunérés? a demandé l'opposition.

"Non, a rétorqué M. Parizeau. Il y a passablement de gens disposés à parler et à écouter gratuitement. Nous avons été en mesure de nous appuyer sur un certain nombre de personnes qu'une situation comme octobre 1970 révoltait."

Bref, le réseau Parizeau consistait à "filtrer les bavardages, les racontars et les rumeurs" afin de savoir quel coup s'abattraient prochainement sur le Parti québécois, selon le ministre des Finances.

D'autre part, M. Parizeau a nié que sa formation politique ait reçu un quelconque appui d'une "puissance étrangère" qu'un journal torontois identifiait en fin de semaine comme étant la France.

M. Parizeau a dénoncé le témoignage de l'officier Donald Cobb, de la GRC, qui constitue, selon lui, "une insinuation outrancière, grossière et injurieuse".

M. Cobb, qui témoignait devant la commission d'enquête McDonald, avait affirmé que le Parti québécois collectait des renseignements "qui pourraient être utiles à une puissance étrangère".

M. Parizeau a d'abord noté que M. Cobb lui-même n'avait pas dit qu'une

puissance étrangère était impliquée dans l'affaire. "Il a tout simplement dit que cela pourrait être utile à une puissance étrangère", a dit M. Parizeau.

"Il y a un journal de Toronto qui a laissé son imagination ballader. Mais il n'y a jamais eu entre le Parti québécois et des puissances étrangères, quelles qu'elles soient, aucun rapport. C'est une insinuation dont je laisse la responsabilité à l'inspecteur Cobb", a dit M. Parizeau.

Le ministre visant entre autres le Toronto Sunday Sun, qui affirme dans sa dernière édition que "la France aidait depuis plusieurs années la cause du séparatisme au Québec", en se basant sur le témoignage de M. Cobb.

## On mettra les bouchées doubles

# L'Assemblée attaque le sprint d'avant Noël

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — "Plus ça change, plus c'est pareil, disait hier, après bien d'autres, le député Fabien Roy. Non sans raison, puisqu'à l'instar de tous ses prédécesseurs, tant unionistes que libéraux, le gouvernement québécois, tout peuplé qu'il soit, devra en effet recourir à son tour à la traditionnelle motion de fin de session, communément appelée "motion du bulldozer", pour voir adopter en extrême urgence une partie de son programme législatif avant l'ajournement des Fêtes.

Ainsi, et alors que les députés com-

mencent déjà à entendre tinter les cloches de la Messe de Minuit, le leader parlementaire du gouvernement, M. Robert Burns, les ramenait hier à plus dure réalité et leur imposait un lourd programme de travail avant que ne sonne l'heure des réjouissances et des festivités.

Concrètement, la réalisation de ce programme nécessite toutefois l'adoption préalable de la motion tant honnie par l'opposition et qui obligera, à partir d'aujourd'hui, l'Assemblée nationale à travailler six jours par semaine à raison d'une douzaine d'heures par jour.

Et ce, jusqu'au 22 décembre prochain,

date probable de la fin de session qui a débuté, rappelés-le, le 8 mars dernier pour s'ajourner le 31 août, notamment après l'adoption de la Charte de la langue française et de la loi sur le financement des partis politiques, et qui a repris le 18 octobre.

Alors qu'au mois d'août, c'est la loi 101 qui avait nécessité la suspension des règles ordinaires de procédure à l'Assemblée Nationale, c'est cette fois-ci la réforme de l'assurance-automobile qui oblige que les travaux parlementaires soient menés à un train d'enfer au cours des dix prochains jours.

Ce projet de loi, qui porte le numéro 67 et qui est piloté par Mme Lise Payette, figure en effet en tête de liste des priorités immédiates du gouvernement. Il devra absolument être adopté d'ici Noël pour que la réforme annoncée pour le mois d'avril puisse devenir réalité.

Actuellement, le texte législatif poireute littéralement en commission parlementaire, après avoir franchi toutes les étapes imaginables de consultation publique. Soumis à un filibuster en règle de l'opposition depuis une quinzaine de jours — encore hier, on n'en était qu'à l'article sept d'un projet de loi qui en contient près de 200 — cette réforme nécessitera au surplus l'adoption d'une motion de clôture pour revenir devant l'Assemblée et être finalement adoptée en troisième lecture avant l'ajournement des Fêtes.

Cette motion — que l'opposition qualifie sans doute de baillon intolérable — est déjà au feuillet de consultation publique la commission parlementaire, qui est chargée de l'examen du projet de loi article par article, à faire rapport au plus

Voir page 6: Le sprint

## Le Japon à l'heure de la "croissance sans profit"

par Paul Fabra

Le Monde

TOKYO — L'irrésistible montée des cours du yen conduit-elle à un meilleur équilibre entre les balances des paiements des pays industrialisés? Faut-il y voir plutôt un puissant facteur de déflation dont l'économie japonaise ne sera sans doute pas la seule à souffrir? On ne peut manquer de se poser ces questions après avoir rencontré ici plusieurs responsables de la politique et des affaires et avoir parcouru d'impeccables usines et des chantiers aux vastes portiques devenus inutiles.

On parle, à Tokyo comme à Paris, à Londres ou à Washington, des règles du jeu international, mais le sens qu'on donne à l'expression n'est pas toujours le même. A ce malentendu, on mesure la

gravité de la crise telle qu'on peut la percevoir dans la capitale d'un pays dont on vante à l'étranger, pour les déplorer aussitôt, les "insolents" succès économiques et commerciaux. Pourtant, la métropole nipponne nous a paru plus semblable à elle-même que lorsque nous l'avions quittée en septembre 1973 à la veille du deu-

xième "choc" infligé à l'économie mondiale par le quadruplement du prix du pétrole, le premier, toujours présent dans les mémoires, étant le "Nixon shock", autrement dit l'abandon, le 15 août 1971, de la convertibilité en or du dollar. On reconnaît là un sens aigu de la hiérarchie des causes, la chute de la devise améri-

caine ayant marqué la fin d'un certain ordre, plus encore que le coup de force de l'OPEP. Malgré les nouvelles autoroutes construites sur piliers, la circulation est plus dense que jamais! Image d'un peuple où, jusqu'à l'âge de la retraite, on ne cesse de s'entraîner (à des stages de formation professionnelle, au golf, aux arts

martiaux): des hommes en petite tenue courent à 5 heures de l'après-midi d'un jour de semaine sur les allées tracées le long du fossé qui borde les murs de la palais impérial et de ses jardins.

"La seule chose que nous puissions vraiment faire, dans les circonstances actuelles", a dit M. Parizeau.

Voir page 6: Le Japon

## La CVMQ veut empêcher que le cinéma devienne une façon d'échapper au fisc

par Jean-Pierre Tadros

La Commission des valeurs mobilières du Québec est bien décidée à contrôler la vente de "participations financières" dans les productions cinématographiques. Ce qui explique l'avis émis par cette dernière vendredi midi et la directive subséquente contre la compagnie Kineversal, productrice du film *Kings and Desperate Men*, accusée de vendre illégalement des titres. C'est ce qui ressort des déclarations faites hier au DEVOIR par le directeur général de la Commission et de son directeur des déclarations.

Les participations financières dans les productions cinématographiques sont fort à la mode depuis que le gouvernement fédéral consent des dégrèvements fiscaux de 100% aux investis-

sements dans les films canadiens. Cette mesure est vite apparue aléchant à tous ceux qui, à la fin de l'année, sont à la recherche d'"abris fiscaux" (tax shelter). Mais comme il s'agit d'un domaine encore mal connu, donc pas clairement réglementé (du moins de l'avis de certains), une certaine confusion s'est installée. D'où cette affaire *Kings and Desperate Men* qui a éclaté cette fin de semaine et que la présence de Margaret Trudeau a jetée à la une des journaux.

Alors que le tournage du film *Kings and Desperate Men* se poursuivait hier au trentième étage de l'hôtel Le Quatre-Saisons, l'avocat de la maison de production Kineversal rencontrait le directeur des déclarations de la Commission des valeurs mobilières afin de clarifier la situation du finance-

ment du film. On sait que la Commission a émis, vendredi en fin d'après-midi, une directive interdisant la vente de valeurs mobilières illégales, présentées sous la forme de participation financière au film *Kings and Desperate Men*, par la compagnie Kineversal, son président, Alexis Kanner (qui est aussi le réalisateur du film), ses administrateurs et le comptable Saul Kwait. Cette directive, si elle était maintenue, obligerait entre autres la compagnie à rembourser tous les investisseurs et mettrait par le fait même un terme à ce film, avant tout célèbre par la présence de Margaret Trudeau, qui y fait ses débuts de comédienne.

*Kings and Desperate Men* est entré hier dans sa deuxième semaine de tournage; celui-ci devrait se termi-

ner le 23 décembre. Margaret Trudeau y interprète le rôle de la femme d'une célèbre personnalité du monde de la télévision (Patrick McGeehan) prise en otage par des terroristes qui essaient de faire passer à la télévision leurs revendications.

A la Commission des valeurs mobilières, on s'est montré hier très surpris des répercussions que leur directive avait eues dans la presse. Pour M. Gerald Lacoste, directeur général de la Commission, il s'agissait là d'une procédure normale que la Commission prend chaque fois que sont portés à son attention des transactions illégales.

Dans une longue entrevue téléphonique au DEVOIR, M. Lacoste a rappelé que la Commission avait émis un

Voir page 6: La CVMQ


Certificats de dépôts garantis de 6, 12 ou 24 mois

# 9 1/2%

Intérêt payable semi-annuellement. Dépôt minimum: \$500.00

La Caisse d'Épargne Économique de Rouville

ADRESSE: 491 Ste-Marie, Marieville, P.Q.  
TÉLÉPHONE: 494-4411 (Mtl) 496-4411  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

L'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE 

50e anniversaire

### PLANIFIEZ VOS RÉUNIONS D'AFFAIRES

Salons particuliers pour 4 à 100 personnes

(Déjeuners à partir de \$3.75)

### NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

## CAFÉ MARTIN

2175 rue de la Montagne  
Tél. 849-7525

# La Flèche de fer accueille 55 handicapés

par Marie Laurier

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a reconnu hier "le droit au travail pour les handicapés". De son côté, le ministre des Affaires sociales et parrain de la future Loi 9 sur l'égalité des chances pour tous les handicapés, le Dr Denis Lazure, a insisté sur la ressource de lieux propices pour stimuler l'accès au travail pour cette catégorie de citoyens.

Les deux hommes politiques présidaient ensemble l'inauguration des nouveaux locaux de l'Atelier la Flèche de fer Inc. (AFFI), à Saint-Hubert. Cet endroit accueille 55 personnes handicapées et, dans un avenir rapproché, recevra 15 autres stagiaires.

L'origine de l'Atelier la Flèche de Fer remonte à 1971 alors qu'il était destiné à des mésadaptés sociaux qui y travaillaient le fer forgé et la mécanique, d'où son nom. Ce lieu de réadaptation disposa au début de locaux temporaires, d'abord au Centre des services sociaux Richelieu, ensuite à Longueuil.

En août 1974, le MAS modifia sa politique et graduellement l'AFFI se consacra à un

autre groupe de personnes défavorisées, les adultes handicapés. Il apparaissait nécessaire de créer pour eux des emplois et de constituer ainsi un marché de travail "protégé". A compter de cette date, l'AFFI accueille des personnes atteintes de déficience, change de production et se met à fabriquer des meubles résidentiels.

En janvier 1977, la vétusté de l'immeuble force l'AFFI à déménager et, en dépit de ces conditions difficiles, il continue ses opérations: les gars sont relogés dans le sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Grâce et les filles, dans le jubé de l'église de Fatima. Enfin, le 1er octobre 1977, l'AFFI emménage dans ses locaux actuels, à la Place Fortier de Saint-Hubert.

L'atelier dispose maintenant d'un emplacement de plus de 18,600 pieds carrés et ses locaux sont similaires à ceux d'une industrie moderne. Les salles de travail sont réparties sur deux étages pour la réception, l'expédition, l'emballage, l'entreposage de la marchandise, les ateliers de couture, d'électronique, de peinture, etc.

Pour se rendre au travail,

tous les stagiaires de 18 à 30 ans dont les deux tiers sont des hommes, utilisent le transport en commun. Ils sont rémunérés à raison de \$10 par semaine et reçoivent leurs prestations du MAS. Ils acquièrent à l'AFFI, sinon un métier, du moins des habitudes de travail qui leur permettent un jour ou l'autre d'intégrer le marché de la main-d'oeuvre régulière.

Les stagiaires habitent soit chez leurs parents, soit en foyer d'accueil, soit en chambre et ils se rendent à l'atelier par les services d'autobus de la Commission de transport de la rive sud qui assure une liaison spéciale, matin et soir, entre leur lieu de travail et la station de métro Longueuil.

Sous la surveillance d'un personnel expérimenté, la majorité des stagiaires produisent des meubles résidentiels, alors que les autres s'occupent de réparation d'équipement électronique. Ces produits finis sont ensuite vendus par une équipe de 18 représentants à des grands magasins et à des détaillants de meubles.

Selon les dispositions du Livre blanc sur la politique à l'égard des personnes handicapées, le gouvernement du Québec prévoit la promotion de services de réadaptation et de promotion au travail. L'AFFI est donc appelé à devenir un Centre de travail protégé placé sous la juridiction de l'Office des personnes handicapées.

Le directeur général de l'AFFI est M. Michel Denis, assisté de Mme Carmen Frenette.



Dans la salle de couture de l'Atelier protégé La Flèche de fer inauguré officiellement hier par le premier ministre du Québec et le responsable du MAS, la monitrice Christiane Malo dirige le travail de la jeune Johanne Gosselin.

## des quatre coins du PAYS

### Des détails cette semaine

Le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, donnera cette semaine des détails sur le programme de création d'emplois qu'il avait annoncé lors du mini-discours du budget du 20 octobre. Ce programme de \$150 millions devait porter, avait annoncé alors M. Jean Chrétien, sur des projets employant un grand nombre de personnes et mis en place dans des régions où le taux de chômage est particulièrement élevé. On laisse entendre à Ottawa que ces programmes pourraient créer jusqu'à 3,500 emplois à court terme. A la même occasion, M. Chrétien avait annoncé que le gouvernement pensait à un programme de \$100 millions pour permettre à l'industrie privée de créer des emplois.

### Des députés contents

Un projet de loi augmentant de \$2,000 les émoluments des députés ontariens a été déposé à Queen's Park, hier. Ce projet de loi porte de \$17,200 à \$19,242 les émoluments annuels d'un député. Ces derniers touchent en outre une allocation non-imposable de \$7,000 par année pour leurs dépenses. Les membres du cabinet, les chefs de partis, les whips et les adjoints parlementaires touchent en plus une prime. Un autre projet de loi déposé hier modifie la pension des députés, qui pourront bénéficier d'une pension après cinq années de services à l'Assemblée législative au moment où leurs années de service ajoutées à leur âge totaliseront 55.

### L'ACDI se justifie

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) vient de lancer une campagne dans le but de convaincre ceux qui doutent que l'aide au développement peut avoir des retombées sur l'économie canadienne. Les représentants de l'ACDI ont noté une certaine inquiétude des Canadiens au sujet de cette aide, surtout depuis que le budget de l'agence a dépassé le milliard de dollars. Le vice-président de l'ACDI, M. Lewis Perinbam, a expliqué hier à Ottawa que nous dépenserons cette année, a-t-il expliqué, plus de \$600 millions seront dépensés au Canada, ce qui créera des milliers d'emplois au Canada et plus de 1,000 emplois outre-mer pour des Canadiens.

### Des barils de poudre

Le gouvernement devrait trouver de nouveaux débouchés et de nouvelles utilisations pour la poudre de lait écrémé afin de venir en aide aux propriétaires de troupeaux laitiers qui font face à des excédents très importants de cette poudre, a souligné hier en Chambre le député créditiste de Bellechasse, M. Adrien Lambert. Le gouvernement et l'industrie privée, lui a répondu le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, sont activement engagés dans de telles recherches, mais le marché canadien ne pourra jamais consommer toute la production de poudre de lait. Les Canadiens, a-t-il expliqué, n'aiment pas le lait en poudre, mais il existe un vaste marché pour cette denrée dans d'autres pays.

### La GRC est poursuivie

Trois policiers d'Edmonton ont inscrit en Cour fédérale une poursuite contre la Gendarmerie royale du Canada et réclament des dommages généraux et punitifs à la suite d'une opération d'écoute électronique dont ils ont été victimes dans une chambre d'hôtel de Winnipeg, il y a deux ans. Les plaignants n'ont pas voulu donner d'autres détails.

### Trudeau répond à ses critiques

## Entre sécurité et liberté, un équilibre très difficile

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Trudeau, est d'avis que le travail des professionnels des services de sécurité et la protection des libertés civiles sont deux sphères d'activité qui se complètent et s'appuient mutuellement.

Chacun doit appuyer l'autre "à l'époque dangereuse dans laquelle nous vivons", de dire M. Trudeau dans une lettre transmise au professeur torontois Walter Tarnopolsky, président de l'Association canadienne des libertés civiles.

Le chef du gouvernement répond ainsi à un placard publicitaire publié récemment dans les journaux canadiens par l'association et protestant contre la réaction de M. Trudeau aux activités illégales de la GRC. Le premier ministre avait en effet déclaré que le gouvernement "devait être tenu dans l'ignorance" des activités quotidiennes des forces de police et de sécurité.

Dans sa missive, le premier

ministre déclare "que l'équilibre vital mais parfois difficile entre les intérêts de l'individu et les intérêts de l'État requiert depuis longtemps de la patience et de la bonne volonté dans l'administration normale de la loi".

"Le défi devient beaucoup plus difficile à relever et nous devons faire preuve de plus de bonne volonté, dans les domaines qui touchent à la sécurité de l'État".

M. Trudeau précise que ceux qui condamnent les tactiques des services de sécurité devraient tenir compte "des techniques extraordinaires utilisées par les personnes se livrant à l'espionnage, à la

subversion et au terrorisme". Il croit, par ailleurs, que le gouvernement n'a pas à être informé ou à participer à des enquêtes de police ou de sécurité.

"L'indépendance de ces enquêtes et la confiance de la population en leur honnêteté ne doivent pas être mises en doute par une présomée intervention politique".

M. Trudeau reproche d'autre part à l'Association des droits civils d'avoir utilisé, dans sa publicité, des déclarations fragmentaires, qui n'expriment pas exactement sa pensée sur les services de sécurité et les actions illégales des forces policières.

**En librairie**

**L'expérience anthropologique**

L. Vallée  
P. Beaucauge  
J. Gomila et J. Fry

des témoignages qui sensibilisent au voyage

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
TÉL. 343-6321

**en librairie**

**Gilles Marcotte**  
Le Temps des poètes

180 cours St-Antoine  
montréal

éditions hurtubise hmh

**Un Corbières, V. D. Q. S.**

**"LE CHÂTEAU DE DOUZENS"**

Un vin rouge sec, du pays du soleil  
C'est Meilleur

S.A.Q. 625-D Btlle. \$2.85

## Un beau parleur

OXFORD, Angleterre, (Reuter) — Ray Cantwell fait désormais beaucoup parler de lui à Oxford où il vient d'établir un nouveau record du monde de bavardage ininterrompu.

Il a ouvert la bouche lundi dernier et ne l'a refermée qu'au bout de 150 heures d'un flot de paroles qui, sur la fin, s'apparentait davantage à la logorrhée qu'à la rhétorique.

Il n'a eu le droit qu'à 90 minutes de pause par jour pour manger, se laver, se raser et se gargariser.

Oeuvres romanesques de Marcel Aymé, illustrées par Roland Topor (six volumes). \$335.00.

Picasso/1907-1916 — Claude Lorrain — Corrège, collection Les classiques de l'Art. \$12.25 chacun.

Gallé, collection Académie. \$33.50.

Mozart. L'homme, le musicien, Editions Van de Velde. \$56.00.

La famille des enfants. \$16.25.

Journal du symbolisme, Skira. \$70.00.

Magritte — Turner — Courbet, collection des maîtres de la peinture moderne. \$11.00 chacun.

La peinture chinoise — La peinture japonaise — La peinture persane — La peinture arabe, collection Skira Flammarion. \$15.50 chacun.

Van Gogh, Skira. \$55.00.

Le peuple du Premier Homme. \$36.50.

Mucha. \$25.00.

En vente dans toute bonne librairie du Québec

# Savoir dénicher un chez-soi.

Ce ne sont pas les moyens qui manquent: vous pouvez soit faire la tournée des quartiers qui vous plaisent, soit fouiller les annonces classées, ou soit miser sur un tuyau.

Mais pour trouver cette maison rêvée d'une façon aussi rapide qu'infailible, il vaut mieux vous assurer la collaboration d'un agent du Trust Royal.

L'agent connaît les propriétés disponibles dans les secteurs qui vous plaisent. En tenant compte du

mode de vie de votre famille, il peut, tout en respectant le prix qui vous convient, réussir à vous satisfaire.

En plus de vous proposer une formule de financement à votre mesure, l'agent se chargera de régler une foule de détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Il n'en tient qu'à vous de puiser aujourd'hui même à cette exceptionnelle source d'expérience.



**Trust Royal**  
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

**Trust Royal**  
SERVICES IMMOBILIERS

**flammarion** LITE

### Postes

## Vers un règlement à Toronto

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, M. Jean-Jacques Blais, a affirmé hier que le débrayage illégal des postiers de la région de Toronto constituait un cas isolé et qu'il était confiant de pouvoir en arriver à un accord avec le syndicat très bientôt.

En réponse aux questions par l'opposition aux Communes, le ministre des Postes a indiqué que les négociations se poursuivaient avec le syndicat des postiers et qu'il y avait lieu d'être optimiste quant au règlement de ce conflit.

M. Blais, ainsi que le président des postiers, M. Jean-Claude Parrot, ont tous deux affirmé la semaine dernière qu'il n'y aurait pas de débrayage cette année durant la période des fêtes, à moins, avait précisé M. Parrot, que le ministère nous pousse à la grève.

Le ministre a déclaré aux Communes qu'il croyait que "l'esprit de Noël" allait prédominer au cours des discussions et que cela aurait un effet bénéfique sur ce conflit. Le ministre des Postes a demandé une injonction vendredi et la cause doit être entendue ce matin à Toronto.

M. Blais devait reconnaître cependant à sa sortie des Communes qu'il existe toujours un danger que ce conflit gagne les autres parties du pays.

Par ailleurs, le député conservateur Otto Jelinek a demandé hier au ministre s'il entendait contester le vote pris à Toronto et en convoquer un nouveau. M. Jelinek a souligné qu'un faible pourcentage des postiers avait participé au vote conduisant au débrayage illégal et que nombre d'entre eux ne veulent pas exprimer leur insatisfaction de peur de représailles du syndicat.

M. Blais a répondu qu'il prendrait cette demande en considération. Il devait noter par la suite que seulement 634 postiers avaient participé à ce vote sur une possibilité de 3.600: 334 ont voté pour l'arrêt de travail et 300 contre.

Le seul point qui demeure en litige est la question des mesures disciplinaires, dont certaines suspensions, qui ont été prises contre neuf postiers.



MM. Maurice Forget (à gauche) et Raymond Gosselin ont été assermentés hier, au Palais de justice de Montréal, par le juge Édouard Rinfret, juge en chef de la Cour d'appel du Québec, comme présidents respectifs du Conseil de la langue française et de l'Office de la langue française, deux organismes chargés de veiller à l'application de la loi 101. (Photo CP)

## Un timide début de solution aux problèmes d'eau de la Rive sud

par Gilles Provost

Les problèmes à la fois aigus et chroniques d'approvisionnement en eau potable des villes de la Rive sud métropolitaine ont connu hier un timide début de solution lorsque la ville de Longueuil a inauguré une annexe à son usine de pompage d'eau brute, y ajoutant deux pompes capables de débiter de 10 à 16 millions de gallons par jour. Le tout a coûté \$670.000, soit \$130.000 de moins que prévu.

L'augmentation de débit est considérable puisqu'elle fait passer la capacité de production quotidienne de 28 à 40

millions de gallons mais elle ne permettra quand même pas de satisfaire convenablement aux besoins qui peuvent atteindre, au plus fort de la demande (en été) environ 55 millions de gallons par jour.

Cet agrandissement de la vieille usine de pompage ne permettra évidemment pas non plus de satisfaire aux besoins croissants des municipalités en croissance rapide qui achètent leur eau de Longueuil comme Saint-Hubert, Saint-Bruno et Boucherville. Ces besoins à plus long terme ne pourront être satisfaits que par un agrandissement de l'usine de filtration régionale construite à environ deux milles du fleuve. Cet agrandissement exigera le creusement d'une nouvelle conduite d'eau brute et le tout coûtera plusieurs dizaines de millions de dollars.

Les nouvelles installations inaugurées hier matin n'apporteront pas davantage de solution aux accumulations de frazil qui obstruent régulièrement la prise d'eau existante pendant les grands froids de l'hiver et qui provoquent évidemment de nouvelles pénuries d'eau potable.

Le problème de l'obstruction par le frazil est provoqué indirectement par la présence de la voie maritime puisque Longueuil prend son eau près de l'île Sainte-Hélène. La conduite d'amenée doit donc passer sous le canal de la voie maritime, ce qui implique une portion en forme de gigantesque "U". La turbulence causée par ces courbes provoque l'aggrégation du frazil et la formation d'une croûte de glace le long des parois.

Pour régler ce problème, la ville de Longueuil songe à installer une dérivation qui leur permettrait de tirer temporairement son eau de la voie maritime lorsque ce fameux passage en "U" est obstrué.

Pour revenir à l'inauguration d'hier matin, cette dernière a suscité un échange du plus haut intérêt entre le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Guy Tardif, et les représentants municipaux présents. Cette discussions, comme on s'en doute, a porté surtout sur les moyens de planifier et de financer les travaux importants requis pour régler définitivement les problèmes d'eau potable de la région.

M. Tardif a rappelé à ce sujet que le gouvernement du Québec est prêt à verser jusqu'à \$32 millions pour ces aménagements mais que le reste devra être as-

sumé par les collectivités locales. M. Tardif a aussi fortement suggéré, comme ses prédécesseurs, la création d'une autorité supramunicipale régionale qui prendrait en main la construction des installations nécessaires et qui en répartirait le coût entre les municipalités impliquées.

À ses yeux, cette structure régionale mise éventuellement sur pied par les municipalités pourrait prendre en charge non seulement l'alimentation en eau potable mais aussi l'élimination des eaux usées (égouts).

Pour activer la recherche d'une solution technique dans un contexte où les municipalités ne parvenaient pas à s'entendre sur le partage des coûts, le gouvernement du Québec avait décidé de confier lui-même à un bureau d'ingénieurs la préparation des plans et devis nécessaires à l'agrandissement de l'usine de filtration régionale.

M. Tardif, pour sa part, a maintenant décidé d'annuler ce contrat pour redonner la responsabilité première aux municipalités impliquées. Un comité de travail a en effet été mis en place par les quatre villes en cause et c'est ce comité de travail qui devra maintenant préciser l'orientation des études et des travaux préparatoires.

En attendant la création de la structure régionale plus vaste qu'il souhaite, le gouvernement provincial a fourni environ \$300.000 aux municipalités touchées immédiatement pour leur permettre de réaliser les travaux nécessaires.

La difficulté majeure, dans cette affaire, vient du fait que la ville de Longueuil possède présentement toutes les installations nécessaires pour satisfaire à ses propres besoins et qu'elle ne veut pas

## À Longueuil, Brossard et St-Hubert Une surcharge cause d'importantes pannes

D'importantes pannes d'électricité ont été causées hier matin, environ 58.000 foyers et commerces de Longueuil, Brossard et Saint-Hubert, a révélé l'Hydro-Québec.

Causée par la surcharge de deux transformateurs au poste Saint-Maxime, qui dessert tout ce secteur en développement rapide, la panne a pris naissance vers 8 h et elle s'est prolongée jusqu'au milieu de l'après-midi. Heureusement, tous les foyers n'ont pas été privés d'électricité pendant une période aussi longue, l'Hydro-Québec ayant préféré "déplacer la panne" à tous les vingt minutes pour ne pas causer de problème trop grave.

Il semble en effet qu'il a fallu environ vingt minutes pour trouver l'origine de la panne et remettre en service les équipements encore en état de marche. Après cette période pendant laquelle tout le secteur a été privé d'énergie, l'Hydro était en mesure de satisfaire aux besoins de seulement deux abonnés sur trois.

Plutôt que de pénaliser durement un tiers des abonnés et d'éviter tout problème aux autres, on a préféré répartir les bénéfices et les ennuis en privant chaque abonné d'électricité pendant le tiers du temps. À chaque vingt minutes, donc, une nouvelle tranche de 20.000 clients était privée d'énergie à tour de rôle.

Ce "déstagement cyclique" (comme on dit

dans le jargon de l'Hydro-Québec) s'est poursuivi jusqu'à 13 h 30, après quoi une tranche de 2.300 abonnés a dû patienter encore jusqu'à 15 h environ pour que la situation revienne complètement à la normale.

Cette panne régionale n'est aucunement causée par un problème majeur du côté des centrales électriques ou du réseau de transport d'énergie à longue distance, selon l'Hydro-Québec.

Sur la Rive sud, au contraire, c'est plutôt le réseau de distribution local qui était déficient jusqu'à présent. On oublie trop souvent, en effet, qu'il ne suffit pas de construire des centrales nouvelles lorsque les besoins augmentent; il faut aussi achever cette énergie supplémentaire jusqu'à chaque domicile.

Or, les villes de Longueuil, Brossard et Saint-Hubert sont des agglomérations en développement très rapide et les nouvelles résidences qu'on y construit, utilisent exclusivement le chauffage à l'électricité.

Evidemment, cela demande une expansion équivalente du réseau local de distribution. C'est justement pourquoi l'Hydro-Québec doit mettre pariellement en service, précisément cette semaine, un nouveau poste de distribution à Brossard, ce qui devrait permettre d'éviter la répétition de la situation qu'on a connue hier. Le poste Saint-Maxime, situé près de l'intersection du boulevard Laurier et du boulevard Taschereau, sera soulagé d'une partie de sa charge, et ses transformateurs ne devraient plus flancher aussi souvent.

Incidentement, le poste de Brossard sera un des premiers qui transformera directement l'énergie à 315.000 volts des grandes lignes de transport en courant électrique à 25.000 volts, qui se rendra jusqu'aux portes de chaque abonné. Ce sont finalement des transformateurs de quartiers, situés dans les poteaux, qui transforment ce courant à 25.000 volts en électricité domestique à 110 ou 220 volts.

**La Chambre de commerce de Montréal**

**Prolongation**  
**Déjeuner-causerie hebdomadaire**

Le mardi, 13 décembre 1977



**M. BERNARD LANDRY**  
Ministre d'État au développement économique

Titre:  
"L'orientation de la politique de développement économique du Québec, un an après"

Hôtel Sheraton  
Mont-Royal  
12h30

Le public est admis  
Billets à l'entrée \$8

Renseignements: 866-2861

Pour ceux qui ne peuvent assister aux déjeuners-causeries de la Chambre, National Cablevision, (Canal 9), diffuse le déjeuner de la semaine le mercredi et vendredi à 19h.

investir des sommes importantes et prendre en main des travaux complexes requis par les municipalités voisines.

Par contre, les municipalités qui souffrent de pénurie, ne peuvent davantage prendre l'affaire en main puisque les installations sont situées sur le territoire de Longueuil et la majorité des travaux à accomplir le seraient dans cette ville. C'est l'impasse que l'on tente de corriger sans grand succès depuis bientôt cinq ans.

**ÉCOLE DE MÉTIERS D'ART BONSECOURS**

Session Hiver

**COURS DE POTERIE**

Initiation à la céramique  
Tournage - Façonnage  
Technologie des Glaces

Prof.: Monique Giard, Marie-Josée Jean  
Maurice Achard, Alain Guibault

**COURS DE BATIK**

INSCRIPTION IMMÉDIATE

Début des Cours:  
Semaine du 9 et du 16 janvier

433 est, rue Notre-Dame  
Vieux-Montréal, Qué.  
844-6253 - 844-6165

Permis de culture personnelle No. 330516



**N'OBSERVONS PLUS, ÉCOUTONS!**

Praticien à Montréal, Jean-André Nisole s'oppose aux tendances actuelles des sciences humaines qui, toutes, finissent par "pétrifier" l'être humain. Il ne faut pas observer, dit l'auteur, mais "écouter". Psychiatres et psychologues trouveront matière à réflexion dans cet ouvrage généreux.

**MISE EN QUESTION DE LA PSYCHOTHÉRAPIE**  
Un livre de Jean-André Nisole  
156 pages / \$7,50

Envoyez-moi  MISE EN QUESTION \$7,50

Nom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Code postal .....  
Prov. ..... chèque ..... mandat .....  
Cv-point .....  
LES ÉDITIONS DE L'AURORA  
1651 ST-DENIS, MTL, H2X 3K4



**HAUTE FOURRURE RAFFINÉE, SOBRE ET ÉLÉGANTE**

CRÉATIONS  
**Jeanne Hardy**

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC  
461 est, rue Saint-Joseph  
529-5756

Étant donné l'annulation de l'assemblée du 6 décembre,

Veuillez prendre note que l'assemblée annuelle du

**Centre d'Accueil Le Mainbourg**  
14,135 Prince-Arthur, Pointe-aux-Trembles  
aura lieu le **20 décembre à 16h.**  
dans le gymnase de cet établissement

*Ceci est le premier et dernier avis*

**Secrétaire du Conseil d'Administration**

**SCIENCE ET PARAPSYCHOLOGIE MÉDIUMS ET PHÉNOMÈNES PARANORMAUX**

**CONFÉRENCE — DÉBAT**

Avec projection couleur par **JEAN-LOUIS VICTOR**, directeur littéraire de l'Encyclopédie "Univers de la Parapsychologie et de l'Esotérisme" et conférencier au Symposium 77, des sciences parapsychiques, Bruxelles, ayant rassemblé plus de 2.000 personnes.

Date: mercredi, 14 décembre 1977

Heure: 20:30h (8:30 P.M.)

Lieu: Le Plateau,  
3700 Calixa-Lavallée, Montréal

Entrée: \$3,00.  
Billets en vente à l'Ézotérik, 1707, St-Denis.

**aujourd'hui**

À 8 h 30 à l'École des Hautes études commerciales, colloque sur les "stratégies de francisation des entreprises".

À 12 h 30 à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, M. Bernard Landry, ministre d'État au développement économique, est conférencier au déjeuner du Centre des dirigeants d'entreprise.

À 12 h 30 à l'hôtel Bonaventure, M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, est conférencier au déjeuner du Centre des dirigeants d'entreprise.

À 19 h 30 au 190 est, rue Castelnau, rencontres pour couples organisées par Favic.

À 19 h 30 à l'Université Concordia, conférence sur le "travail et les loisirs: redistribution à l'avenir". Invités: MM. Carl Johnston, d'Air Canada, et Marc Montpetit, de l'Institut de recherches politique.

À 20 h à la salle Léon-Provencher du Jardin botanique, conférence sur la Lune par M. Lucien-E. Coallier.

À 20 h à la Maison Ludger-Duvernay, soirée d'information sur la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Cliniques de la Croix-Rouge, à Saint-Marc-sur-le-Richelieu, à la salle municipale, de 15 à 17 h et de 18 h 30 à 21 h; à Boucherville, au centre Place La Seigneurie, de 15 h 0 21 h; à Montréal, à la GRC, boul. Dorchester, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30.

## À cette femme en or...



offrez-lui un cadeau digne de son pesant d'or... un beau morceau qui se valorise avec le temps et qu'elle appréciera toujours.

pendentif en or 5g avec la chaînette .....\$77  
pendentif 24k .....\$50  
chaînette d'or 14k (18 po.) .....\$27

**EN VENTE CHEZ**  
**DEAK CANADA LTÉE**

1155, rue Sherbrooke O.  
Montréal  
285-1307

**À CETTE FEMME EN OR...**  
Voici un chèque payable à  
Deak Canada Ltd De \$ .....

Nom.....  
Adresse.....  
Ville.....  
Province.....  
Code Postal.....

pendentif et chaînette   
pendentif seulement   
chaînette seulement

*Il faut ajouter \$3. pour l'assurance et les frais de transport ainsi que la taxe de 8%*

# éditorial

## Le RCM après trois ans

Les radicaux de la modération qui avaient claqué la porte après le congrès de janvier ont finalement dû se rallier aux modérés du radicalisme, qui forment encore la majorité au sein du Rassemblement des citoyens de Montréal. Le RCM n'a pas mis fin pour autant aux inévitables tensions qui parcourent tout parti politique et, à plus forte raison, un rassemblement qui repose sur des forces sociales et des intérêts aussi composites que ceux qu'on retrouve, même à gauche, à Montréal.

Sous la présidence de M. Kenneth George, le parti a su éviter un morcellement comme celui qui, à Québec, vient de laisser l'hôtel de ville sans opposition. Le RCM reste encore le seul parti politique municipal à avoir fait ses preuves sur une base progressiste, mais, ainsi que l'a rappelé le président sortant, l'essentiel n'a pas encore été atteint.

Au regard en effet de son programme et de ses ambitions politiques, le RCM n'aurait rien accompli de valable ni de durable si, prenant par exemple la succession du Parti civique, il laissait encore les citoyens aussi impuissants à contrôler l'administration locale et surtout à en renverser les priorités.

Traumatisés par leur division spectaculaire de l'hiver dernier et redoutant les retombées d'un tel déchirement dans l'opinion publique, les dirigeants du RCM avaient cette fois tout mis en oeuvre pour éviter de nouvelles ruptures et pour donner l'image de la réconciliation et de l'unité.

Non sans quelque surprise, toutefois, ils avaient appris peu de semaines auparavant qu'un sondage discret, tenu par le Parti québécois sur les forces politiques municipales à Montréal, plaçait malgré tout le RCM en avance sur le Parti civique et confirmait, en l'absence d'adversaire à M. Jean Drapeau, la popularité du maire actuel. Il faut croire que la population en a vu d'autres, et qu'à Montréal en particulier, que le RCM soit uni ou divisé, elle ne voit guère d'alternative.

Entre un maire qui de son propre aveu est plus près de la fin de sa carrière que du commencement et dont au surplus les conseillers continuent de militer dans l'obéissance et, en face, des militants et des conseillers dont le travail dépasse nettement la moyenne, les Montréalais sont pour ainsi dire condamnés, alors que les taxes montent et que les services baissent, à souhaiter que le RCM soit à la hauteur de la tâche et qu'il puisse prendre la relève avant que la crise municipale ne devienne irréversible. A voir en effet le déficit grandir plus largement chaque année entre les revenus disponibles et les dépenses encourues, on se demande qui sera assez téméraire pour vouloir administrer la Ville!

Cette conjoncture, qui n'est du reste pas sans faire peur au gouvernement de Québec,

devrait normalement inciter le courant majoritaire et la minorité au sein du RCM à mettre fin à leurs querelles de vocabulaire (ce n'est pas en changeant un texte qu'on change la situation véritable d'un parti politique) et à proposer un programme d'action dans trois domaines qu'ils reconnaissent avoir négligés et qui seront cruciaux dans les années qui viennent: les relations de travail, la réforme fiscale et le développement économique.

En effet, les demandes syndicales ne feront pas relâche dans la fonction publique municipale; le fardeau des taxes ne pourra être davantage alloué; et les ratés de l'économie ne permettront guère d'en attendre plus d'impôts ni plus d'emplois. Le Rassemblement, surtout s'il veut ne plus devoir compter sur l'éternel recours à Québec devra donc faire montre d'une imagination et d'un courage peu communs. Ceux qui en particulier font du RCM un parti des "travailleurs" auront fort à faire pour surmonter la contradiction qui oppose régulièrement les syndicats de la fonction publique municipale à la masse des contribuables. Surtout si autant d'industries et de commerces qu'on le dit continuent d'aller vers leurs taxes en banlieue ou en Ontario.

Pour relever ce défi, les dirigeants qui prennent la relève peuvent compter sur le répit que donnera au RCM l'adoption par le dernier congrès d'une déclaration de principe tendant à faire la paix entre les tendances. Cette déclaration ne suffira pas cependant à purger le RCM du prurit de la perfection idéologique, alibi aux impuissances que le parti a trop souvent manifestées malgré ses ambitions de "mobiliser" le vrai monde dans les vrais quartiers de Montréal. A cet égard, pour ceux qu'on soupçonne d'électorisme comme pour les autres qui ne jurent que par l'action à la base, la prochaine élection de l'automne sera un test salutaire. Si le RCM a su éviter le pire, il est loin d'avoir retrouvé ce sens de l'initiative qui en avait surpris plus d'un à la dernière élection.

En constatant que le PQ est moins pressé de refaire la carte des quartiers de Montréal, et qu'il a lui-même été en deçà de ses plus fermes résolutions, le récent congrès du RCM aura confirmé l'une de ses erreurs majeures d'après les élections de 1974. Si au lieu de reporter à plus tard une réforme des districts municipaux que même un gouvernement libéral n'eût pu démocratiquement refuser, le RCM avait durant trois ans mis en branle des organisations de quartiers à la mesure des simples citoyens et de leurs comités de rues et de paroisses, il serait aujourd'hui en mesure non seulement de présenter un projet de carte électorale, mais d'en faire réclamer l'adoption par des milliers de militants et d'électeurs.

Heureusement le bilan n'est pas à cet égard complètement négatif, au contraire. Même si

la grande presse n'y a pas toujours fait attention, dans quelques quartiers, des expériences fructueuses de mobilisation locale ont été tentées ou sont en cours. Ce difficile travail a du reste déjà influencé non seulement les thèmes officiels de l'administration au pouvoir mais peut-être aussi quelques-unes des décisions heureuses qu'elle a prises, notamment dans les quartiers populaires encore si "défavorisés". Pour peu que la majorité et la minorité au sein du RCM aillent vigoureusement dans cette direction, au lieu de remâcher des bouts de programme dont les articles ne sauraient, de toutes manières, s'appliquer intégralement partout, le parti devrait tirer, et la Ville avec lui, d'utiles leçons de ces expériences d'action.

Si le RCM avait à la dernière élection demandé le pouvoir il eût trop réclamé des électeurs, qui ne lui auraient pas fait du premier coup confiance. Au prochain scrutin, s'il se contentait d'un rôle d'Opposition, le RCM exigerait trop peu de lui-même et de l'électorat qui attend désormais qu'une administration nouvelle soit prête à prendre la relève. En tout état de cause, le Rassemblement est condamné, pour ainsi dire, à poursuivre conjointement son effort "parlementaire" à l'hôtel de ville et ses tentatives d'implantation dans les quartiers.

Pour un parti de gauche, ce défi ne va pas sans contradiction, le premier rôle l'incitant à diluer son programme dans les districts relativement à l'aise, le second à concentrer dans les quartiers vraiment "populaires" le gros de ses ressources limitées, aux dépens du reste.

En refusant de trancher un dilemme de ce genre, le dernier congrès aura été fidèle à son option politique de laisser les quartiers de Montréal définir leurs choix. En revanche, chacune des associations du parti doit accepter la ligne générale définie par les congrès du RCM, sous peine de renoncer à voir un changement d'administration à l'hôtel de ville, et donc à voir modifier les conditions urbaines faites aux résidents de son quartier. En somme, aussi longtemps que les succès politiques et les échecs aux urnes, n'auront pas incité la majorité à modifier son tir, la minorité devra se rallier ou partir.

Car si la dissidence poussée jusqu'à la démission a toujours sa place en politique, le tiraillement chronique qui a retardé le développement du RCM ne saurait plus, après trois ans, se justifier. Même un parti fort et uni, en effet, aura peine à faire face à la situation qui attend la succession, quelle qu'elle soit, de l'administration actuelle.

Jean-Claude LECLERC

# bloc-notes

## Le bilan esquissé par Jimmy Carter

Plutôt que de dresser un bilan tout subjectif et nécessairement partiel, il faudra s'attacher à évaluer le bilan que le principal intéressé lui-même, à savoir Jimmy Carter, vient d'établir de sa première année à la présidence des États-Unis. Douze mois dont on attendait qu'ils changeraient la face du monde au terme de la longue nuit de l'après-Vietnam, du Watergate et des abus de la CIA.

Ces trois ruptures — au sens où elles se sont manifestées brutalement pour susciter, cumulativement, une crise de conscience — ont été évoquées par Jimmy Carter, ce samedi, devant un groupe de dirigeants de la presse américaine. Auditoire approprié dans la mesure où c'est cette presse qui a joué un rôle capital aussi bien dans le déclenchement que dans le déroulement de la crise à la charnière du deuxième au troisième siècle de démocratie américaine!

C'est ainsi que le chef de la Maison-Blanche est non seulement sensible au fait que le peuple américain a perdu "son motif de confiance et d'admiration à Washington" mais encore il est conscient que le processus de rétablissement est lent. Ce ne peut se réaliser en un, ni même en deux ans, dit-il en substance. Toutefois, si le choix des mots n'est pas dû au hasard, on croit comprendre que ce qu'il cherche à rétablir n'est pas exactement ce qui a été perdu... En fait, tout au long de ces douze premiers mois, Jimmy Carter espère avoir fait "au moins un petit pas" dans la reconquête de la confiance des Américains "dans l'intégrité et la compétence du gouvernement". Son analyse est courageuse et incontestable: c'est dans la mesure où l'intégrité et la compétence de l'Administration ne font pas de doute que la confiance et l'admiration recréeront autour de la charge présidentielle cette aura disparue.

Mais peut-on dire qu'effectivement ces douze mois écoulés ont permis un début de renouveau? Et compte tenu des implications du leadership américain sur la scène mondiale, peut-on dire que les alliés ont davantage con-

fiance aujourd'hui qu'ils n'en avaient hier et que l'adversaire potentiel, lui, est moins récalcitrant?

Le président des États-Unis retient à juste titre qu'il n'existe aucune "menace militaire sérieuse" — pesant sur l'Amérique, s'entend — ce qu'il assimile à une "bénédiction", espérant dans le même souffle qu'il saura préserver cette situation durant tout son mandat. Ne faisons pas grief que l'ambition est courte et que "non-guerre" ne signifie pas paix. Ou que les États-Unis ont déjà été en "non-paix" tout en n'ayant pas fait de déclaration de guerre. L'essentiel est ailleurs: il réside dans la problématique cartésienne elle-même, propice aux paradoxes.

Ainsi, le défi du rétablissement (prestige et confiance) passe nécessairement par le changement, et l'attente de l'Américain était d'autant plus vive, que le candidat Carter avait cristallisé les espoirs des plus démunis, donc des plus impatientes. Pourtant, aucune loi d'importance n'a "passé" cette année; l'ambitieux politique énergétique, elle, qui nécessiterait de la part des Américains un "équivalent moral de la guerre", laisse supposer qu'il y a le risque de se faire aux dépens du mode de vie! Il y a eu, dès l'entrée en fonctions, le pardon destiné à effacer la meurtrissure du Vietnam, mais il ne pouvait ni répondre aux attentes concrètes en période de stagnation économique ni même faire l'unanimité quant à sa nature spécifique. Les minorités ethniques et raciales, un temps chaleureuses, semblent elles aussi revenues de leurs illusions.

Au demeurant, cette équipe nouvelle que Jimmy Carter a amenée à la Maison-Blanche depuis la Georgie et qui, par elle-même, symbolisait le changement, avait le défaut de sa qualité: son inexpérience. D'ailleurs si la confiance du peuple américain dans l'intégrité de son président semble acquise, cette confiance n'est en aucune façon transférable! On l'a assez éloquemment vu dans les péripéties de la malheureuse affaire Lance! Quant aux vedettes du gouvernement, si elles ont de l'expérience et de la compétence à en revendiquer, elles ne sont pas à l'abri de la méfiance qu'entretient leur appartenance passée à un groupe d'étude aux objectifs réels indéfinissables...

Quant au reste, c'est-à-dire en ce qui regarde le monde extérieur, si l'Administration Carter a eu le réel mérite d'inclure dans ladite "détente" une dimension "compétition", cette compétition semble plutôt formelle — malgré les prétentions contraires — alors que la dimension "coopération", elle, est aussi vide que par le passé. Ce ne sont pas les ventes massives de blé

américain qui peuvent passer pour un contenu en l'espèce...

Que l'Administration Carter se soit longuement intéressée à "la Corée, la Chine, Taiwan, au Proche-Orient et aux SALT", ça ne veut ni dire que ces problèmes ont été résolus, ni même que l'amorce de solution intervenue dans certains cas ait été conforme aux brillantes théories de départ de Zbigniew Brzezinski.

En fait, c'est la campagne en faveur des droits de l'homme qui a été le thème le plus percutant de l'année. On imagine que Nixon plaçant la même cause aurait fait rimer, il fallait toute la conviction de Jimmy Carter pour rendre crédible cette offensive, mais la validité d'un thème n'a, hélas, jamais fait la condition de son succès: les alliés se sont inquiétés alors qu'on cherchait à les rassurer.

C'est une année qui aurait pu, bien sûr, être pire, mais on attendait plus. Probablement trop.

Georges VIGNY

## Les deux tableaux de M. Biron

En conclusion du document définissant sa position constitutionnelle, le parti de M. Rodrigue Biron déclare: "L'Union nationale ne joue pas sur les deux tableaux, mais tente d'impliquer, de faire se concilier les deux tableaux."

La phrase elle-même est ambiguë et pourrait indiquer que les "deux tableaux", s'ils avaient une âme, réussiraient à "se concilier". Mais, pour comprendre le sens exact du discours que prononçait M. Biron à Sherbrooke dimanche devant son Conseil national, il faut avoir cette phrase à l'esprit. Elle renvoie le lecteur à l'idéal de "l'égalité entre deux peuples" grâce à laquelle "l'indépendance" est éliminée. Le jeune leader a déjà exposé à la mi-novembre sa nouvelle position constitutionnelle dont il avait donné la primeur au congrès conservateur réuni à Québec 10 jours plus tôt. Dimanche, il est revenu sur le même thème avec la conviction de celui qui a découvert une formule magique pour sauver le Canada, le Québec et, surtout, l'Union nationale dont le chef est en voie de devenir le prince de l'équivoque.

L'objectif que recherche l'UN, dernière version, est double: d'abord offrir au Québec une formule de fédéralisme à ce point renouvelé qu'une fraction importante de la clientèle du

PQ pourrait s'y rallier en dernière analyse; ensuite occuper, grâce à ce programme hardi, la place du Parti libéral du Québec qui n'a pas encore défini avec précision le contenu de la "troisième voie" dont il a cependant adopté le principe général lors de son congrès d'orientation.

Ainsi, M. Biron propose aux indépendantistes des éléments de souveraineté; aux partisans du lien canadien, un cadre fédéral, très souple, il va sans dire. Puis il ajoute que l'UN, quand viendra le référendum, pourrait voter OUI si la question n'est pas contraire à ses convictions.

Comme on le voit, M. Biron ne joue pas sur deux tableaux: il tente de les confondre. Et, comme il connaît bien les Québécois, leur propension naturelle à obtenir pour le Québec un régime politique plus autonome tout en conservant tous les avantages du fédéralisme, il a produit un document qui présente l'illusion d'une équation parfaite. Dans ces conditions, dit-il, l'UN devient la seule alternative valable au PQ et le PLQ est appelé à disparaître.

Sur papier, on peut tenir de tels raisonnements. Mais, dans la pratique, la nouvelle option constitutionnelle de M. Biron fait de l'UN une alliée naturelle du PQ, et non pas son contraire. Dans ces conditions, on comprend mieux pourquoi le leader n'écarte pas l'hypothèse du OUI au référendum.

Car si, dans une négociation constitutionnelle, les 12 revendications fondamentales de l'Union nationale pour un fédéralisme renouvelé étaient favorablement accueillies par Ottawa et les autres provinces, le régime fédéral ne pourrait plus fonctionner au Canada. De sorte que, dans les faits, la formule proposée par l'UN équivaut à une forme de souveraineté.

A court terme, l'opération entreprise par M. Biron sera peut-être rentable, en termes électoraux: beaucoup d'électeurs y trouveront la réalisation théorique d'un rêve inavoué. Et le PQ n'y fera pas obstacle puisque toute idée lancée par un Parti et qui tend à se rapprocher de son option sera bien accueillie. Mais, à plus long terme, quand la portée véritable du programme de M. Biron sera connue, les électeurs d'obédience fédéraliste ne pourront qu'aller chez les libéraux qui occuperont ainsi toute la place évacuée par l'UN.

En un an, d'euphémismes en hyperboles, d'équivoques en confusions, l'UN a fait demi-tour. Ainsi lancée sur la voie du révisionnisme, d'autres surprises sont toujours possibles: elle pourrait encore revenir au point de départ. Bref, l'UN fera ce que les spécialistes du marketing électoral lui conseilleront.

Michel ROY

# L'ACTUALITÉ

## La Commission McDonald a-t-elle le mandat de faire le procès du PQ ?

par ROBERT DECARY

Il est inévitable que des enquêtes sur les activités de policiers ou de criminels éclaboussent au passage des individus et des organismes qui ne se voient pas donner la chance de répliquer véritablement et encore moins de se défendre, et qui subissent un tort, parfois irréparable, en raison de la publicité qui entoure semblables enquêtes.

Le degré d'éclaboussement pourra varier d'une enquête à l'autre et dépendra souvent de la vigilance de ceux qui la mènent: une trop grande tolérance dans la réception de certains témoignages pourra devenir source d'injustices à l'endroit d'individus ou d'organismes qui ne sont même pas représentés.

La Commission McDonald, dès ses premières séances, a fait preuve d'une tolérance qui risque, si elle n'est arrêtée à temps, de conduire aux pires abus et qui, si la victime avait été tout autre, aurait suscité la levée de boucliers qui accueille généralement ceux que le système accable. Or la victime, cette fois-ci et pour le moment — il n'est pas dit qu'il n'y en aura pas d'autres — étant le Parti québécois, très peu de boucliers se sont levés et le traditionnel "fair play" britannique tarde dangereusement à se manifester.

Ne devrait-on pas, au contraire, faire fi de toute partisanerie politique et s'étonner qu'une Commission d'enquête laisse un témoin discréditer un parti politique en affirmant que ledit parti entretient un réseau de renseignements "aptes à bénéficier à des puissances étrangères, dont des représentants importants ont été vus avec des membres du réseau" et en laissant entendre que ledit parti complotait en vue de faire sauter une bombe lors du congrès à la direction de l'Union nationale en 1969? Ce sont là accusations et/ou insinuations des plus graves, et il ne devrait pas être permis à quiconque de les proférer — quand bien même elles seraient fondées et vérifiables — non seulement en l'absence de l'organisme impliqué mais aussi à l'occasion d'une enquête dont le mandat n'est pas, que l'on sache, de faire le procès d'un parti politique.

Si le Parti québécois a commis quelque acte criminel ou s'en est fait le complice, qu'on ait le courage de l'en accuser formellement et qu'on le poursuive devant les autorités judiciaires compétentes. Si la Gendarmerie Royale du Canada a des comptes à régler avec le Parti québécois, qu'elle le défie ouvertement et le traîne devant les tribunaux, où elle aura l'obligation de prouver ses pré-

tensions et où il aura droit à une défense pleine et entière, mais qu'on ne lui permette pas de s'abriter derrière le paravent d'une enquête gouvernementale dont le mandat est d'enquêter sur les activités de la Gendarmerie, et non sur celles du Parti québécois.

Il est possible que certaines activités de certains membres du Parti québécois aient été la cause ou l'occasion de certaines activités de la Gendarmerie. Mais la Commission McDonald se doit d'éviter de tomber dans le piège évident que lui tend la Gendarmerie, soit celui d'enquêter non pas sur ses activités proprement dites mais sur les activités de ceux-là qui, selon ses seuls dires et sans autre forme de procès, auraient rendu nécessaire son intervention.

Il faut cesser, aussi, cette habitude qui se manifeste depuis quelque temps de tout ramener à un "parti" lorsque certains de ses membres sont soupçonnés d'actes criminels. Qu'il s'agisse du prétendu scandale de la Société des Alcools du Québec, où c'est le Parti libéral du Québec dont le gouvernement du Québec cherche à ternir la réputation, ou des actes criminels "suggérés" à la Commission McDonald, il faudrait bannir des vocabulaires politique et policier toute allusion à des actes criminels commis par un "parti", à moins d'avoir la preuve, et de la rendre publique, que ceux-là qui ont la capacité légale d'agir au nom du parti ont, collective-ment, participé à l'acte reproché. La Commission McDonald ne fait qu'entreprendre ses travaux, et il est permis d'espérer qu'elle se ressaisira et veillera davantage désormais à la protection des droits de ceux qu'on cherche à éclabousser devant elle. Son président paraît soucieux de respecter les droits des individus (ne s'est-il pas opposé au dévoilement du nom des membres du réseau "Parizeau") et ceux des États (ne s'est-il pas opposé à ce que soit révélée le nom de cette "puissance étrangère" au profit de laquelle le Parti québécois aurait "espionné"). Il lui suffira de manifester le même souci à l'égard des droits des partis politiques, quels qu'ils soient.

Le Solliciteur général du Canada a déjà eu sa large part de déboires juridiques en tentant, vainement, de limiter le mandat de la Commission Keable. Il devra dorénavant protéger ses arrières: à ses inquiétudes, déjà nombreuses, s'ajoute maintenant celle de voir la Commission McDonald excéder son mandat.

# lettres au DEVOIR

## M. Raymond Garneau en a marre des insinuations

Monsieur le directeur, Le journal que vous dirigez est depuis longtemps une institution importante qui a marqué l'évolution du Québec. Cette place enviable, LE DEVOIR se l'est méritée avant tout par son souci de la vérité.

Au début de novembre 1976, je vous avais téléphoné, et cela pour la première fois depuis que je suis en politique, pour vous dire mon indignation face à un article publié dans votre journal à quelques jours des élections.

Cet article, qui reprenait pour l'essentiel une nouvelle publiée en 1975, mettait en doute mon intégrité sur la foi d'extraits de rapports d'enquête sans que rien de précis ne me soit reproché. Ignorant le contenu exact de ces rapports et des témoignages sur lesquels ils se fondaient, je ne pouvais faire autre chose que de vous demander au moins de faire état

des réponses que j'avais données un an plus tôt à l'Assemblée nationale, soit le 18 décembre 1975.

L'un de vos journalistes dont je sais que vous voulez respecter l'indépendance, a repris en première page de l'édition du 2 décembre 1977 cette mise en doute de mon intégrité sur la foi des mêmes rapports que LE DEVOIR a en sa possession.

L'un de vos chroniqueurs, dans l'édition du 7 décembre, tire également des conclusions insidieuses lorsqu'il écrit, par exemple: "A leurs militants, les députés libéraux du Parti libéral souhaitent de se choisir comme futur chef un grand cru qui aura fermenté ailleurs que dans les caves de la Société des Alcools."

Je me dois encore une fois de protester auprès de vous. Les articles publiés dans LE DEVOIR sont une injustice à mon égard, envers ma famille et mon parti.

Je vous déclare formellement et catégoriquement, tel que je l'ai fait à l'Assemblée nationale, que jamais je n'ai été mêlé ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement à quelque trafic d'influence que ce soit.

Aussi, je demande à votre journal et à certains de ses journalistes de cesser la publication de tout ce qui pourrait mettre en doute mon intégrité. Sachant que je n'ai jamais fait de trafic d'influence, que je n'en ai jamais autorisé ou toléré et que je n'en tolérerai jamais, c'est avec la conscience en paix que j'attends la conclusion des enquêtes en cours.

Il m'apparaît de la plus élémentaire décence que votre journal en fasse autant.

Bien à vous,  
Le député de Jean-Talon,  
Raymond GARNEAU  
Québec, le 9 décembre 1977

## Pourquoi laisserions-nous gruger le Parc des Laurentides ?

M. Yves Duhaime, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche

J'ai lu dans Le Devoir du 23 novembre dernier, un article signé par M. Gilles Provost et faisant état de l'intention du gouvernement de permettre l'exploitation minière sur le territoire maintenant inclus dans les limites du Parc des Laurentides.

Le gouvernement québécois dans le passé permis à des compagnies telles Domtar, C.I.P., d'utiliser des ressources forestières à l'intérieur des parcs provinciaux. J'ai souvent pensé, peut-être à tort, que nos dirigeants cédaient alors à des pressions de la part de ces puissances financières en grande partie à cause des caisses électorales "occultes".

J'espère que grâce à la "caisse propre", à l'élaboration de laquelle j'ai moi-même travaillé lors des campagnes de souscriptions, le gouvernement à mes mains un peu plus libres vis-à-vis ces grosses compagnies: Mais il a des revendications envers les citoyens qui attendaient du Parti québécois qu'il travaille dans leur intérêt, et qu'il se soucie de connaître leurs aspirations.

Imaginons qu'on permette à une compagnie, multinationale probablement, d'exploiter des gisements miniers dans la région du Parc des Laurentides; on y verra apparaître une petite ville presque instantanément. Une des caractéristiques communes aux villes minières est que leur sort dépend directement des décisions prises par les hautes instances de la compagnie impliquée.

Qu'arrivera-t-il donc quand le gisement sera épuisé ou que son exploitation ne sera tout simplement plus rentable? Que restera-t-il aux gens de l'endroit quand la compagnie aura déserté après s'être emparée des richesses du territoire? Allez demander aux gens de Sudbury. Pensez-vous qu'une population de chômeurs, vivant dans un environnement parsemé de lacs "mercuriels" et n'ayant à offrir à sa vue qu'un paysage aussi désolé que celui qui entoure la ville de Sudbury, aura le sentiment qu'on a travaillé à assurer son bien-être?

Je ne m'oppose pas à ce qu'on tire profit de nos richesses naturelles. Mais il y a bien d'autres gisements au Québec, sans compter tout ce qu'on a déjà extrait du sol et qui peut être recyclé. Et on devrait de même réutiliser tout notre vieux papier avant d'entreprendre la dévastation de nouvelles forêts.

pétroliers qu'on a dû mettre au rancart. Mais il faudrait d'abord arrêter de contaminer nos gens.

Il y a de plus en plus de gens qui pensent, comme moi, que les pelles mécaniques devraient de temps en temps laisser chanter les oiseaux. J'ai toujours espéré qu'il y aurait au sein du Parti québécois des individus qui réaliseraient que le bonheur d'une société ne dépend pas uniquement de mesures économiques, de développement industriel, d'avantages financiers, etc. J'ai toujours cru qu'un gouvernement authentiquement québécois protégerait les plus grandes richesses de notre patrimoine, comme ces lacs, ces rivières, ces arbres, ces animaux, ces paysages, cette vie que le "progress" n'a pas encore eu le temps de faire disparaître.

J'espère tellement ne pas être déçu.

Jacques CANTIN  
Charry, le 1er décembre 1977

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

## la parole du jour

"Que de fois n'ai-je pas entendu vos propos et quels pénibles consolateurs vous faites! Y aura-t-il une fin à ces paroles en l'air? Et quelle maladie que ce besoin de répondre! Moi aussi, je pourrais parler comme vous, si c'était vous qui étiez là où j'en suis. Je saurais vous accabler de discours... et vous reconforter en paroles!" — Job 16:2-5 (cinquième siècle avant JC).

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon

Trouvaille: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$55 par année; six mois: \$30. À l'étranger: \$60 par année; six mois: \$33; trois mois: \$21. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépot légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

## des idées

## des événements

## des hommes

## Un diagnostic sévère du Mouvement Desjardins

## L'économie québécoise: des signes inquiétants de déclin

Comparé à d'autres régions du monde ou même à certaines provinces canadiennes, et en particulier aux Maritimes, le Québec, avec un revenu personnel par habitant évalué à \$6,081 et un produit provincial brut de \$45 milliards en 1976, réunit les caractéristiques d'une société ayant atteint un stade de développement économique relativement avancé.

En effet, il y a déjà une ressemblance frappante entre les structures économiques du Québec, et celles du Canada, voire même celles de l'Ontario, vues sous l'angle de la répartition sectorielle de l'activité économique. Celle-ci est caractérisée notamment, dans les trois cas, à quelques variantes près, par la prépondérance du secteur tertiaire et l'importance relative, sensiblement la même, du secteur manufacturier.

De plus, à l'intérieur de l'ensemble économique canadien, le Québec ne le cède qu'à l'Ontario, son concurrent immédiat, au plan de l'industrialisation (24,6% de l'emploi total concentré dans le secteur manufacturier contre 25,6% en Ontario en 1975) (1). Enfin, correspondant généralement à un certain stade de développement économique, le degré d'urbanisation s'avère sensiblement le même pour ces deux provinces (81% de la population est urbaine au Québec contre 84,2% en Ontario) et leurs structures économiques semblent, toutes proportions gardées, évoluer dans le même sens. Ainsi, en Ontario, de 1966 à 1974, l'emploi dans le secteur primaire serait passé de 7% à 5% de l'emploi total; dans le secteur manufacturier, il serait tombé de 38% à 33% au cours de la même période, alors que le tertiaire aurait augmenté sa part relative de l'emploi total de 55% à 62% (2).

Cependant, au-delà de certaines apparences statistiques, se cachent des réalités plus déconcertantes et des déficiences structurelles majeures, qui non seulement traduisent une différence fondamentale entre les économies de ces deux provinces, mais surtout placent le Québec dans une problématique économique extrêmement délicate et contraignante à l'intérieur de l'ensemble canadien.

En effet, la diminution de la part du Québec dans la population canadienne, en raison de la chute du taux de natalité observée depuis le début de la décennie précédente, conjuguée avec un déficit migratoire ostensiblement relié au manque de dynamisme de l'économie québécoise, risque d'aggraver à long terme sa situation économique par le biais d'un rétrécissement graduel de son marché intérieur, contrairement à celui de l'Ontario, qui a été soutenu par un apport migratoire particulièrement intense depuis la dernière guerre.

En second lieu, le taux de chômage au Québec s'est toujours maintenu à un niveau anormalement élevé, de beaucoup supérieur à celui de l'Ontario et à la moyenne canadienne. En ce sens, si certaines réactions de nervosité du milieu des affaires ont contribué récemment à élargir cet écart, à cause d'une certaine conjoncture politique, fondamentalement la persistance de cet écart ne date pas d'hier ni du 15 novembre 1976.

Le revenu personnel par habitant s'est maintenu également à un niveau inférieur à la moyenne canadienne et à celui de l'Ontario, au cours de la même période. Il en est de même du revenu gagné par habitant au Québec, il se situait à 11% au-dessous de la moyenne canadienne et à 23% au-dessous de celui de l'Ontario, (3).

De plus, la composition même de l'activité manufacturière est sensiblement différente entre les deux provinces. Contrairement à l'Ontario, le secteur de la fabrication au Québec est fortement concentré dans des industries traditionnelles (textiles, vêtements, chaussures) et dans la production de biens non durables, où la croissance de la demande est faible. La production de biens durables représentait 54,8% des expéditions manufacturières de l'Ontario contre 34,6% pour le Québec en 1974. À l'inverse, les biens non durables représentaient 65,4% des expéditions manufacturières du Québec, contre 45,2% pour l'Ontario (4).

Par ailleurs, la tendance à long terme des investissements au Québec est hautement préoccupante. Il s'agit là évidemment d'un indicateur témoin du dynamisme ou de l'inertie d'une économie, de même que du rapport de force entre deux économies en situation de concurrence, comme dans le cas du Québec et de l'Ontario. Selon le tableau I, le Québec non seulement ne réussit pas à obtenir une part des investissements publics et privés proportionnelle à sa population, mais sa

■ À l'occasion des rencontres multiples tenues dans la métropole le 8 décembre dernier par le gouvernement fédéral, le Mouvement des Caisses populaires Desjardins était au premier rang des organismes qui avaient accepté de soumettre des représentations au cabinet Trudeau. Le Mouvement Desjardins avait préparé pour la circonstance un mémoire substantiel établissant entre autres que la Confédération canadienne est loin d'avoir résolu de manière satisfaisante le problème des disparités économiques régionales. Prenant le Québec comme exemple, le Mouvement Desjardins a fait valoir devant le gouvernement fédéral que notre province, même si elle présente extérieurement les caractéristiques d'une société relativement avancée, est en réalité entrée dans une période de déclin inquiétant par comparaison avec l'Ontario. Il a aussi esquissé certaines orientations susceptibles de contribuer à un redressement. Tout en soulignant qu'il incombe au Québec de définir les priorités de son développement industriel, le Mouvement Desjardins a aussi fait appel à la collaboration entre les deux ordres de gouvernement et s'est notamment félicité des progrès récemment accomplis à cet égard. Voici de larges extraits du mémoire du Mouvement Desjardins au cabinet Trudeau.

part relative n'a cessé de décliner par rapport à l'Ontario et au Canada, sauf de rares années. À partir de 1969, l'investissement per capita au Québec aurait été inférieur même à celui des Maritimes (voir tableau II). Le secteur de la fabrication n'a malheureusement pas été épargné par cette tendance des investissements, la part relative du Québec étant passée en moyenne de 25% de 1952-1956 à 23,4% pour la même période de 1971-1974.

Enfin, le Québec possède relativement peu d'industries à technologie avancée, à haute productivité, les industries d'équipement représentant seulement 15% de l'emploi et 14% des expéditions du secteur de la fabrication, contre respectivement 29% et 38% pour l'Ontario, toujours selon les données comparatives établies par le MEER pour établir ses programmes de développement régional.

En résumé, comme l'illustre le tableau III, la dynamique de l'économie québécoise au cours des quinze dernières années semble avoir été celle d'une économie en déclin à l'intérieur de l'ensemble canadien. Selon les plus récentes indications fournies par l'O.P.D.Q. en toutes lettres, la part relative du Québec dans le PIB canadien serait passée de 25,5 à 22,7% entre 1961 et 1974.

Parce qu'elle témoigne de déséquilibres fondamentaux au sein de l'économie canadienne, cette situation de l'économie québécoise affecte sérieusement le poids politique du Québec et du fait français dans la Confédération. Elle compromet également, si elle ne rend pas impossible, la recherche et encore plus le maintien d'un équilibre géo-culturel et linguistique au Canada. Elle affecte en outre la mobilité de la main-d'œuvre francophone, condamnée soit à s'exposer à l'assimilation linguistique en se déplaçant vers les centres dynamiques du marché du travail canadien (l'Ontario dans une large mesure) ou encore américain, soit à accepter un choix plus réduit d'occasions d'emploi que lui offre le Québec. Elle explique jusqu'à un certain point la réticence de certains anglophones à l'égard du fait français au Québec. À cet égard, vue du Québec, la question des disparités régionales au Canada constitue une entrave majeure à la réalisation de l'objectif de la libre circulation des personnes sur le marché du travail canadien, objectif sous-jacent à la raison d'être même de la Confédération.

## La structure de l'activité économique au Québec

La structure de l'activité économique du Québec a été suffisamment diagnostiquée ailleurs dans tous ses détails pour qu'on se contente ici d'en rappeler seulement les caractéristiques les plus marquées:

- 1) déclin tendanciel du secteur primaire, passant de 6,2% de la production (PIB) en 1961 à 4,8% en 1973 (5);
- 2) déclin très prononcé et continu du secteur secondaire passant de 37,3% du PIB en 1961 à 31,8% en 1973 et faiblesse du secteur manufacturier quant à sa composition même caractérisée par une forte présence d'industries traditionnelles (textiles, vêtements, etc.);
- 3) augmentation très nette de l'importance relative du secteur tertiaire, passant de 56,5% en 1961 à 63,4% en 1973, avec un accent sur les "Services" passant de 14% à 20,1% du PIB québécois;
- 4) disparités économiques régionales,

mais principalement prédominance économique écrasante de Montréal par rapport au reste de la province. Cette persistance à long terme de l'écart économique entre cette région et le reste de la province montre que globalement le rapport de force entre Montréal et les autres économies régionales au Québec n'a pas bougé de façon significative, malgré les efforts de décentralisation de l'activité économique tentés depuis le début des années '60 par Québec et les palliatifs du fédéral depuis la création du ministère de l'Expansion Économique Régionale. Au mieux, ces efforts ont peut-être contribué à prévenir une détérioration encore plus prononcée de la position de certaines régions et à sauvegarder un certain statu quo interrégional.

Ces disparités se traduisent d'abord par une migration très nette de la population vers la région de Montréal. En 1951, 50,2% de la population québécoise vivait dans cette région. Cette proportion est passée à 57,5% en 1976. De toutes les autres régions du Québec, à part celle de Montréal, la Côte-Nord et l'Outaouais ont été les seules à enregistrer une augmentation de leur part relative de la population québécoise au cours de la période 1951-1976.

La région de Montréal monopolise également 70% de l'emploi manufacturier et une proportion équivalente de la valeur ajoutée de l'activité manufacturière.

En envisageant la question des disparités régionales dans l'optique du revenu, on constate là encore la position dominante de Montréal sur d'autres régions, comme le Bas St-Laurent-Gaspésie qui n'atteignait que 63% du revenu personnel par capita de la région de Montréal (6). Le revenu personnel disponible dans les régions périphériques était nettement inférieur à la moyenne provinciale: 66%, 78% et 83% respectivement de cette moyenne pour les régions 01, 02 et 08 en 1971 (6). De même, dans ces régions, les paiements de transfert constituaient une partie relativement plus importante dans la structure du revenu personnel que dans la région montréalaise et ce poids aurait augmenté entre 1961-1971.

Ces disparités régionales se traduisent enfin par des écarts de taux de chômage régionaux par rapport à la moyenne provinciale et surtout par rapport à Montréal.

5. Manque de dynamisme de l'économie de la région de Montréal, elle-même déclassée de plus en plus par Toronto, comme épice de l'activité économique canadienne.

En effet, cette prépondérance de Montréal dans l'activité économique québécoise est de nature à camoufler, aux yeux des autres régions de la province, les déficiences structurelles majeures de l'économie montréalaise. Or, la fragilité de l'économie montréalaise et ses conséquences possibles sur l'ensemble de l'économie de la province émergent brutalement, dès qu'on analyse Montréal sous la même loupe économique que Toronto.

Somme toute, l'avance marquée de l'économie ontarienne sur l'économie québécoise, observée depuis la dernière guerre, est soutenue et s'explique dans une large mesure par l'expansion continue de Toronto au détriment de Montréal. Quels que soient les indices considérés habituellement dans ce genre d'analyse (activité boursière, création d'emplois, notamment dans le secteur manufacturier, présence de sièges sociaux, etc.), la comparaison est accablante pour Montréal qui, dans les faits, a perdu le titre de métropole économique du Canada.

Plus que la politique linguistique des gouvernements québécois, même plus l'avènement au pouvoir d'un parti politique remettant en question le régime politique canadien, cette perte de vitesse de l'économie de Montréal et partant le déclin économique du Québec est un mal économique fondamental. Ce mal remonte au-delà du 15 novembre. Il explique une certaine attitude de fuite de certains agents économiques voulant se rapprocher du marché dynamique de l'économie canadienne (l'Ontario).

## Les choix que doit envisager le Québec

En fonction des éléments que nous avons soulignés, la problématique économique du Québec se présenterait de la façon suivante:

Premièrement, un choix délicat à effectuer ou au moins un équilibre à aménager au niveau de la politique industrielle, entre la décentralisation vers les régions périphériques pour pallier aux inégalités économiques régionales, d'une part; et la consolidation de l'économie montréalaise pour l'habiller à affronter la concurrence de Toronto et par ce biais pour éviter que l'économie québécoise ne cède encore plus de terrain à l'Ontario, d'autre part.

Deuxièmement, un choix délicat à effectuer ou à doser entre le maintien

d'un grand nombre d'industries traditionnelles peu productives, mais utilisant beaucoup de main-d'œuvre et constituant l'ossature économique de régions entières (Sherbrooke, Trois-Rivières), d'une part; et d'autre part, la modernisation de l'armature industrielle susceptible de faire disparaître des emplois ou de ne pas en créer à court terme suffisamment de nouveaux, face à un chômage déjà anormalement élevé; en d'autres mots, un choix pénible entre des décisions économiques créatrices d'emplois à court terme et productrices d'emplois existants et des décisions susceptibles d'améliorer la structure économique du Québec à long terme pour la rendre plus productive et plus compétitive.

Troisièmement, un choix entre l'expansion artificielle du secteur tertiaire à partir d'activités gouvernementales et connexes (tertiaire collectif) et une consolidation du secondaire de transformation susceptible de dynamiser le secteur primaire (transformation de produits miniers et forestiers, développement de l'agro-alimentaire, etc.) et de répercuter des effets sur le tertiaire de gestion.

Quatrièmement, un choix individuel douloureux pour les Québécois francophones entre l'assimilation culturelle facilitant la mobilité régionale et professionnelle et l'intégration au milieu anglo-saxon offrant de meilleures perspectives économiques à l'échelle canadienne et nord-américaine, d'une part; et la préservation d'autre part de l'authenticité québécoise, support de l'authenticité canadienne, malgré les risques et périls qui y sont inhérents sur le plan économique. Par extension, il faut souligner que l'état de l'économie québécoise offre aux francophones hors Québec et même à certains anglophones peu d'attrait pour choisir le Québec au plan économique.

La situation ayant été examinée dans ce document uniquement sous l'angle de la structure de l'activité économique québécoise, répartie entre les grands secteurs et entre les régions, la question extrêmement importante du contrôle de l'économie québécoise par des intérêts étrangers et canadiens outre Québec n'a pas été prise en considération. Versée dans la problématique économique du Québec contemporain, cette question la complique singulièrement plus. En effet, l'état général de son économie (taux de chômage, état de l'industrie manufacturière, insuffisance d'innovations technologiques, etc.) oblige le Québec à maintenir une attitude d'ouverture à l'égard de l'investissement étranger, créateur d'emplois à court terme, même si à long terme il ne contribue pas à dynamiser ses structures industrielles.

De plus, la présence massive des intérêts étrangers aux commandes des secteurs clés de l'économie québécoise, conjuguée avec le contrôle des grands leviers de décisions économiques (politiques fiscale, monétaire, tarifaire et douanière, commerce extérieur, transport, etc.) ou, au mieux, leur partage entre deux niveaux de gouvernements qui n'ont pas la plupart du temps des vues et encore moins des politiques concertées sur l'économie québécoise, constitue une contrainte additionnelle sur les structures économiques du Québec et sur les possibilités de les modifier de façon significative. Il faut déplorer à cet égard qu'à de multiples occasions, les politiques économiques fédérales dictées par les indicateurs nationaux n'aient pas correspondu à l'état de la conjoncture économique québécoise et de celle de l'Est du Canada souffrant de sérieuses disparités économiques.

À la lumière de cette problématique, le

(1) Perspectives de développement, la région du Québec, Ministère de l'Expansion Économique Régionale, 1976.

(2) Climate for Development, Ontario, MEER, septembre 1976.

(3) Le contexte du Développement régional, MEER, 1976.

(4) Le contexte du Développement régional, MEER, 1976, page 68.

(5) Comptes Économiques Régionaux du Québec, MEER, Division de l'analyse régionale, juin 1976.

(6) Les Caractéristiques Sectorielles Interrégionales, cahier I, Les Indicateurs globaux, OPDQ, 1976.

TABLEAU I  
PART RELATIVE DU QUÉBEC  
DANS LES INVESTISSEMENTS AU CANADA

	1952-1956	1957-1961	1962-1966	1967-1970	1971-1974
Primaire	17,4	17,1	13,7	12,1	14,6
Fabrication	25,2	26,8	25,0	23,1	23,4
Construction	21,6	21,0	21,0	15,5	21,3
Tertiaire	24,2	24,9	26,5	22,4	23,1
Total	23,0	24,0	23,9	20,5	21,8

Sources: Direction générale de la recherche et de la planification, ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec — Statistique Canada, la population active — comptes nationaux. (Compilation tirée de "L'économie du Québec" Jean-Paul Vézina, Pierre Fréchette et Roland Jouandet Bernadet.)

TABLEAU II  
INVESTISSEMENTS PER CAPITA, PAR RÉGION

ANNÉE	Maritimes	Québec (en dollars)		Ontario	Canada
		Québec	Ontario		
1968	827	738	1,025	987	
1969	884	776	1,107	1,054	
1970	1,032	783	1,189	1,098	
1971	1,132	905	1,269	1,217	
1972	1,090	1,030	1,377	1,320	
1973	1,336	1,223	1,581	1,549	
1974	1,583	1,503	1,826	1,831	

Source: Statistique Canada, Investissements privés et publics au Canada, diverses années.

TABLEAU III  
PART RELATIVE DU QUÉBEC  
RE: EMPLOI ET VALEUR DE LA PRODUCTION (PIB)

Emploi	1956					1961					1966					1970					1974				
	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada	Québec	Ontario	Canada							
Primaire	nd	nd	21,9	21,2	19,1	nd	nd	21,9	21,2	19,1	nd	nd	21,9	21,2	19,1	nd	nd	21,9	21,2	19,1					
Fabrication	nd	nd	32,1	32,0	31,0	nd	nd	32,1	32,0	31,0	nd	nd	32,1	32,0	31,0	nd	nd	32,1	32,0	31,0					
Construction	nd	nd	28,9	24,2	23,6	nd	nd	28,9	24,2	23,6	nd	nd	28,9	24,2	23,6	nd	nd	28,9	24,2	23,6					
Tertiaire	nd	nd	27,6	26,6	26,2	nd	nd	27,6	26,6	26,2	nd	nd	27,6	26,6	26,2	nd	nd	27,6	26,6	26,2					
Total	nd	nd	28,2	27,2	26,6	nd	nd	28,2	27,2	26,6	nd	nd	28,2	27,2	26,6	nd	nd	28,2	27,2	26,6					
Valeur de la production																									
Primaire	16,9	16,8	15,5	14,4	12,1	16,9	16,8	15,5	14,4	12,1	16,9	16,8	15,5	14,4	12,1	16,9	16,8	15,5	14,4	12,1					
Fabrication	30,1	29,6	28,4	28,2	26,6	30,1	29,6	28,4	28,2	26,6	30,1	29,6	28,4	28,2	26,6	30,1	29,6	28,4	28,2	26,6					
Construction	22,6	28,3	27,0	19,1	23,5	22,6	28,3	27,0	19,1	23,5	22,6	28,3	27,0	19,1	23,5	22,6	28,3	27,0	19,1	23,5					
Tertiaire	24,5	24,7	25,4	25,0	24,6	24,5	24,7	25,4	25,0	24,6	24,5	24,7	25,4	25,0	24,6	24,5	24,7	25,4	25,0	24,6					
Total	25,0	25,5	25,2	24,5	23,8	25,0	25,5	25,2	24,5	23,8	25,0	25,5	25,2	24,5	23,8	25,0	25,5	25,2	24,5	23,8					

Sources: Direction générale de la recherche et de la planification, ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec — Statistique Canada, la population active — comptes nationaux. (Compilation tirée de "L'économie du Québec" Jean-Paul Vézina, Pierre Fréchette et Roland Jouandet Bernadet.)

gouvernement fédéral, dans sa gestion de l'activité économique, devrait tenir compte des disparités régionales, en prenant les dispositions voulues pour donner une dimension régionale à ses politiques de stabilisation (politique fiscale, politique monétaire, politique budgétaire).

Des dispositions doivent être prises également pour mieux articuler la coordination des politiques établies et appliquées par divers ministères fédéraux. À titre d'exemple, on peut signaler les politiques du ministère des Finances et celles du ministère de l'Industrie et du Commerce par rapport aux programmes du MEER.

Pour ce qui est des problèmes structurels du Québec en particulier, la politique économique du gouvernement fédéral, dans les circonstances actuelles devrait viser, de concert avec le gouvernement du Québec et conformément aux priorités industrielles définies par celui-ci, à refaire volontairement la configuration économique et industrielle de cette province. Plus particulièrement, il faudra réanimer volontairement l'économie de la région montréalaise et conserver son importance comme centre économique et culturel au Canada.

Voir page 6: Desjardins

FONDS  
BANNIÈRE

PARTICIPATION  
AUX  
MARCHÉS AMÉRICAINS

Calvin Bullock 866-5421

## Inscriptions

Famille de Formation des Maîtres  
Mardi, 13 décembre, 13h. à 19h.  
Pavillon Lafontaine

## Baccalauréat:

Enseignement éducation physique  
Enseignement enfance inadaptée  
Enseignement professionnel  
Enseignement préscolaire et élémentaire  
Information scolaire et professionnelle

## Certificat:

Sciences de l'éducation  
Pour autres renseignements, téléphonez à  
282-4640

Université du Québec à Montréal

## VENTE

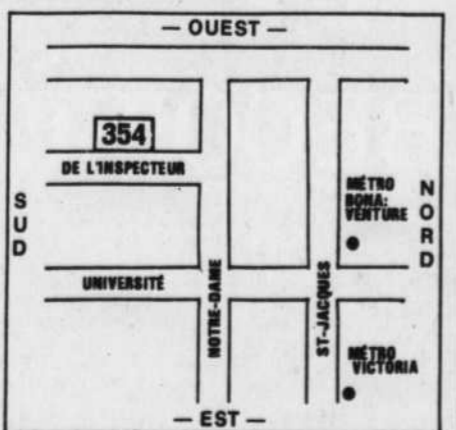
6 jours seulement.  
Du 12 au 17 Décembre.

Meubles rustiques anciens  
importés de France  
à des prix incroyables  
meubles, bibelots, bronzes, cuivres,  
table de ferme, tableaux, etc.

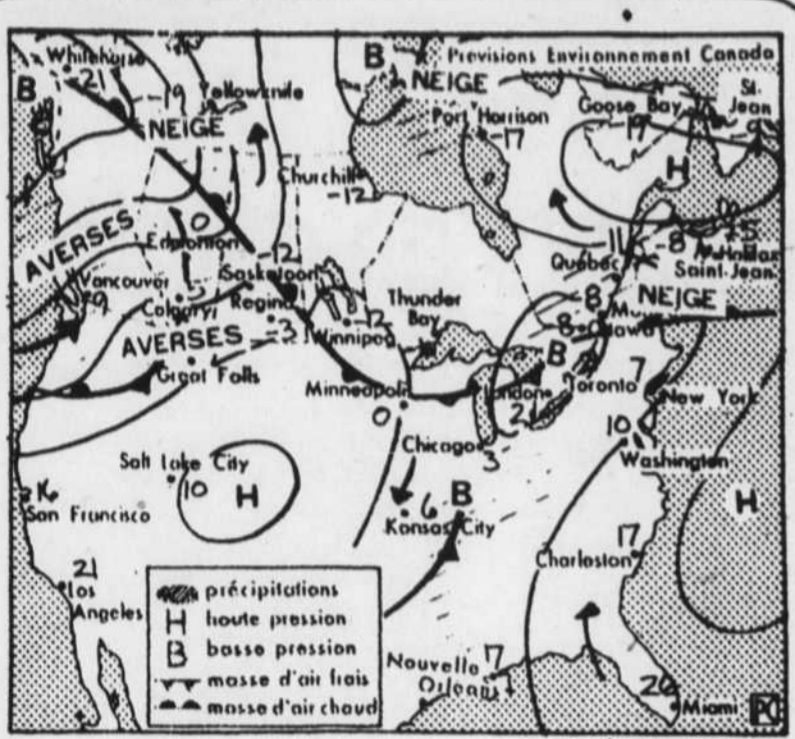
S.I.A.F. INC.  
société d'importation  
d'antiquités françaises  
354 rue de l'Inspecteur  
Montréal, 866-0572

1ère rue à l'Ouest de la rue  
Université paré,  
par la rue Notre-Dame  
(métro Victoria).

Mar., mer. et ven. de 10h. à 18h.  
jeudi de 10h. à 21h.



# la météo



Une suite de perturbations mineures va passer sur le Sud du Québec, lors des deux prochains jours. Elle laisseront quelques centimètres de neige sur les régions à l'ouest de Québec tandis qu'il continuera de faire beau sur la côte Nord et en Gaspésie. On notera aussi un adoucissement marqué des températures principalement sur les secteurs où la neige est prévue.

Abitibi, nord de la Haute-Mauricie: neige intermittente. Vents modérés. Accumulation totale près de 3 cm. Maximum -10 à -13. Aperçu pour mercredi: nuageux avec chutes de neige.

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides: neige intermittente. Accumulation totale 5 à 10 cm. Maximum -9 à -11. aperçu pour mercredi: chutes de neige plus doux.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, neige intermittente. Accumulation totale

de 5 à 10 cm. Maximum -6 à -8. Aperçu pour mercredi: neige intermittente plus doux.

Sud de la Haute-Mauricie, Québec, Trois-Rivières: neige intermittente. Accumulation totale près de 5 cm. Maximum -11. Aperçu pour mercredi: neige intermittente, plus doux.

Chibougamau: clair avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum -15. Aperçu pour mercredi: nuageux avec chutes de neige.

Rimouski, Lac St-Jean: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum -15. Aperçu pour mercredi: neige intermittente.

Sept-Îles, Baie Comeau: clair avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum -15. Aperçu pour mercredi: ennuagement. Aperçu pour mercredi: ennuagement.

restent plus que jamais fidèles à ce qu'on peut considérer comme la règle d'or du capitalisme japonais: l'engagement tacite contracté par les employeurs (la société japonaise tout entière repose sur un réseau d'obligations coutumières) de ne pas licencier leur personnel, quitte à réduire les "boni" semestriels qui représentent parfois 30 à 40% du salaire annuel. Cette promesse est l'un des aspects sous lesquels se présente le fameux système de l'emploi à vie (on entre dans une entreprise au sortir de l'université pour les cadres et du lycée pour les ouvriers et on la quitte à l'âge de la retraite). On commençait à la critiquer lors des dernières années du "boom" (1972-1973), mais il a retrouvé tout son prestige avec la récession: "Si on ne parle plus de la supprimer, c'est essentiellement parce qu'il est bon", nous dit avec fierté un membre du Keidanren, le C.N.P.F. nippon.

L'organisation sociale est une chose, la réalité économique une autre. Les entreprises considèrent comme une obligation d'honneur de garder leurs effectifs, le taux de chômage apparaît, par comparaison avec celui des autres pays industrialisés, très faible: environ 2,1%. Mais, sur une population salariée de quelque 37 millions de personnes (dont 18,4 millions occupées dans l'industrie), on estime qu'à peu près 4 millions sont sous-employées du fait de la crise, qui touche tout particulièrement les textiles, une grande partie de la chimie, l'industrie du bois (contreplaqué), les chantiers navals (eh oui!), la marine marchande, etc. Dans ces secteurs, les entreprises récupèrent juste — et encore pas toujours — leurs coûts de production, en dehors de quelques brillantes exceptions, du patronat. À l'étranger, on accuse les Japonais de dumping. Au Japon, on dit que les entreprises, pour survivre, se voient contraintes d'exporter leur "propre substance". L'expression employée, conforme au style métaphorique et parfois emphatique de ce peuple, est encore plus forte puisqu'elle se traduit littéralement par "exportation de sang". Un autre exemple d'inversion des concepts.

Selon M. Sakurada, déjà cité, l'assainissement des secteurs faibles de l'économie impliquerait le transfert vers d'autres activités de quelque 400.000 à 600.000 salariés, ce qui ne peut s'accomplir que graduellement. Une loi récemment votée prévoit le financement sur fonds publics d'une partie des rémunérations (les deux tiers pour les petites entreprises, la moitié pour les grandes) versées au personnel en surmorbond. Mais on est ici dans un pays où les entreprises assurent traditionnellement les charges de la sécurité de l'emploi. Aussi la nouvelle loi, qui théoriquement représente un grand changement puisqu'elle implique une dévolution à l'État de responsabilités jusqu'alors assumées par le secteur privé, est-elle en réalité moins novatrice qu'il n'y paraît, à cause des conditions très restrictives attachées à son application.

Jusqu'à quel point les entreprises accepteront-elles de supporter le poids d'une main-d'œuvre surnuméraire? "Jusqu'à épuisement", nous répond un ancien haut fonctionnaire passé dans la banque. Il appuie son jugement sur l'impressionnant accroissement du nombre des faillites, surtout parmi les petites entreprises. Pour une autre raison encore, la prolongation de la crise accroît insensiblement le nombre des sans-emploi, malgré les garanties non écrites, mais encore très effectives, dont jouit le "droit au travail" grâce à la tradition de l'emploi à vie. Un tiers environ des sociétés cotées en Bourse, c'est-à-dire, en principe, des firmes les plus importantes, ne recrutent pas cette année de jeunes diplômés. C'est un véritable drame dans un pays où la course au parchemin est encore plus effrénée qu'en France (on signale de nouveau des suicides parmi les jeunes lycéens de douze à quatorze ans).

Pour sortir de la crise, on presse les dirigeants nippons de stimuler la consommation intérieure. On peut se demander, au contraire si ce n'est pas la frugalité relative des Japonais qui leur a permis, jusqu'à présent, de supporter l'orage. Au niveau des entreprises, cela paraît presque couler de source: si les petits patrons avaient voulu coûte que coûte sauver avant tout leurs bénéfices et la masse des petits salariés conserver l'intégralité de leurs avantages acquis, aurait-on pu maintenir l'"harmonie sociale" (wa) qui suppose que le plus grand nombre puisse exercer une occupation dans la collectivité? À l'échelle macro-économique, on découvre encore d'autres raisons pour expliquer l'aptitude de la troisième puissance industrielle du monde à surmonter, malgré des circonstances de moins en moins favorables, les handicaps résultant notamment de l'absence quasi complète de ressources naturelles.

## LE SPRINT

tard vendredi de cette semaine.

Ce rapport fera à son tour l'objet d'un débat à l'Assemblée, débat qui sera lui-même suivi de l'adoption en troisième lecture du projet de loi, adoption qui, pour faire plus dramatique, devrait survenir aux derniers instants de la session.

Deux autres projets législatifs, tout aussi litigieux que celui de l'assurance-automobile, sont toujours au feuillet des travaux parlementaires mais on peut d'ores et déjà prévoir que le gouvernement attendra la reprise des travaux sessionnels pour les soumettre à l'examen des députés. Il s'agit des projets de lois 45 et 53, reformant respectivement le Code du travail et la Loi de la Fonction publique.

Dans le cas du second, l'affaire est claire. Le ministre responsable, M. Denis de Belleval, a déjà annoncé qu'il attendra le dépôt du rapport de la Commission

Martin, qui étudie toute cette question, avant d'aller plus avant dans l'étude de son projet de loi. Pour l'instant ce dernier n'a pas encore franchi l'étape de la deuxième lecture.

Dans le cas du bill 45 qui, d'amendements en amendements finira semble-t-il, par mécontenter tout le monde, le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a laissé entendre qu'il ne tenait pas absolument à le voir adopter avant la Noël.

Il est bien possible que les militants du parti, qui se réunissent en fin de semaine en séance spéciale du Conseil national pour étudier expressément les dernières troupes de l'aile gouvernementale en matière de relations de travail, compliquent encore la situation et transforment le sous-entendu de M. Johnson en réalité. En tout état de cause, il est bien probable que ce projet de loi soit adopté avant les Fêtes.

En revanche, le gouvernement souhaiterait bien avoir adoptée une vingtaine de projets de loi qui viendraient compléter pour l'essentiel du programme législatif inscrit au discours inaugural.

Deux de ces projets de lois sont nettement plus "musclés" que les autres. Il s'agit de celui sur la protection de la jeunesse, qui sera bientôt rendu à l'étape de la troisième lecture, et de celui concernant la Société nationale de l'amiante. Dans ce cas-ci toutefois, l'examen en deuxième lecture n'a même pas débuté.

Outre ces deux textes législatifs, qui sont la responsabilité des ministres Pierre Marois et Yves Bérubé, l'Assemblée nationale sera appelée à adopter d'ici Noël trois ou quatre projets de lois inscrits au nom de M. Parizeau et qui concrétisent des mesures annoncées en avril dernier dans le discours sur le budget.

Il s'agit de lois modifiant la taxe sur les repas, imposant une taxe sur la publicité électronique et apportant certains changements aux lois de l'impôt et à la loi de la vente au détail.

Enfin, et s'il reste du temps, l'Assemblée sera invitée à se pencher à nouveau sur un certain nombre de projets législatifs qui en sont rendus aux dernières étapes avant l'adoption définitive. Il s'agit notamment de la loi modifiant la loi des agents de voyages, de celle modifiant la loi de la qualité de l'environnement, d'une autre loi modifiant le Code de la route et de celle modifiant la loi de la Législature. Toutes ces lois sont importantes mais n'ont qu'un rayonnement sectoriel.

Signalons en outre deux projets de lois de portée plus générale mais dont l'adoption rapide est douteuse, puisqu'ils viennent tout juste d'être déposés. Il s'agit de celui créant un Institut national de la productivité, une retombée directe du sommet économique de mai dernier, et de celui modifiant la Charte des droits et libertés de la personne dans le but d'interdire la discrimination pour pratique sexuelle plus marginale.

Si cette brochette de projets de loi étaient adoptés au cours des prochains jours, l'Assemblée aura voté en tout une trentaine de projets législatifs depuis la rentrée d'octobre, puisqu'une douzaine ont franchi l'étape de la troisième lecture au cours des deux derniers mois!

Douze en deux mois et 20 en 10 jours: voilà des chiffres qui ne manquent pas de faire sourire tous les habitués de la vie parlementaire et qui plaident une fois de plus en faveur d'une réforme de cette institution lente et essentiellement paresseuse, mais fondamentalement démocratique, qu'est le parlementarisme.

Une réforme qu'a de nouveau souhaitée hier le leader du gouvernement au moment de présenter la traditionnelle motion d'exception. Elle a d'ailleurs passé près d'aboutir dès cette année mais M. Burns a dû hier retirer du feuillet le projet qui en permettait l'amorce, faute d'accord entre tous les partis. Pour l'essentiel, il faudra donc attendre à l'an prochain!

Dans l'immédiat, l'opinion publique

## 13 décembre

par la PC et l'AP

- Il y a aujourd'hui 683 ans, en 1294, abdiquait le pape Célestin V, Italien d'origine et ermite nommé Pietro del Morrone. Il fut tiré de sa retraite par le cardinal en désaccord et élu pape. Charles II de Naples prit rapidement le contrôle des affaires de l'Église et Célestin V démissionna lorsqu'il se rendit compte qu'il était un simple pantin. Boniface VIII lui succéda.
- Principaux anniversaires historiques: 1975 — Le Portugal annonce son intention d'accorder l'indépendance de Madère et des Açores.
- 1967 — Le gouvernement grec des colonels annonce l'échec d'un contreputsch et le roi Constantin se réfugie à Rome avec sa famille.
- 1959 — L'ONU décide de ne pas intervenir dans la question algérienne.
- 1945 — La France et la Grande-Bretagne s'engagent à retirer leurs forces de Syrie.
- 1944 — Des avions-suicides japonais attaquent le croiseur américain Nashville, tuant 133 membres de l'équipage.
- 1939 — Début de la bataille navale du Rio de la Plata entre le cuirassé allemand "Graf Spee" et des unités de la Royal Navy qui l'ont pris en chasse.
- 1937 — Les Japonais occupent Nankin.
- 1916 — Une avalanche dans les Alpes tue 9.000 soldats austro-hongrois.
- 1808 — Madrid se rend à Napoléon.
- 1789 — Les Pays-Bas autrichiens proclament leur indépendance en tant que Belgique.
- Ils sont né le 13 décembre: — Felice Peretti, pape sous le nom de Sixte-Quint (1521-1590) — Le poète allemand Heinrich Heine (1797-1856) — L'ingénieur allemand Ernst Werner von Siemens (1816-1892) — Le premier ministre sud-africain John Vorster (1915).

devera se contenter des excuses classiques du gouvernement sur le manque de collaboration de l'opposition et des hauts cris non moins classiques de cette dernière sur l'incapacité du gouvernement de planifier convenablement les travaux parlementaires!

Quoi qu'il en soit, ces travaux devraient reprendre à la mi-février, ce qui laissera tout juste le temps aux ministériels d'entreprendre une seconde tournée d'"information" en moins de six mois!

## LA CVMQ

avis dans son Bulletin de vendredi dernier pour préciser que les "unités de participation" dans les productions cinématographiques canadiennes (mais aussi dans les entreprises d'exploration pétrolière et dans les droits de copropriété indivises dans des immeubles résidentiels à logements multiples) sont des valeurs mobilières. "Conséquemment, précise l'avis de la Commission, ces unités de participation ne peuvent être distribuées au public à moins d'avoir obtenu l'enregistrement requis et l'autorisation de distribuer un prospectus ou d'avoir obtenu une exemption".

Cet avis, précise alors M. Lacoste, nous l'avions préparé pendant la semaine dernière. Il est paru dans notre Bulletin vendredi midi et, tout de suite après, il a été porté à notre attention un exemple (celui du financement de *Kings and Desperate Men*) qui s'appliquait; alors, on a émis tout de suite notre directive. M. Kanner aurait d'ailleurs dû savoir que la Commission s'occupe de la vente d'unités dans les films puisqu'il est dans ce domaine et qu'il doit être au courant des autres films produits à Montréal par le biais de ce type de financement. Il obtiendrait donc savoir que ces films avaient obtenu des exemptions de la Commission.

M. Lacoste rappelle également que ces "participations financières" ne peuvent se soustraire à l'application de la Loi parce qu'elles ne seraient vendues qu'à un groupe restreint de personnes. L'avis de la Commission est, sur ce point, très clair: "Le fait, y est-il dit, de distribuer ces valeurs à un groupe restreint de gens fortunés ou à des professionnels ne soustrait pas ces distributions à l'application de la Loi des valeurs mobilières; en conséquence, ceux qui émettent des titres constitutifs d'abris fiscaux et qui en font la promotion ou participent à leur vente sans se conformer aux exigences de la loi s'exposent à des sanctions pénales."

Et c'est précisément la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la compagnie Kineversal et ses administrateurs. M. Paul Lusignan, directeur des déclarations de la Commission des valeurs mobilières, a en effet déclaré hier au DEVOIR qu'un prospectus non approuvé par la Commission, et servant à vendre des unités de participation dans le film *Kings and Desperate Men*, avait été soumis à l'attention de cette dernière vendredi midi. Ce prospectus servait explicitement à vendre des parts financières dans ce film. Ce qui allait pousser la Commission à agir immédiatement à l'encontre de la compagnie Kineversal. M. Lusignan, tout comme M. Lacoste d'ailleurs, allait alors préciser que la Commission n'avait effectué aucune enquête au sujet du financement du film.

Le directeur général de la Commission rappelle que cette dernière avait effectué une enquête au mois de septembre sur le financement de la compagnie Kineversal, et non pas sur le film *Kings and Desperate Men* produit par cette compagnie. "Il avait été porté à notre attention que la compagnie Kineversal vendait des actions sans avoir reçu notre autorisation. Dans ce cas-là, on ordonne une enquête. Et le M. Bisson, dont il est question dans la déclaration de M. Kanner, est un inspecteur du ministère des Institutions financières; ce n'est pas un officier de la Commission et il n'a donc pas autorisé pour prendre des décisions. M. Bisson est donc allé voir, en inspectant les livres de la compagnie, si cette dernière avait effectivement vendu des actions. Ce qui n'était pas le cas, et on a donc fermé le dossier. Il n'a jamais été question du financement de *Kings and Desperate Men*."

Il revient maintenant à la Commission de déterminer si le financement de *Kings and Desperate Men* a été effectué par la vente de valeurs mobilières ou par d'autres moyens. "S'il s'agit d'investissements privés, c'est-à-dire d'investissements effectués par des personnes qui ont un contrôle quelconque sur le projet, alors cela ne nous regarde plus. Sinon, il faudra voir combien d'unités de participation ont été vendues et pour quel montant.", nous dira M. Lacoste. Mais il allait aussi rappeler que la Loi prévoyait la possibilité d'accorder une "exemption rétroactive" aux personnes ou compagnies ayant agi de "bonne foi". "Si M. Kanner et sa compagnie veulent obtenir notre permission, ils n'ont qu'à suivre les règles qu'ils doivent suivre pour connaître puisqu'ils connaissent bien les gens du milieu cinématographique. Ils savent donc comment la Commission examine ces projets-là; et si tout est normal, je ne vois pas pourquoi ils n'obtiendraient pas comme tout le monde la permission de le faire."

C'est donc une telle exemption que l'avocat de la compagnie Kineversal,

M. Mordern Lazarus, est allée hier demander à la Commission. Un complément d'informations a été exigé par cette Commission (qui lui parviendront dès ce matin, nous a déclaré Me Lazarus), et une décision définitive devrait être prise dans la semaine.

"Notre but, nous fera remarquer le directeur des déclarations de la Commission, n'est pas de mettre des bâtons dans les roues. Ce que nous recherchons, c'est un minimum de garanties pour protéger l'investisseur."

## DESJARDINS

Suite de la page 5

Concrètement, ce réaménagement de la carte industrielle du Québec pourrait être effectué dans l'esprit des dispositions de l'"Entente Cadre pour le développement du Québec", signée en mars 1974 entre Québec et Ottawa, en conformité avec les avantages comparatifs du Québec et avec les priorités suivantes qui semblent se dégager de la politique industrielle du Québec, soulignées ici à titre purement indicatif, sans être exhaustives:

- 1) modernisation de l'industrie papetière;
- 2) transformation d'une plus grande proportion de l'amiante extraite du sous-sol québécois;
- 3) restructuration des secteurs mous de l'économie québécoise (textiles, vêtements, cuir, etc.), moyennant une protection temporaire adéquate contre les importations et en tenant compte de l'impact possible sur la main-d'oeuvre;
- 4) transformation d'une plus grande proportion de l'aluminium produit au Québec;
- 5) développement de l'industrie agro-alimentaire;
- 6) consolidation et expansion de l'industrie sidérurgique québécoise.

Affligée comme l'économie canadienne d'un mal inflationniste persistant, de déficits consécutifs importants de sa balance des paiements, de la détérioration de sa capacité concurrentielle sur les marchés étrangers, etc., l'économie du Québec est dans une situation préoccupante au plus haut point. Toutefois, au-delà de cette conjoncture difficile que traverse l'économie québécoise, comme la persistance d'inégalités économiques régionales sur son territoire, la perte de vitesse de l'économie de Montréal par rapport à Toronto, qui caractérisent notre économie québécoise, ce sont ces tendances et situations qui préoccupent les dirigeants du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. À cet égard, le Mouvement Desjardins apprécie les récentes initiatives conjointes qui ont amené Ottawa et Québec à rechercher dans un esprit de collaboration et au-delà de leurs divergences politiques les meilleurs moyens d'améliorer la situation économique.

## DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

**DUCHARME Dr. Gérard.** — À Montréal, le 11 décembre 1977 à l'âge de 66 ans, est décédé le Dr. Gérard Ducharme de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc de Montréal. Il laisse son épouse Françoise Forest, ses enfants: Hélène (Mme René Roy) et Gérard (époux de Claudine Beauchamp) ainsi que ses petits-enfants: Christian, Alain et Isabelle Roy. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 décembre. Le convoi funéraire partira du Salon Alfred Dallaire & J.S. Vallée Ltée, No 1111 rue Laurier ouest à 9 heures 40, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à l'Institut de Recherches Cliniques de Montréal seraient appréciés.

**LACHANCE J. Roméo.** — À Montréal, le 11 décembre 1977 à l'âge de 76 ans, est décédé, M. J. Roméo Lachance, courtier d'assurance. Époux en première nocce de feu Laura Bourguignon et en seconde nocce de Lisette Houle. Il laisse dans le deuil ses enfants, ses enfants: Bernard (époux de Evelyn McHugh), Robert (époux de Françoise Beaudin), Maurice (époux de Claire Beisise), Janine (Mme André Charland), Guy (époux de Sylvie Brault) ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi 14 décembre. Le convoi funéraire partira du Salon J.R. Deslauriers No 790 Boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Hippolyte où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7 p.m.

**PREFONTAINE Alice.** A Rosemère le 11 décembre 1977 à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Camil Prefontaine née Alice Rousin. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme: Bernard (époux de Gaston Gagnon), Claude (époux de Hélène Lefebvre), Guy (époux de Phyllis Woodward) et Louise. Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 décembre. Le convoi funéraire partira du J.M.D. Cyr Engr. No 167 boul. Ste-Rose, pour se rendre à l'église Ste-Françoise Cabrini de Rosemère où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAINTENANT DISPONIBLE CHEZ VOTRE LIBRAIRE:

# LES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

MARIE LAVIGNE, YOLANDE PINARD

Présentation — Le rôle des femmes à Montréal au 19e siècle — Les débuts du mouvement des femmes — La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes, au début du 20e siècle — Henri Bourassa et la question des femmes — Ouvrières et travailleuses montréalaises 1900-1940 — Les femmes dans le mouvement syndical québécois — Les femmes et la vie politique au Québec — La libération des femmes.

216 pages \$7.95

les éditions du boreal express



# Le coût du transport en commun à Québec: 16.5% de plus

par Paul Bennett

QUÉBEC — Le conseil de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) procédera, dès ce soir, à l'étude et, probablement, à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année financière 1978, ainsi que du budget de la Commission des transports (CTCUQ).

L'adoption des prévisions budgétaires de la CUQ et de la CTCUQ devait initialement être retardée jusqu'au dépôt du projet de loi sur la réforme de la Communauté urbaine de Québec, prévu vers la fin novembre. Mais, il y a deux se-

maines, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a avisé officiellement les dirigeants de la CUQ que le projet de loi tant attendu ne serait finalement pas inscrit au feuillet de l'Assemblée nationale durant la présente session.

Devant ce nouveau délai, les autorités de la CUQ ont donc décidé de procéder sans tarder, étant donné que la loi actuelle prévoit l'adoption automatique des prévisions budgétaires si celles-ci n'ont pas été votées avant le 15 décembre, à minuit.

Cette année, les prévisions

budgétaires sont de l'ordre de \$14.3 millions dans le cas de la CUQ, comparativement à \$12.9 millions l'an dernier, et de \$26.4 millions dans le cas de la CTCUQ, soit une augmentation de 16.5 pour cent par rapport aux prévisions de 1977 (\$22.6 millions).

Le budget de la Communauté urbaine sera vraisemblablement adopté sans opposition, vu qu'il a déjà fait l'objet de discussions lors de la dernière séance du conseil, mais il n'est pas certain que celui de la CTCUQ le soit aussi facilement. Le budget de la CTCUQ n'a en effet été discuté qu'au conseil exécutif et il est probable que plusieurs des représentants des 22 muni-

cipalités membres de la CUQ tentent d'obtenir sa réduction. L'on sait que l'une des réformes envisagées dans le projet de restructuration de la CUQ à l'étude au ministère des Affaires municipales concerne l'intégration éventuelle de la CTCUQ à la CUQ. Actuellement, le conseil de la CUQ approuve le budget de la

Commission des transports, mais celle-ci demeure indépendante de la CUQ.

Hier, dans une allocution prononcée devant le club Richelieu, l'ex-président de l'exécutif de la CUQ, M. Armand Trotter, a de nouveau rappelé l'urgence de la réforme dont plusieurs éléments ont déjà filtré dans le public.

M. Trotter, qui ne s'était pas représenté aux dernières élections municipales dans la Vieille capitale, a quitté la présidence de la CUQ le 1er décembre. La semaine dernière, le conseil de la CUQ procédait à son remplacement ainsi qu'à l'élection du nouvel exécutif.

C'est le maire de L'Ancienne-Lorette, M. Marcel Pageau, qui succède à M. Trotter à la tête du gouvernement régional. A la vice-présidence, le maire de Beauport, M. Marcel Bédard, a défilé le candidat de la Ville de Québec, le conseiller Romain Langlois. L'élection de M. Bédard, interprétée par les observateurs comme un avertissement des villes de banlieue à l'endroit des autorités municipales de Québec, aurait d'ailleurs fortement déplu au nou-

veau maire de Québec, M. Jean Pelletier, élu sans difficulté à la présidence du conseil, en remplacement de son prédécesseur Gilles Lamontagne.

Les villes de banlieue, qui paient 50 pour cent de la note de la CUQ pour ce qui est de la part des municipalités, tiennent à avoir droit au chapitre et l'ont ainsi fait crûment savoir à l'administration municipale de Québec en désignant le candidat parrainé par le maire Pelletier.

On sait que les municipalités de banlieue réclament un mode de représentation proportionnelle plus équitable au sein du comité exécutif et du conseil de la CUQ, revendication qui devra encore là attendre le projet de loi du ministre Tardif pour obtenir une réponse.

part importante au programme des discussions, notamment au chapitre de la vie politique, et que les mémoires sur cette question pourraient faire l'objet de plusieurs ateliers, dont les sujets pourraient être par exemple le rapatriement, la révision, le partage des pouvoirs, le retranchement des droits, etc.

Mme Chaput-Rolland et Me Beaudoin ont souhaité que le grand nombre de réunions de toutes sortes qui se sont tenues à Montréal dernièrement sur le thème de l'unité nationale n'auront pas nu à l'intérêt de la population et que cette dernière assistera aux audiences de la commission sur l'unité nationale pour y faire valoir ses opinions.

## À la recherche de l'unité

# La commission se met en quatre

Pour faciliter leur travail, les membres de la Commission de l'unité canadienne grouperont en quatre catégories les mémoires qui lui seront présentés lors des audiences qui se dérouleront à Montréal les 16, 17 et 18 janvier.

Le comité local d'organisation des audiences de la Commission, qui est présidé par M. Pierre Péladeau, éditeur, a suggéré que ces catégories aient pour titres: la vie économique, la vie communautaire, la vie politique et la vie culturelle. A l'intérieur de ces catégories, les audiences prendront forme d'ateliers au cours desquels les groupes, associations et mouvements divers pourront présenter leurs mémoires à la Commission.

M. Péladeau a expliqué hier que les

personnes invitées à présenter des mémoires l'avaient été en vertu de l'importance de leurs rôles dans la vie québécoise et non à cause de leurs engagements politiques.

Deux membres de la Commission, Mme Solange Chaput-Rolland et Me Gérard Beaudoin, ont expliqué tour à tour que les audiences de Montréal avaient comme objectif de faire connaître la structure de la société québécoise aux membres de la commission et d'encourager le dialogue et l'échange d'idées sur des sujets se rapportant à l'unité canadienne.

Me Beaudoin a indiqué de son côté que la question constitutionnelle aurait une

part importante au programme des discussions, notamment au chapitre de la vie politique, et que les mémoires sur cette question pourraient faire l'objet de plusieurs ateliers, dont les sujets pourraient être par exemple le rapatriement, la révision, le partage des pouvoirs, le retranchement des droits, etc.

Mme Chaput-Rolland et Me Beaudoin ont souhaité que le grand nombre de réunions de toutes sortes qui se sont tenues à Montréal dernièrement sur le thème de l'unité nationale n'auront pas nu à l'intérêt de la population et que cette dernière assistera aux audiences de la commission sur l'unité nationale pour y faire valoir ses opinions.

# Pas question de fusion entre les partis d'opposition à Québec

QUÉBEC (par Paul Bennett) — Pendant que M. Paul Daoust était réélu sans opposition, en fin de semaine, à la présidence du Parti municipal de Québec, le conseil de direction du Rassemblement populaire, réuni à Cap-Rouge, décidait de tenir non pas un, mais deux congrès en 1978, dont un dès le mois de février

prochain.

Les dirigeants des deux partis d'opposition sur la scène municipale à Québec, de même que les candidats défaits aux dernières élections, tenaient simultanément samedi, mais chacun de leur côté, leur première assemblée depuis le soir du 13 novembre, qui avait vu l'équipe du Progrès civique balayer toute velléité de l'opposition de siéger à l'hôtel de ville.

Aucun des deux partis n'a d'ailleurs modifié sa position en ce qui concerne une fusion éventuelle des forces d'opposition à l'administration du maire Jean Pelletier et les deux réunions de samedi ont simplement permis de confirmer le fossé qui sépare les deux formations depuis leurs débuts.

Du côté du Parti municipal, très peu a transpiré des discussions du conseil général et des candidats défaits, tenues à huis clos. L'éclatement par la réélection sans opposition de M. Daoust, mais selon les informations recueillies par le DEVOIR, ce n'est plus qu'une question de temps, avant que plusieurs ex-candidats n'annoncent leur démission du parti.

M. Daoust, pour sa part, semble déterminé à maintenir l'unité d'un parti qui, rappelle-t-il, a recueilli 7,500 voix (sur 52,000) le 13 novembre dernier. M. Daoust explique l'échec de son parti aux élections par sa jeunesse relative, son manque de ressources et une certaine "absence de cohésion" au sein de l'organisation responsable de la campagne.

Du côté du Rassemblement populaire, on a donné, hier, une conférence de presse au cours de laquelle le président du parti, M. Pierre Racicot, a dévoilé le plan d'action du RPQ pour la prochaine année.

Le parti tiendra d'abord un premier congrès en février prochain, au cours duquel l'on élaborera la stratégie en vue des prochains mois et où l'on adoptera les prévisions budgétaires pour l'année 1978-79.

Le RPQ a d'ailleurs été, hier, le premier parti politique municipal à rendre public son état financier à la suite de la campagne. Avec des dépenses de l'ordre de \$20,955 et des revenus au montant de \$22,158, le parti se retrouve donc avec un excédent de \$1,202. M. Racicot compte renflouer la caisse du parti grâce à une campagne de financement.

Un autre congrès, d'orientation celui-là, est prévu pour le mois de novembre 1978, il s'agit du congrès annuel statutaire, où il sera surtout question de programme. Par ailleurs, M. Racicot a annoncé que le RPQ prévoyait organiser, en mai prochain, un colloque sur le développement urbain.

L'analyse que fait M. Racicot de l'échec de l'opposition aux dernières élections municipales diffère passablement de celle de M. Daoust. Les principales raisons de cet échec, selon M. Racicot, ne résident pas dans la division des forces de l'opposition, mais dans "l'absence d'opposition".

Cet échec est également imputable, selon M. Racicot, au prestige dont jouissait le maire sortant Gilles Lamontagne, au fait qu'aucun conflit de travail majeur n'avait perturbé la vie des citoyens au cours des 12 années d'administration du Progrès civique, au manque d'information résultant de la grève du Soleil et, finalement, au manque de ressources financières des partis d'opposition.

prochain.

Les dirigeants des deux partis d'opposition sur la scène municipale à Québec, de même que les candidats défaits aux dernières élections, tenaient simultanément samedi, mais chacun de leur côté, leur première assemblée depuis le soir du 13 novembre, qui avait vu l'équipe du Progrès civique balayer toute velléité de l'opposition de siéger à l'hôtel de ville.

Aucun des deux partis n'a d'ailleurs modifié sa position en ce qui concerne une fusion éventuelle des forces d'opposition à l'administration du maire Jean Pelletier et les deux réunions de samedi ont simplement permis de confirmer le fossé qui sépare les deux formations depuis leurs débuts.

Du côté du Parti municipal, très peu a transpiré des discussions du conseil général et des candidats défaits, tenues à huis clos. L'éclatement par la réélection sans opposition de M. Daoust, mais selon les informations recueillies par le DEVOIR, ce n'est plus qu'une question de temps, avant que plusieurs ex-candidats n'annoncent leur démission du parti.

M. Daoust, pour sa part, semble déterminé à maintenir l'unité d'un parti qui, rappelle-t-il, a recueilli 7,500 voix (sur 52,000) le 13 novembre dernier. M. Daoust explique l'échec de son parti aux élections par sa jeunesse relative, son manque de ressources et une certaine "absence de cohésion" au sein de l'organisation responsable de la campagne.

## ESPAGNOL ITALIEN

**UN SOIR PAR SEMAINE (MARDI OU JEUDI) 20 COURS**

---

**À LA POLYVALENTE ÉMILE-NELLIGAN**  
4750, av. HENRI-JULIEN (près métro Laurier)  
DÉBUT DES COURS - 17 ET 19 JANVIER 1978

Autorisée à titre de culture personnelle (soir) par le ministère de l'Éducation du Québec

**PROFESSEURS COMPÉTENTS - PRIX RAISONNABLES**

Depuis 1940, plus de 12,000 personnes ont suivi nos cours. Dès la première année, nos étudiants peuvent se débrouiller.

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à:  
**L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE**  
844-6835 ou 844-2433

---

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE D 13-12  
59 ouest, rue ST-JACQUES, bureau 203, MONTRÉAL H2Y 1X9

Je désire des renseignements  d'espagnol  d'italien  
au sujet de vos cours  aussi votre dépliant et un exemplaire de votre bulletin

NOM ..... TÉL. ....  
ADRESSE .....

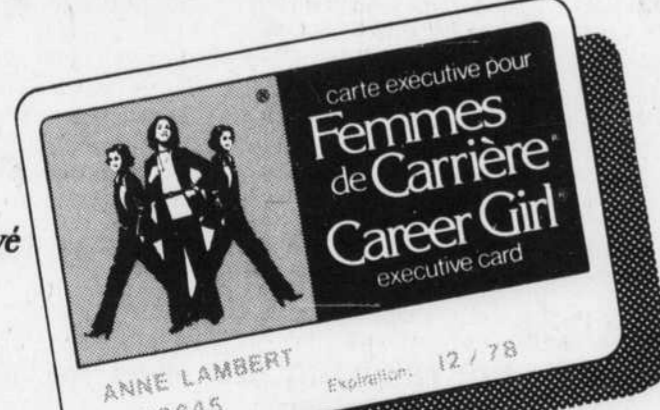
## Jouez la carte de l'épargne...

Grâce à la carte exécutive pour

# Femmes de Carrière

Déjà **60** magasins à Montréal et la région.

le cadeau rêvé pour Noël



carte exécutive pour Femmes de Carrière Career Girl executive card

ANNE LAMBERT Expiration: 12 / 78  
Q 63845

**Il fallait y penser!**

La carte exécutive pour femmes de carrière a été spécifiquement conçue et réalisée pour répondre à des besoins précis. En votre qualité de femme de carrière, vous consacrez chaque année de \$3,000 à \$7,000 en moyenne à l'acquisition de vêtements, de bijoux ou de produits de beauté. Ce montant comprend également vos menues dépenses personnelles, vos frais de voyage et de restaurant ainsi que l'achat de cadeaux.

Dans ce domaine, la carte exécutive pour femmes de carrière peut réaliser quelque chose pour vous. En effet, vous pourrez désormais obtenir des magasins participants, sur simple présentation de votre carte exécutive pour femmes de carrière, une réduction franche de 15 à 20% par rapport aux prix marqués.

Mieux! en période de vente spéciale, vous aurez droit à une super-réduction de 10% par rapport au prix d'origine. (Si la vente comporte une réduction de 20%, la détentrice d'une carte exécutive pour femmes de carrière obtiendra une réduction totale nette de 30%).

A titre d'exemple, nous vous soumettons une liste très incomplète de quelques marchands qui honorent la carte exécutive pour femmes de carrière.

vêtements pour dames Boutique Sébastien Les Terrasses Prestige Carré Westmount Boutique Verlainne Complexe Desjardins	Team Club of Paris Place Ville-Marie opticiens Les Barniques Place Bonaventure restaurants Le Sineira 1219e, rue Université	salons de coiffure Caruso Carissima Les Terrasses produits de beauté Electa & Corrado 2183, rue Crescent chaussures Bonnie & Clyde Complexe Desjardins	bijouteries Bijouterie Maxime Deux Complexe Desjardins
---	--	--	--

Une réduction de 15 à 20% sur tous vos achats quotidiens et une super-réduction de 10% dans le cas d'une vente spéciale, voilà qui mérite réflexion!

**Vous avez tout à gagner et rien à perdre puisque, si vous n'êtes pas satisfaite au terme d'une période d'essai de 30 jours, nous vous remboursons le coût de votre adhésion.**

Pour recevoir votre carte exécutive pour femmes de carrière, il vous suffira de nous retourner, après l'avoir complété, le coupon ci-dessous:

**A l'attention de:**  
La carte exécutive pour femmes de carrière  
2100, rue Drummond  
Suite 845  
Montréal, Qué. H3G 1X1

Je désire que mes dollars représentent cette année une valeur sans précédent. Je vous prie donc de me faire parvenir ma carte exécutive pour femmes de carrière et de m'inscrire dans vos registres.

Veuillez trouver ci-joint, mon chèque  un mandat-poste  d'un montant de \$25 qui représente le règlement de mes redevances annuelles.

Veuillez me faire parvenir des renseignements détaillés sur la carte exécutive pour femmes de carrière.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Province ..... Code postal .....

La carte exécutive pour femmes de carrière n'est pas une association de crédit.  
Vous n'aurez jamais l'obligation de payer des intérêts à la compagnie.

### ÉDUCATION DES ADULTES HIVER 78

#### FORMATION GÉNÉRALE

**SCIENCES HUMAINES: 28 cours offerts**

Un large éventail de cours s'offre à vous dans le domaine des sciences humaines.

Histoire	Psychologie	Politique
Géographie	Sociologie	Économie
Philosophie	Anthropologie	Civilisation

**SCIENCES: 22 cours offerts**

Vous pouvez compléter un diplôme d'études collégiales en Sciences à temps partiel le soir à Rosemont grâce aux cours qui sont offerts en chimie, en physique, en biologie en mathématique.

**ARTS ET LETTRES: 29 cours offerts**


Dans le secteur Arts et Lettres vous toucherez à des disciplines telles: arts, histoire de l'art et de l'architecture littéraire québécoise et étrangère, cinéma, linguistique et langues étrangères.

**POUR ADULTES SEULEMENT**

\* Vous pouvez suivre ces cours gratuitement à la condition d'être inscrit à 4 cours incluant les activités d'éducation physique.

**INSCRIPTIONS: 5 au 19 décembre 4 au 13 janvier**

**DÉBUT DES COURS: 1er février**




**Éducation des Adultes CEGEP Rosemont, 6400, 16e Avenue, Rosemont, Montréal, 376-6310**

LE CEGEP, ÇA VOUS APPARTIEN AUSSI...

## Ce soir, partez à la découverte du continent

Vous voulez passer la soirée en ville? Explorez donc la cuisine continentale. Que vous dîniez en tête à tête, entre amis ou avec des relations d'affaires, il vous faut, pour tout bagage, la carte American Express. Car la Carte est acceptée par les bons restaurants du monde entier, y compris ceux que voici.

- |  |   |
|--|---|
| La Porte de Laval<br>1940, boul. St-Martin<br>681-1693 | L'Escapade<br>Le Château Champlain<br>878-1688<br>(Poste 231-237)       |
| Le Toit Rouge<br>5440 est. rue Sherbrooke<br>259-3748  | Hugo's<br>La Régence Hyatt<br>Place Victoria<br>879-1370<br>(Poste 203) |
| Les Beaux Jedis<br>1449, rue Crescent<br>849-5634      | Delta<br>1462 ouest, rue Sauvé<br>331-8380                              |



© American Express 1977

**La carte American Express. Ne partez pas sans elle.**

## Lors des grèves, les malades sont lésés dans leurs droits

par Marie Laurier

Tout en reconnaissant le droit de grève aux employés des établissements de santé, le Comité provincial des malades a demandé hier à la Commission Martin que "ne soient plus tolérés les abus à répétition commis par des piqueurs lors d'un débrayage".

Pour entendre le point de vue des malades chroniques la Commission Martin chargée de réévaluer les mécanismes de négociations dans les secteurs public et parapublic, s'est faite itinérante. C'est donc à l'hôpital Saint-Charles-Borromée à Montréal que les commissaires se sont rendus pour rencontrer les représentants du Comité des malades, M. Claude Brunet, président, Mlle Louise Paré, vice-présidente, et Mlle Ghislaine Bélière, coordonnatrice.

"Depuis plus de dix ans, ont fait valoir les porte-parole, les débrayages sont synonymes de licence et d'anarchie pour différents syndicats hospitaliers, à un point tel que les malades sont ignorés et lésés dans leurs droits." Selon M. Brunet, les nombreux besoins des malades exigent que parents, amis et bénévoles qui veulent les visiter aient libre accès aux lieux d'un hôpital, d'un foyer ou d'un centre d'hébergement, et ce, sans être exposés à des inconvénients tels que intimidations, insultes, menaces, interrogatoires intempestifs, etc.

Quant au maintien des services essentiels, le Comité provincial des malades a fortement recommandé la création d'un comité de médecins réputés devant consulter les in-



M. Claude Brunet

teressés et déterminer le nombre de travailleurs tenus d'accomplir les tâches les plus nécessaires.

Le comité a également fait ressortir auprès de la Commission Martin l'importance de rendre publics tous les aspects des négociations, y compris le respect ou le non-respect des services essentiels, par l'intermédiaire d'un organisme formé à cette fin à l'instigation des deux parties.

## Le Conseil de presse juge inopportune la création d'un "comité des plaintes"

La création d'un "comité des plaintes" dans le domaine de la radiotélédiffusion, recommandée la semaine dernière par le président de la Société Radio-Canada, M. Albert W. Johnson, est inopportune, selon le Conseil de presse du Québec.

La vice-présidente du Conseil, Mme Georgette Georgiev, qui en exerce aussi la présidence par intérim, l'a fait savoir hier à M. Johnson dans une lettre qu'elle lui a adressée et qu'elle rendait publique.

Au cours de la conférence du 1er décembre devant les membres de l'Empire Club de Toronto et qui portait sur la liberté et les responsabilités des journalistes, le président de la Société s'était déclaré en faveur de la création d'un orga-

nisme indépendant chargé d'examiner les accusations de déformation des faits ou de traitement injuste de certains points de vue ou de personne par les médias électroniques.

"On sait, avait noté M. Johnson, que des conseils de presse sont chargés, au Québec, en Ontario et en Alberta, d'entendre les accusations portées contre la presse écrite. Pour la radiodiffusion, il n'existe pas d'équivalent au Canada, quoique le Conseil de presse québécois reçoit les plaintes adressées à la radio et à la télévision de langue française."

Le Conseil de presse du Québec estime pour sa part qu'un tel comité ferait double emploi, disperserait les efforts et créerait une grande confusion dans l'esprit du public.

"Il serait plutôt souhaitable", ajoute Mme Georgiev, "que les organes d'information du Québec appuient et utilisent mieux un organisme qui a déjà atteint auprès du public une grande crédibilité et lui accorde toute leur confiance".

Par la plume de sa vice-présidente, le Conseil de presse rappelle à M. Johnson que la presse parlée se trouve représentée, tout autant que l'écrite, au Conseil de presse québécois et que la Société Radio-Canada y représente le secteur public, tandis que l'As-

sociation des radiotélédiffuseurs de langue française y siège au nom du secteur privé.

De plus, Mme Georgiev fait valoir l'idée que dès sa mise sur pied en 1973, les fondateurs du Conseil, dont la Société d'État, avaient convenu que le nouvel organisme ne ferait oeuvre efficace que s'il s'associait l'ensemble de la presse.

Notons que jusqu'en 1975, le directeur de l'information, à Radio-Canada, M. Marc Thibault, siégeait au Conseil de presse au nom de la Société. Il

y a été remplacé depuis deux ans par M. Paul-Marie Lapointe, chef de la programmation. La Société contribue en outre d'une façon importante au financement du Conseil.

Enfin, la direction du Conseil de presse se demande pourquoi M. Johnson désire la création d'un nouvel organisme, puisque, citant mercredi à Toronto une critique que celui-ci avait adressée à la Société au sujet de son émission "Le 60", le conférencier avait dit avoir apprécié l'expérience.

## Amorce inaugure son programme de maintien à domicile

Le groupe communautaire Amorce a inauguré hier son programme de maintien à domicile à l'intention des personnes âgées, des handicapés et des malades chroniques du Plateau Mont-Royal.

Bien que ce groupe fonctionne déjà depuis quatre ans, il a reçu du MAS par l'entremise du Conseil de la santé et des services sociaux de Montréal métropolitain (CSSMM) l'appui voulu pour desservir la population à long terme d'année. Ce qui justifiait la présence du ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure et celle du député de Mercier, M. Gerald Godin, à la cérémonie d'hier, rue Bré-

beuf. C'est en septembre que les budgets d'opération ont été autorisés et l'équipe d'Amorce est maintenant composée de sept aides à domicile, d'un secrétaire et d'un coordonnateur. Les services d'une infirmière à mi-temps sont assurés par le département de santé communautaire de Saint-Luc et le Centre des services so-

ciaux devrait mettre bientôt à la disposition de l'équipe les services d'une travailleuse sociale.

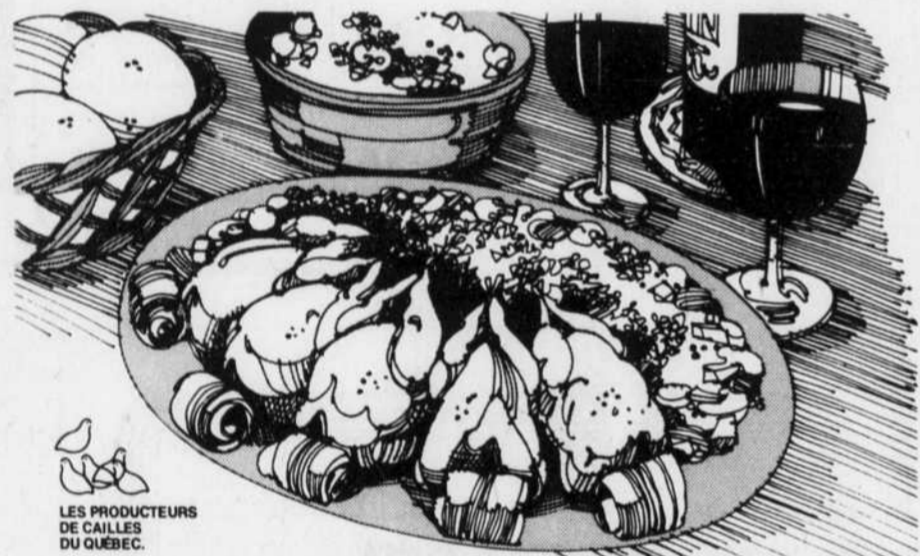
Le territoire Lafontaine desservi par Amorce est délimité au nord par la voie ferrée (rue Grégoire), au sud par la rue Sherbrooke (chiffres impairs), à l'est par la voie ferrée (rue Iberville), à l'ouest par la rue Saint-Denis (chiffres impairs).

L'objectif de développer les services à domicile est de permettre aux personnes qui veulent et qui peuvent demeurer à la maison de pouvoir le faire, même si elles ont perdu un peu de leur autonomie. L'équipe de services à domicile doit donc tendre:

- à garder les personnes âgées, les handicapés physiques et les malades à long terme le plus longtemps possible dans leur milieu familial;
- à les encourager à faire par et pour elles-mêmes tout ce qu'elles peuvent et les aider seulement pour ce qui dépasse leurs forces;
- à les stimuler à participer à la vie de leur communauté, dans la mesure de leur capacité.

De son côté, le "programme de maintien à domicile" a pour buts d'offrir des services pour améliorer l'état de la santé et du milieu social, d'offrir des services qui sont le plus accessible que possible et adaptés aux besoins de la population, en tenant compte des particularités. Enfin, le programme vise aussi à ce que les citoyens soient associés de près à l'instauration, à l'administration et au développement de ces services.

En acceptant le mandat du CSSMM, a rappelé Mme Lise LeBel-Perret hier, le groupe Amorce était conscient des difficultés de desservir une population de 9,000 personnes âgées, sans compter les handicapés physiques et les malades chroniques, "mais il a réalisé aussi l'urgence de la situation".



LES PRODUCTEURS DE CAILLES DU QUÉBEC

## Les cailles du Québec

... une porte ouverte sur la haute gastronomie.

En peu de temps, les cailles du Québec ont conquis une renommée internationale. Elles se servent avec fierté; se dégustent avec amour. Essayez-les chez vous ou au restaurant. Vous y reviendrez.

### Cailles québécoises

Décongeler à demi et au réfrigérateur huit cailles. Les nettoyer, éponger, brider. Assaisonner l'intérieur et les badigeonner de beurre fondu. Chauffer une cocotte, dorer six tranches de bacon, les retirer et les égoutter. Enlever un peu de gras de la cocotte. Dorer les cailles dans le gras de bacon en les retournant souvent pour ne pas les brûler. Déglacer avec 1/4 tasse de Calvabec. Mouiller avec 1/2 tasse de bouillon, soit de veau ou de poulet. Assaisonner.

Ajouter des pommes de terre à demi-cuites, coupées en dés et sautées au beurre. le bacon émietté, du persil frais haché. Couvrir et terminer la cuisson au four chaud 375°F, pas plus que 10 minutes, vérifier l'assaisonnement de la sauce.

Servir les cailles brûlantes entourées de la garniture et arrosées de la sauce un peu réduite.

Offrir avec ce plat, une compote de pommes tiède et parfumée au Calvabec.

Recettes originales de Suzanne P. Leclerc, spécialiste en Art Culinaire

Un vin NOUVEAU, du Pays de l'Hérault

## Domaine de la VALMALE

Un vin rouge et sec, du pays du soleil, c'est MEILLEUR

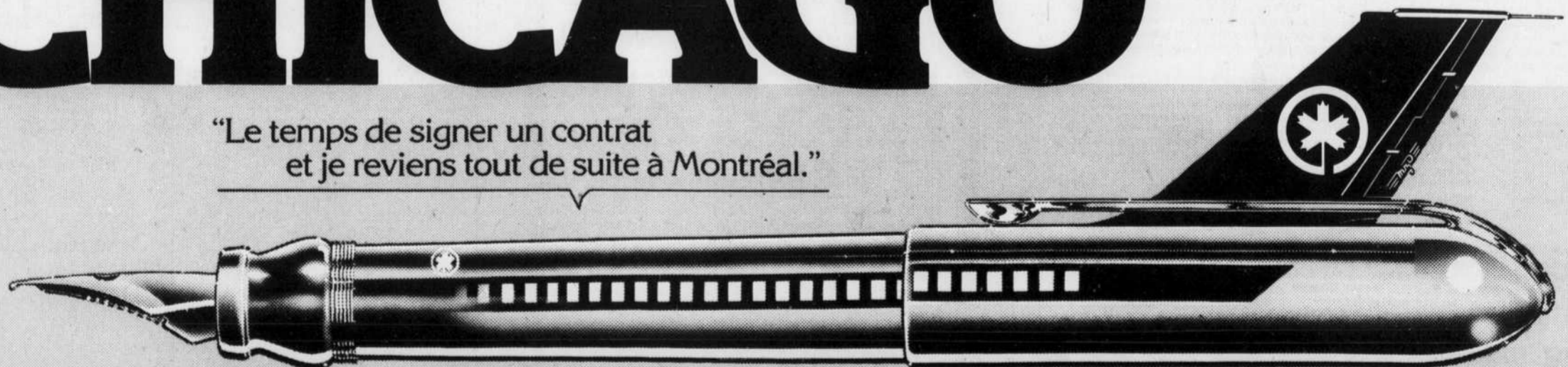
S.A.O. 626-E  
BTLE. \$2.60



gilbert gagnon, vins et spiritueux inc., représentant promotionnel

# CHICAGO

"Le temps de signer un contrat et je reviens tout de suite à Montréal."



## vols quotidiens sans escale

Départs de Montréal du lundi au samedi: 8h00, 11h45 et 17h45  
le dimanche: 11h45 et 17h45

Des correspondances faciles et pratiques vers Denver, Saint-Louis, Minneapolis, Kansas City et Phoenix. Le service et l'efficacité priment.

**AIR CANADA**  
Détenant d'un permis du Québec

On y va?  
On y va!



# Les commissions scolaires veulent faire amender le projet de loi 45

par Paule Des Rivières.

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) demande au gouvernement de modifier son projet de loi 45 de façon à y inclure une section spéciale pour les secteurs public et parapublic qui comprendrait des clauses se rapportant spécifiquement aux relations de travail dans le milieu scolaire.

La FCSCQ, qui regroupe quelque 215 commissions scolaires et emploie près de 100.000 salariés, estime que le projet de loi 45 tel qu'amendé ne tient pas compte des particularités du milieu scolaire où les enjeux ne sont pas des biens, mais des enfants.

"Toute la philosophie qui sous-tend le projet de loi 45 s'inspire du secteur privé et c'est la raison pour laquelle elle s'applique assez mal au milieu scolaire", a fait remarquer hier le président de la FCSCQ, M. Claude Paquette, lors d'une rencontre avec la presse.

M. Paquette estime que si les amendements apportés au projet le rendent plus acceptable, le dépôt d'un tel projet reste prématuré. En effet, souligne M. Paquette, le projet de loi 45 ne constitue en rien la réforme en profondeur du code du travail que le gouvernement avait promise. En fait, la FCSCQ aurait préféré que le gouvernement dépose un projet de code du travail séparé pour le secteur public, tant elle juge différents les relations de travail et les enjeux dans les secteurs privé et public.

"Je dois dire que le projet de loi 45 ne garantit pas des relations saines entre employeurs et employés du milieu scolaire et donc qu'il

est passé à côté de l'essentiel", de dire M. Paquette.

La FCSCQ voudrait de plus que tous les salariés affectés par un vote de grève puissent participer à ce vote même s'ils ne sont pas membres du syndicat. L'organisme croit aussi qu'un représentant du ministre du Travail devrait surveiller un tel vote.

Dans le domaine scolaire, la FCSCQ aimerait que le droit de grève soit limité aux premiers mois de l'année scolaire, soit septembre et octobre, et que les tactiques de harcèlement et autres moyens de pression soient interdits. Ces recommandations ont d'ailleurs déjà été formulées devant la Commission Martin qui étudie toute la question des négociations.

"La fédération considère que le code du travail est actuellement trop timide et surtout inapproprié sur la question des grèves et des moyens de pression dans les secteurs public et parapublic", conclut M. Paquette.

Quant aux dispositions anti-briseurs de grève, la FCSCQ n'est pas satisfaite des amendements qui y ont été apportés par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson. La FCSCQ les juge insuffisants et demande non seulement la possibilité pour l'employeur de prendre les moyens nécessaires pour éviter la destruction de biens meubles, comme le stipule le projet de loi actuel, mais aussi pour exécuter un minimum de travaux relatifs à la sécurité, au confort et à l'hygiène des écoliers.

"Nous devons pouvoir embaucher du personnel temporaire pour faire certains travaux d'entretien urgents ou essentiels quand il y a grève dans les écoles", a déclaré hier M. Paquette.

En somme, la FCSCQ voudrait que le code du travail et le futur mode de négociation dans le secteur scolaire protègent "la vie éducative" et rendent très improbables des perturbations dans ce milieu.

Le président de la fédération a par ailleurs commenté hier deux documents portant sur les implications du Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire au Québec. Ces documents ont été préparés par deux groupes de commissaires mandatés par la FCSCQ et se veulent en quelque sorte le coup d'envoi de la consultation des commissions scolaires sur le livre vert du

gouvernement.

Comme on s'y attendait, le chapitre sur la gestion des institutions scolaires a fait l'objet d'une attention particulière puisqu'il remet en cause les structures mêmes des commissions scolaires. La FCSCQ a nettement indiqué sa préférence pour la décentralisation administrative et financière, c'est-à-dire pour une augmentation des responsabilités des commissions.

Cette solution, qui s'inscrit dans la ligne du statu quo mais suppose plus de pouvoirs, serait facilement réalisable si elle se traduisait par une taxe scolaire à taux variables et un partage des coûts entre le revenu provenant de la subvention et celui provenant de la taxe foncière, estime la FCSCQ. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les commissions scolaires demandent au gouvernement de réfléchir à une solution de rechange avant d'abolir la taxe scolaire.

L'hypothèse voulant que l'école devienne le lieu principal de la responsabilité n'a pas soulevé un enthousiasme déclinant, si on en juge par le document remis hier. En effet, on craint que cela n'entraîne un changement trop brusque des structures ainsi que l'étatisation et donc la centralisation des décisions majeures. De plus, si chaque école devenait un lieu véritablement autonome, la FCSCQ estime que les commissaires deviendraient nécessairement des représentants de l'État et non plus des citoyens.

Quant à la troisième hypothèse que propose le gouvernement, à savoir la remise

de la responsabilité de l'école à un organisme local ou régional qui aurait à charge plusieurs autres services, la FCSCQ l'a rapidement mise de côté car elle la juge trop vague.

En somme, la conclusion de ce document traduit fidèlement les demandes de la FCSCQ des dernières années, soit une plus large autonomie décisionnelle et financière.

Dans un deuxième document intitulé "les implications pédagogiques du Livre vert", la FCSCQ se dit prête à appuyer un meilleur encadrement des programmes, mais insiste pour que cet encadrement ne limite pas trop la marge de manoeuvre des enseignants.

La FCSCQ croit qu'au primaire, des contenus minima uniformes devraient être déterminés à l'avance en autant que les commissions scolaires ont le loisir de préciser les contenus et de les enrichir selon le milieu. On est d'accord avec la recommandation du Livre vert qui préconise le maintien de deux étapes pour le primaire.

Pour le cours secondaire, la FCSCQ est aussi d'accord pour que la formation professionnelle longue soit reportée d'une année comme le suggère le livre vert et pour que soit éventuellement aboli le professionnel court. Ces recommandations ont pour but d'éviter que l'élève ne fasse un choix spécialisé trop hâtif.

La FCSCQ a par contre de sérieuses réserves quant aux régimes pédagogiques proposés pour le cours secondaire. "Le temps qu'on doit consacrer aux matières obligatoires est si important qu'il ne reste plus de temps pour autre chose", craint-on. Pour ne pas verser dans une rigidité extrême, la FCSCQ propose un juste milieu entre les cours obligatoires et les matières facultatives.

"Il nous semble nécessaire que les programmes, quoique formulés en termes précis, ne spécifient qu'un minimum de contenus sujets à examens uniformes. Ce minimum correspondrait, par exemple, aux 2/3 des 1,500 minutes allouées à l'enseignement des disciplines".

Un Minervois, V. D. Q. S.  
"LE CHÂTEAU DE LA REZE"  
Un vin rouge sec, du pays du soleil  
C'est Meilleur  
S. A. Q. 625-E Bille. \$2.80



Gâteaux aux fruits  
Pudding de Noël  
de la Pâtisserie Eaton

Gâteaux à pâte pâle ou foncée  
1 lb 2.95  
2 lb 5.95  
3 lb 9.95 (en boîte de métal)

Pâte pâle avec glaçage  
aux amandes  
1 lb 2.95

Pâte pâle ou foncée avec  
glaçage aux amandes  
2.5 lb 6.49

Gâteaux à fruits "Festival" Eaton  
3 lb 5.95  
Puddings de Noël Eaton  
1 lb 2.45  
2 lb 4.75  
3 lb 5.95

Téléphonez 842-9331, poste 361, 632, 289 ou 362 — ou venez à la Boutique du gourmet, le rendez-vous des fines gueules (rez-dechaussée), 379 et à ou par Anjou Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Sherbrooke, Ottawa, 214. Utilisez votre carte-comptable Eaton.

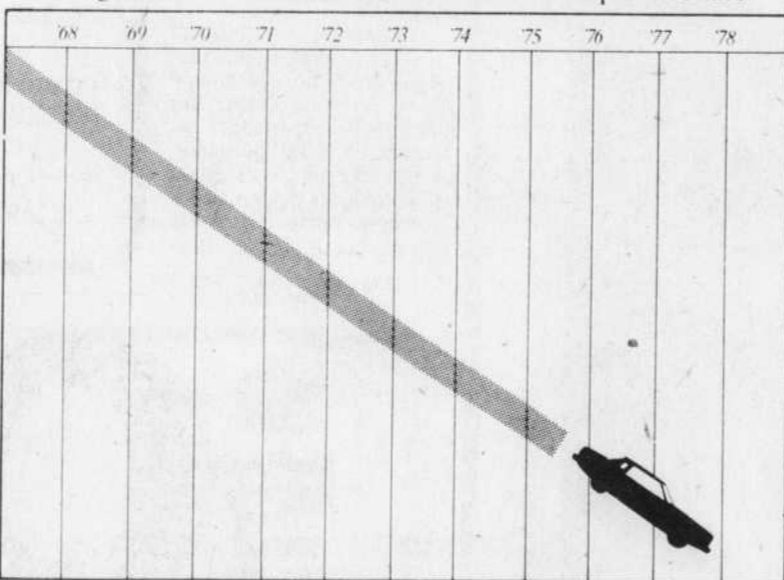
EATON

## POURQUOI LES FABRICANTS CESSERAIENT-ILS DE CONSTRUIRE DES VOITURES DECEVANTES SI VOUS CONTINUEZ A LES ACHETER?

Si à chaque fois que vous achetez une voiture neuve vous avez l'impression de payer de plus en plus cher pour obtenir de moins en moins de qualité, vous n'êtes pas le seul.

Une enquête menée récemment aux Etats-Unis indique que 64% des gens estiment que les voitures neuves ont baissé de qualité au cours des dix dernières années.

Malgré tout, les manufacturiers américains comptent vendre



OPINION PUBLIQUE CONCERNANT LA QUALITE DES VOITURES NEUVES D'IL Y A DIX ANS A COMPARER AVEC CELLES D'AUJOURD'HUI.

cette année un plus grand nombre de voitures neuves que jamais.

Avant d'en acheter une automatiquement, peut-être feriez-vous mieux d'examiner les qualités d'une voiture que vous n'aviez jamais songé à acheter auparavant: une Volvo.

La Volvo est dotée de bien des caractéristiques qui semblaient avoir complètement disparu des automobiles en général.

Des caractéristiques telles qu'une construction et un fini impeccables. Dès que vous prenez le volant d'une Volvo, vous réalisez que c'est une voiture soigneusement assemblée et non pas réunie au petit bonheur. Une construction robuste et solide contribue à éliminer grinçements et bruits de voiture. Et si vous êtes assez vieux pour vous souvenir du temps où la qualité de la peinture d'une auto neuve attirait l'attention d'un acheteur, celle d'une Volvo suscitera votre admiration par son éclat et sa beauté: cinq couches d'épaisseur en tout.

Si c'est le confort que vous recherchez avant tout dans une



\*Prix de détail suggéré par le fabricant. Frais de livraison, de préparation, de manutention et d'immatriculation et coût de la taxe provinciale en supplément. Les concessionnaires peuvent charger moins que le prix suggéré.

voiture, venez prendre place dans une Volvo. (Et amenez quatre grands amis.) La Volvo offre suffisamment d'espace réservé aux jambes, aux hanches, aux épaules et à la tête pour pouvoir accueillir cinq personnes de six pieds. De plus, grâce à un système d'aération à 12 ouvertures, l'air pur circule continuellement à travers l'habitacle. A l'avant, vous bénéficiez de sièges baquet, ces fameux sièges Volvo conçus par des spécialistes en orthopédie et dont la position peut se régler de dix façons différentes variant entre "moelleux" et "ferme" là où vous vous appuyez le creux des reins.

En achetant une Volvo, bien des automobilistes retrouvent une autre caractéristique qui semblait également avoir disparu: le véritable plaisir de conduire une voiture. A une époque où les moteurs semblent rétrécir graduellement et perdre de leur puissance à cause de dispositifs antipolluants, Volvo refuse de fabriquer une voiture qui manquerait de fougue. Nous avons conçu un moteur à cames en tête, qui tout en répondant aux exigences des normes requises contre la pollution, ne sacrifie rien de l'essentiel nécessaire pour un couple de torsion efficace et des accélérations vives.

La Volvo est pourvue en plus d'une direction à crémaillère qui procure une maniabilité des plus précises; d'un système de



NOMBRE DE VOITURES NEUVES VENDUES AU COURS DE CES MEMES DIX ANNEES.

suspension à jambes de force verticales qui vous fait bénéficier d'un roulement silencieux et stable; ainsi que de servo-freins à disque sur les quatre roues, et non pas uniquement sur deux.

Et n'oubliez pas que la Volvo offre également ces autres qualités qui l'ont rendue célèbre: une solidité et une durabilité légendaires (la moyenne de durée d'une Volvo en Suède a augmenté de 37% au cours des dix dernières années), et des caractéristiques de sécurité si avancées qu'elles font présentement l'objet d'études spéciales organisées par le gouvernement américain.

Votre concessionnaire Volvo offre toute une gamme complète de modèles Volvo 2 portes, 4 portes ou familiales, et ce autant dans la série Volvo 240 que dans la série de luxe Volvo 260.

La Volvo se vend à partir de \$7,195\*.

Cela peut paraître considérable... jusqu'au moment où vous constatez le fait que c'est la satisfaction de posséder une voiture formidable que vous éprouvez.

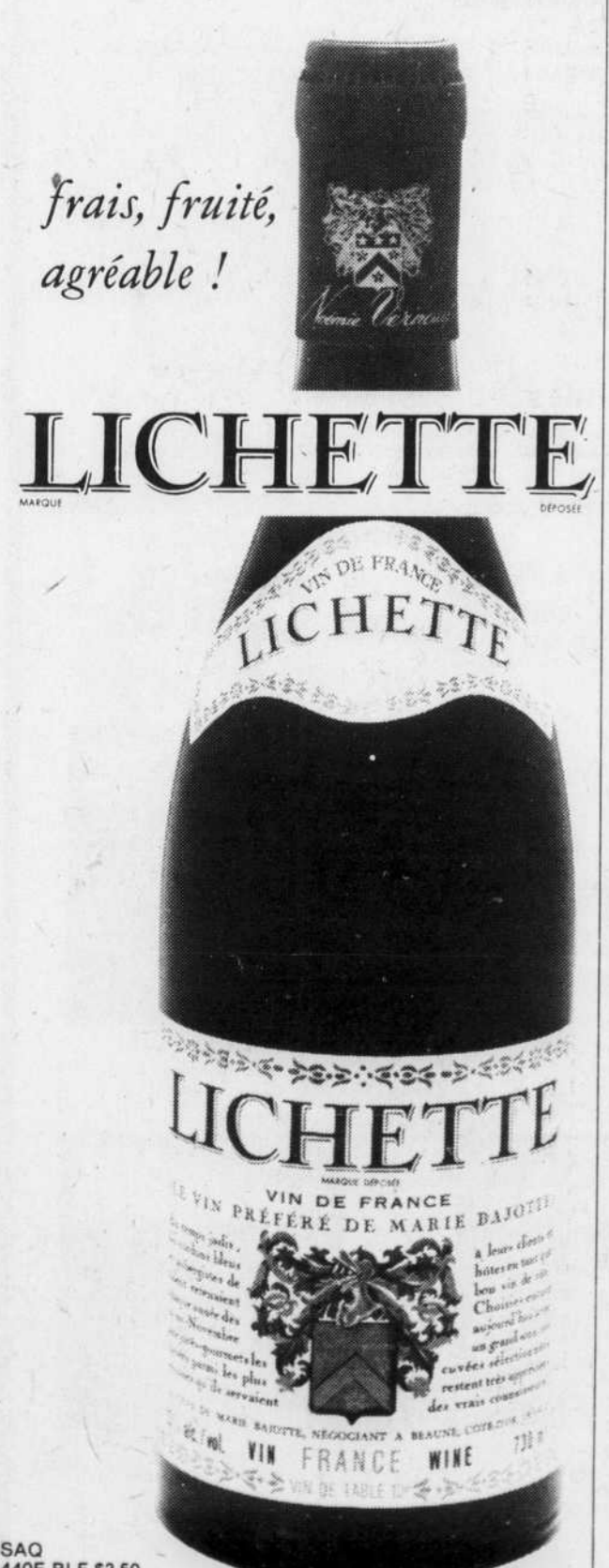
Au lieu de toute une série de déceptions.

**VOLVO. LA VOITURE QUI INSPIRE CONFIANCE.**

vient de paraître



éditions hurtubise hmh



SAQ 440E BLE \$3.50 440F 1/2 BLE \$2.10  
Pour ceux qui aiment le bon vin  
LES DISTRIBUTIONS CLEMENT INC., MONTREAL, QUEBEC. 526-0404

## Pour le meurtre de Mélanie Casselman, 4 ans Dubois condamné à perpétuité

Un homme de 38 ans, dont l'âge au point de vue intellectuel et émotif, se situait plutôt entre sept et huit ans, a été condamné hier au pénitencier à perpétuité pour avoir assassiné une fillette de 4 ans et demi, Mélanie Casselman, qui était entrée chez lui par erreur le 6 juillet.

Le juge Maurice Archambault a par ailleurs décidé que pour ce meurtre, qui avait littéralement révolté la population de tout un quartier de l'est de la métropole, Roger Dubois, un individu fort timide devra passer au moins 15 années au bagne avant de pouvoir réclamer une libération conditionnelle.

Le prévenu avait tout d'abord étouffé la petite victime, qui se débattait et criait, puis l'avait ensuite assommée avec un bâton qu'il avait, un jour, rapporté de la campagne, afin de pouvoir maîtriser une femme (n'importe laquelle) qui aurait résisté à son besoin de relations sexuelles.

Et une fois morte, il avait procédé à de multiples at-

touchements sur le corps, qu'il avait ensuite placé dans le compartiment de ses parents, au sous-sol de la maison qu'il habitait avec eux, pour ensuite aller le déposer dans la remise du propriétaire pour détourner les soupçons.

Devant la cour, le père du prévenu a raconté que son fils avait été opéré pour une malocclusion, à l'âge de six mois et que, dès ce moment, on lui avait dit qu'il mourrait ou qu'il ne serait jamais "normal".

Par la suite, toutefois, on ne l'avait jamais conduit chez un psychiatre ou un psychologue, même si tout le monde était conscient qu'il était arriéré

mentalement. Ses parents ont toutefois veillé sur lui pendant ces 38 années, et le tribunal devait déclarer qu'ils ne pouvaient encourir aucune responsabilité pour ce qui s'était produit pendant qu'ils l'avaient laissé seul un week-end.

Puis il a rappelé que le psychiatre Jacques Talbot venait tout juste de déclarer que les tares dont l'accusé est affligé, semblaient permanentes, même s'il ne peut être considéré comme aliéné au sens de la loi, et qu'il semble impossible de déterminer s'il pourra jamais en guérir.

Le juge souligna également que le prévenu attisait ses ap-

pétits sexuels par le visionnement de films érotiques, l'achat de publications pornographiques et une certaine consommation d'alcool.

"Il entretenait certaines propensions à la violence, dit-il, et il s'est mis lui-même dans une situation qui devait le conduire là où il se trouve présentement.

"Il me faut donc, de conclure le tribunal, et protéger la société et protéger l'accusé lui-même contre les impulsions apparemment irrésistibles dont il est la victime".

Dubois avait reconnu sa culpabilité, au moment où devait débiter son procès devant jury.

## Un nouveau mandat est émis contre Crépeault, hospitalisé

Parce qu'il était à nouveau absent au moment où son procès devait débiter hier devant le juge Rhéal Brunet, l'ex-maire de ville d'Anjou, Ernest Crépeault, a été encore une fois l'objet d'un mandat d'arrêter.

Cette fois, cependant, un médecin de l'Institut de Cardiologie était présent en cour pour déclarer que l'accusé avait été hospitalisé jeudi, alors qu'il s'était présenté à la clinique de la rue Bélanger, se plaignant de douleurs thoraciques aiguës.

Par la suite, certains examens auraient permis de déceler certains symptômes "angineux".

Et il est conséquemment resté sous observation, sans qu'on sache toutefois à quelle date il pourra effectivement

quitter l'Institut. Il est bien entendu qu'on ne procédera pas à son arrestation avant qu'il ne quitte cet endroit.

Il y a quelques semaines, la même chose s'était produite.

Mais, cette fois, on n'avait pas produit de certificat médical assermenté, et l'ancien maire avait dû se présenter devant la cour dès le lendemain.

Cette fois, son procureur, Me Marcel Danis, avait représenté que l'accusé avait été particulièrement traumatisé par sa défaite à l'élection municipale d'Anjou.

Dans les deux cas, le procureur de la Couronne, Me Gilbert Morrier, avait représenté à la cour que cette cause datait de plusieurs années et que la poursuite était anxieuse de procéder le plus tôt possible.

## \$2,918 pour une chute sur un noyau

Il faut évidemment être gentil pour ses clients, mais la témérité et la permissivité, poussées trop loin, peuvent à l'occasion coûter cher.

C'est ce que doivent se dire aujourd'hui deux marchands de fruits de Saint-Jean, MM. Joseph et Jean-Luc Phillion, qui, quotidiennement, toléraient que les acheteurs goûtent aux fruits et légumes en montre, dans leur magasin, pour décider de leur "succulence".

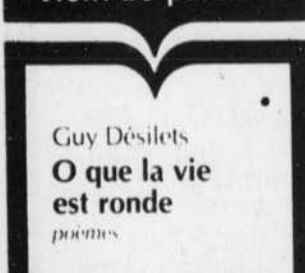
Mais il arrivait souvent, par ailleurs, qu'au lieu de jeter noyaux de cerises, de raisins ou de pruneaux dans les contenants disposés à cet effet, ces messieurs-dames les laissaient tomber tout simplement sur le parquet, dans les allées.

Et puis un jour, une jeune secrétaire fit une chute sur l'un de ces noyaux.

Devant le juge Bernard de L. Bourgeois, la preuve devait par ailleurs démontrer que, fort achalandé (notamment par deux ou trois milles personnes en week-end), le magasin n'était pas fréquemment l'objet de balayage, pendant la journée. Mais on lavait toutes les allées, tous les soirs vers 10 h.

Il devront donc payer, à Mme Jacqueline Dagenais, une somme de \$2,918, alors qu'elle avait tout d'abord réclamé \$12,062 pour sa malencontreuse chute.

vient de paraître



180 poèmes  
Éditions hurtubise hmh  
1900 avenue  
St-Antoine  
Montréal

**NOUVELLEMENT ARRIVÉS:**  
**500 CLASSEURS USAGÉS**  
2 et 4 tiroirs - Grandeur légale  
**\* OUVERT SAMEDI JUSQU'À MIDI \***  
**FUTURIC** DISTRIBUTEURS D'AMEUBLEMENT DE BUREAU FUTURIC  
1401 ouest, rue Legendre, Montréal, P.Q. Tél.: 381-8861



Grands amis,  
grandes soirées,  
Grand Marnier



La grande liqueur française à base de cognac\*  
\*Acquit jaune d'or origine

**GRANDE VENTE DE DISQUES CLASSIQUES**  
TOUS LES DISQUES CLASSIQUES RÉGULIÈREMENT VENDUS \$7.98 ET \$8.98 POUR SEULEMENT \$5.99  
**JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE**  
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES  
QUANTITÉ LIMITÉE



Tous les disques Angel régulièrement vendus \$7.98 et \$8.98  
**POUR SEULEMENT \$5.99 LE DISQUE**

**Angel**

Mozart Horn Concertos  
Herbert Van Karajan  
S-35092

Tchaikovsky Spectacular  
The Overture 1812  
André Previn  
S-36890

Warsaw Concerto  
Leonard Pennario  
S-36062

J.S. Bach  
Cantata No. 147  
S-36804

Handel - Mozart  
The Water Music suite  
Herbert Van Karajan  
S-35948

Rodrigo  
Concerto de Aranjuez  
A. Romero et A. Previn  
S-37440

**ERATO**  
Tous les disques Angel régulièrement vendus \$7.98 et \$8.98  
**POUR SEULEMENT \$5.99 LE DISQUE**

**L'art de Jean-Pierre Rampal**  
Rampal  
EFM-18000

J.S. BACH  
Magnificat  
EFM-18002

VIVALDI  
Les concertos pour 4 violons  
EFM-18020

Le Canon de Pachelbel  
Kurt Redel  
EFM-18005

J.S. BACH  
L'oeuvre pour orgue  
Marie-Claire Alain  
STU-70031

W.A. Mozart  
Concerto pour flûte et harpe  
STU-70175

**Deutsche Grammophon**  
Tous les disques Angel régulièrement vendus \$7.98 et \$8.98  
**POUR SEULEMENT \$5.99 LE DISQUE**

Antonio Vivaldi  
Concerto pour flûte  
Narciso Yepes  
2530211

Johann Strauss  
Kaiserwalzer  
Karl Böhm  
2530316

Beethoven  
Symphonie no 5  
Karl Böhm  
2530062

Chopin  
Prélude Op. 45  
A.B. Michelangeli  
2530236

Beethoven  
Violinkonzert D. Dur  
H.J. Karajan  
139021

**Thibault Musique**  
2298 DESORMEAUX, Montréal H1L 4X2  
Près Hochelaga - Un mille à l'est du Pont-Tunnel L.-H. Lafontaine  
**352-2510**

# Un syndicat de la FTQ dénonce certains dispositifs de la loi 45

par Louis-Gilles Francoeur

Alors que démarrait véritablement hier la campagne de la CSN contre le projet de loi 45, destiné à amender le code du travail, le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) dénonçait hier une partie de ce projet de loi qui prolonge l'application de la loi 253, adoptée à l'époque par le gouvernement Bourassa pour imposer au besoin les services essentiels dans les établissements hospitaliers.

Le SCFP, qui adopte face à ce projet de loi une attitude ferme, exige le retrait en troisième lecture de toutes les dispositions de la loi 253 incluses dans le projet de loi 45. Comme la FTQ, toutefois, il ne précise pas quelle sera son attitude ou ses gestes si son vœu n'est pas exaucé par les autorités gouvernementales.

Du côté de la CSN, par contre, l'heure des déclarations semblait révolue. Hier, en effet, un premier groupe d'environ 300 manifestants ont réparti leurs efforts en allant faire du piquetage devant les bureaux de comités des ministres et députés péquistes de la région métropolitaine. Le bureau du premier ministre, M. René Lévesque, et ceux des ministres Pierre-Marc Johnson et Claude Charron ont constitué les cibles les plus populaires.

On semblait fort satisfait de cette première expérience du côté de la CSN en dépit de la faible participation à ces manifestations. Un des coordinateurs de la campagne anti-

loi 45, M. Pierre Mercier, affirmait de son côté qu'on ne pouvait en attendre davantage de manifestations prévues à l'heure du lunch parce que les travailleurs d'usines ne peuvent se libérer à ce moment de la journée.

C'est aujourd'hui toutefois que les syndicats de la CSN entreront vraiment dans le plan de bataille collectif mis au point lors des derniers états généraux de cette centrale. Les délégués à ce super-congrès d'urgence avaient en effet requis leurs sections locales de manifester devant leurs lieux de travail contre la loi 45, afin de "démontrer à chaque employeur" la détermination de leurs employés sur cette question jugée vitale pour l'avenir des relations patronales-ouvrières au Québec.

En même temps que surgiront à différents endroits du Québec des lignes de piquetage symboliques, la CSN entreprendra une campagne publicitaire-éclair à la télévision et dans les journaux pour expliquer son désaccord avec le projet de loi. Cette campagne, qui se veut modeste, prendra fin avec la manifestation de vendredi devant l'As-

semblée nationale.

Du côté de la CSN, on était particulièrement surpris et content, faut-il le dire, de voir le Syndicat canadien de la fonction publique dénoncer en termes virulents le projet de loi 45. "avec trop de mollesse" par la FTQ, qui ne participe pas à la campagne en cours. L'intervention du SCFP, disait-on hier à la CSN et à la CEQ, empêchera désormais le gouvernement de résumer l'opposition au projet de loi 45 aux actions des centrales "radicales".

La prise de position du SCFP a d'autant plus d'importance que ce groupe constitue l'un des plus importants affiliés de la FTQ. Au dernier congrès de cette centrale, le SCFP comptait sur la plus forte délégation à ces assises biennales.

Selon le directeur du SCFP, le projet de loi 45 est inacceptable d'abord et avant tout parce qu'il reconduit les dispositions de la loi 253, définissant les services essentiels.

"Cette loi, adoptée par le gouvernement précédent, a dit M. Roger Laramée, le directeur du SCFP, est profondément inique et elle constitue une négation du droit de grève pour une partie importante des salariés du secteur public, c'est-à-dire ceux travaillant

dans le secteur des affaires sociales."

La loi 45, en effet, maintient la présence de commissaires aux services essentiels là où les parties n'auront pu en arriver à des ententes négociées sur cette question. Pour le SCFP, les services essentiels doivent être définis par les syndicats, qui ont la responsabilité quotidienne de faire fonctionner le secteur hospitalier.

M. Laramée a aussi souligné "l'inconséquence" du gouvernement Lévesque en représentant à son compte dans le projet de loi 45 "une loi dont toutes les parties ont fait un bilan négatif et qu'il a lui-même délaissée en annulant toutes les poursuites qui en découlaient." Le SCFP exige donc le retrait pur et simple des dis-

positions de la loi 253 du projet de loi 45.

Le SCFP accuse en outre le cabinet péquiste "de reculer encore plus loin que le gouvernement Bourassa" puisqu'il permet aux directions hospitalières de recourir aux briseurs de grève pas seulement pour combler les postes jugés essentiels mais aussi pour réactiver tous les services de leur choix en cas de non-respect de l'une ou l'autre partie des ententes négociées ou des décisions des commissaires aux services essentiels.

Le SCFP regroupe la plupart des syndiqués de la FTQ membres des anciens fronts communs des secteurs public et para-public. Il regroupe aussi les employés de nombreuses municipalités québécoises.

Un Côtes De Provence, V. D. O. S.

"LE MARSAOU"

Un vin rouge léger, du pays du soleil

C'est Meilleur

S. A. Q. 624-E Btle. \$3.05

## Problèmes d'entreposage ?

**Automobile, tente-roulotte, motocyclette, motoneige, matériel divers etc...**

Le Parc olympique met à votre disposition une aire de stationnement totalisant 81,225 pieds carrés destinée à l'entreposage.

Cet endroit clôturé vous offre espace et sécurité.

Pour \$25 par mois, vous disposez d'une surface qui se prête à tout genre de véhicule. Pour ce qui est de tout autre matériel, nous donnons les renseignements sur demande.

Les procédures sont très simples: téléphonez au 252-4665. Le bureau reste ouvert tous les jours de 9 heures à 17 heures. Une fois le tout entreposé, un contrat est passé entre le locataire et la R.I.O. Veuillez noter qu'une journée de préavis nous est nécessaire.

En toute saison, il faut savoir où s'arrêter... et entreposer.

**Si vous partez en vacances, c'est l'endroit idéal pour garer votre voiture.**

Régie des Installations Olympiques

### Le Barreau surveille la commission

MONTREAL (PC) — Le Barreau du Québec se penche présentement sur les règles de procédure utilisées par la commission d'enquête fédérale MacDonald, dont le mandat porte sur les actes présumés illégaux de la Gendarmerie royale du Canada.

C'est ce qu'a affirmé, hier, un porte-parole du Barreau du Québec, Me Léon Bédard. L'enquête de la corporation des avocats a pour but, entre autres, de déterminer si le droit au contre-interrogatoire a été respecté lors des audiences publiques de la commission.

Selon M. Bédard, le contre-interrogatoire des témoins fait partie des droits qu'une commission d'enquête doit sauvegarder et l'enquête du Barreau fait suite au témoignage du surintendant Donald Cobb, de la GRC, devant la commission MacDonald, à Montréal.

# Une offre chaleureuse...



**Un remboursement allant jusqu'à \$350 sur le coût des matériaux nécessaires à l'isolation thermique de votre maison.**

Une meilleure isolation de votre maison vous permettra de diminuer vos comptes de chauffage jusqu'à 33% et même davantage. Pourquoi alors ne pas profiter du programme d'isolation thermique des résidences canadiennes mis au point par le gouvernement du Canada pour aider tous les Canadiens à économiser énergie et dollars.

Pour bénéficier de cette subvention, il faut que votre maison ait été construite avant 1921 au Québec, que les matériaux aient été achetés et posés après le 1er septembre 1977 et que la maison isolée soit votre résidence principale.

Voyez donc si vous pouvez répondre "Oui" aux questions posées dans le coupon ci-joint. Postez-le aujourd'hui même ou, avec l'aide de la standardiste, téléphonez à frais virés à (514) 341-1511 afin de recevoir notre dossier complet de renseignements/ demande au sujet de cette subvention.

Êtes-vous admissible?

- Oui, ce bâtiment résidentiel comprend 3 étages ou moins.
- Oui, ce bâtiment a été construit avant 1921, au Québec.

Si vous répondez "Oui" à ces deux questions, nous vous adresserons notre dossier complet de renseignements/ demande.

Prière d'écrire en lettres moulées. Ce coupon servira d'étiquette.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

En français  En anglais

Adressez à :  
Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes,  
Case postale 700,  
Succursale Saint-Laurent, Québec H4L 5A8



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes

Canadian Home Insulation Program

L'honorable André Ouellet  
Ministre

Honourable André Ouellet  
Minister

# Isolez... c'est payant!

en librairie

Gilles Marcotte  
Une littérature qui se fait

éditions hurtubise hmh  
380 ouest st-antoine montreal

OGILVY

**La Parure dans le Vent**

**\$10**

Soyez à l'abri, soyez gaie, enroulée dans cette écharpe longue de six pieds et coiffée d'un bonnet moelleux à large bord retourné. En acrylique 100%, lavable à la main, à séchage rapide. C'est un excellent achat. Couleurs: rouge, rouille, bleu, vert, brun, gris ou blanc. \$10.

Écrivez ou appelez Ogilvy 842-7711 (50¢ de supplément pour toute marchandise payée à la livraison)

La Bagatelle au rez-de-chaussée  
Aussi à Fairview et Anjou

OGILVY'S

# L'installation en aluminium présente des dangers très particuliers

par Gilles Provost

On a de bonnes raisons de penser que les installations électriques en aluminium du Canada sont moins dangereuses que celles des États-Unis, mais il est quand même urgent que les amateurs de bricolage, les vendeurs de quincaillerie et l'ensemble des citoyens prennent enfin conscience des problèmes particuliers à ce nouveau matériel électrique et des précautions supplémentaires qui s'imposent.

C'est ce qu'a affirmé au DEVOIR M. Milenko Braunovic, un chercheur de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec (IREQ) spécialisé dans l'étude des contacts électriques. M. Braunovic siège au comité d'experts chargé d'évaluer les nouveaux équipements électriques adaptés aux conducteurs d'aluminium pour le compte de l'association canadienne de normalisation (ACNOR ou CSA).

Ce chercheur devra aussi témoigner à titre d'expert dans les procédures judiciaires intentées outre-frontière contre 26 compagnies d'électricité américaines par des groupes de citoyens qui soutiennent que les installations électriques en aluminium sont dangereuses et devraient être bannies.

En lui-même, le conducteur d'aluminium est aussi valable que le fil de cuivre traditionnel, explique M. Braunovic, mais il est beaucoup plus difficile de le relier sécuritairement à un appareil quelconque de façon à obtenir un contact électrique durable.

Il y a peu de temps qu'on étudie sérieusement ces problèmes liés à l'utilisation de l'aluminium mais, déjà, on a pu identifier au moins sept ou huit phénomènes différents qui viennent ajouter leurs effets et dont il faut tenir compte simultanément pour éliminer la difficulté. Ces phénomènes s'expliquent en grande partie par les caractéristiques les plus évidentes de l'aluminium, c'est à dire sa faible résistance mécanique, son oxydation très rapide qui donne naissance à une fine pellicule d'alumine très dure

et isolante et, enfin, sa très forte expansion sous l'effet de la chaleur.

La faible résistance mécanique peut causer des problèmes lorsqu'on exerce une contrainte trop forte, au point d'endommager la surface qu'on met en contact: plus on le déforme et plus il est facile de le déformer davantage!

La manifestation la plus embêtante de cette faible résistance mécanique est cependant le phénomène de "fluage": si, par exemple, vous exercez une pression sur de l'aluminium avec une vis, l'aluminium va se déformer très lentement, si bien qu'au bout de quelques mois, la pression exercée sur le métal aura beaucoup diminué sans que la vis ait bougé. On devine les problèmes que cela pose dans tous les contacts électriques établis par pression!

Ces déformations à froid sont encore accentuées par les déformations à chaud provoquées par l'expansion thermique: cette expansion est de moitié supérieure à celle qui se produit dans le cuivre ou le fer, si bien que tout échauffement va provoquer des contraintes qui déformeront la

pièce d'aluminium. Cette dernière ne reviendra pas à sa forme originelle lorsqu'elle aura refroidi. Ce problème est particulièrement aigu lorsque le contact est fait avec un métal très dur comme l'acier qui, lui, ne se déformera pas.

On arrive maintenant au phénomène le plus important, celui que les Anglais nomment "fretting" (il ne semble pas exister de nom français). Ici existent en jeu à la fois la dilatation thermique et les propriétés isolantes de l'alumine.

Beaucoup de gens croient à tort que l'aluminium est un métal inoxydable. En réalité, c'est la minuscule pellicule d'alumine présente à la surface du métal qui protège ce dernier contre l'action de l'air. Si on l'égratigne avec un objet dur, le métal sous-jacent apparaîtra brillant mais, au bout de quelques minutes à peine, la pellicule d'alumine aura déjà pris assez d'épaisseur pour que la teinte gris mat soit revenue.

Lorsqu'on établit un contact avec un conducteur d'aluminium, cette pellicule d'alumine est brisée et les aspérités microscopiques du métal

entrent en contact les unes avec les autres. Le contact ne se fait vraiment que par ces aspérités, si bien que la surface réelle où circule le courant électrique n'est que le vingtième environ de la surface de contact apparent.

Lorsqu'il y a une dilatation thermique, et surtout lorsque le contact implique deux métaux qui ne se dilatent pas à la même vitesse, ces micro-aspérités du métal se déplacent, ce qui permet à l'alumine de se reformer. Évidemment, cette pellicule d'alumine sera brisée lorsque le métal refroidira et que les micro-aspérités reprendront leur place. A la longue, toutefois, la quantité d'alumine ainsi accumulée entre les surfaces supposément en contact s'accroîtra suffisamment pour rendre très difficile le passage du courant électrique.

Lorsque tous ces phénomènes ajoutent leurs effets, le contact devient de plus en plus résistant au passage du courant électrique et, à puissance égale, il a tendance à s'échauffer beaucoup plus.

Cet échauffement crée l'apparition d'un autre phénomène: la diffusion intermétallique. Sous l'effet de la chaleur, des atomes d'aluminium sont arrachés et projetés dans l'autre pièce métallique avec laquelle le contact est établi. Inversement, des atomes de ce métal sont intégrés à l'aluminium. On retrouve ainsi, entre les deux pièces en contact, une zone floue où il y a en réalité une sorte d'alliage. Or, très souvent, les alliages ainsi formés avec l'aluminium sont cassants et ils se brisent lorsqu'il y a une déformation thermique. Le contact se coupe alors tout à fait.

À tous ces phénomènes on doit rajouter possiblement l'électro-plasticité (que seul un chercheur russe prétend avoir démontrée) et la corrosion galvanique.

Ce dernier cas se manifeste surtout dans des sous-sols humides puisque la présence simultanée de l'eau et du courant électrique peut provoquer une sorte d'électrolyse de l'aluminium. Le métal sera alors rongé peu à peu et ira se

déposer à la surface de l'autre pièce avec laquelle il est en contact. A la longue, le conducteur d'aluminium pourra disparaître complètement à l'endroit où il devrait y avoir contact.

Quant à l'électro-plasticité que les Soviétiques pensent avoir trouvée, il s'agit d'une malléabilité accrue de l'aluminium lorsque ce métal est soumis à un faible courant électrique ou à un champ magnétique.

Selon M. Braunovic, il y a un moyen de diminuer grandement l'impact de tous ces phénomènes de diverses façons:

Le premier remède consiste à ne jamais utiliser de l'aluminium pur mais plutôt des alliages qui offrent une résistance beaucoup plus grande à la déformation et au fluage. Cette solution est cependant limitée puisque ces alliages deviennent vite trop durs et cassants.

Chaque manufacturier possède évidemment son petit alliage-maison mais l'utilisation du magnésium tend à se

généraliser parce que la présence de ce métal donne une couche d'oxyde plus friable. Les contacts microscopiques sont donc plus nombreux pour la même surface de contact apparent.

C'est cette différence dans les alliages utilisés qui explique, en partie pourquoi le Canada a rencontré beaucoup moins de problèmes que les États-Unis avec le matériel électrique en aluminium.

Il est aussi possible de réduire le phénomène du "fretting" en utilisant des lubrifiants. C'est par exemple ce que fait l'Hydro-Québec pour les contacts de ses câbles à haute tension en aluminium. Cela permet aux minuscules aspérités du métal de se déplacer les unes contre les autres sous l'effet de la chaleur sans que l'air ne puisse pénétrer le liquide pour provoquer la formation d'alumine.

Le fin du fin consiste à remplacer ce lubrifiant par une mince pellicule d'étain ou d'indium. Ces métaux em-

pêchent en effet la formation d'une phase intermétallique cassante à l'endroit du contact. De plus, l'indium est un métal extrêmement mou, au point qu'il constitue un excellent lubrifiant. Il est même capable de s'infiltrer dans les fissures de la pellicule d'alumine pour établir de nouveaux ponts électriques.

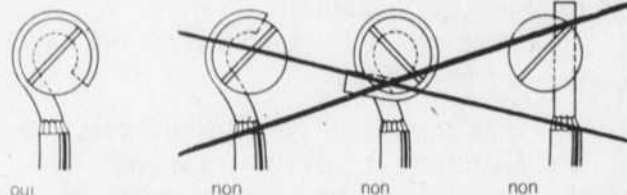
Ces diverses techniques permettent d'utiliser sans danger des conducteurs à base d'aluminium. Les pièces d'équipement électrique compatibles avec l'aluminium évitent soigneusement l'utilisation des vis d'acier très fréquentes aux États-Unis. Ce métal est très peu compatible avec l'aluminium et c'est aussi pourquoi les Américains ont plus de problèmes que les Canadiens estime M. Braunovic. Les vis d'acier n'ont jamais été permises au Canada.

Maintenant, l'équipement électrique autorisé pour les fils d'aluminium ne comporte que des contacts en laiton plaqués d'indium ou d'étain. Ces

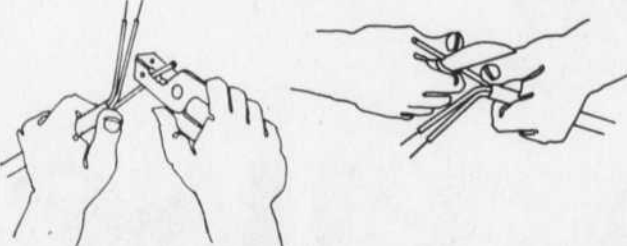
pièces sont identifiées par le sigle CO/ALR (pour Copper/Aluminium Revised) et seules les prises de courant et les autres accessoires qui portent ce sigle devraient être utilisés avec des fils en aluminium.

Il y a déjà eu sur le marché des accessoires électriques qui portaient le sigle CO/AL mais ces appareils ne satisfont plus aux normes présentement en vigueur.

M. Braunovic déplore que peu de quincailleries aient de telles pièces en inventaire alors qu'elles coûtent à peine plus cher que les pièces conventionnelles. Cela oblige les bricoleurs à utiliser, avec des fils d'aluminium, des pièces d'équipement qui peuvent être dangereuses et qui n'offriront pas satisfaction, dit-il. Une telle situation découle simplement de l'inconscience à ses yeux puisque l'équipement existe et qu'il est facilement disponible pour tous les électriciens qui utilisent le fil d'aluminium.



Non seulement le fil d'aluminium doit être serré exactement à la pression requise, mais il doit aussi être enroulé convenablement pour assurer un bon contact avec la vis. L'enroulement se fait toujours dans le sens des aiguilles d'une montre.



Pour ne pas entamer le corps du conducteur, l'isolation d'un fil doit toujours être taillée comme un crayon. On peut aussi utiliser une pince à dénuder.

## À QUÉBEC, LOUEZ DANS LE PLUS NOUVEL ÉDIFICE DU CENTRE-VILLE.

Jusqu'à 17,000 pieds carrés d'espace pour boutiques, commerces et bureaux à louer au prestigieux édifice de La Laurentienne.

Immeuble voisin des grands hôtels et des édifices gouvernementaux doté de toutes les caractéristiques des immeubles les plus modernes:

- parois de verre miroir, stationnement intérieur, climatisation zonée, plafond à caissons, restaurant libre-service, etc.

POUR OCCUPATION IMMÉDIATE  
Communiquez avec:  
**André Thivierge**  
Édifice La Laurentienne  
500, Grande-Allée est  
Suite 606  
G1R 2J7  
Tel.: (418) 688-7286

## Seul l'équipement CO/ALR est compatible avec l'aluminium

(par Gilles Provost) — Jamais un bricoleur ne devrait utiliser, avec du fil d'aluminium, de l'équipement électrique (prise de courant, etc) qui ne porte pas la mention CO/ALR et l'association canadienne de normalisation (ACNOR, exigera bientôt que toutes les quincailleries qui vendent du matériel électrique offrent aussi à leur clientèle cet équipement spécial à prix compétitif, a affirmé au DEVOIR M. Milenko Braunovic, chercheur à l'IREQ.

L'équipement électrique ordinaire a été conçu pour du fil électrique en cuivre et il ne convient absolument pas pour des conducteurs d'aluminium, a-t-il précisé. Ceux qui l'utilisent quand même auront beaucoup de difficulté à obtenir de bons contacts durables et ils s'exposent à des problèmes électriques et même possiblement à un incendie (voir article ci-contre).

L'équipement électrique CO/ALR est spécialement adapté pour l'aluminium parce que ses bornes et ses vis sont plaquées d'un métal spécial qui assure un bon contact avec l'aluminium. Ils convien-

nent tout aussi bien pour les fils de cuivre, si bien que leur usage n'est aucunement limité.

Même s'il déconseille à tout amateur de "jouer" dans le système électrique d'une maison, M. Braunovic demande donc à ceux qui s'y risquent de commencer par vérifier si les fils sont en aluminium. Si c'est le cas, c'est-à-dire si le métal des fils électriques est blanc, il faut absolument des pièces marquées CO/ALR.

Si l'équipement électrique déjà en place ne porte pas ce signe et si les fils sont en aluminium, on recommande d'entrer immédiatement en contact avec la Corporation des maîtres-électriciens ou avec le service d'inspection du ministère du Travail. Normalement, il ne devrait pas y avoir de problème parce que toute maison est inspectée lors de sa construction, en théorie.

Il peut quand même arriver qu'une prise de courant, par exemple, soit défectueuse. Si le contact électrique est intermittent ou si elle chauffe lorsqu'on l'utilise, elle devrait être remplacée.

Les bricoleurs qui prennent

le risque de faire une telle réparation eux-mêmes devraient faire attention aux points suivants, si les fils sont en aluminium.

Même si on utilise du matériel identifié CO/ALR, il faut s'assurer que le fil est bien enroulé autour de la vis qui fera le contact. Le fil doit faire entre les deux tiers et les trois quarts d'un tour. S'il est moins enroulé, la surface de contact n'est pas suffisante. S'il est plus enroulé, il y a un risque de chevauchement et le contact ne sera pas bon non plus.

Avec le fil de cuivre traditionnel, il suffisait de serrer fortement et on était assuré

d'avoir un bon contact; avec le fil d'aluminium, par contre, c'est loin d'être aussi simple. En raison de la plasticité de l'aluminium, il est aussi mauvais de trop serrer que de ne pas serrer assez. On recommande un couple de 12 livres-pouces, mais le respect d'une telle norme exige l'usage d'un tourne-vis spécial qui indique la force exercée. Ce genre de tourne-vis n'est pas toujours facile à trouver. Une technique fort approximative (et peu conseillée) consiste à visser jusqu'au contact du fil et à donner ensuite un demi-tour supplémentaire. Il faut évidemment que le fil soit placé bien à plat...

# Le ski à son meilleur... la Coupe Sealtest 1978!

Bientôt la Coupe Sealtest 78 nous permettra de voir à l'oeuvre et d'encourager les skieurs alpins et les skieurs de fond amateurs du Québec les plus talentueux. La Coupe Sealtest, c'est le ski à son meilleur.

Oui, les athlètes amateurs québécois c'est important. C'est pourquoi les fabricants des produits Sealtest leur ont donné leur appui aux Jeux du Québec à Sherbrooke l'été dernier. Et c'est aussi la raison pour laquelle cet hiver, les athlètes amateurs de chez nous seront de nouveau encouragés par les fabricants des produits Sealtest.

Sealtest, un nom associé de plus en plus aux sports amateurs. Un nom associé depuis nombre d'années au lait du Québec, le lait qui donne à la crème glacée et à tant d'autres produits laitiers signés Sealtest cette qualité et ce goût que vous appréciez.

Les produits laitiers à leur meilleur.

Laiteries Dominion Limitée utilise sous licence la marque de commerce "Sealtest" propriété de Kraft Inc.

### COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF COURS SECONDAIRE

#### CINQUANTENAIRE

- Dirigé par les Pères Jésuites.
- Déclaré d'intérêt public.
- Internat et externat pour garçons.
- Mixte en secondaire V.

**Secondaire I:** examen le 14, le 21 ou le 28 janvier 1978.

**Secondaire II, III et IV:** quelques places disponibles.

**Secondaire V:** filles acceptées; environ 55 places.

**BOURSES:** le Collège offre des bourses selon les besoins réels des parents.

Pour obtenir la formule de demande d'admission et pour plus de renseignements:

Secrétariat du cours secondaire,  
3200, chemin Ste-Catherine,  
Montréal H3T 1C1.  
téléphone: 342-1320, poste 229.

(Le Collège offre aussi le cours collégial général).



# Un prélat canadien enquête sur les "francs-maçons" au Latran

VATICAN (PC) — Le pape Paul VI a nommé Mgr Edouard Gagnon, un Canadien appartenant à la Curie romaine, pour diriger une enquête sur l'Université pontificale du Latran. Mgr Gagnon, âgé de 59 ans, est né à Gaspé et est un ancien évêque de Saint-Paul, en Alberta.

"d'hérétiques" et de "francs-maçons". L'Université pontificale du Latran et l'Université Grégorienne, appartenant aux Jésuites, sont considérées comme les châteaux-forts de la théologie vaticane. Le magazine "Si, Si, No, No" (Oui, Oui, Non, Non) a accusé le chancelier italien de l'Université du Latran, le cardinal Ugo Poletti, d'être un franc-maçon. Par ailleurs, se-

lon la publication, le recteur suisse de l'établissement, le très révérend Franco Biffi, ainsi que d'autres professeurs bien connus, y mènent une "dangereuse campagne" pour faire de l'université un centre de pensée libre et progressiste, tout en déviant de l'enseignement traditionnel de l'Église.

Selon le Vatican, la commission d'enquête a été mise sur pied à la demande des accusés, y compris le cardinal Poletti, qui est vicaire du pape pour la ville de Rome. Le prélat a déjà nié appartenir à la franc-maçonnerie, une organisation condamnée par l'Église catholique. L'université du Latran compte actuellement un millier d'étudiants, en grande majorité des prêtres ou séminaristes de divers pays européens.

Il veut revoir sa fille

# André Dulong remet son dossier à Mme Valéry Giscard d'Estaing

PARIS (PC) — La présidence de la République sera saisie du dossier du Français André Dulong, aux prises avec la justice de la Colombie-Britannique au sujet de la garde de sa fille, à la suite de son divorce d'avec une Canadienne.

Le geste de M. Dulong s'explique par le fait qu'en fin de semaine dernière, on a annoncé la création de "la Fondation Anne-Aymone Giscard d'Estaing", qui sera consacrée entièrement "au service des enfants et des familles". M. Dulong a aussi l'intention de publier un volume intitulé "Noël sans ma fille", une histoire qui racontera ses nombreux démêlés et qui fera aussi état d'expériences des "gars et des filles qui sont

dans mon cas", a-t-il mentionné. M. Dulong, dont tous les efforts sont consacrés à avoir la permission de revoir enfin sa fille, n'entend pas s'arrêter à cette première démarche. Il a déclaré qu'il allait faire parvenir un dossier complet au premier ministre du Québec, M. René Lévesque et à l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Gérard Pelletier.

D'ailleurs, a-t-il précisé, une démarche préliminaire a été accomplie auprès des autorités québécoises et une lettre a été remise au début de novembre au ministre Claude Charron, en visite à Paris. "Vous vous rendez compte, ça fera mon quatrième Noël passé en l'absence de ma petite Lucienne que j'adore. En fait, j'ai été condamné pour le geste qu'a posé ma femme, car c'est elle et non moi qui a kidnappé ma fille", explique-t-il, la voix brisée par l'émotion.

Un vin du Pays de l'Hérault  
**"LE DOMAINE DE CAYLUS"**  
 Un vin rouge sec, du pays du soleil  
 C'est Meilleur  
 S.A.Q. 625-F Btlle. \$2.60

**FUTURES SECRÉTAIRES**  
 PARTICIPEZ AU  
**SÉMINAIRE CARRIÈRES '77**

**RENSEIGNEZ-VOUS:** sur les carrières de secrétaires bilingues: juridique — médicale — en tourisme — de directions sur les programmes bilingues.

**DISCUTEZ:** des conditions d'emploi avec les employeurs.

**RENCONTREZ:** des gens sympathiques... nos étudiantes et nos professeurs.

**VISITEZ:** Le Collège O'Sullivan surtout notre centre de simulation.

**DATE:** le 15 décembre à 19 heures.

Des rafraichissements seront servis

**RÉSERVEZ VOTRE PLACE: 866-4622**  
 et venez accompagnée

**Collège O'Sullivan**  
 1191, rue de la Montagne  
 Montréal

Je suis persuadé que j'ai été condamné à 15 ans de prison, comme un criminel de grand chemin, uniquement pour que je ne puisse pas retourner au Canada et revoir ma fille, qui a maintenant 5 ans", ajoute M. Dulong, visiblement désespéré.

À la suite du divorce d'avec son épouse, il y a trois ans, M. Dulong a été accusé d'avoir kidnappé sa propre fille et a été condamné à 15 ans de prison par les autorités judiciaires de la Colombie-Britannique et il est l'objet d'un mandat d'arrestation international. Cette triste histoire, qui s'est déroulée à la fois à Vancouver et à Rambouillet, en banlieue parisienne, a eu de nombreux rebondissement et la presse française en général en a fait de grands échos. La séparation de ce couple a été prononcée à la fois au Canada et en France et, pour l'une des rares fois, la justice française avait accordé la garde de l'enfant à M. Dulong

alors qu'il en fut décidé autrement par la justice canadienne. Ainsi, Mme Wichel a la garde de l'enfant et M. Dulong se voit interdire les frontières canadiennes sous peine d'arrestation immédiate. Cette histoire aux rebondissement multiples intrigue d'ailleurs le ministre français de la Justice, qui s'interroge sur la puissance de la belle-famille de M. Dulong et qui a refusé la demande d'extradition du Canada.

Dans un premier temps, en mars 1977, les deux mandats d'arrestation internationaux avaient été révoqués, mais quinze jours plus tard, un autre mandat du même genre était émis contre M. Dulong. Dans une lettre adressée à l'avocat de M. Dulong le 14 avril, le ministre des Affaires étrangères écrit: "J'ai le regret de vous faire savoir que Mme Wichel, ex-épouse de M. Dulong, vient d'obtenir qu'un nouveau mandat d'arrêt soit lancé contre votre client. Ce brusque changement de situation semble indiquer que la famille de Mme Wichel dispose d'appuis très puissants dans les milieux judiciaires canadiens. Ce père de famille de 44 ans, qui avait épousé cette Canadienne anglaise âgée à l'époque de 23 ans, ne demande qu'une chose: "Je veux m'établir au Canada et y faire ma vie, près de ma fille, pour la voir régulièrement. "Je ne veux pas non plus l'enlever à la garde de sa mère, bien que celle-ci ait placé Lucienne en pension de lundi au vendredi. Tout ce que je demande me semble normal, car je ne suis pas un dément ni un criminel, bien que l'on me traite comme si j'en étais un. "Je refuse cette situation qui m'est imposée par une justice qui semble remonter à la période du début du siècle", a-t-il conclu.

## Des uniformes encombrants

NEW YORK (AP) — Les services secrets américains essaient de se débarrasser discrètement de 150 uniformes de cérémonie qui avaient suscité un éclat de rire général en 1970 lorsque l'ex-président Nixon avait ordonné aux gardes de la Maison-Blanche de les porter, écrit l'hebdomadaire Newsweek. Pour les Américains, ces uniformes rappellent les costumes des opérètes du début du siècle et les gardes, dit-on, se sentaient ridicules dans cette tenue. On avait donc remis les uniformes dans un entrepôt gouvernemental ces dernières années. Les responsables des services secrets auraient refusé de brûler les uniformes, la destruction de biens du gouvernement fédéral étant illégale.

# Du soleil... de bons vins

Depuis 3.000 ans, l'Italie, pays d'histoire, de soleil et de traditions, produit les meilleurs vins de la Méditerranée. La qualité et la grande variété de ses vins font qu'ils peuvent accompagner toutes les cuisines du monde et souligner la saveur des mets quotidiens comme des mets de fête. Des vins de qualité à des prix accessibles, voilà la signature des vins d'Italie. Denominazione di Origine Controllata (D.O.C.) signifie que l'authenticité et la qualité de ces vins ont été contrôlées par le gouvernement de l'Italie.

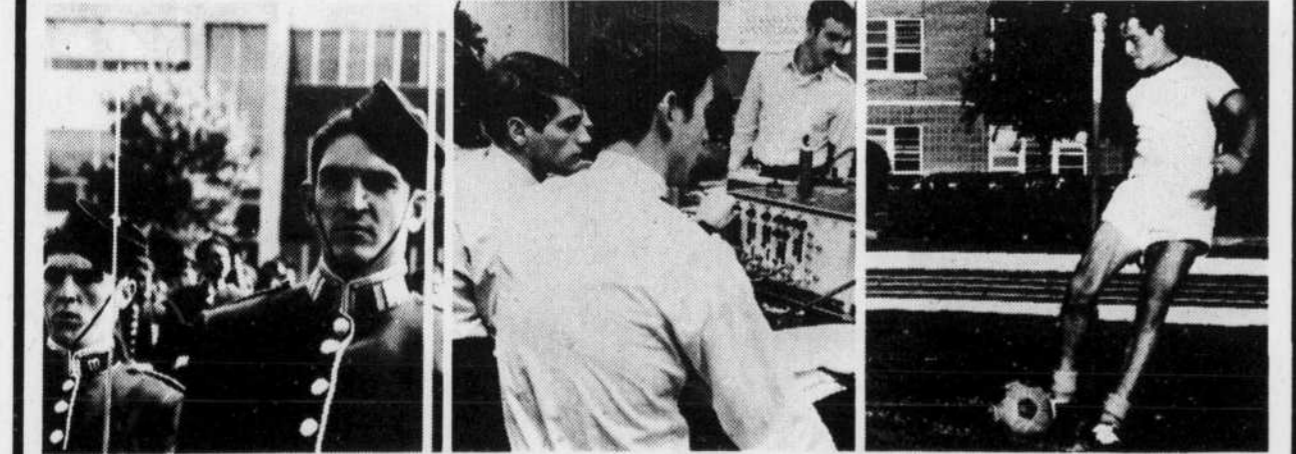
ISTITUTO NAZIONALE ESPORTAZIONE  
 Le sceau rouge apposé sur la bouteille atteste que la mise en bouteille est effectuée au pays d'origine, ce qui garantit le respect des plus grandes traditions par les producteurs italiens.

Les vins illustrés sont représentés au Québec par les agents suivants:  
 La Distillerie Schenley du Canada Limitée  
 La Distillerie Meagher Limitée  
 La Compagnie Internationale des Vins et Spiritueux Ltée  
 Importations Montalvin Inc.  
 Gabriel Bousson Inc.  
 Importations Ville-Marie (Montréal) Inc.

Barbera Del Monferrato — Folonari 720 ml 547A \$2.90	Folonica — Folonari 720 ml 547C \$3.10	Orvieto — Melini 720 ml 546H \$3.35	Chianti — Melini 950 ml 547G \$3.65	Barbera d'Asti — Bosca 720 ml 636D \$2.80	Valpolicella — Lamberti 720 ml 635G \$3.10	Eambrell — Belpolterella	Bardolino — Murrari 720 ml 636A \$2.45
Frascati Superiore — Fontana Candida 720 ml 638B \$3.45	Valpolicella — Bolla 710 ml 635C \$4.00	Chianti — Ruffino 750 ml 548D \$3.15	Valpolicella — Ruffino 720 ml 635E \$3.05	Chianti Classico Vecchio - Castello di Brolio 720 ml 545H \$3.50	Orvieto Classico — Antinori 720 ml 547 \$2.80	Chianti — Antinori 950 ml 548A \$3.65	Antinori

**DE BONS VINS DE TRADITION, MIS EN BOUTEILLE EN ITALIE**

# LE COLLÈGE MILITAIRE BÂTIT DES HOMMES COMPLETS.



**Officiers de carrière.** Le Collège militaire a pour but premier la formation académique, physique et sociale d'officiers de carrière.

**Formation académique.** Les collèges militaires du Canada dispensent un enseignement universitaire qui les classe parmi les meilleurs centres d'études avancées au pays. Cela s'explique par les exigences du programme académique, par la qualité du personnel et par l'excellence des résultats obtenus par les étudiants.

**Formation physique et sociale.** Pour équilibrer la formation des aspirants-officiers, on accorde une place de choix au développement physique et social. Un minimum d'une heure et trente par jour est consacré aux sports et activités physiques. De plus, la vie de groupe et la structure sociale du collège favorisent l'épanouissement social des étudiants.

**Avantages matériels.** Les cours, les livres ainsi que le matériel scolaire sont entièrement à la charge des Forces. Les aspirants-officiers reçoivent aussi une

solde régulière. Enfin, une intéressante carrière d'officier des Forces canadiennes s'ouvre à eux. Informez-vous! Cela ne vous engage à rien.

**LES FORCES ARMÉES CANADIENNES** **SI LA VIE T'INTÉRESSE**

Pourriez-vous, sans obligation de ma part, me faire parvenir plus de renseignements sur les carrières offertes par les Forces canadiennes.

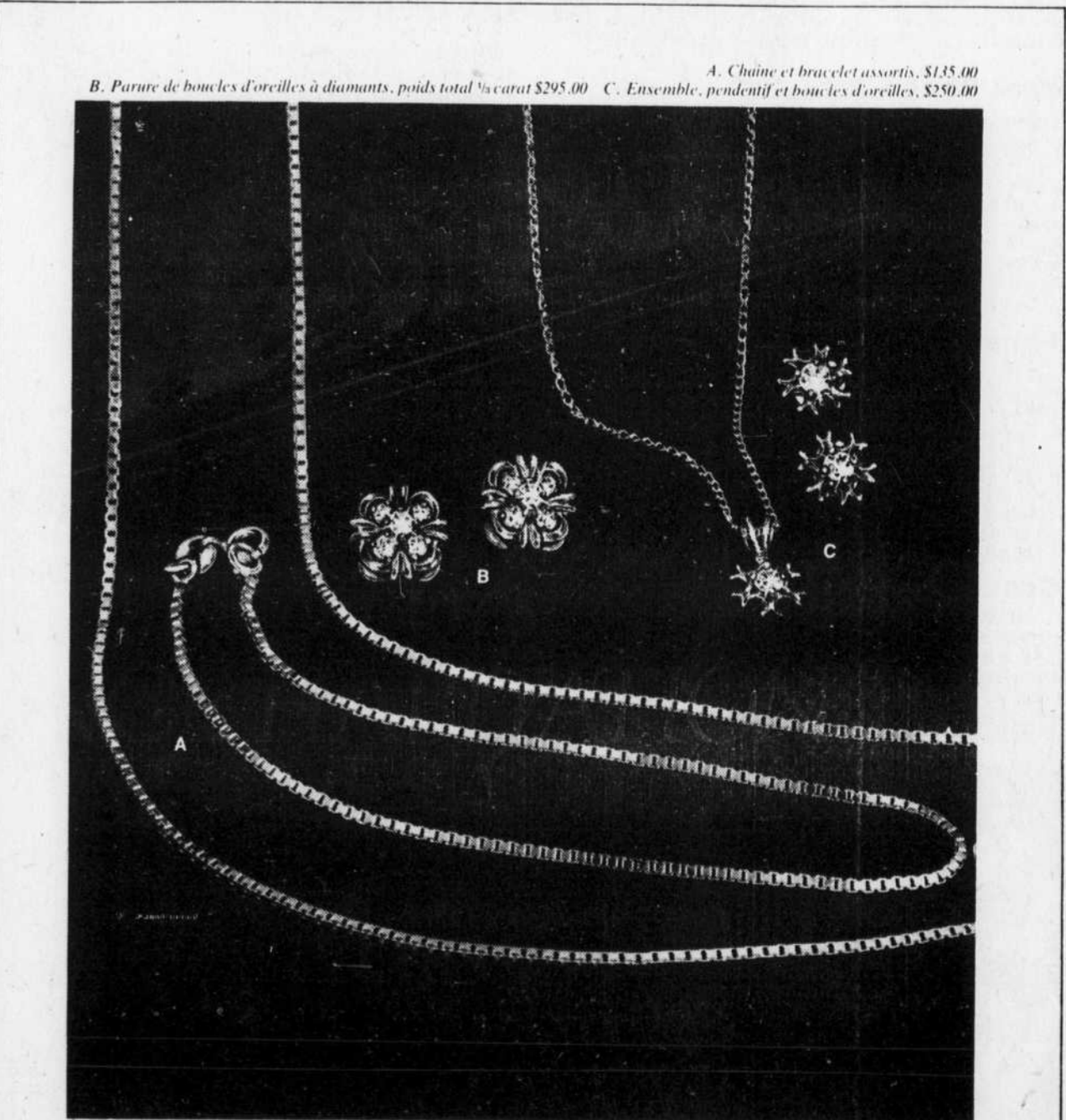
Nom: \_\_\_\_\_

Age: \_\_\_\_\_ Scolaire: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Prov: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Adresse ce coupon à: Centre de recrutement des Forces armées canadiennes, 1254, rue Bishop, Montréal, H3G 2E3 ou, consultez les pages jaunes sous la rubrique - recrutement - ROTP



## Notre passé fait de grands présents.

Au cours des années, Mappins a acquis une réputation enviable pour ses présentations de bijoux traditionnels d'une valeur insurpassable. Modèles originaux et inhabituels. Des créations étonnantes d'inspiration classique. Des pièces extraordinaires qui accentuent votre personnalité, des expressions artistiques de vos fantaisies et de vos humeurs. Ainsi, voyez, présentés en coffret, l'ensemble de chaîne et bracelet assortis, en or jaune de 14 carats, aux diamants taillés en brillant. Ou l'ensemble pendentif et boucles d'oreilles en or jaune 14 carats, et en diamant, taillé simple; et les splendides boucles d'oreilles en or jaune et blanc 14 carats, au groupement de diamants. La qualité traditionnelle Mappins se retrouve dans chaque modèle étincelant.

Venez et découvrez comment un petit quelque chose de notre passé garantit un grand présent pour vous.

**Mappins**  
 JOAILLIER  
 1.000, ouest rue Ste-Catherine - Place Vertu - Les Terrasses



Lady Spencer-Churchill, compagne et confidente de sir Winston pendant 57 ans. (Téléphoto AP)

## Lady Churchill succombe à une crise cardiaque

LONDRES (AP, Reuter) — Lady Spencer-Churchill, veuve de l'ancien premier ministre britannique sir Winston Churchill, est décédée hier à son domicile londonien des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 92 ans.

Son décès a été rendu public par son petit-fils, le député conservateur Winston Churchill, qui a précisé que sa grand-mère déjeunait en compagnie de sa secrétaire lorsqu'elle a été frappée par une crise cardiaque.

Lady Churchill s'était pratiquement retirée de toute vie publique depuis la mort de son mari, en 1965, après 57 ans de vie commune.

Son état de santé s'était dégradé au cours de ces dernières années, et elle avait subi en juillet dernier une intervention chirurgicale dont la nature exacte ne fut jamais divulguée.

Durant ces derniers mois, elle avait dû vendre des souvenirs de famille, parmi lesquels des toiles peintes par sir Winston, afin de faire face à ses besoins financiers. En apprenant sa situation, de nombreux Britanniques avaient réclamé une législation autorisant l'État à lui venir en aide ou une col-

lecte publique. Mais lady Churchill s'y était opposée et ces projets furent abandonnés.

Son petit-fils a précisé que les funérailles de lady Churchill auront lieu dans la plus stricte intimité et qu'un service religieux sera célébré à sa mémoire au Premier de l'An. La date des obsèques n'a pas encore été fixée.

La reine Elizabeth a fait parvenir un message privé de condoléances à la famille de la

défunte.

Pendant près de 60 ans, lady Clementine a joué le rôle difficile de compagne idéale d'un grand homme d'Etat. De son mariage avec "my darling Clemmie", sir Winston a écrit dans ses mémoires: "Ce fut de loin l'événement le plus heureux qui m'advint de toute mon existence, car qu'est-ce qui peut être plus magnifique que de parcourir le chemin de la vie aux côtés d'un être inca-

pable d'une pensée vile."

Née le 1er avril 1885, Clementine Hozier rencontra son futur mari pour la première fois en 1908, alors que Winston Churchill était ministre du Commerce. Le mariage, célébré le 12 décembre de la même année, d'un descendant du fameux duc de Marlborough avec une roturière défraya alors la chronique.

Ils ont eu plusieurs enfants: Diana, née en 1909 et Ran-

dolph, né en 1911, journaliste et député aux Communes, aujourd'hui décédé; Sarah, l'actrice bien connue, Mari-gold, morte à l'âge de trois ans, et Mary, la femme de M. Christopher Soames, ancien ministre et ancien ambassadeur à Paris.

Outre son rôle de mère de famille, lady Churchill devait occuper auprès de son mari la place d'une compagne d'un dévouement inlassable et

d'une confidente de tous les instants. Elle était présente à Westminster, dans la galerie du public, lorsque le grand homme d'Etat prononçait ses discours les plus importants. En 1943, quand Churchill tomba malade à Carthage, elle fit en pleine guerre le voyage en Afrique du Nord pour pouvoir le soigner personnellement. En 1965, après la mort de son mari, elle reçut le titre de baronne à vie.

## des quatre coins du MONDE

### Autre arrimage avec Sallout-6?

MOSCOU (AP, Reuter) — La télévision soviétique a montré hier des images des cosmonautes Youri Romanenko et Georgy Gretchko se déplaçant à bord de la station spatiale Sallout-6, où ils ont entrepris leur deuxième journée de travail. Le film, court et muet, montrait les deux cosmonautes vêtus de combinaisons légères, vérifiant des documents et actionnant des instruments à bord du laboratoire spatial. Les observateurs se demandent si un autre équipage ne sera pas envoyé rejoindre le premier. En effet, l'agence Tass a révélé que la station comportait deux points d'attache permettant l'amarrage de deux capsules spatiales et que les cosmonautes vérifiaient le système d'amarrage non encore utilisé. Il est toutefois possible que les deux hommes cherchent tout simplement à détecter les raisons pour lesquelles les tentatives de deux cosmonautes de s'arrimer à la station spatiale, en octobre dernier, avaient échoué.

### Une femme vaut \$25 par jour

ROME (AFP) — Une femme vaut au moins 20,000 livres par jour (environ \$25), estime un juge italien appelé à évaluer le préjudice subi par une ménagère hospitalisée pendant 10 jours à la suite d'un accident. Le juge du tribunal de Trasacco a ainsi chiffré le prix du travail de la femme-ménagère-mère-cuisinière-couturière-lavandière-administrateur de la maison. Jusqu'à ce jour, les tribunaux italiens fixaient à 5,000 livres (environ \$6) par jour l'indemnité d'immobilisation pour une ménagère. Cette réévaluation devrait plaire aux mouvements féministes...

### La montre suisse retarde...

BERNE (AFP) — L'émancipation des femmes a des progrès à accomplir en Suisse, comme le démontre la décision prise durant le week-end dans la petite commune de Sachseln, dans le canton d'Obwald, au centre du pays. A la quasi-unanimité, les hommes ont une fois de plus refusé le droit de vote à leurs épouses, alléguant qu'une bonne partie d'entre elles étaient originaires d'autres communes... Un autre des 25 cantons suisses, l'Appenzell-Rhodes, refuse encore le droit de vote aux femmes pour les affaires cantonales, bien que sur le plan fédéral toutes les femmes suisses aient acquis le droit de vote le 7 février 1971.

### Mark Phillips opte pour la terre

LONDRES (Reuter) — Le capitaine Mark Phillips, époux de la princesse Anne d'Angleterre, va quitter l'armée pour le travail de la terre, a-t-on annoncé hier au palais de Buckingham. Le capitaine Phillips sera gentleman farmer à Gatcombe Park, dans l'ouest de l'Angleterre, un domaine de près de 500 hectares acheté au jeune couple par la reine Elizabeth II y a un an et demi. La princesse Anne, son époux et leur bébé Peter s'y trouvent depuis trois semaines. Le père de Mark, le commandant Peter Phillips, s'est déclaré très déçu de voir son fils renoncer à la carrière militaire.

### 14 morts aux Canaries

SANTA CRUZ, Canaries (AFP, Reuter) — L'accident du chasseur américain P-38 Orion, qui s'est écrasé dimanche dans l'île de Hierro, a fait 14 morts. La police a annoncé hier qu'il n'y a pas eu de survivant. Le corps d'un quatorzième membre d'équipage a été découvert parmi les débris. Le mauvais temps serait à l'origine de l'accident. Les débris de l'avion de reconnaissance, attaché à la base de Lajes, aux Açores, étaient éparpillés sur près de 600 mètres. Selon des rumeurs non encore confirmées, l'avion transportait deux bombes qui auraient fait explosion au moment de l'accident.

### Commerce interdit au Kenya

NAIROBI (AFP) — Le Kenya a décidé d'interdire le commerce des peaux et des trophées d'animaux sauvages et a donné trois mois aux commerçants pour écouler les stocks qu'ils possèdent actuellement. Cette mesure a été annoncée par le chef de l'Etat lui-même, le président Jomo Kenyatta, dans le discours qu'il a prononcé hier à l'occasion du 14e anniversaire de l'indépendance.

## Espoir de solution pour le Concorde

KUALA LUMPUR (Reuter) — De source autorisée britannique, on estime possible d'aboutir rapidement à une solution des problèmes posés par l'atterrissage du Concorde à Singapour.

Ces problèmes sont causés par le refus de la Malaysia d'autoriser le supersonique à utiliser son espace aérien. L'optimisme britannique paraît fondé sur les propos tenus hier par le ministre malais des communications, qui a dit que son gouvernement se tenait toujours prêt à discuter de la question avec les autorités britanniques.

En raison de l'interdiction de la Malaysia, Concorde emprunte pour cette liaison Londres-Singapour l'espace aérien indonésien. Mais l'Indonésie n'a autorisé que trois vols, ce qui signifie que, si aucun accord n'intervient d'ici là, le vol de jeudi prochain sera le dernier.

## Enlèvement à Vienne

VIENNE (AFP) — L'épouse d'un industriel autrichien, Mme Lotte Boehm, a été enlevée hier à Vienne par deux inconnus.

La police autrichienne s'est bornée, dans un premier temps, à confirmer l'enlèvement, sans donner d'autres détails. Les ravisseurs ne se sont pas encore manifestés auprès de la famille. L'enlèvement a eu lieu, selon des témoignages, en fin d'après-midi dans le quartier résidentiel de Grinzing, en bordure de la forêt viennoise.

## ASSURANCE AUTOMOBILE

# Pourquoi enlever la liberté de choix aux victimes de dommages corporels?

Le projet d'assurance automobile du gouvernement propose de verser une rente aux victimes d'accidents, plutôt qu'un montant global. Donc, en cas d'accident, **vous n'aurez pas le choix**: vous recevrez votre indemnité en plusieurs versements; non pas en un seul, comme aujourd'hui. Certains y trouveront un avantage. D'autres seront mécontents, comme la veuve qui se retrouve, du jour au lendemain, sans revenu, sauf cette rente du gouvernement. Elle ne pourra pas placer de montant global à sa guise, ni acheter un logement qui convienne mieux à son niveau de vie. Le BAC a recommandé au gouvernement de laisser aux victimes la liberté de choix.

**Vous pourriez, vous aussi, faire part de votre point de vue... à votre député, par exemple, en lui téléphonant ou en lui écrivant.**

**LE PROJET DU GOUVERNEMENT: PLUS COMPLIQUÉ, PLUS CHER.**



Bureau d'assurance du Canada  
Des assureurs qui se font concurrence pour mieux vous servir.

## Délices à offrir... presque un péché "mignon"

- On en goûte un, et puis un autre, et puis... Fruits confits en présentation-cadeau:  
Forme violon, 12 oz..... **6.99**  
Plateau ovale, 16 oz..... **6.49**
- Toujours à servir... toujours à offrir! Cerises dans l'alcool de marque Toshi dans la forme symbolique d'une botte. 16 oz... **5.99**
- Succulence des produits Ferrara: babas au rhum, gâteaux au brandy et gâteaux au rhum. Les trois boîtes de 14 oz chacune en présentation-cadeau. l'ens. **9.25**



- Même ceux qui se les refusent ne peuvent y résister... aux chocolats réputés "Black Magic" de Rowntree. Boîte de 2 lb **7.95**
- De la pâtisserie Eaton: gâteau aux fruits "Festival". Une tradition d'une qualité toujours incomparable. 3 lb **5.95**
- Dans les petits pots, les meilleures... confitures! Miniatures Wilkins and Sons d'Angleterre. Ensemble de 6 pots ..... **2.99**
- 10 pots ..... **5.25**  
Venez ou téléphonez 842-9331, poste 361. Utilisez votre carte-comptable Eaton. Centre-ville (rez-de-chaussée). Rayon 379. Et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Laval, Cavendish, Sherbrooke, Ottawa. Rayon 214.



EATON



**C'est louable**

Tous les modèles GM 1978

PONTIAC • BUICK • CHEVROLET  
• OLDSMOBILE • CADILLAC  
CAMIONS GMC

Location d'autos à la journée ou à l'année (24-30-36 mois)

**obarr**

768-2551

5987, avenue Verdun, Verdun  
Filiale de Omer Barré Verdun Limitée

# La recherche sur la santé: problèmes et perspectives

A l'heure où le Québec est en train de se donner de nouvelles orientations et où les universités se définissent de nouvelles conventions collectives qui ne sont pas sans amener des soubresauts et des répercussions encore mal identifiées, il est grand temps d'attirer l'attention sur un secteur qui risque d'être particulièrement touché — si ce n'est déjà fait — par ces nouvelles priorités, ces nouvelles structures, ces nouveaux contrats de travail: la recherche en santé.

Cette vulnérabilité est d'une part inhérente à ce champ d'activité: en effet, la création scientifique a besoin de rigueur, de sérieux, d'originalité, d'aptitudes intellectuelles, de ressources humaines et physiques qui sont des investissements à long terme, difficilement compatibles avec des situations de fluctuations continues. D'autre part, les ressources financières que les gouvernements consacrent à la recherche sont si marginales que les moindres fluctuations rendent les demandes de subventions aléatoires, entraînant la désaffection des étudiants les plus brillants vis-à-vis de la carrière de chercheur et parfois vident brutalement des laboratoires de recherche que des pionniers avaient laborieusement édifiés au cours des années.

Il ne s'agit pas ici de faire un bilan de la recherche en santé au Québec, bilan que l'on peut d'ailleurs retrouver dans le rapport du Comité de la Recherche Scientifique (1) et dans le projet AREQ (2), auxquels on pourra se référer le cas échéant; mais plutôt, de présenter brièvement les différents bailleurs de fonds avec leurs ressources et leurs objectifs, d'expliquer les mécanismes de distribution des subventions et des bourses, et de discuter des principaux problèmes actuels en évoquant des solutions possibles. Précisons aussi que la recherche en santé inclut dans ses objectifs l'avancement des connaissances dans le secteur biomédical proprement dit, le traitement et la réadaptation, donc le secteur clinique et technologique, et la prévention et promotion sanitaires, donc le secteur épidémiologie et recherche opérationnelle.

Ajoutons enfin que rien de ce qui suit n'est particulier au Québec et que les leviers principaux de la recherche en santé tout comme ceux de la politique scientifique sont manipulés au fédéral qui peut se permettre de distribuer (ou non!) des dollars alors que par comparaison les organismes provinciaux distribuent des sous. S'il y a des pierres à lancer, il faut donc savoir à l'occasion, ajuster son tir de telle sorte que le projectile atteigne l'autre rive de la rivière Outaouais. Qu'on se souvienne du sort fait au rapport Lamontagne, aux recommandations du Conseil des Sciences, aux groupes de pression des scientifiques, et même au Ministère de la Science et de la Technologie!

## Les organismes de support à la recherche

La recherche en santé au Québec est subventionnée par une multitude d'organismes gouvernementaux, philanthropiques et privés (environ 125).

Il serait inutile de les énumérer ici. Disons cependant que si on regroupe les sources provenant du gouvernement fédéral (65%), les fondations, compagnies et organismes philanthropiques canadiens (23%), on peut déjà se rendre compte que 88% des bourses et subventions de recherche versées au Québec sont d'origine "extra-provinciales" et totalisent 19,7 millions. Les sources proprement québécoises ne dépassent guère 12%, pour un total d'environ 2,6 millions. Ces chiffres datent de 1972-73 et ont été puisés dans le rapport du Conseil de la Politique Scientifique du Québec (projet AREQ) (2). Ils sont très certainement variables quant à leurs proportions dans l'ensemble pour l'année 1976-77 puisque aucun développement spectaculaire, sinon une disette et raréfaction générale des argents, n'est venu modifier le tableau depuis. Voilà qui fait réfléchir! Le Conseil de la Recherche Médicale du Canada (CRMC) est l'organisme le plus important avec ses quelque 47 millions de dollars pour l'année 1975-76, ses programmes variés de soutien à la recherche et ses mécanismes d'évaluation bien "huilés" des demandes de subventions qui lui sont adressées. Le mandat du CRMC est double: "favoriser, aider et entreprendre des recherches pures, appliquées et cliniques, au Canada, dans le domaine des sciences de la santé", et "conseiller le ministre sur les questions relatives à ces recherches que le ministre peut soumettre à l'examen du Conseil".

Le CRMC subventionne des projets de recherche dans une proportion de 76% incluant les subventions d'opération proprement dites, le financement de groupes de recherche et des subventions de développement destinées à promouvoir la recherche dans des secteurs défavorisés. Un autre 22% de son budget va au support salarial de boursiers dans le cadre de programmes divers allant du jeune étudiant, candidat à un programme de 2e ou 3e cycle, au chercheur chevronné oeuvrant dans une université canadienne. Le reste du budget (2%) va à la promotion de la recherche (symposia, subventions de voyage, professeurs invités, etc...). Toujours en 1975-76, le CRMC a versé par le truchement de ses divers programmes, environ 16 millions au Québec, soit 33% de son budget total.

Le ministère de la Santé nationale possède un programme de recherche et développement en matière de santé dans lequel il a investi 8,7 millions dont 2,7 au Québec (31%) pour l'année 1976-77. Ce programme a pour but de développer et d'évaluer des options innovatrices permettant d'atteindre les grands objectifs du ministère, objectifs qui embrassent la promotion, la protection, le maintien et le rétablissement de la santé des Canadiens. Il supporte à la fois des subventions d'opération pour des projets d'intérêt national, en tenant compte des priorités provinciales, et un système de bourses pour la formation et le maintien en poste de chercheurs compétents.

L'Institut National du Can-

## 1) Un domaine où le mécénat fédéral occupe une place prépondérante

par

René Simard

*Le Dr René Simard est directeur de l'Institut du cancer de Montréal, rattaché au Centre hospitalier Notre-Dame. Il est également président du Conseil de la recherche en santé du Québec. Sous la responsabilité de M. Camille Laurin, le gouvernement prépare actuellement un livre vert sur le développement culturel. Par cette série de deux articles faisant le point sur la situation présente de la recherche sur la santé, le Dr Simard veut attirer l'attention sur un secteur qui devrait fournir la matière d'un important chapitre du futur Livre vert.*

cer (INC) est le plus important des organismes philanthropiques canadiens privés. Ses programmes sont également variés: ainsi, pour l'année 1977-78, l'INC supportera deux instituts de recherche (dont l'Institut du Cancer de Montréal, six unités, dont le McGill Cancer Research Unit), cinq groupes, et 159 chercheurs (subventions d'opération). De plus, l'INC assumera en tout ou en partie, les salaires de trente chercheurs (dont neuf au Québec) et de vingt-cinq étudiants à différents niveaux de formation, pour un grand total de 10,7 millions. 22% de cette somme sera dépensée au Québec.

L'INC reçoit la totalité de son budget de la Société Canadienne du Cancer et possède comme mandat de "coordonner et d'intégrer les travaux des particuliers et des corps constitués dans le but d'atténuer la morbidité du cancer et l'incidence des décès qui lui sont attribuables". La Société et l'Institut se sont engagés à tout mettre en oeuvre pour vaincre le cancer et il n'est donc pas surprenant de voir que chaque programme de recherche soit évalué par l'INC à la fois pour son excellence et sa pertinence au problème du cancer.

Directement rattaché au ministère des Affaires Sociales (MAS), le Conseil de la recherche en santé du Québec (CRSQ), possède un budget propre de 1,8 million, auquel on doit ajouter environ 1,2 million provenant de la Régie de l'Assurance-Maladie qui doivent être affectés à la création et/ou au maintien de postes de chercheurs. Son mandat est de conseiller le MAS sur la politique de recherche en matière de santé, d'instituer des programmes de recherche adéquats dans le domaine biomédical, épidémiologique et opérationnel et des évaluer périodiquement. Le CRSQ distribue des subventions d'établissement aux jeunes chercheurs venant s'établir au Québec, des subventions de développement d'équipes en recherche épidémiologique ou opérationnelle, et des bourses à des chercheurs ou des étudiants en formation.

Créé en 1974 pour insuffler un nouveau dynamisme à la recherche en santé, le CRSQ est actuellement le seul organisme provincial structuré, du moins dans le secteur santé, avec des politiques précises, des mécanismes d'évaluation rodés et des sous-comités actifs. Il a choisi de faire porter ses efforts sur certains points stratégiques propres à assurer dans une perspective de soutien continu et à long terme, le

pouvoir annoncer sous peu d'autres thèmes prioritaires et, les budgets le permettant, proposer d'autres programmes de subventions tout en continuant les programmes existants. Rappelons encore que malgré ses maigres et insuffisantes ressources, le CRSQ demeure un des mieux structurés des organismes provinciaux.

Il existe d'autres sources de fonds de recherche au niveau du Québec. Certains ministères, dont le ministère des Affaires Sociales et le ministère de l'Éducation, subventionnent des projets intramuros répondant à des besoins urgents et particuliers: les montants disponibles varient cependant d'année en année. Ainsi, le ministère des Affaires Sociales supporte des activités de recherche à l'intérieur de centres hospitaliers et dans des institutions affiliées. Ces activités sont séparées d'un établissement à l'autre mais les montants impliqués sont importants bien que non encore complètement identifiés. De son côté, le ministère de l'Éducation par son programme "Formation de chercheurs et action concertée" (FCAC), subventionne des équipes de recherche portant sur la connaissance des organismes vivants, dont plusieurs appartiennent au secteur santé. Bien que ce programme soit le plus important pour subventionner la recherche universitaire au Québec (+ 10 millions au total), il est tombé dans l'ornière et les méandres des renouillages politiques faute d'avoir des objectifs précis et stables, des critères bien définis et clairement énoncés pour réaliser ces objectifs, et des mécanismes rigoureux pour l'évaluation des programmes soumis.

Le Conseil, en accord avec le ministère, est maintenant en train de définir des priorités qui permettront des interventions privilégiées dans des secteurs de recherche particulièrement vitaux pour la santé des québécois. Les principaux critères de sélection retenus ont été les bénéfices escomptés à court et moyen terme, la population cible, les ressources actuelles, la pertinence au milieu québécois et enfin le financement présent et à prévoir dans le domaine. La médecine du travail a été retenue en tête de liste et fait présentement l'objet d'appel de demande de subventions d'opération dans le cadre d'un nouveau programme de recherche thématique. Fait à souligner, c'est grâce à une subvention de la Commission des Accidents de Travail que le CRSQ peut proposer cette nouvelle initiative. Le Conseil espère

qu'à la réalisation du projet. Les demandes sont par la suite classées selon leur cote; selon le budget disponible à chaque organisme, un pourcentage variable des demandes soumises est choisi pour être subventionné.

Ceci étant dit, notre système de financement de la recherche possède des grandes caractéristiques qui sont communes à tous les bailleurs de fonds.

1) Le financement à l'excellence — Dans la majorité des cas, les demandes de subventions et bourses sont évaluées

sur une base de mérite scientifique par des comités d'experts sans qu'il soit tenu compte de d'autres facteurs tels les disparités régionales et sectorielles, les bénéfices escomptés, la pertinence à certains objectifs. Certains organismes à mission bien définie insèrent une cote "pertinence" qui s'ajoute à la cote "excellence", mais il s'agit là d'exceptions.

Les avantages du financement à l'excellence sont évidents; entre autres, ce système encourage la qualité, élimine les rivalités partisans et

permet aux scientifiques d'avoir un langage commun. L'inconvénient majeur réside dans le fait que ce mécanisme de sélection favorise considérablement les laboratoires, centres de recherche ou départements dont les traditions scientifiques, l'expérience, les ressources humaines et physiques sont plus importantes. Et il est certain qu'à moins de pouvoir compter sur des mécanismes de compensation telles des subventions d'émergence ou de développement scientifique, les nouveaux la-

Suite à la page 16

Pour la première fois à Montréal, les chaussures Testoni, en exclusivité Aux Éléphants

Pour être bien dans votre peau... Choisissez notre cuir

L'EXCLUSIVITÉ QUE VOUS CHERCHEZ ET UN PEU PLUS... AUX ÉLÉPHANTS

1300 ouest, Ste-Catherine, Tél.: 866-5075

**BERGER**  
LE PASTIS À SON MEILLEUR  
SAQ 2131 \$8.70

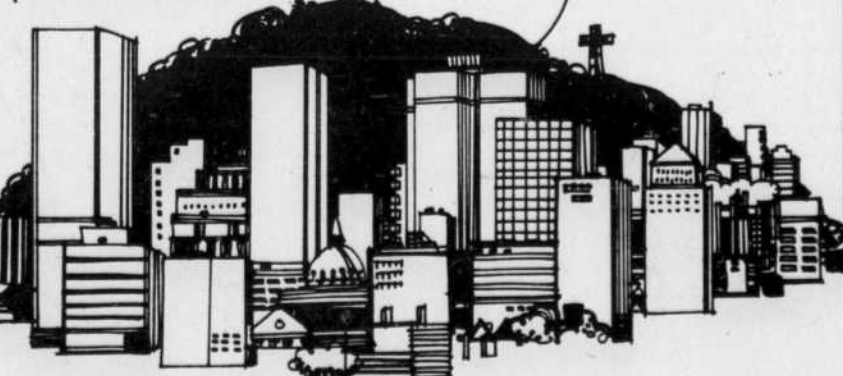
## De notre point de vue... Montréal se fait encore plus belle.

Tour de Ville, premier et unique restaurant tournant à Montréal. Couronnant l'Hôtel Régence Hyatt, Tour de Ville vous invite à découvrir le spectacle qu'offre Montréal, le jour comme la nuit. Ouvert midi et soir, sept jours par semaine. Tour de Ville sert en plus le brunch au

champagne, le dimanche de 10 à 15 heures. Juste au-dessous du restaurant, vous trouverez un bar où l'orchestre fera la joie des danseurs et mélomanes. l'endroit idéal pour l'apéro, et le pousse-café. Tour de Ville, c'est le tout Montréal à vos pieds, sans changer d'endroit, ni même de table.

Tour de Ville  
Amours, Délices  
et Horizon.

HÔTEL RÉGENCE HYATT MONTREAL  
L'élégance contemporaine  
angle St-Jacques et University  
pour réserver: 879-1370



A l'instar des grandes déneigeuses industrielles, les souffleuses SNO-THRO ARIENS sont dotées de l'ingénieux système à deux phases BROYAGE/EJECTION.

**Broyage**  
Devant — sur une largeur allant de 20" à 32" — une paire de roues hélicoïdales inversées débite la neige, la broie en fine poudre et la refoute vers l'intérieur.

**Ejection**  
Au cœur de la machine, un puissant éventail aspire cette neige pour la propulser à bonne distance avec une étonnante précision due à l'éjecteur à angle variable 0-230°.

Marche arrière et jusqu'à 5 vitesses d'avant suivant les modèles de 4, 5, 6, 7, 8, ou 10 c.v.

Si vos besoins en déneigement sont plus imposants, ARIENS vous propose ses tracteurs de 10, 12, 14 ou 16 c.v. pouvant être équipés d'une déneigeuse à deux phases extra-large de 48".

**GRATUIT**  
Un démarreur électrique à l'achat d'une souffleuse SNO-THRO ARIENS. Offre valable jusqu'au 1er décembre 1977 chez les marchands participants ARIENS.

**La souffleuse ARIENS à deux phases COMME UNE GRANDE.**

**MORIN EQUIPEMENT Itée**

Pour communiquer avec le détaillant ARIENS de votre voisinage, consultez les pages jaunes.

**Ariens FAIT ÇA COMME UNE GRANDE.**

# L'Hydro-Québec se défend d'avoir favorisé la firme Gérard Parizeau

QUÉBEC (PC) — La firme de courtiers en assurances Gérard Parizeau est la seule firme québécoise spécialisée en assurance pour le domaine aérien.

C'est pourquoi l'Hydro-Québec a choisi cette firme, en compagnie de la firme ontarienne Stewart Smith Canada, comme courtier pour obtenir des polices d'assurance couvrant ses douze hélicoptères.

Telles sont les explications fournies lundi par le ministre de l'Énergie responsable de

l'Hydro-Québec, M. Guy Joron, à l'Assemblée nationale du Québec.

Le consortium Parizeau-Stewart Smith a fait appel à quatre compagnies d'assurances aériennes afin d'obtenir "la meilleure protection au meilleur coût possible", a précisé M. Joron.

Le contrat d'assurance des 12 hélicoptères a finalement été partagé entre l'Union canadienne, Lloyd's et Canadian Aviation, a indiqué M. Joron.

Le coût total du contrat a été de \$296,201.

Quant aux honoraires versés aux courtiers, M. Joron estime qu'ils varient entre 7 p.c. et 10 p.c. du montant de la prime, soit \$30,000 au maximum.

Si l'on partage ce montant en deux parts égales entre les deux courtiers, on arrive à des honoraires professionnels de \$15,000 pour chacun d'entre eux, croit M. Joron.

La semaine dernière, le député unioniste de Johnson, M. Maurice Bellemare, avait laissé entendre que du népotisme avait présidé à l'octroi de ce contrat.

"Le contrat a-t-il été donné à M. Gérard Parizeau, avec une commission d'au-delà de \$300,000?" avait demandé M. Bellemare. "Je ne dis pas que c'est du népotisme, mais le ministre se cache derrière une réponse qui nous permet beaucoup de soupçons", avait-il dit.

Le courtier Gérard Parizeau est le père de l'actuel ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Pour sa part, M. Parizeau a soulevé une question de fait personnel, plus tard à l'Assemblée nationale, pour tâcher de démontrer qu'il ne possède aucun intérêt dans les affaires de son père, qu'il ne sait rien et ne veut rien savoir des activités de cette firme et qu'il n'est nullement au courant non plus des transactions de l'Hydro-Québec.

M. Parizeau a dit qu'il était "très indigné du processus de salissage public pratiqué par le doyen de la Chambre, M. Maurice Bellemare".

Il a expliqué que "le seul crime de Gérard Parizeau, c'est d'avoir un fils en politique, lequel est devenu ministre des Finances".

M. Parizeau a été chaudement et longuement applaudi par ses collègues du Parti québécois à la fin de sa brève mise au point.

M. Bellemare a voulu soulever un débat sur cette question, contrairement au règlement de la Chambre, mais le président, M. Clément Richard, l'a rappelé à l'ordre.

Suite de la page 15

# La recherche sur la santé

boratoires et parfois même les jeunes chercheurs se voient vite défavorisés et condamnés à récolter des miettes.

2) La "passivité" des organismes de support à la recherche — Aucun des organismes ci-haut mentionnés n'est organisé pour susciter des recherches dans tel secteur d'activité ou des besoins particuliers auraient été identifiés. Il y a bien eu quelques tentatives d'offrir des "contrats" de recherche avec appel d'offres, etc... Mais il s'agit là de cas isolés. Dernière cette "passivité" des organismes, on retrouve cette conception qui veut qu'il appartienne aux scientifiques eux-mêmes de décider des champs d'activités qui sont les plus importants en matière de recherche.

3) L'évaluation par "les pairs" — Bien que remis périodiquement en question, le "peer review system" demeure la méthode de choix des organismes pour l'évaluation des projets de recherche, surtout quand les comités pos-

èdent l'expertise nécessaire pour évaluer scientifiquement les demandes de subventions. Ceci pose un problème au Canada, où le nombre de scientifiques est limité et où la "passivité" des organismes de support à la recherche permet toute liberté quant au secteur de recherche où un scientifique veut oeuvrer. Chacun devenant un peu le seul expert dans son propre domaine, les organismes font appel à un petit noyau de scientifiques à culture plus générale, qui travaillent sur de nombreux comités et leur influence est énorme. On peut déjà imaginer les dimensions du problème lorsqu'on doit se limiter à une seule province pour la sélection des membres des comités.

4) Le contingentement de la recherche à l'intérieur des universités et institutions affiliées — C'est entièrement à l'intérieur des universités que s'est développée la recherche en général au Canada, comme au Québec, mis à part les programmes intra-muros de certains ministères et quelques instituts isolés. On peut discuter ce choix étant donné

que la fonction première de l'Université est à proprement parler l'enseignement. Mais le remettre en question est utopique dans le contexte économique actuel. On imagine mal en effet un gouvernement se lancer dans la construction d'instituts de recherche qui seraient particulièrement coûteux. Dans notre société, la recherche scientifique n'est donc pas reconnue comme un objectif ou une activité qui se justifie en soi par la nécessité d'élargir le champ des connaissances en matière de santé. Elle se définit plutôt comme "un atout important dans la formation des professionnels de la santé" et comme le "moyen de réaliser les désirs relatifs aux soins de haute qualité" (3). Cette justification de la recherche en fonction de l'enseignement et de la qualité des soins n'est pas sans entraîner des conséquences profondes qui jouent pour beaucoup dans le malaise actuel des scientifiques. Entre autres, le chercheur n'a pas de statut propre; les budgets consacrés à la recherche sont marginaux et ne reçoivent aucune indexation; les fluctua-

tions rendent toute planification impossible; il y a une désaffection générale des étudiants pour la carrière de chercheur.

### RÉFÉRENCES

- (1) Rapport du Comité de la Recherche Scientifique: "Pour une politique de recherche en affaires sociales". Ministère des Affaires Sociales, Québec, 1973.
- (2) Analyse de la Recherche au Québec (AREQ): Conseil de la politique scientifique du Québec, 1974.
- (3) Opération Sciences de la Santé, Ministère de l'Éducation, Québec, 1975.

Prochain article: De quelques mesures que l'on souhaite trouver dans le prochain Livre vert de Camille Laurin.



# Diefenbaker accuse Fox de "camoufler" la vérité

OTTAWA (PC) — Selon l'ancien premier ministre John Diefenbaker, le gouvernement fédéral se sert de "ruses" afin de "camoufler" la vérité.

M. Diefenbaker n'a pas mâché ses mots, hier aux Communes, pour dénoncer le solliciteur général Francis Fox, qui venait d'annoncer que le gouvernement allait en appeler du jugement Huggessen. Ce juge a confirmé vendredi le mandat de la commission d'enquête québécoise sur la GRC dirigée par M. Jean Keable.

L'ancien premier ministre a affirmé que les ministres du gouvernement se placent au-dessus de la loi et jour après jour, tentent de camoufler la vérité en utilisant des ruses pour créer des diversions.

Pour sa part, le solliciteur général s'est vivement défendu. M. Fox a dit qu'il devait contester le jugement Huggessen parce qu'il avait une portée très importante et lourde de conséquence dans le domaine constitutionnel.

"Ce n'est pas une question de mettre des bâtons dans les roues de la commission Keable", a soutenu M. Fox, en réponse aux questions des journalistes. "C'est une question fondamentale", a-t-il dit.

On sait que le commissaire Keable avait sommé M. Fox de produire la liste contenant l'autorisation d'écouter électronique approuvée par le solliciteur général Jean-Pierre Goyer, dans l'affaire de l'APLQ.

Le solliciteur général n'a pas donné suite à la demande de M. Keable et, hier, ses avocats expliquaient au commissaire québécois que M. Fox voulait d'abord en appeler du jugement de M. Huggessen.

M. Fox estime qu'il serait inacceptable, dans les circonstances, de fournir les renseignements exigés puisqu'il ne croit pas que M. Keable a le droit de les lui demander.

D'autant plus, a fait savoir M. Fox, qu'il s'agit de documents parfaitement légaux et la commission Keable doit enquêter sur des pratiques illégales de la police fédérale.

M. Fox n'a pas voulu dire si le jugement Huggessen, qui dit entre autre que la sécurité nationale n'est pas exclusive de juridiction fédérale, sera porté devant la Cour suprême du Canada, s'il est débouté en Cour d'appel.

Le solliciteur général a cependant brandi la menace d'une injonction advenant que la commission Keable poursuive ses travaux avant que la

requête ne soit entendue en Cour d'appel du Québec.

M. Fox estime que le jugement Huggessen est fondamental et qu'on pourrait l'interpréter en disant que le fédéral peut enquêter dans un domaine provincial. "Les deux niveaux de gouvernements, provincial et fédéral, étaient jusqu'ici assez souverains dans leurs propres sphères", a-t-il soutenu, en précisant que le jugement rendu vendredi en Cour supérieure du Québec change l'interprétation de la constitution.

"Cela mérite qu'on aille en appel", a-t-il dit.

# Occasion unique d'acheter une Mercedes-Benz qui a peu roulé

MERCEDES-BENZ n'a pas l'habitude d'offrir ses voitures à des prix spéciaux. Une occasion unique d'acheter une de ces merveilleuses voitures se présente. Ne la laissez pas passer.

Votre concessionnaire Mercedes-Benz a en ce moment la liste d'un certain nombre de voitures qui ont appartenu à des dirigeants de compagnie. Elles sont toutes à vendre, dès maintenant, et à des prix spéciaux.

Ce sont des modèles 1977 en parfait état. Toutes ces voitures ont peu roulé et sont protégées pour le restant de notre garantie de 24 mois ou de 24,000 milles.

Si vous avez toujours rêvé de devenir propriétaire d'une Mercedes-Benz, "une des

meilleures automobiles du monde", c'est maintenant qu'il faut vous décider.

Voyez votre concessionnaire, il vous montrera la liste complète de toutes les voitures de compagnie qui sont en vente.

Ne tardez pas car nous nous attendons à ce que ces excellentes voitures se vendent rapidement. Après tout, n'est-ce pas là une occasion exceptionnelle?



**Mercedes-Benz**  
Construites comme aucune autre voiture au monde.

Vente et service: Montréal, D.K. Automobile Inc., 4815, rue Buchan 735-3581 Québec, (Charlesbourg O.) Chatel Automobiles Ltée, 1350 rue Bouvier, 628-6336  
Greenfield Park, (Montréal rive sud) Elegant Motors Inc., 845, boul. Taschereau 672-2720 Bromptonville, (Sherbrooke) Dominick Auto Sport Ltée 567-4008  
Ste-Rosalie, (St-Hyacinthe) Garage Chicome Inc., 84, rue Centre 799-3201

Concessionnaires service: Granby, Automobiles Piedmont Ltée Rimouski, Rimouski Auto Entr. Ste-Agathe des Monts Sud, Norelan Inc. Valleyfield, Roger Gagnier Automobile Eng. Cap de la Madeleine, Cap Caravane Entr.

des voyages d'affaires ?  
des vacances sans souci ?

**L'AGENCE de VOYAGES QUI A RÉPONSE À TOUT**

**VOYAGES CONSTELLATION Ltée**

215, rue St-Jacques, Montréal, 281-3298

L'ordinateur réservera pour vous immédiatement...

Detenteur d'un permis du Québec 1977



**NOUVELLE CARGAISON DE LA MARTINIQUE**

Le SAINT JAMES, l'une des liqueurs fines les plus nobles au monde.

depuis 1765

(code 154-A)  
Information: 849-3674

# FLORIDE

## VOLS DIRECTS vols de nuit nolisés

### à partir de \$160 aller-retour

Envolez-vous vers les plages ensoleillées de la Floride par les vols NOLIVACANCES AIR CANADA. Goûtez au soleil. Dansez sous les étoiles. Choix de séjours: une et deux semaines. Franchise de bagages: 66 livres... tout comme pour les vols de première classe. Forfaits spéciaux hôtels et location de voitures. Profitez du prix économique de nos vols et payez-vous un peu plus de bon temps. Vols de nuits directs—février à avril.

Fort Lauderdale				West Palm Beach			
CHOIX DE DÉPARTS (DORVAL)	CHOIX DE RETOURS (DORVAL) SEJOUR DE 1 SEM.		DERNIER JOUR POUR PAIEMENT FINAL ET RÉSERVATION	CHOIX DE DÉPARTS (DORVAL)	CHOIX DE RETOURS (DORVAL) SEJOUR DE 2 SEM.		DERNIER JOUR POUR PAIEMENT FINAL ET RÉSERVATION
Sam. fév. 4	Fév. 12	Fév. 19	Déc. 21	Ven. fév. 3	Fév. 18	Fév. 25	Déc. 20
Sam. fév. 11	Fév. 19	Fév. 26	Déc. 28	Ven. fév. 10	Fév. 25	Mars 4	Déc. 27
Sam. fév. 18	Fév. 26	Mars 5	Jan. 4	Ven. fév. 17	Fév. 25	Mars 11	Jan. 3
Sam. fév. 25	Mars 5	Mars 12	Jan. 11	Ven. fév. 24	Mars 4	Mars 11	Jan. 10
Sam. mars 4	Mars 12	Mars 19	Jan. 18	Ven. mars 3	Mars 11	Mars 18	Jan. 17
Sam. mars 11	Mars 19	Mars 26	Jan. 25	Ven. mars 10	Mars 18	Mars 25	Jan. 24
Sam. mars 18	Mars 26	Avril 2	Fév. 1	Ven. mars 17	Mars 25	Avril 1	Jan. 31
Sam. mars 25	Avril 2	-	Fév. 8	Ven. mars 24	Avril 1	-	Fév. 7

PRIX PAR PERSONNE: \$160, \$160, \$160, \$160, \$190, \$190, \$190, \$190, \$190, \$190

Ceci est la liste des vols ABC Nolvacances Air Canada. Veuillez consulter votre agent de voyages ou Venturax sur la disponibilité des vols étant donné que certains vols peuvent être complis.

Tarifs Spéciaux—hôtel: Choix d'hôtels de première classe situés sur la plage. Tarifs spéciaux à partir de \$143,25 par semaine par personne, occupation double.

Tarifs Spéciaux—location de voiture. Réservez votre voiture compacte, climatisée, à partir de \$59. (U.S.) par semaine. Transmission automatique. Radio. Millage illimité. (Ne comprend pas essence, assurance, taxe de l'État. Âge minimal requis: 18 ans (femmes)—21 ans (hommes). Plus grosses voitures disponibles moyennant supplément.)

\*Tous les vols ABC sont approuvés par la Commission canadienne des transports. Vous devez verser un acompte non remboursable de \$25 lors de la réservation. Le solde est payable 45 jours avant le départ. Consultez votre agent de voyages sur l'assurance-annulation. Non compris: la taxe canadienne de transport aérien (\$8), la taxe américaine de transport aérien (\$3, U.S.). Preuve de citoyenneté requise.

**Nolvacances AIR CANADA** **Venturax Ltée.**

Consultez votre agent de voyages ou appelez (514) 874-2750

Permis Québec 13536768-5029

## La conférence du Caire va démarrer sans Amman

AMMAN (d'après Reuter et AFP) — Le roi Hussein de Jordanie a réaffirmé hier soir qu'il n'assisterait pas à l'ouverture de la conférence du Caire mais il a souligné qu'il poursuivrait ses efforts pour effacer les divisions du monde arabe.

Au cours d'une conférence de presse à l'issue d'un entretien avec le secrétaire d'État Cyrus Vance, le roi Hussein s'est déclaré disposé à participer aux conversations de paix à un stade ultérieur — à Genève, mais non au Caire.

Il a souligné qu'à ses yeux, il était plus important de contribuer à combler le fossé entre l'Égypte et certains autres pays arabes que d'être représenté à la conférence du Caire qui réunira à partir de demain les délégués égyptiens, israéliens et américains.

"Nous considérons comme un devoir presque sacré de faire tout notre possible pour mettre d'accord le monde arabe. Cela est autrement plus important, à l'heure actuelle, qu'une conférence du Caire", a-t-il dit.

Auparavant, on affirmait dans l'entourage de M. Vance que la Jordanie s'associerait aux conversations sans pour autant être au Caire pendant leur phase initiale.

Les observateurs estiment

peu probable que le roi Hussein prenne des initiatives en ce sens sans d'abord consulter le président Hafez Al-Assad de Syrie avec lequel il maintient des rapports étroits depuis plusieurs années.

Le roi Hussein a souligné qu'il importait de laisser s'écouler un temps de réflexion avant de réagir à la succession d'événements qui ont suivi la visite du président Sadate en Israël le mois dernier.

Mais il a encore fait l'éloge des initiatives du président égyptien en rappelant que celui-ci s'efforçait de parvenir à un règlement global, et non à un accord séparé avec Israël.

Le souverain hachémite a également fait l'éloge du patriotisme du président Assad, qu'il a qualifié d'homme sage et courageux.

Sans pour autant s'étendre sur la teneur de son entretien avec M. Vance, le roi Hussein s'est déclaré "un peu plus optimiste" à la suite des précisions que lui avait apportées l'émissaire américain, dont c'est la troisième mission au Proche-Orient.

● Cependant à Damas, prochaine étape importante de M. Vance après une brève escale au Liban, on assurait hier de source syrienne autorisée que non seulement la Syrie n'assistera pas à la réunion du Caire, mais encore qu'elle boycotterait une conférence qui serait convoquée à Genève sur la base de résultats acquis dans la capitale égyptienne.

Les discussions qu'aura M. Vance à Damas avec le président Hafez Al-Assad, qui a pris la tête du front arabe anti-Sadate, ont toutes les chances d'être les plus délicates de sa tournée, qui l'emmènera ensuite en Arabie saoudite.

L'hostilité du chef de l'Etat syrien aux initiatives de paix du Caire a été mise particulièrement en relief hier quand un porte-parole officiel a déclaré aux journalistes que les président Assad refuserait de recevoir M. Vance s'il s'avérait qu'il était porteur, comme la presse croyait le savoir, d'un message de M. Menachem Begin.

Un porte-parole du secrétaire d'Etat américain a cependant démenti ces informations et rappelé que M. Vance s'était simplement borné à indiquer qu'il était prêt à jouer le rôle de messager si les parties le désiraient.

De source diplomatique à Damas, on souligne que la position syrienne s'est sensiblement durcie ces derniers temps et qu'elle pourrait remettre en question les efforts pour aboutir à un règlement global, incitant l'Égypte à envisager un règlement séparé.

M. Vance doit rencontrer le président Assad aujourd'hui et, selon les résultats de cette entrevue, il pourrait le revoir demain avant son départ pour l'Arabie saoudite.

● A Jérusalem, M. Menachem Begin a exposé hier aux membres de son gouver-

nement les perspectives de conclusion d'un accord lors de la conférence du Caire.

Alors que l'atmosphère est rapidement passée à l'optimisme en Israël, le général Moshe Dayan, prudent, a estimé toutefois que si les conversations du Caire ne débouchent pas sur des résultats d'ici un semaine à 10 jours, le président Anouar Sadate risque de se trouver en délicate posture.

Le ministre israélien des Affaires étrangères a déclaré que "ce laps de temps est amplement suffisant pour débattre de tous les problèmes bilatéraux entre les deux pays et faire un vaste tour d'horizon de l'ensemble du contentieux israélo-arabe. Passé ce délai, il ne restera plus à l'Égypte et à Israël qu'à négocier un accord séparé. Israël y serait éventuellement prêt mais l'Égypte n'en veut pas."

Entre-temps, rien n'a filtré sur le contenu des éventuelles concessions israéliennes. Dans une interview accordée au journal "Haaretz", le vice-ministre israélien de la Défense, M. Mordechai Zippori, assure pour sa part que son pays est prêt à faire de nouvelles concessions territoriales dans le Sinaï et sur les hauteurs du Golan.

● A Rome, on apprend que le Vatican enverra un diplomate de haut rang, Mgr Francesco Monterisi, comme observateur à la conférence du Caire.

Mgr Monterisi, spécialiste des affaires du Proche-Orient, sera chargé de transmettre à

M. Pierre-Boutros Ghali, ministre égyptien des Affaires étrangères par intérim, un message du Saint-Siège.

De l'avis des observateurs, la décision du Vatican d'être représenté à la réunion du Caire par un observateur revêt un caractère "exceptionnel". La politique officielle du Vatican vise à l'internationalisation de Jérusalem. Mais, au cours des dernières années, le pape Paul Six s'est borné à faire allusion à la nécessité de garanties internationales protégeant le statut spécial de la ville.

● A Vienne, un dirigeant de l'OLP et membre du Conseil national (palestinien), M. Isam Sartouai, a estimé qu'il ne fallait pas surestimer l'importance de la conférence du Caire.

Tout en soulignant que le problème palestinien devait être réglé pour que la paix s'établisse, M. Sartouai a souligné que la visite du président Sadate en Israël avait eu "un impact immense" et contribué à "briser des barrières psychologiques".

● A Riad, où M. Vance doit arriver demain, le prince héritier Fahd a lancé un appel aux pays arabes pour qu'ils s'astreignent à la modération, resserrent les rangs et enterrent leurs divergences". A Koweït, un porte-parole officiel a indiqué que l'émirat n'avait pas entrepris pour le moment de médiation, mais multipliait ses contacts, notamment avec l'Arabie saoudite, pour effacer les divisions du monde arabe.



Armés de lance-grenades et de mitraillettes, des soldats syriens membres de la force arabe de dissuasion prennent position dans le quartier chrétien de Beyrouth, où la population a protesté hier contre la suspension d'un de ses journaux en faisant une grève générale et en dressant des barricades. Les magasins et écoles sont demeurés fermés hier dans ce quartier de l'est de la capitale libanaise après une série d'explosions survenues la nuit précédente. Selon des sources proches de la force arabe de dissuasion, qui assure le maintien de la paix, des explosifs ont été mis à feu par "certains individus dans le but de créer une atmosphère d'inquiétude dans la ville". Des patrouilles ont sillonné les rues des quartiers est et arrêté six personnes qui ont été remises aux autorités pour interrogatoire. Le mouvement de grève est destiné à protester contre une mesure de suspension de trois jours prise à l'encontre du quotidien de langue française "Le Réveil" pour infraction au régime de censure de la presse. (Téléphoto AP)

**GREYMAN**  
Le plus fin des vins mousseux.

590A \$3.85

servir du GREYMAN c'est un plaisir très abordable

LES DISTRIBUTIONS CLÉMENT INC.

centraide  
**As'entraider on se fait du bien.**

## Erythrée: le FPLE assiège Massaoua

ROME (d'après Reuter et AFP) — Les maquisards érythréens ont lancé une offensive contre le port éthiopien de Massaoua, sur la mer Rouge, et se sont emparés de l'un des quatre quartiers de la ville, a annoncé hier à Rome M. Ermias Debesai, porte-parole du Front de libération populaire de l'Erythrée (FPLE).

Des combats au corps à corps font rage dans les rues. Les troupes gouvernementales et leurs conseillers cubains s'apprêteraient à décrocher dans les îles d'Ahlak, où des puits et des tranchées sont creusés. Selon le porte-parole du FPLE, 15 chars éthiopiens ont été capturés.

Si elle se confirmait, la chute de Massaoua constituerait un tournant important dans la bataille pour l'Erythrée opposant le gouvernement central d'Addis Abéba aux maquisards érythréens.

La prise de Massaoua serait un coup très dur pour le gouvernement éthiopien, qui espère conserver le contrôle de la province. Le port se trouve en effet à moins de 100 kilomètres d'Asmara, la capitale de l'Erythrée déjà assiégée par les maquisards.

Le FPLE espère que les défenseurs d'Asmara, ne pouvant plus compter sur l'arrivée d'une colonne de secours en provenance de Massaoua, finiront par se décourager.

La bataille de Massaoua a été déclenchée lorsque les Éthiopiens ont tenté une sortie pour rouvrir la route menant à Asmara. Quelque 10,000 maquisards sont alors intervenus, déplaçant à la fin de la semaine dernière les combats aux alentours de Dogali, à une vingtaine de kilomètres à l'intérieur.

Les forces du FPLE ont alors progressé en direction du port où, selon M. Ermias, "les Éthiopiens donnent des signes d'affaiblissement continu". Les effectifs du FPLE engagés dans la bataille seraient supérieurs à ceux de la garnison éthiopienne, qui compte 8,000 hommes.

D'autre part, les combats opposant les maquisards du Front de libération somali (FLSA) aux forces éthiopiennes dans la province du Sidamo (Sud-Ethiopie) se sont intensifiés au cours des derniers jours.

Selon "Danab", bulletin d'information du Front de li-

beration somali publié à Mogadiscio hier, mille soldats éthiopiens ont été tués et 467 autres blessés au cours de violents combats le 10 décembre, au sud de Negele.

Dans la province voisine du Bale, Danab annonce que le 4 décembre le FLSA a pénétré dans la ville de Goba, capitale de la province, tuant 19 soldats et en blessant 23. Le 7 décembre, les maquisards ont attaqué la ville de Goro, au sud-est de Goba, tuant 50 soldats éthiopiens. Ces attaques, précise le bulletin, ont été accompagnées de saisies de stocks d'armes et de munitions.

vient de paraître

André J. Bélanger  
**Ruptures et constantes**  
Quatre idéologies du Québec en éclatement  
essai

éditions hurtubise hmh 380 ouest st-antoine montreal

GALERIE

**MÉDIA  
PIERRE BARRET  
PEINTURE  
ACTION  
DÉBAT  
RENCONTRE  
CE SOIR**

8 heures  
970 est Rachel

**à louer**

à 3 milles du Pont de Québec  
**Bâtisse industrielle**  
pour usine ou entrepôt

Centre Industriel de St-Romuald (Co. Lévis)  
1/2 mille de la route Transcanadienne

Terrain 200,000 pi. carrés, atelier 20,000 pi. carrés (hauteur libre 19'6"), bureau 1,250 pi. carrés. Complètement à l'épreuve du feu, murs intérieurs et extérieurs recouverts d'amiante. Planchers béton poli. Cafétérias. Toilettes. Gicleurs et système d'alarme: surveillance ADT. Pont roulant: capacité 7 1/2 tonnes. Monorails. Électricité: 600 amps, 550/440/220 volts. Compresseur: 235 lbs (50 hp)  
Disponible: 1er janvier 1978  
S'adresser à: Paul H. Morin  
1218 Fontenay, Ste-Foy, Qué. G1W 3S7  
Bur.: 418/839-8853. Rés.: 418/653-7611

**Incidents violents dans les Canaries**

SANTA CRUZ DE TENERIFE, Canaries (d'après Reuter et AFP) — Un étudiant de 22 ans a été tué hier à Santa Cruz et un autre a été grièvement blessé lors de heurts qui ont opposé gardes civils et manifestants.

Les gardes civils avaient été envoyés à l'Université de la Laguna pour y mettre fin à des désordres provoqués par des étudiants qui tenaient réunion pour appuyer une grève générale déclenchée hier dans l'île de Tenerife, dans les Canaries.

Selon la police, les gardes civils ont été entourés par des manifestants qui leur ont jeté pierres et autres projectiles et ils ont ouvert le feu pour se dégager.

23 personnes qui voulaient obliger des entreprises et des magasins à fermer conformément aux consignes de grève ont été arrêtées.

Cet ordre de grève avait été lancé par la Confédération du travail des Canaries, organisation syndicale de gauche, pour protester contre la détérioration de la situation dans les transports locaux, l'industrie du tabac et la réfrigération.

Par ailleurs, de nombreux incidents violents ont marqué la grève: des camions ont été renversés et des vitrines ont été brisées dans les établissements. Étudiants et grévistes, mêlés, ont manifesté dans les divers quartiers de la ville. De forts contingents de police interdisaient l'accès du centre.

**FIDUCIE PRÊT ET REVENU**

**\$1,000.00 = \$1,556.35**  
Aujourd'hui Après 5 ans

Avec nos nouveaux **DÉPÔTS GARANTIS À 9 1/4 %** d'intérêts composés annuellement et payés à l'échéance.

Nous avons aussi des dépôts garantis à intérêts payables annuellement, semi-annuellement et mensuellement.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

Montreal: 225 ouest, rue St-Jacques 288-1221  
Quebec: 850, Place d'Youville 692-1221  
Trois-Rivières: 940, Notre-Dame 376-1221

**Thérèse Bertherat et Carol Bernstein**  
**le corps a ses raisons** auto-guérison et anti-gymnastique

**seuil**

# Les négociations en Rhodésie avancent dans un bon climat

**SALISBURY** (d'après Reuter, AFP et AP) — La troisième séance de pourparlers entre le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, et les nationalistes modérés a permis hier d'aboutir à un accord sur le suffrage universel à 18 ans, a indiqué l'un des délégués, le pasteur Ndabaningi Sithole, chef du Conseil national africain (ANC).

Participent également à ces négociations, qui se sont ouvertes il y a une dizaine de jours, l'ANC unifié de Mgr Abel Muzorewa et l'Organisation du peuple uni du Zimbabwe (Zupo) du chef Jeremiah Chirau.

Toutes les parties ont fait état à l'issue de la troisième séance de "progrès" et ont souligné le climat "amical" des pourparlers.

En échange de sa concession sur le principe du suffrage universel, M. Smith cherche à obtenir des garanties constitutionnelles en vue de maintenir la confiance de la communauté blanche.

De son côté, le gouvernement suisse a décidé d'appliquer à partir du 1er janvier 1978 une ordonnance prohibant à peu près tout commerce avec la Rhodésie, et interdisant aux particuliers et

sociétés domiciliés en Suisse de participer à ce commerce.

Selon un communiqué officiel publié à Berne par le Conseil fédéral (gouvernement), cette mesure vise à mettre fin au commerce dit "triangulaire" permettant à de nombreuses firmes étrangères de commercer avec la Rhodésie malgré la politique de leurs gouvernements: elles créaient en Suisse une filiale, généralement éphémère, qui réalisait l'opération désirée, comme si elle était une société suisse, et qui disparaissait ensuite.

La Suisse, qui n'est pas membre de l'ONU, applique

pendant les sanctions économiques internationales décidées contre cette colonie britannique rebelle.

On avait enregistré récemment un net recul du commerce "triangulaire", mais le gouvernement suisse a souhaité l'arrêter définitivement pour ne pas compromettre ses relations avec le reste du continent africain.

La prestation de services en relation avec les opérations commerciales incriminées est également interdite, mais on tolère encore les transactions sur "les marchandises et les fonds destinés à des buts médicaux ou qui concernent du matériel d'enseignement, des livres ou publications, et, pour autant qu'elles servent à des fins humanitaires, des denrées alimentaires".

Quant aux 268.000 Blancs qui gouvernent et commandent quelque 6.4 millions de Noirs en Rhodésie, beaucoup ont déjà pris la décision de partir. Chaque mois, 1.500 d'entre eux quittent le pays, pour échapper à la guérilla qui dure depuis cinq ans et à l'approche inévitable de la domination noire.

"Cela ne servirait à rien de rester et d'être le témoin de la crise qui va marquer l'arrivée des Noirs au pouvoir", estime un ingénieur d'origine britannique, expliquant pourquoi il se joint au mouvement que certains ont nommé par dérision "la volée de moineaux". Il précise qu'il a fui la Zambie il y a 13 ans avec l'accession des Noirs au pouvoir, et qu'il ne tient pas à être témoin de la crise économique, des discri-

# Afrique du Sud: vote en faveur des droits syndicaux des Noirs

**JOHANNESBOURG** (d'après AFP) — Les représentants de quelque 350.000 syndiqués sud-africains se sont prononcés hier pour la reconnaissance des droits syndicaux des Noirs et l'abolition des emplois réservés aux Blancs.

Le vote a été acquis à la majorité. Seule la confédération du travail (blanche et conservatrice) a voté contre le texte soumis au comité de la Confédération des syndicats. Les syndicalistes sont également parvenus à un consensus sur la discrimination raciale à l'encontre des travailleurs noirs.

"Nous avons décidé que chacun devrait avoir le droit de s'affilier à un syndicat déclaré, mais que le syndicat avait le droit de trancher sur sa propre composition raciale," a déclaré M. Ben Nicholson, président de la réunion.

Depuis six ans, les syndicats sud-africains sont divisés en deux camps: la Confédération syndicale multiraciale (Tucsa), forte de 233.000 adhé-

rents, et la Confédération du travail réservée aux Blancs (195.000 membres). En outre 200.000 personnes appartiennent à 21 syndicats africains non reconnus — dont douze ont été interdits l'an dernier — et à 59 syndicats multiraciaux.

On apprend par ailleurs à Durban que la police a arrêté dimanche M. Quiraish Patel, un journaliste sud-africain d'origine indienne, travaillant au "Daily News" de Durban, en vertu de la loi contre le terrorisme.

M. Patel, âgé de 24 ans, est le second journaliste du Daily News, après M. Wiseman Khuzwayo, à avoir été arrêté en trois semaines. Aucune explication n'a été donnée par la police, qui a simplement précisé que M. Patel était détenu en vertu de la section six de la loi contre le terrorisme permettant la détention sans procès pour une période indéfinie.

Au moins 10 journalistes sont détenus sans procès en Afrique du Sud, dont M. Joe Thloloe, président de l'U-

nion des journalistes noirs, un syndicat interdit le 19 octobre dernier.

D'autre part, deux délégués de la Croix-Rouge internationale, MM. Frank Schmidt et Dominique Dufour, rendent visite cette semaine aux leaders noirs détenus après la vague de répression du mois d'octobre dernier.

Un porte-parole du département sud-africain des prisons a précisé que les deux délégués visiteraient notamment la prison de Modderbee, près de Johannesburg, où sont détenus M. Percy Quoboza, rédacteur en chef noir du journal interdit "World", et le Dr Nthato Motlana, leader du "Comité des dix" de la cité africaine de Soweto.

Il y a au total, selon le dernier bilan publié par l'Institut des relations raciales, 714 personnes, la plupart des Africains, détenues sans procès en Afrique du Sud. La majorité d'entre elles sont emprisonnées en vertu de la section six de la loi contre le terrorisme.

# La Mauritanie veut un appui ferme de la France

**NOUAKCHOTT** (Reuter) — Le ministre mauritanien des Affaires étrangères souhaite que la France intervienne plus fermement dans le conflit du Sahara.

Au cours d'une entrevue à Nouakchott, M. Hamdi Ould Mouknass a notamment déclaré: "Pourquoi la France n'intervient-elle pas plus fermement? Si la France ne protège pas ses nationaux et si elle n'agit pas pour aider ses amis en Afrique, c'est vrai-

ment la fin de la position française en Afrique".

"Tous les amis africains de la France ont leurs yeux actuellement tournés sur ses actions ici", a déclaré le ministre d'Etat. "Aujourd'hui, il s'agit de la Mauritanie. Mais demain, cela peut être le Sénégal ou le Niger qui seront menacés par l'Algérie, qui est le véritable "Baader-Meinhof" de la communauté internationale".

Évoquant ce qu'il souhaitait

voir la France entreprendre pour venir en aide à la Mauritanie dans la situation actuelle, M. Ould Mouknass a souligné:

"En vérité, pour bien faire, il faudrait que l'Armée de l'air française intervienne directement dans des opérations d'appui au sol à nos troupes grâce à ses appareils "Jaguar" — ce qu'elle ne fait pas actuellement".

Quelque 20 avions militaires français dont six chasseurs-bombardiers supersoniques "Jaguar" sont stationnés, à la vue de tous, sur les pistes de l'aérodrome de Dakar-Yoff.

De bonne source, on confirme que les "Jaguar" effectuent depuis un certain temps déjà des opérations de reconnaissance aérienne au-dessus de la Mauritanie.

Toutefois, les experts militaires précisent que le gros des opérations de reconnaissance est effectué par quatre "Breguet-Atlantique" de l'aéronavale française, également basés à Dakar-Yoff, et qui sont mieux à même d'entreprendre ces opérations de longue durée.

M. Ould Mouknass a précisé par ailleurs que la ligne de chemin de fer reliant le centre minier mauritanien de Zouerate au port de Nouhadibou avait été recouverte au trafic au cours de ces derniers jours.

# Turquie: gain de Bulent Ecevit

**ANKARA** (d'après AP et AFP) — Le Parti républicain du peuple de M. Bulent Ecevit a consolidé ses positions aux élections locales qui se sont déroulées dimanche en Turquie.

Selon les premiers résultats, cette principale formation d'opposition devait obtenir les postes de maires dans 34 chefs-lieux de province tandis que le Parti de la Justice de M. Demirel n'en remportait

que 14. Les autres postes se répartissaient ainsi: le parti Action nationale (extrême-droite) cinq; le Parti du Salut national, trois et indépendants, deux.

En effet, le PAN, présidé par le vice-premier ministre, M. Alpaslan Turkes, semble devenir très rapidement la troisième formation politique de la Turquie aux dépens du Parti du salut national (Islamiste) de M. Necmettin Erbakan.

pendant les sanctions économiques internationales décidées contre cette colonie britannique rebelle.

On avait enregistré récemment un net recul du commerce "triangulaire", mais le gouvernement suisse a souhaité l'arrêter définitivement pour ne pas compromettre ses relations avec le reste du continent africain.

La prestation de services en relation avec les opérations commerciales incriminées est également interdite, mais on tolère encore les transactions sur "les marchandises et les fonds destinés à des buts médicaux ou qui concernent du matériel d'enseignement, des livres ou publications, et, pour autant qu'elles servent à des fins humanitaires, des denrées alimentaires".

Quant aux 268.000 Blancs qui gouvernent et commandent quelque 6.4 millions de Noirs en Rhodésie, beaucoup ont déjà pris la décision de partir. Chaque mois, 1.500 d'entre eux quittent le pays, pour échapper à la guérilla qui dure depuis cinq ans et à l'approche inévitable de la domination noire.

"Cela ne servirait à rien de rester et d'être le témoin de la crise qui va marquer l'arrivée des Noirs au pouvoir", estime un ingénieur d'origine britannique, expliquant pourquoi il se joint au mouvement que certains ont nommé par dérision "la volée de moineaux". Il précise qu'il a fui la Zambie il y a 13 ans avec l'accession des Noirs au pouvoir, et qu'il ne tient pas à être témoin de la crise économique, des discri-



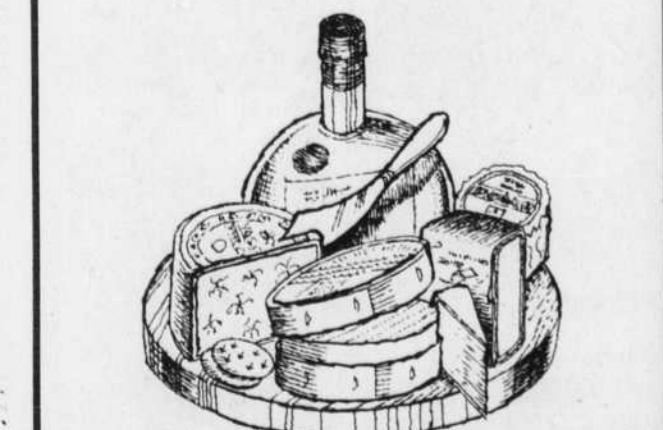
M. Ian Smith, premier ministre de Rhodésie

# Le Club des fromages du mois un présent si présent . . .

Cette année, offrez un abonnement au Club des fromages du mois Eaton. Offrez-le à vos parents, amis ou relations d'affaires qui recevront trois différents fromages, emballés individuellement, aux environs du premier de chaque mois. Nous joindrons à chacun des envois, une description des fromages et des recommandations concernant le vin le plus apte à les accompagner. La première livraison se fera avant Noël dans la région de Montréal. À cet envoi, nous ajouterons un certificat de membre portant votre message personnel. Livraison sans frais dans le circuit Eaton. Frais postaux pour le reste du Canada et les États-Unis. Pas d'envoi aux mois de chaleur; juillet et août.

5 mois **25<sup>00</sup>** 10 mois **45<sup>00</sup>**

Composez **842-9331**, poste 361, 632, 289 ou 362 ou rendez-vous à notre Boutique du gourmet - Montréal, Centre-ville (rez-de-chaussée), rayon 379 et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Sherbrooke, Ottawa (214). Utilisez votre carte-comptable Eaton.



**EATON**

Découpez et postez dès aujourd'hui.  5 MOIS  10 MOIS

Eaton,  
Boutique du gourmet,  
677 ouest, rue Ste-Catherine, H3B 3Y6  
Montréal, Qué.

Nom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Carte-comptable no. ....

Destinataire .....

Adresse .....

Téléphone .....

Message .....

# Le Congo assisté par Cuba ?

**BRAZZAVILLE** (AFP) — Le président congolais, le colonel Joachim Yhomby Opango, a déclaré hier à Brazzaville que même s'il y avait six mille Cubains au Congo, il les accepterait.

Interrogé par des journalistes français, le président Opango n'a ni confirmé ni infirmé une éventuelle présence cubaine dans son pays, pas plus que le chiffre de 350 soldats cubains au Congo avancé récemment par le département d'Etat américain.

Le président congolais s'est par contre déclaré favorable au principe de l'assistance de ceux qui, comme Cuba, "ont réussi leur révolution" à ceux qui, comme le Congo, "sont encore l'objet de mille et une convoitises de l'imperialisme international".

Selon une étude publiée il y a deux ans par l'Université sud-africaine de Witwatersrand, la Rhodésie pourrait perdre les deux cinquièmes de ses Blancs dans les mois qui précéderont et suivront l'accession au pouvoir de la majorité noire.

Seule une partie de la communauté blanche est restée en Angola et au Mozambique, après l'indépendance de ces États. On estime généralement que la plupart des Blancs qui ont l'intention de partir sont des étrangers ou des personnes appartenant à la droite intransigeante, qui se sont installés en Rhodésie après la déclaration unilatérale d'indépendance, par le premier ministre Ian Smith, il y a 12 ans, marquant ainsi la volonté des Blancs de réaffirmer leur domination.

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

**CULTURE ET CONTRE-CULTURE**

- Chaque mercredi, une conférence-échange
- Un sujet brûlant - un expert invité

**QUAND:** Le mercredi soir, du 21 septembre au 21 décembre

**OÙ:** Université de Montréal  
Pavillon des sciences sociales, local 4220

**HEURE:** De 19h à 22h (précises)  
(Gratuit pour les étudiants et le personnel de l'Université.)

**• CETTE SEMAINE:**  
**Thème:** Une civilisation marquée par le christianisme

**Invité:** Benoit Lacroix, o.p., Ph.D., professeur à l'Institut d'Études Médiévales de l'Université de Montréal

**Animateur:** Jean-Louis Lévesque.

**• À VENIR:**  
Une politique de la culture, Guy Rocher.

• Une réalisation de la FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE de l'Université de Montréal  
• **RENSEIGNEMENTS: 343-6090**

# Namibie: aucun rapprochement entre la SWAPO et Pretoria

**LUSAKA** (d'après AFP) — Le "Groupe de contact" occidental engagé dans une tentative de règlement négocié du problème namibien a conclu, hier à Lusaka, une tournée en Afrique par un entretien de plus de deux heures avec le président de la SWAPO, le leader nationaliste de Namibie, M. Sam Nujoma.

De source proche du "Groupe de contact" composé de représentants des cinq puissances occidentales siégeant au Conseil de sécurité — États-Unis, France, Grande-Bretagne, Canada et RFA. On indique que "le climat de méfiance", qui règne entre l'Afrique du Sud, sous la domination de laquelle est placée la Namibie et la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain) demeure entier.

MM. Don McHenry (États-Unis), Albert Thabault (France), James Murray (Royaume-Uni), Paul Lapointe (Canada)

et Hans Wergau (RFA) se sont successivement rendus en Tanzanie, au Mozambique, en Zambie, au Botswana, en Angola, en Afrique du Sud, au Nigeria, puis, de nouveau, hier, en Zambie.

Nigeria excepté, les pays africains qu'ils ont visités font partie du groupe des "pays de première ligne" les plus directement concernés par les conflits opposants, en Afrique australe, les nationalistes aux gouvernements minoritaires blancs de Pretoria et de Salisbury.

On apprend par ailleurs, à Windhoek que 14 guérilleros nationalistes ont été tués au cours des trois derniers jours dans la "zone opérationnelle" du nord de la Namibie.

Selon un porte-parole militaire sud-africain, une opération de poursuite lancée après un accrochage au cours duquel cinq guérilleros ont été tués samedi matin, se poursuit.

Au cours d'un autre accrochage, vendredi, entre forces sud-africaines et un groupe d'environ 40 guérilleros, neuf "terroristes" ont été tués, a indiqué le porte-parole.

Les observateurs notent un net accroissement des opérations dans le nord de la Namibie, le long de la frontière anglaise, le bilan total pour la semaine dernière s'élevant à cinq soldats sud-africains tués et 24 guérilleros morts.

Cette escalade intervient alors que les négociations pour un règlement en Namibie butent sur la question de la présence militaire sud-africaine dans le territoire, dont les nationalistes de la SWAPO demandent la fin.

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. P. Botha, a réaffirmé dimanche que Pretoria refusait de retirer toutes ses troupes de l'ancienne colonie allemande.

# Affrontements à Rome

**ROME** (Reuter) — Au moins six personnes ont été blessées hier soir au cours d'une manifestation d'environ deux mille étudiants de gauche qui se sont répandus dans les rues de Rome en incendiant voitures, bureaux et bars sur leur passage. Trois cents personnes ont été arrêtées, déclare la police.

Les manifestants, armés de cocktails molotov, protestaient contre l'interdiction d'une réunion publique qu'ils avaient projeté de tenir pour marquer le huitième anniversaire de l'attentat à la bombe, imputé à des néo-fascistes, qui fit 16 morts à Milan.

# Le Venezuela accepte

**CARACAS** (AFP) — Le Venezuela a accordé l'asile politique à cinq Chiliens qui se sont réfugiés vendredi dernier dans l'ambassade de ce pays à Santiago-du-Chili, a annoncé hier à Caracas le ministre des Affaires étrangères, M. Simon Conzatti.

Le ministre a précisé que les responsables de l'ambassade avaient demandé au gouvernement chilien des laissez-passer pour les cinq réfugiés.

# Indochinois aux USA

**WASHINGTON** (AFP) — Le département d'Etat envisage d'autoriser dans l'immédiat quatre mille sept cents Indochinois réfugiés dans plusieurs pays asiatiques non communistes à entrer aux États-Unis, a annoncé hier son porte-parole, M. John Trantner.

L'administration projette également de consulter le Congrès en vue de permettre à une partie des quelque cent mille Indochinois provisoirement hébergés par la Thaïlande de trouver accueil sur le sol américain, a-t-il ajouté.

165.000 réfugiés, originaires essentiellement du Vietnam, sont entrés aux États-Unis depuis 1975. La plupart ont pu ensuite s'installer dans d'autres pays, au Canada et en France notamment.

**COURS DE LANGUE ANGLAISE**

Horaires 1978

<b>Jour</b>	<b>Soir</b>
<b>AUTOMNE:</b>	<b>AUTOMNE:</b>
<b>HIVER:</b>	<b>HIVER:</b>
23 janv.-3 mars	23 janv.-3 mai
13 mars-21 avril	
<b>ETE:</b>	<b>ETE:</b>
1er mai-9 juin	13 mai-23 août
19 juin-28 juillet	
<b>Lun.-Ven.</b>	<b>Lun. et Mer.</b>
—6 semaines	—15 semaines
—90 heures	—90 heures
<b>Matins:</b>	<b>1815-2120 — \$225.</b>
0900-1200 — \$225.	
<b>Après-midis:</b>	<b>Journée complète:</b>
1300-1600 — \$225.	0900-1600 — \$450.

Pour d'autres renseignements concernant l'examen de placement, veuillez faire votre demande en écrivant au:

**CONTINUING EDUCATION LANGUAGE INSTITUTE BUREAU DU REGISTRAIRE**  
2170 rue Bishop, Ste. 203  
Montréal, Québec H3G 2E9

**université concordia**

**ou appeler: 879-2865 / 879-8534**

**• LE LIVRE-CADEAU •**

**«Si le Québec m'était conté»**  
par **AMBROISE LAFORTUNE**  
Édition Scriptomédia Inc.

**LES DICTIONNAIRES ROBERT LTÉE**  
331-8507  
**DISPONIBLE PARTOUT AU QUÉBEC**

# Allemagne fédérale: l'affaire d'espionnage Renate Lutze rebondit de façon dramatique

BONN (d'après Reuter et AFP) — Le ministre ouest-allemand de la Défense a reconnu hier qu'une affaire d'espionnage, qui a éclaté l'an dernier lors de l'arrestation de trois agents communistes, revêtait une importance beaucoup plus grande que le gouvernement n'avait bien voulu le dire jusqu'ici.

Cet aveu a fait suite à la publication, le même jour, par la "Frankfurter Allgemeine", d'informations indiquant que le trio, dont une secrétaire du ministère, Mme Renate Lutze, avait réussi à mettre la main sur plus d'un millier de documents, dont certains étaient ultra-secrets.

Les documents en question avaient notamment trait à des études des potentiels militaires de l'Otan et du Pacte de Varsovie, des manoeuvres occidentales et des projets de la Bundeswehr au plan de l'armement et de l'organisation, indique le journal qui se réfère à un rapport du procureur fédéral.

Interrogé à la radio, le capitaine de marine Kurt Fischer, porte-parole du ministère, a déclaré que l'affaire était en effet "exceptionnellement sérieuse" et qu'il en résulterait un tas de conséquences.

Pour sa part, le "Frankfurter Allgemeine" estime qu'il s'agit d'"une affaire d'espionnage de première dimension" et que l'importance des secrets révélés par Guenter Guillaume, l'ancien collaborateur de l'ex-chancelier Willy Brandt, arrêté en 1974, était sans doute bien modeste en comparaison.

L'affaire d'espionnage au profit de la RDA découverte au ministère de la Défense "est plus importante, du point de vue militaire, que l'affaire Guillaume", a reconnu de son côté le procureur général fédéral, M. Kurt Rebmann.

Le procureur, interrogé sur les révélations faites à propos de la secrétaire au ministère de la Défense Renate Lutze, qui aurait "passé" près de mille dossiers à Berlin-Est, a estimé que dans cette affaire "des choses de la plus haute importance", voir des secrets d'Etat, avaient sans doute été révélés à la RDA.

Alors que lors de son arrestation, Renate Lutze avait d'abord été présentée comme une espionne de moindre intérêt, l'un des 16.000 agents qui selon les informations officielles opèrent en RFA, il semble après la révélation des véritables activités de l'espionne et la demande de la Commission de la défense parlementaire d'entendre demain le ministre Georg Leber, que l'affaire Lutze puisse provoquer à Bonn des remous politiques comparables à ceux qu'avait suscités en mai 1974 l'affaire Guillaume.

**Dîner à la dinde ou au chapon préparé par les experts d'Eaton**

Pour 8 à 10 personnes, notre dîner à la dinde "Butterball" comprend: 32 oz sauce brune, 10 oz sauce aux canneberges, 2 livres de pudding de Noël avec 10 oz sauce dorée. **42.50**

**Dîner au chapon** comprend: 16 oz sauce brune, 10 oz sauce aux canneberges, une livre de pudding de Noël avec 10 oz sauce dorée. Instructions comprises. **24.50**

Eaton Centre-ville (Boutique du gourmet, rez-de-chaussée) seulement. Venez ou téléphonez **842-9331**, poste 361, 632, 289 ou 362. (481).

# L'URSS harcèle les dissidents, réaffirme les USA à Belgrade

BELGRADE (Reuter) — Le délégué des États-Unis à la Conférence de Belgrade, M. Spencer Oliver, a accusé hier l'Union soviétique de harceler et arrêter les partisans des droits de l'homme et les dissidents.

Le délégué américain s'est référé spécifiquement aux événements du week-end durant lequel plus de 20 dissidents soviétiques ont été provisoirement assignés à résidence alors que se déroulait à Moscou une veillée destinée à marquer samedi la journée des droits de l'homme.

M. Spencer Oliver a déclaré que les États-Unis s'inquiétaient spécialement du traitement réservé en URSS et dans les pays de l'Europe de l'Est aux groupes s'efforçant de surveiller dans leur pays l'application des engagements pris à Helsinki, évoquant notamment le sort de ceux détenus en prison sans inculpation officielle.

Il ne s'est référé nommé ment qu'à Mykola Rudenko et Aleksel Tykhy, membres fondateurs d'un "Groupe Helsinki" en Ukraine, condamnés respectivement à 12 ans et 15 ans de prison.

Le délégué soviétique Sergei Loginov a rejeté les propos de son homologue américain: "Nous avons assisté aujourd'hui à un nouvel effort délibéré des États-Unis pour revenir aux méthodes de la guerre psychologique et nuire à l'atmosphère de cette réunion", a-t-il lancé.

La Conférence de Belgrade a mis en place cinq commissions: sur la coopération économique, sur les droits de l'homme, sur la situation dans le bassin méditerranéen, sur la détente en général et sur l'organisation d'autres conférences après Belgrade. Leur tâche est de dresser le bilan des applications de la déclaration d'Helsinki et d'étudier de nouvelles propositions.

**Royal-Kebir**  
Vin de table de tous les jours  
Vin qu'on se plaît à servir  
Vin qu'on offre avec amour  
Vin qu'on verse "ROYAL-KEBIR"

Vin rouge, sec, fort, puissant et plein de sève. Il fera la joie de votre repas.

S.A.Q. 382-C  
BTLE. \$2.60

gilbert gagnon, vins et spiritueux inc., représentant promotionnel

**EATON**

Le délégué américain s'est référé spécifiquement aux événements du week-end durant lequel plus de 20 dissidents soviétiques ont été provisoirement assignés à résidence alors que se déroulait à Moscou une veillée destinée à marquer samedi la journée des droits de l'homme.

M. Spencer Oliver a déclaré que les États-Unis s'inquiétaient spécialement du traitement réservé en URSS et dans les pays de l'Europe de l'Est aux groupes s'efforçant de surveiller dans leur pays l'application des engagements pris à Helsinki, évoquant notamment le sort de ceux détenus en prison sans inculpation officielle.

Il ne s'est référé nommé ment qu'à Mykola Rudenko et Aleksel Tykhy, membres fondateurs d'un "Groupe Helsinki" en Ukraine, condamnés respectivement à 12 ans et 15 ans de prison.

Le délégué soviétique Sergei Loginov a rejeté les propos de son homologue américain: "Nous avons assisté aujourd'hui à un nouvel effort délibéré des États-Unis pour revenir aux méthodes de la guerre psychologique et nuire à l'atmosphère de cette réunion", a-t-il lancé.

La Conférence de Belgrade a mis en place cinq commissions: sur la coopération économique, sur les droits de l'homme, sur la situation dans le bassin méditerranéen, sur la détente en général et sur l'organisation d'autres conférences après Belgrade. Leur tâche est de dresser le bilan des applications de la déclaration d'Helsinki et d'étudier de nouvelles propositions.

Officiellement, elles doivent achever leurs travaux

# La RFA offre son aide au Portugal

BONN (Reuter) — Arrivé hier en Allemagne fédérale pour une visite de quatre jours, le président portugais Antonio Ramalho Eanes a été reçu à Bonn par le président fédéral, M. Walter Scheel.

De source informée, on indique que le chef de l'Etat portugais se verra promettre une assistance économique et militaire lors de ses entretiens, à partir d'aujourd'hui, avec le chancelier Helmut Schmidt et les chefs des quatre principaux partis.

Le général Eanes, qui rencontrera également des représentants de l'industrie et des syndicats, a écourté sa visite en raison de la chute du gouvernement de M. Mario Soares jeudi dernier.

Mais à son départ de Lisbonne pour Cologne, il a souligné qu'une crise politique n'avait rien d'exceptionnel dans un pays démocratique. Le fait qu'il puisse quitter le pays en de telles circonstances est, à son avis, une preuve de la force du Portugal.

Premier chef d'Etat portugais à se rendre en R.F.A., le général Eanes s'entretiendra avec ses interlocuteurs de la crise politique et économique au Portugal, de la candidature de Lisbonne à la C.E.E. et des problèmes de l'OTAN. Ces derniers seront certainement abordés demain et jeudi à Hambourg et Kiel avec le ministre de la Défense, M. Georg Leber.

## Gewurztraminer

TOUTE LA FÉERIE DE L'ALSACE dans vos verres avec le GEWURZTRAMINER, un vin blanc au bouquet et parfum de fleurs, au cachet épicé particulier. Un VIN SEC, c'est Meilleur



S.A.Q. 551-H Btle. \$5.00  
S.A.Q. 551-I 1/2 Btle. \$2.85

## Et son frère le Kanap d'Argent

à l'arôme plus subtil, un vin blanc et sec au bouquet agréable.

S.A.Q. 553-F Btle. \$3.55

livico inc., représentant promotionnel

# VENTE

## 40% D'ESCOMPTE

### SUR TOUS LES ÉCHANTILLONS DE SALLE D'EXPOSITION

Argentier Louis XV en bois de rose, tête et pied en bronze doré.  
**Rég. \$4,263.00**  
**Maintenant \$2,557.80**

Porcelaines de Paris peintes à la main. Différentes tailles et styles.  
**Rég. \$67.50 à \$1,000.00**  
**Maintenant: \$40.50 à \$600.00**

Fauteuil Louis XIV en merisier, garniture en veau retourné avec vignette dorée or fin.  
**Rég. \$2,650.00**  
**Maintenant \$1,590.00**

styles de france  
**A. KOROLEFF**

Montréal: Place Bonaventure, Mart D-55 Drapeau 866-0258  
Québec: 860, St-Jean ouest, Ste-Foy 651-5421 ou 653-7813  
Stationnement gratuit avec chaque achat  
Livraison en sus.

## Commission de l'unité canadienne

**Audiences publiques les journées de Montréal 16, 17 et 18 janvier 1978**

Poursuivant son programme de visites à travers le Canada et en complément à sa récente visite à Québec les 24 et 25 novembre 1977, la Commission de l'unité canadienne tiendra trois jours d'audiences publiques à Montréal pour entendre les opinions et avis des intéressés sur la question de l'unité canadienne.

Dans le cadre du mandat de la Commission, les audiences publiques visent plus particulièrement à susciter l'expression des vues et des conseils des citoyens de toutes les régions du Canada par la bouche de leurs représentants officiels, élus ou membres d'associations volontaires ou de groupes intermédiaires.

La priorité pour la présentation de mémoires au cours de ces audiences sera donc accordée à ces porte-parole, les particuliers se voyant réservé la période d'une assemblée publique organisée à cet effet pendant les journées de Montréal.

On peut se renseigner sur le mode de présentation de mémoires en communiquant avec le bureau de la Commission à Montréal à l'adresse suivante:

**Commission de l'unité canadienne**  
suite 1705  
1000 ouest, rue Sherbrooke C.P. 490  
Place de l'Aviation Internationale  
Montréal, Québec  
Tél.: 283-2223-2230

La Commission désire souligner que cette invitation s'adresse à tous les Québécois et rappelle que bon nombre d'entre eux ont déjà eu ou auront l'occasion de s'entretenir directement avec les commissaires du Québec lors de tournées individuelles dans les diverses régions de la province.

**Co-présidents**  
**Hon. Jean-Luc Pepin**  
**Hon. John Roberts**

**Les cinémas du Complexe Desjardins**  
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1  
TÉL.: 288-3141  
Stationnement \$2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts

SELECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977 POUR TOUS  
*Le jour de la Saint-Vélas*  
un groupe de collectionnaires s'en alla  
pique-niquer à Hanging Rock.  
*Pique-nique à Hanging Rock*  
... Quelques uns ne reviennent jamais!  
SALLE 1 12.10 - 2.25 - 4.40 - 6.55 - 9.10

"DEUX JEUNES GENS, SI BEAUX, SI PURS, QUI SAVENT FAIRE L'AMOUR ET QUI SE DETRUISENT... PAR LA DROGUE."  
L'Humaine Démon  
MUSIQUE DE PINK FLOYD  
GRAND SUCCES EN REPRISE A PARIS  
**more**  
"toujours plus"  
SALLE 2 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.15

Mon Oncle. POUR TOUS  
JACQUES TATI  
SALLE 3 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20

DERNIERES SEMAINES L'UN DES PLUS GRANDS SUCCES DU FESTIVAL DE CANNES.  
JEAN DE BARONCELLI • LE MONDE  
**L'EMPIRE DES SENS**  
IN THE REALM OF THE SENSES  
UN FILM DE NAGISA OSHIMA  
version originale sous-titres français  
LAISSEZ PASSER ET PRIX SPECIAUX NON ACCEPTES  
AUCUNE ADMISSION APRES LE DEBUT DES REPRESENTATIONS  
SALLE 4 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.25 - 9.25

Jean-Paul Belmondo RAQUEL WELCH  
**L'Animal**  
un film de Claude Zidi  
7e SEMAINE : LAVAL 2  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3 Le PARISIEN 4  
PLACE VERSAILLES 353-7888 486 STE CATHERINE D 866-3856  
AUSS: QUÉBEC, LACHUTE, GREENVILLE, LAPRAIRIE

CRQ-FM RAOUL DUGUAY  
avec ses musiciens  
JEUDI 15 DEC. à 21h30 \$4.50-5.50-6.50  
BEAU BEC  
Billets en vente au guichet du lundi au samedi

THEATRE **Le SAINT-DENIS**  
1594 St-Denis 849-4211 Berri Demontigny

GRAND PRIX de la PRESSE INTERNATIONALE POUR TOUS  
DIRK BOGARDE ELLEN BURSTYN JOHN GIELGUD DAVID WARNER  
**PROVIDENCE**  
un film d'ALAIN RESNAIS écrit par David Mercer  
SEM: 7.30 - 9.35  
SAM.-DIM: 1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.35  
le DAUPHIN 1  
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

# Dix ans après sa création Le "Te Deum" de Roger Matton

par Marc Samson, collaboration spéciale\*

L'université Laval marqua, jeudi dernier, la fin des manifestations soulignant le 125<sup>e</sup> anniversaire de l'obtention de sa charte royale avec un concert gala au Grand Théâtre de Québec, concert présenté en collaboration avec l'Orchestre symphonique de Québec et l'École de musique de cette institution.  
Fort de sa réputation de haut savoir, l'université avait pour l'occasion choisi un programme dénotant à la fois le plus grand sérieux et le souci de mettre en valeur divers éléments se trouvant "sur place": un compositeur qui compte parmi les plus significatifs du Québec, Robert Matton; un jeune pianiste qui paraît sur la voie d'une intéressante carrière, Michel Franck; un chœur de plus de 300 voix, recrutées parmi les étudiants de toutes les facultés, à qui Chantal Masson-Bourque (professeur à l'École de musique) avait eu l'immense tâche de

faire assimiler la partition de Matton.  
Ce concert a permis au public québécois de réentendre, dix ans après sa création, le "Te Deum" de Roger Matton. Il convient de rappeler ici que cette œuvre fut commandée par l'OSQ avec l'idée d'en faire coïncider la première exécution avec l'inauguration du Grand Théâtre de Québec, en 1967. L'œuvre fut effectivement créée cette année-là, mais au Palais Montcalm avec François Bernier au pupitre de l'Orchestre et du Chœur symphoniques et Gaston Germain comme soliste. Cadeau du centenaire de la Confédération aux Québécois, le Grand Théâtre ne devrait être parachévé que trois ans plus tard.

Le "Te Deum" de Matton se situe sans conteste au nombre des ouvrages les plus importants dus à un compositeur québécois et canadien. Écrite pour orchestre symphonique complet, formation chorale imposante et voix soliste, à qui s'ajoute une bande pré-enregistrée, la partition couvre plus de quarante minutes de musique. Le texte s'inspire du latin traditionnel et d'un poème français dû à Félix-Antoine Savard.

Les nombreuses forces en cause peuvent expliquer que l'œuvre n'avait connu, jusqu'à la semaine dernière, que trois exécutions en tout et pour tout. Outre sa création à Québec, le "Te Deum" fut donnée à Paris, toujours sous la direction de Bernier mais avec Robert Savoie comme soliste, et par l'Orchestre de Toronto et le Chœur Mendelssohn dirigés par Elmer Iseler, Louis Quilico chantant la partie vocale.

Cette reprise trop longtemps attendue du "Te Deum" a permis aux mélomanes québécois de renouer avec la force d'évocation de cette partition, de mesurer la science avec laquelle le compositeur a intégré tous les éléments qui y sont réunis (tout en remarquant que les interventions confiées au chœur et au soliste n'ont rien d'aisé, loin de là), d'admirer la logique d'une inspiration se défendant de se rattacher à toute école.

Il faut autant de volonté, de sincérité que de lucidité pour persister à faire cavalier seul, comme l'entend Matton, dans un domaine où les modes deviennent de plus en plus un critère d'acceptation du milieu musical et de succès dans les cercles qui s'y rattachent.

La valeur intrinsèque de l'œuvre a été hautement mise en relief par la direction vigoureuse de James DePreist, le directeur musical de l'OSQ.

voyant à ce que soit respecté le grand souffle lyrique du "Te Deum", en même temps qu'il en faisait ressortir nombre des subtilités de l'écriture. Il a également su tirer le maximum du chœur formé d'étudiants de l'université, remarquablement préparé par Chantal Masson-Bourque.

La partie vocale soliste avait cette fois été confiée à un mezzo-soprano plutôt qu'à un baryton, comme lors des exécutions précédentes. Quelque peu taxée par l'orchestration qui couvrirait sa voix par moments, Gabrielle Lavigne a toutefois chanté le poème de Mgr Savard avec une rare intelligence et une musicalité sans faille.

Dans la première partie du concert, le jeune pianiste Michel Franck, élève de Robert Weisz à l'École de musique qui remporta le Prix d'Europe le printemps dernier, a joué le "Concerto en ré mineur, K. 466" de Mozart.

En choisissant ces pages qui se situent parmi les plus passionnées et les plus profondes de Mozart, Michel Franck ne s'était évidemment pas donné la tâche facile. Si on peut discuter son approche plus "décorative" que tragique de ce Concerto, il faut par contre louer la grande qualité de son jeu — dextérité, souplesse, sonorité — et son incontestable sens musical.

L'audition avait commencé avec une exécution soignée d'une œuvre de circonstance, l'"Ouverture du Festival académique" de Brahms.

\* Marc Samson est critique musical au quotidien Le Soleil.

théâtre du rideau vert  
MARDI À SAMEDI 20 h. DIMANCHE 19 h.  
Mise en scène yvette brind'amour  
viola léger  
janine sutto  
denise filiaftrault  
kim yaroshevskaya  
adriana roch  
et benoit marleau  
décor: michel demers  
costumes: françois barbeau  
**LA VEUVE ENRAGÉE**  
de Antonine Maillet  
RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793  
Metro Laurier, sortie Gifford — 4664, rue Saint-Denis

POUR TOUS  
le CHASSEUR de Roger Martin's  
UNE BIÈRE DE CERVEZ... MOUSSE DE BIÈRE...  
LE PALAIS GRAND RESTAURANT  
1.20-3.20-5.20  
7.20-9.20  
CARRÉFOUR  
ST CATHERINE - BELLAY 86-87

**MARGARITA SCHACK**, soprano  
récital  
STELARC BEURLE PRADO CAGÉ HESPOS  
AÜSSERUNGEN DIAPHON\* SINIM-BU ARIA PALIMPSEST\*  
\* avec le concours de PIERRE BÉLUSE percussions  
mardi 13 décembre 20h30 / entrée libre  
AUDITORIUM du Musée des Beaux-Arts de Montréal 3400, avenue du musée  
l'Institut Goethe de Montréal le Musée des Beaux-Arts de Montréal la Société de musique contemporaine du Québec en collaboration

"la musique vocale moderne est-elle préjudiciable à la voix?"  
une discussion avec MARGARITA SCHACK PAULINE VAILLANCOURT BRUCE MATHER GILLES TREMBLAY MARYVONNE KENDERGI et l'auditoire  
mercr. 14 décembre 20h30 / entrée libre

POUR TOUS  
ISABELLE HUPPERT YVES BENEYTON  
**La Dentellière**  
un film de CLAUDE GORETTA  
7.30 - 9.30  
le DAUPHIN 2  
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

3<sup>sem.</sup> "A MOURIR DE RIRE"  
Ordinateur, Statistiques + HUMOUR = Crime Parfait  
**l'ordinateur des pompes funèbres**  
Jean-Louis Trintignant Mireille Darc Bernadette Lafont  
un film de GÉRARD PIRES

SÉLECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977  
"L'UN DES PLUS BEAUX FILMS QUE J'AI VU."  
À VOIR ABSOLUMENT  
—NEWSWEEK  
un film de Walerian Borowczyk  
**Histoire d'un Pêché**

Accueillez Noël et le Jour de l'An au Loews LaCité  
Une fête inoubliable!  
Vous vous souviendrez longtemps de cette célébration marquée au coin de la gastronomie, du rire, de la musique et de la danse. Ce sera véritablement un Joyeux Noël et une Heureuse Année!  
À la Méditerranée: le restaurant de ceux qui s'y connaissent  
• Le jour de Noël: Dîner de Noël de 16 heures à 24 heures adultes: \$18 - enfants (12 ans et moins): \$10.  
• La veille du jour de l'An: Souper, de 20 heures à 2 heures. Musique et danse \$40 par personne (taxe et service compris)  
• Le jour de l'An: Buffet, de 16 heures à 24 heures adultes: \$12 - enfants (12 et moins): \$6.50  
Au Galop: la discothèque des discothèques  
• La veille du jour de l'An: Musique et danse de 20 heures à 3 heures, champagne et caviar \$20 par couple  
Une merveilleuse façon de faire la fête à l'occasion des Fêtes!  
Hôtel Loews LaCité 3625 Park Avenue Montréal H3K 1Y2 Tel (514) 288-6666  
Pour billets et réservations, appelez: 288-6666 Stationnement \$1.00

Damnée Manon, Sacrée Sandra  
de Michel Tremblay  
du 24 nov au 18 déc.  
mise en scène André Brassard  
avec Rita LaFontaine décor: François Laplante  
détail: André Montmorency  
**4 SOUS**  
THÉÂTRE DE QUAT SOUS 100 EST AVENUE DES PINS • GUICHET 845-7277

LUC PHANEUF PRÉSENTE  
**zachary richard**  
SUPPLÉMENTAIRES 13-14 DEC. à 21h00  
**OUTREMONT** 1248 ouest, 277-4145 rue Bernard 277-2001  
billets: \$5.00, en vente au cinéma, à CIEL-MF (Longueuil) et à TABAGIE VARIÉTÉS LAVAL (Centre Laval) et au CARROUSEL (St-Jean)

**BEAU DOMMAGE**  
8 au 14 décembre 20h30  
Les Productions Geant Beupre et Beau Bec Une présentation cko  
**Le Saint-Denis** 1594 St-Denis  
Pour réservations 849-4211 Berri Demontigny  
Billets en vente maintenant 87 ouest, St-Charles à Longueuil et aux guichets du Théâtre de midi à 21h.

# édition (2) Les "beaux livres" de la saison

Voici le premier livre de paléontologie "esthétique": Fossiles de tous les temps (Éditions du Pacifique), d'après les collections du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Le lecteur y est invité à contempler les plus beaux fossiles qui soient "sous l'angle de leur valeur esthétique", d'expliquer les auteurs Jean-Claude Fischer et Yvette Gayard-Valy, tous deux docteurs en paléontologie et géologie.

Ceci n'est donc pas un ouvrage de paléontologie au sens conventionnel du terme. Il ne met pas l'accent sur l'exposé des connaissances mais plutôt sur l'icongraphie. Il donne cependant des commentaires sur chacune des illustrations (d'où proviennent les fossiles présentés, quelle est leur ancienneté, le mode de vie de la forme qui l'a habitée, comment elles se sont fossilisées). De plus, le texte de fond apporte un supplément d'information que le lecteur intéressé pourra compléter dans des manuels plus formels.

Nous apprenons par ailleurs à reconnaître la grande pureté des lignes extrêmement complexes de l'esthétique végétale ou animale. Les archives de la terre présentent certains des plus beaux reliefs ou sculptures qui soient. Bien avant que l'homme ne témoigne de son passage furtif sur cette planète, le passé biologique s'est gravé dans les profondeurs de la terre et de la pierre, mémoire et musée imaginaire tout à la fois.

Ce livre témoigne en outre d'une évolution fort intéressante de l'esprit scientifique, qui ne se cantonne plus quasi-exclusivement à l'approfondissement de connaissances quantifiables et mesurables mais devient sensible aux qualités plastiques de la nature.

Un livre qui prend toute son importance parmi ceux qui sont à l'écoute de la terre et de ses mystères, qui recherchent une symbiose plutôt qu'une opposition à sa force. Passionnant. (\$50)

**Le monde des échecs** (Hachette Réalités) est une petite encyclopédie qui saura ravir tous les disciples de Caïssa. On nous apprend absolument tout sur ce jeu passionnant dont l'origine nous vient de l'Inde. Riche et illustré d'une iconographie fort originale montrant l'importance du jeu d'échecs à différentes époques, ce livre aborde sous tous ses aspects, cet exercice cérébral devenu jeu, accessible à tous.

Voici quelques titres des différents chapitres du *Monde des échecs*: Le vieux jeu des armées, Caïssa fait ses premiers pas sur la piste aux carreaux, Les échecs abordent le XXe siècle, La révolution hypermoderne, L'âge du dynamisme, Souvenirs d'un joueur de café, Les champions des années 60, L'agenda d'un maître des échecs, Bobby (Fischer, bien sûr)...

Écrit par deux guides sûrs et habiles — un maître de renommée mondiale, Anthony Saldy (champion américain qui a renoncé à sa profession de médecin) et un vétéran rusé des batailles de café, aussi réalisateur au petit écran américain, Norman Lessing — *Le monde des échecs* présente donc non seulement l'histoire mais démontre les mécanismes du jeu, présente en détail d'admirables parties de maîtres et explique l'influence du tempérament et de l'humeur sur le style des grands joueurs de tous les temps. Plus de 200 reproductions de peintures, photographies (la plupart sont inédites) et grilles complètent ce volume (\$40.50).

Dans sa nouvelle *Histoire mondiale de l'aviation* (Hachette Réalités), Edmond Petit, pilote civil et militaire depuis plus de trente ans, a rassemblé les éléments de plusieurs livres d'aviation (il en a écrit une bonne douzaine et a fait plusieurs traductions). Somme encyclopédique de plus de 440 pages, cet album réunit quelque 1200 photographies rassemblées auprès de tous les organismes privés ou publics, constructeurs, compagnies aériennes, ingénieurs, équipages de tous les pays, méritant ainsi fin à "60 ans de disputes stériles" entre nations. Objective et documentée, cette histoire est de surcroît très à jour puisqu'elle suit le cours de l'actualité jusqu'en février 1977.

Tous les amateurs de ces "faucheurs de marguerites" qui furent les pionniers de l'aviation seront servis car cet ouvrage leur consacre toutes ses pages. En effet, rien n'est jamais définitif dans le monde de l'aviation.

L'auteur, Edmond Petit, est actuellement conservateur du Musée Air France et s'est vu attribuer tout récemment le diplôme Paul Tissandier de la Fédération aéronautique internationale. (\$55.20)

La maison Hachette marquera le cent-cinquantième de la naissance de Jules Verne en publiant l'intégrale de l'oeuvre de ce grand écrivain visionnaire du XIXe siècle, né à Nantes en 1828. Des beaux livres pas chers: \$8.75.

Déjà cinq titres ont paru dans la Collection "Grands romans — grands récits": *Vingt mille lieues sous les mers*, *Le tour du monde en 80 jours* suivi de *Rayon Vert*, *Voyage au centre de la terre* suivi de *Indes noires*, *La Jangada* et *Les enfants du capitaine Grant*.

La grande originalité de cette collection est qu'elle respecte l'édition d'origine (Hetzl) dont Hachette a repris la succession en 1914. Les textes sont donc conformes à ceux de l'édition originale Hetzel de même que les merveilleuses illustrations de Riou et Féral, gravées par Barbant. La jaquette de la couverture est très fidèle à la couverture polychrome de la

grande édition. Le format est plus petit (13,5 x 21 cm); il a été modifié pour permettre une consultation plus pratique des étudiants et de tous ceux que les oeuvres de Jules Verne passionnent encore... et ils sont nombreux!

Rappelons que l'oeuvre de Jules Verne compte plus d'une centaine d'ouvrages dont le tirage a dépassé en France les vingt millions d'exemplaires. Ses oeuvres ont été par la suite traduites dans plusieurs langues: en anglais, russe, allemand, grec, suédois, néerlandais, portugais, chinois, persan, etc.



Jules Verne, qui a commencé à écrire alors qu'il était étudiant en droit, encouragé à poursuivre dans cette voie par Alexandre Dumas, ne connaît une renommée littéraire qu'à l'âge de 35 ans avec le lancement de *Cinq semaines en ballon*, premier roman de la série des "Voyages extraordinaires", qui remporte un succès immédiat. Il abandonne alors un emploi qu'il avait à la Bourse de Paris et se consacre entièrement à l'écriture.

Il collabore régulièrement à la nouvelle revue d'Éducation et de récréation, et c'est dans ce journal que paraissent d'abord *Voyages et aventures du capitaine Hatteras* avant leur publication en librairie. Son public est composé de jeunes lecteurs de la revue mais aussi d'adultes passionnés par ses "jeux" scientifiques.

Passionné de la mer — il s'est engagé à l'âge de 11 ans comme mousse sur un navire en partance pour les Indes et est rattrapé à Paimboeuf par son père à qui il jure qu'il ne voyageera plus "qu'en rêve" — il s'achète à plusieurs reprises des embarcations à bord desquelles il fait plusieurs croisières en mer.

Son petits-fils, Jean Jules-Verne a publié chez Hachette une biographie très complète de son grand-père intitulé *Jules Verne par Jean Jules-Verne*. Ce dernier, dans un court écrit pose ainsi le cas Jules Verne: "Doit-on le considérer comme auteur scientifique, vulgarisateur, auteur de science-fiction, romancier, créateur fantastique, romancier géographique, écrivain de la mer, humoriste? Il est certainement tout cela... mais beaucoup plus encore".

— ANGELE DAGENAIS

# Le Salon des Métiers d'art

par Nathalie Petrowski

Ouvert depuis mercredi soir dernier, le Salon des Métiers d'art qui se tient à la Place Bonaventure jusqu'au 22 décembre, entame cette année sa première décennie. Selon le bureau de presse, toujours friand de bonnes nouvelles, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Si les deux premiers jours ont connu une circulation plutôt timide, la fin de semaine ainsi que le retour au travail des chauffeurs d'autobus devaient rapidement remédier à la situation. Au dernier rapport cumulé, on estimait à environ 85,000 le nombre de visiteurs depuis l'ouverture du Salon. Au niveau des ventes, tout semble indiquer que les artisans sont satisfaits même si dimanche après-midi au sein de l'incroyable affluence, les visiteurs munis d'un sac d'emplettes, étaient plutôt rares.

Cette année, le Salon a ouvert ses portes sous le signe de la popularisation et de la diversification de la production. À la suite de critiques plutôt sévères formulées l'année dernière à l'endroit des coûts farouches de la marchandise, les artisans se sont donnés la main cette année pour rendre les prix plus accessibles. Le comité d'évaluation mis sur pied il y a trois ans et formé de 14 artisans dont 13 spécialistes et un coordonnateur, se serait montré plus vigilant face à la sélection des exposants. "N'expose plus qui veut, explique Diane Labelle, directrice du salon. Sans dire que nous sommes devenus une chapelle, nous pouvons désormais nous montrer plus sélectifs parce qu'il y a de plus en plus d'artisans qui veulent participer au salon." Les artisans cette année ont donc

été obligés de soumettre leur production à un examen minutieux de la part du comité d'évaluation; aspects techniques, esthétiques, apport humain et authentique figuraient parmi la liste des principaux critères à respecter. Cherchant à éduquer le grand public à travers ses choix de qualité, le comité voulait aussi signifier aux artisans qu'ils devaient absolument se défaire de la mentalité mercantile qui s'est installée au Salon avec le temps et les profits.

Le principe est beau et fort louable, mais a-t-il vraiment été mis en application? D'un kiosque à l'autre, il est difficile de ne pas remarquer le travail à la chaîne dont semble se prévaloir un grand nombre d'artisans. Si le Salon a eu le bonheur cette année de diminuer les coûts de fonctionnement, de chaufferies douteuses, de poterie empuantée et de remplacer le tout par de nombreux kiosques à joute et par une série intéressante et diversifiée de tableaux et de gravures, ce n'est pas suffisant pour passer sous silence la production en série qui hante trop de kiosques. Au niveau des bijoux par exemple, on observe un manque évident d'originalité et de créativité. Les mêmes bagues en or et en argent se perpétuent d'un kiosque à l'autre sans discernement et si les prix sont modérés, cela ne fait qu'accroître l'absence totale de choix.

En ce qui a trait aux vêtements, le travail de batik pour les foulards, est de loin le plus intéressant. Des techniques ingénieuses de coloris, de formes ont été mises au point pour offrir une production souvent exceptionnelle. Pour les blouses, jupes et robes, on

sent un travail fait à la dernière minute. Le tissu est souvent original et alléchant mais la confection est élémentaire: des ourlets mal faits, des coupes douteuses, un dessin sans imagination, peu de révélations. Le cuir est sans aucun doute le domaine qui laisse le plus à désirer. Ici, on travaille vite (puisque un artisan peut vous tailler une ceinture en l'espace de quelques heures) mais l'effort est avant tout industriel, sans recherche accrue et sans personnalité: du cuir en série comme on peut en faire chez soi.

Le problème qui semble accabler la production cette année encore, c'est que peu d'artisans réussissent d'un même coup à combiner une habileté technique avec une recherche d'esthétique et d'originalité. Trop souvent, ceux qui ont du talent, les véritables créateurs sont noyés dans la masse conformiste des commerçants qui sont avant tout là pour faire leurs frais pour l'année. On se contente de peu parce que l'on sait d'avance que l'on va vendre. Finalement on ne dépasse que très rarement un niveau très moyen de production. Sans condamner systématiquement ce dixième Salon des Métiers d'art, ne serait-ce que pour les merveilleux étalages de batik, les courts-points et certaines gravures, il faudrait voir à ce que le Salon se montre plus exigeant à l'endroit de ce qu'il présente; qu'il ose se défaire de ces comptoirs trop bien établis qui nous reviennent d'année en année et qui souvent terminent le tableau par leur manque total de goût et d'intérêt et par leur souci constant de rentabilité. Moins de kiosques peut-être, moins d'avantage de qualité et d'imagination.

## la boîte à échos

La Fédération québécoise du loisir littéraire et l'Association québécoise des photographes amateurs lancent un concours de photos noir et blanc sur "le livre, la lecture et l'écriture". Tous les photographes amateurs sont invités à participer à ce concours en présentant leurs meilleurs clichés montés sur carton 8 x 10 ou 11 x 14.

Les oeuvres sélectionnées seront exposées lors de l'assemblée générale de la Fédération québécoise du loisir littéraire en mai prochain et seront conservées pendant un an afin d'être exposées dans différentes bibliothèques à travers le Québec. La date limite d'envoi des photos est le 15 avril 1978. Renseignements: 374-4700, poste 395.

## "Les cordes de bois" obtient un succès de librairie en France

PARIS (AFP) — Le dernier roman de l'écrivain acadien, Mme Antonine Maillet, "Les cordes de bois", qui a failli recevoir le dernier prix Goncourt, connaît un remarquable succès, indique-t-on dans les milieux de l'édition française.

On précise dans ces milieux que le 7ème tirage a été entamé et qu'il atteint, après un mois, 40,000 exemplaires. Antonine Maillet, encouragée par cette réussite, a décidé de présenter l'année prochaine, un nouveau titre.

On sait que le Goncourt a été finalement attribué à Didier Decoin, par 5 voix

contre 5, la voix du président Armand Lanoux ayant fait pencher la balance de côté de "John l'enfer".

*Le choeur Allegro*, formé de 50 choristes présentera mercredi soir à 21 h sur la Place du Complexe Desjardins une soirée de chants de Noël, des airs d'hier et d'aujourd'hui.

## télévision

CBFT 2	14.45	Surville: "Manger avec son prochain"
9.10	15.15	Bonjour bon jour
9.15	15.30	Livraison spéciale
9.45	17.30	Passé-partout
10.00	18.30	Yeu-Hou
10.15	18.45	Le jardin de Pierrot
10.30	19.00	Magazine-Express
11.00	19.30	Les nouvelles de Clémence
11.30	20.00	Docteur Simon Locke
12.00	20.30	Le monde en liberté: "Au pays des Guillemites"
12.30	20.30	Les cochueilles
1.30	21.00	Femme d'aujourd'hui
1.35	21.30	Cinéma: "Les joies de l'hospitalité" (Comédie - Américain 1923...)
4.00		Bobino
4.30		Picotine
4.45		L'heure de pointe
6.00		Ce soir
7.00		Le monde merveilleux de Disney
8.00		"Diamants sur roues"
8.30		Grand-père
9.00		Veillées en direct: Shirley Téroux
9.30		Les As
9.30		Télégram
10.30		Téléjournal
10.55		Nouvelles du sport
11.05		Rencontres
11.35		Propos et confidences: Georges-Émile Lapalme
12.05		Cinéma: "Meurtre en 45 tours" (Drame - Français 1959...)
2.00		Téléjournal

CBMT 2	8.45	The Friendly Giant
	9.15	David and Goliath
	10.00	Canadian School Telecast
	10.30	Mr. Dressup
	11.00	Sesame Street
	12.00	The Bob McLean Show
	12.55	CBC News
	1.03	Tattletales
	1.23	Coronation Street
	2.03	Ryan's Hope
	2.30	The edge of night
	3.00	Take 30
	3.30	Celebrity Cooks
	4.00	Pencil box
	4.30	Comin' up Rosie
	5.00	Science Magazine
	5.30	All in the Family
	6.00	The City at Six
	7.00	The Mary Tyler Moore Show
	7.30	Cutside Pie
	8.00	Happy Days
	8.30	Rene Simard
	9.00	M.A.S.H.
	9.30	The fifth estate
	10.30	Barney Miller
	11.00	The National
	11.22	The City Tonight
	11.35	90 Minutes Live

## CFTM 10

7.55	Horaires-Bienvenue
8.00	Les petits bonhommes
8.15	Fantfan Dédé
8.45	Les petits bonhommes
9.00	A la bonne heure
10.30	Une heure avec vous
11.30	Les petits bonhommes
11.50	Midi-nouvelles
12.30	Diner chaud
1.30	Ciné-quiz
	"L'impeccable Henri" (Comédie - Français 1948...)
3.15	Services à la communauté
4.00	Monsieur Tranquille
4.30	Les nouveaux tannants
5.30	Parle, parle, jase, jase
6.30	Le 10 vous informe
7.00	Oscar et Félix
7.30	Tic, Tac, Toc
8.00	Ma sorcière bien-aimée
8.30	Nouvelles Express
8.31	Têtes d'affiches
8.31	Mireille Mathieu
9.30	SWAT
10.30	Les nouvelles TVA
11.00	Sports au 10
11.15	Auto-patrouille
11.15	Coup de filet
11.15	Cinéma
	"Le père Serge" (Drame - Français 1961...)
2.00	Le dix vous informe

## CFCF 10

6.00	University of the Air
6.30	Morning Express
7.00	Canada A.M.
9.00	Romper Room
9.30	The Community
10.00	Ed Allen
10.30	The Joyce Davidson Show
11.00	The Art of Cooking
11.30	Rocket Robinhood
11.30	The Flintstones
12.30	It's Your Move
1.30	McGowan and Co.
2.00	The Alan Hamel Show
3.00	Another World
4.00	The Pink Panther
5.00	The Price is Right
6.00	Pulse
7.00	Stars on Ice
7.30	Laverne and Shirley
8.00	Man from Atlantis
9.00	Mulligan's new
10.00	Family
11.00	CTV National
11.30	Les Ombres
12.00	The Twelve Midnight Movie: "Skulduggery" (Aventures 1970)

## cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine Est. 288-2943	"Jonathan le goéland" 7:00 et "Harold et Maude" 9:15
ATWATER 1: Niveau métré Alexis Nihon 935-4246	"The heroes" 1:15, 2:30, 3:45, 5:00, 6:15, 7:30, 8:45, 10:00, 11:15, 12:30, 1:45, 3:00, 4:15, 5:30, 6:45, 8:00, 9:15, 10:30, 11:45, 1:00, 2:15, 3:30, 4:45, 6:00, 7:15, 8:30, 9:45, 11:00, 12:15, 1:30, 2:45, 4:00, 5:15, 6:30, 7:45, 9:00, 10:15, 11:30, 12:45
ATWATER 2: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 3: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 4: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 5: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 6: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 7: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 8: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 9: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 10: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 11: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 12: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 13: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 14: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 15: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 16: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 17: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30, 7:45, 10:00, 12:15, 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, 10:30, 12:45
ATWATER 18: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313	"Bilitis" 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15, 11:30, 1:45, 4:00, 6:15, 8:30, 10:45, 1:00, 3:15, 5:30,

## ANALYSTE BUDGÉTAIRE

### LE POSTE

L'analyste budgétaire sera chargé de coordonner l'élaboration du budget global annuel et d'analyser les variations au cours de l'année. Il devra développer et mettre à jour des données statistiques qui permettront d'analyser et de contrôler l'ensemble des activités de la Société.

### LE POSTULANT

Le postulant choisi sera bilingue et titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.). Il possèdera deux à quatre ans d'expérience pertinente. Le poste offert s'adresse également à toute personne qui a obtenu récemment une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) et qui démontrera des aptitudes marquées en comptabilité.

### LA SOCIÉTÉ

Fondé en 1880, le Crédit Foncier est l'une des plus anciennes et des plus importantes sociétés de fiducie et de prêt hypothécaire canadiennes. Le Siège social à Montréal dirige les activités de seize succursales situées dans les principaux centres urbains à travers le Canada. Le traitement et les avantages sociaux sont très concurrentiels.

Faites parvenir votre curriculum vitae à :

**Crédit Foncier**

a/s M. Claude Bolduc  
612, rue St-Jacques  
Montréal, Qué. H3C 1E1

### Ventes

#### Prudentielle

Offre d'excellentes opportunités à ceux et à celles qui souhaitent faire carrière dans la vente et la gestion des ventes.

Nous recherchons une personne exceptionnelle. Vous êtes peut-être celle-là.

Si vous voulez un travail extrêmement bien rémunéré... si vous aimez travailler fort... si vous voulez faire une carrière à la fois passionnante et stimulante... vous êtes certainement la personne qu'il nous faut.

La Prudentielle d'Amérique, Compagnie d'Assurance, vous donne la possibilité de faire carrière dans les affaires sans aucun investissement de votre part. Si vous avez les qualités voulues, aucune expérience préalable dans la vente n'est indispensable.

Nous offrons un programme très complet de formation professionnelle, d'une durée de quatre ans, qui n'a pas son égal dans le domaine de l'assurance. Les possibilités de faire une brillante carrière et d'accéder aux plus hauts postes gestionnaires sont illimitées. Avantages sociaux tout à fait exceptionnels.

Prenez sans plus tarder rendez-vous avec nous; nous vous assurons la plus grande discrétion.

Téléphonez à Peter Stanger C.L.U. (514) 861-0204,  
1080 Beaver Hall Hill, # 1000, Montréal, Qué.

## Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 23

### CONSEILLERS EN PERFECTIONNEMENT

L'ENAP offre des postes de conseillers en perfectionnement dans le cadre de sa mission de perfectionnement des administrateurs publics.

**FONCTION:** Les titulaires de ces postes sont appelés à intervenir à différents niveaux et à des degrés variés dans le processus de perfectionnement des administrateurs publics:

- ils participent au diagnostic des besoins de perfectionnement;
- ils conseillent les organisations sur les stratégies de perfectionnement à mettre en oeuvre;
- ils participent à la conception, à l'élaboration et à la diffusion des programmes de perfectionnement, tant sur le plan des contenus qu'au niveau de la méthodologie;
- ils contribuent à évaluer les résultats par rapport aux objectifs visés.

**EXIGENCES:** Les candidats possèdent:

- une formation universitaire de second cycle;
- une expérience pertinente d'au moins 3 ans;
- une facilité de communication orale et écrite.

**TRAITEMENT:** Dans une échelle de traitements pouvant atteindre \$32 927 selon l'expérience et la scolarité.

**LIEU DE TRAVAIL:** Québec ou Montréal.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 23 janvier 1978:

Le directeur du perfectionnement  
École nationale d'administration publique  
625, rue Saint-Amable, Québec G1R 2G5

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Université du Québec

Ecole nationale d'administration publique

### Ingénieur des installations

IBM Canada Ltée recherche des ingénieurs électriciens et civils avec expérience dans la construction ou dans la consultation pour son service de construction et de biens immobiliers à Toronto.

Les candidats choisis devront s'occuper de la coordination des divers aspects des programmes de construction. Ils auront à établir les besoins, les horaires de la construction et les contrats, à évaluer les coûts et à coordonner le travail de conception et la construction.

IBM offre un salaire de départ très intéressant et une gamme complète d'avantages payés par la compagnie.

Adressez votre demande au:

Employment Department  
IBM Canada Ltd.  
1150 Eglinton Avenue East  
Don Mills, Ont.  
M3C 1H7

**IBM**

IBM Canada Ltée

### UNIVERSITÉ BISHOP'S

## DOYEN de la FACULTÉ

Le doyen occupe le poste académique le plus élevé de l'université. Il est responsable de l'application des décisions d'ordre académique auprès du recteur et, en l'absence de celui-ci, il a tous les pouvoirs d'un recteur. Son contrat est de quatre ans, renouvelable une fois.

Bishop's est une petite université résidentielle de langue anglaise, située à 90 milles à l'est de Montréal, où professeurs et étudiants se connaissent et travaillent ensemble. C'est pourquoi le comité de nomination du doyen insiste pour que le candidat soit cultivé, expérimenté et capable de s'adresser aux étudiants et professeurs avec aisance et autorité. Il est également important qu'il puisse s'exprimer en français. Le contrat du doyen actuellement en fonctions se termine le 30 juin 1978.

Pour tout renseignement et acte de candidature (avec curriculum vitae et le nom de trois répondants), prière d'écrire à:

Dr. D.F.J. Hilton, Secretary  
Search Committee for the Dean  
Bishop's University  
Lennoxville, Quebec  
J1M 1Z7

## VENTE AUX HÔPITAUX

Ouverture immédiate dans la Région de Montréal.

Recherchez-vous une croissance rapide! Si vous possédez de l'agressivité - Nous avons l'opportunité pour vous.

Nous sommes les meneurs de l'Industrie Hospitalière.

L'expansion de notre équipe de représentants, crée de nouvelles opportunités pour les personnes ambitieuses et agressives qui recherchent une position dans un milieu compétitif.

De la vente grandissez avec nous vers - un poste administratif.

Si vous avez un diplôme Universitaire ou équivalent avec de 0 - 3 ans d'expérience de vente, nous offrons d'excellents bénéfices marginaux ainsi qu'un plan de compensation. Très lucratif.

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre Curriculum Vitae détaillé à:

Le Devoir  
Dossier # 2825  
C.P. 6033  
Montréal, H3C 3C9

## INGÉNIEUR INDUSTRIEL

Nous avons présentement une vacance dans notre département de génie industriel pour une personne qui possède une solide expérience dans le domaine

Les candidats devront avoir à leur crédit un minimum de cinq années d'expérience, être familiers avec les techniques d'étude du temps, ainsi qu'avec les systèmes de rémunération à la pièce.

Le salaire pour cette fonction sera établi selon l'expérience et les qualifications du candidat choisi.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur application à:

**LEVITON**

Directeur du Personnel  
Manufacture Leviton Du Canada Ltée  
8255 Boul. St-Michel  
Montréal, P.Q.  
H1Z 3E5

Division de  
**BG CHECO**

# Automatec

Automatec est une entreprise québécoise qui se spécialise dans la conception et la fabrication de systèmes d'acquisition de données et de contrôle destinés à l'industrie et aux utilities.

Cette division du groupe BG Checo a déjà fait sa marque sur les marchés canadiens et étrangers.

Pour répondre aux exigences de son expansion rapide la direction désire s'adjoindre les services de spécialistes en logiciels. Les postes à combler sont les suivants:

**Chef du département logiciel** Le titulaire aura la responsabilité de développer une ventes et la gestion de la compagnie.

**Représentant technique** Doit initier les contacts et promouvoir les produits et services de l'entreprise; s'occupe de présentations commerciales et coordonne la remise des soumissions.

**Responsable contrôle de la qualité** Participe à la préparation des programmes d'essais et d'inspection et s'assure du respect des normes de qualité.

**Programmeur en temps réel** Participe à l'analyse, l'écriture et la mise au point de programmes en temps réel. Le candidat doit posséder une solide expérience pratique du contrôle de la qualité dans le domaine de la fabrication électronique.

**Techniciens en électronique** Collaborer à la conception et la mise au point d'équipements selon spécifications. Les divers postes ouverts s'adressent à des candidats ayant 2 à 5 années d'expérience en électronique industrielle.

**Ingénieur, chef de département** Il a pour tâche la planification et le suivi des projets d'éclairage pour matériel roulant.

Le candidat idéal possède une formation en génie industriel et a, pendant quelques années, travaillé dans le domaine de l'électronique.

Ces postes s'adressent à des personnes bilingues (de préférence) ayant une formation spécialisée en électronique et une expérience pertinente leur permettant de travailler de façon autonome. Ces postes sont offerts également aux hommes et aux femmes. Toute candidature est traitée confidentiellement, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Pierre D'Avout  
Directeur Gestion du Personnel  
Ingénierie BG CHECO LIMITÉE  
110, Crémazie O.  
Montréal, Canada H2P 1B9

La Commission Scolaire  
Jérôme-Le Royer

## CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

### Enseignement moral et religieux

**NATURE DU TRAVAIL:**  
En tant que professionnels, les conseillers pédagogiques occupent une fonction conseil auprès du personnel cadre responsable des services d'enseignement et d'animation pédagogiques. Après des instituteurs, ils voient à recommander les mesures nécessaires à l'implantation; au développement; à l'évaluation des programmes d'enseignements; à l'organisation scolaire qui convient. De plus, ils participent au choix et à l'utilisation des méthodes, techniques, équipement et matériel didactique à utiliser.

Le conseiller pédagogique prodiguera l'enseignement moral et religieux au niveau du secondaire tant dans les écoles françaises qu'anglaises.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 décembre 1977, à:

M. Yves Lagacé  
Coordonnateur de l'emploi  
La Commission Scolaire Jérôme Le-Royer  
550-53e avenue  
Pointe-aux-Trembles, Qué.  
H1A 2T7

La garderie coopérative des employés du CÉGEP André Laurendeau est à la recherche d'une **PERSONNE RESPONSABLE DE SA GARDERIE**. Cette personne aura pour tâche de mettre sur pied la garderie, d'engager les moniteurs, de s'occuper de la comptabilité, de l'organisation des horaires et du programme d'activités des enfants. Elle aura également un rôle d'animation de la coopérative.

**Exigences:**  
— Diplôme en psycho-pédagogie et/ou expérience pertinente dans une garderie populaire.  
— Expérience en animation.

**Salaire:**  
A déterminer selon les compétences.

**Entrée en fonction:**  
Le 9 janvier 1978.

Les curriculum vitae devront être reçus avant le vendredi 16 décembre 1977.

Faire parvenir à:  
Garderie coopérative André-Laurendeau  
C.P. 350  
1111, Lapierre  
Ville Lasalle, Qué.

# le pouls de Toronto / Une "désindustrialisation" qui s'accélère

par Michel Nadeau

TORONTO — À mi-chemin entre Kingston et Toronto, il faut quitter la "401" et bifurquer vers la région des lacs Kawartha pour trouver Peterborough, une ville-modèle souvent citée comme exemple de la nouvelle prospérité ontarienne. Une main-d'œuvre spécialisée travaille dans des industries de pointe. Jusqu'à tout récemment, personne ne connaissait le chômage. Le salaire moyen à Peterborough est de \$7,00 l'heure.

Aujourd'hui, le vent a tourné dans cette petite ville industrielle de 60,000 habitants. La Compagnie Générale

Électrique a réduit ses effectifs de moitié; elle n'emploie plus que 2,000 travailleurs environ. À l'usine De Laval, il ne reste qu'une centaine de 280 employés. La décision d'arrêter la fabrication des scies à chaîne Pionner a coûté 450 emplois; le sort des 1,000 autres employés de Outboard Marine demeure incertain.

Les affaires "à vendre" se multiplient devant les maisons; les chômeurs qui comptent maintenant pour 16% de la main-d'œuvre connaissent de sérieux problèmes financiers.

Aujourd'hui, Peterborough est devenu l'exemple de ce que l'Opposition à Queen's

Park appelle la "désindustrialisation" de l'Ontario. Chaque mois voit s'effriter le secteur manufacturier ontarien. Le Conseil économique de l'Ontario reconnaît la tendance. Le printemps dernier, l'organisme publiait des prévisions montrant que la part du secteur manufacturier reculerait de 25% à 18% de la main-d'œuvre d'ici 1987.

L'annonce régulière de fermetures d'usines confirme ce mouvement. Depuis janvier, pas moins de 118 entreprises ont annoncé des réductions de personnel touchant plus de 25 employés. En un an, le nombre de chômeurs a grimpé de plus de 30,000.

Même Toronto est frappée. Massey Ferguson préfère maintenant fabriquer ses tracteurs outre-frontières. Environ 300 emplois ont été supprimés depuis le mois d'août. Anaconda Canada doit trouver prochainement un acheteur pour son usine vieille de 55 ans, sinon les 875 employés se retrouveront bientôt sans travail. La Ville-Reine compte déjà près de 100,000 chômeurs.

Certains secteurs sont touchés plus durement. Dans le domaine de la fabrication de téléviseurs, douze entreprises ont cessé leurs opérations depuis la fin de 1975. Quasar a rapatrié aux États-Unis toutes

ses installations de montage. Electrohome licencie régulièrement. Un fabricant de meubles de téléviseurs, Emanuel Products, n'a plus de marché et fermera ses portes en janvier prochain: 200 mises à pied. General Instruments, qui employait 400 personnes à Waterloo, se retire aussi de la partie au printemps prochain.

Dans tous les cas, le scénario est le même. D'aimables relationnistes expliquent la décision par la volonté de "rationaliser les opérations". Ce qui signifie en clair que les appareils coûtent maintenant moins cher à fabriquer ailleurs, au Mexique, à Taiwan ou même aux États-Unis où le

marché est plus vaste.

L'abandon progressif des barrières douanières justifie de moins en moins, dans une perspective multinationale, le maintien d'usines distinctes au Canada.

Même l'automobile est atteinte. Récemment, General Motors indiquait que les châssis de ses camions Hayes-Dana seraient dorénavant fabriqués à Détroit. La ville de Thorold compte ainsi 450 chômeurs de plus! À Sarnia, Prestolite a abaissé son effectif de 450 travailleurs il y a un an à un plus de 100, présentement. À Windsor, 250 noms ont été rayés de la liste du personnel de Bendix alors que Rockwell fermait

son usine de pièces pour recouvrir les roues qui seront faites dorénavant au Mississippi.

Parce que les fabricants canadiens diminuent la production de pièces, les importations augmentent au même rythme et le Pacte canado-américain de l'auto devient moins intéressant pour l'Ontario. Le déficit au poste "pièces" atteindra \$3 milliards en 1977. De plus en plus, l'Ontario ne fournit que la main-d'œuvre requise pour l'assemblage des pièces.

Cette détérioration du secteur secondaire ontarien a des conséquences sur la main-d'œuvre professionnelle. Tout ce qui concerne les études d'ingénierie, de marketing et de développement de nouveaux produits se fait de plus en plus aux USA. Le "know how" ontarien s'appauvrit. Ainsi, Gulf Oil construit présentement une usine à Clarkson. Des 71 postes-clés, seulement 25 ont été confiés à des Canadiens alors que les Américains occupent 44 fonctions importantes dans le projet.

La croissance du secteur des services (finances, commerces...) a jusqu'à maintenant ralenti la montée du chômage. Mais 1978 sera différent. On sait déjà que la situation de l'emploi se détériorera sérieusement. Le Conseil économique de l'Ontario avance 7,5% de chômeurs, soit 1% de plus que cette année, c'est-à-dire 40,000 personnes de plus sans emploi.

Lors de son dernier voyage au Japon, M. Davis s'est fait dire par les hommes d'affaires nippons que l'Ontario comme le reste du Canada n'était plus une terre propice aux investissements. C'était être bien injuste que d'adresser ces propos au premier ministre provincial probablement le plus libéral en matière de contrôle de l'entreprise privée.

Cette stratégie de "l'attentisme" du gouvernement ontarien a été remise en question la semaine dernière lors de la publication d'une étude d'un chercheur du Conseil économique de l'Ontario. Selon M. David Foot, une croissance plus élevée des dépenses publiques apporterait un meilleur stimulant à l'ensemble de l'économie ontarienne.

Chose certaine, il ne faudra pas trop compter sur l'entreprise manufacturière en 1978. Une étude du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce publiée mercredi dernier montre que les 300 plus grandes firmes canadiennes ne prévoient investir en Ontario 5,2% de plus dans le domaine manufacturier en 1978. Le taux est de 45,4% pour le Québec, de près de 20% pour les Maritimes et les Prairies et de 16,3% pour l'ensemble canadien.

A plus long terme, rien d'encourageant non plus. Le président du Conseil économique, M. Grant Reuber, a prévenu les Ontariens: et l'inflation et le chômage seront plus élevés en Ontario au cours des prochaines années... à moins d'un changement radical. Mais les bouleversements ne sont pas l'affaire des Conservateurs qui s'approprient à célébrer leur 35ième anniversaire à Queen's Park.

## Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 22

### CHEF ADJOINT - SERVICE DES PRIX DE REVIENT

Par suite de récentes acquisitions et de la mise sur pied d'un programme d'expansion à longue échéance, un important fabricant québécois de produits hautement spécialisés vendus de par le monde est à la recherche d'un chef adjoint pour son service de comptabilité de prix de revient.

En collaboration avec le directeur du service, le titulaire du poste devra recommander, mettre au point et implanter une nouvelle méthode du prix de revient normalisé. Il aura également pour tâche de surveiller la mise en oeuvre du nouveau système et de veoir à recommander et à amorcer les changements qu'il jugera souhaitable d'apporter à la comptabilité de prix de revient et au système de contrôle, tout en supervisant le travail du personnel d'encadrement du service.

Le candidat choisi sera titulaire d'un R.I.A. ou d'un diplôme équivalent. La candidature des stagiaires qui en sont à la dernière année de leur cours sera toutefois prise en considération. La personne devra compter au moins de 4 à 6 ans d'expérience dans un secteur manufacturier qui utilise un système de prix de revient normalisé, et posséder une expérience pratique du traitement de l'information appliqué à la comptabilité de prix de revient. La connaissance des deux langues constitue un avantage, mais n'est pas essentielle.

Nouvellement créé, ce poste offre des possibilités d'avancement aux personnes qui cherchent à mettre en valeur leurs aptitudes d'administrateur, ainsi qu'à utiliser pleinement leur esprit créateur et novateur.

Lieu de travail: RÉGION DE QUÉBEC

La compagnie offre un traitement fort attrayant, assorti des avantages sociaux habituels; elle est également disposée à assumer les frais de logement.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir en toute confiance leur curriculum vitae, en mentionnant le numéro de dossier 37565-2.

Prière d'adresser votre demande à Haskins & Sells Associés, 1 Place Ville Marie, chambre 3210, Montréal, P.Q. H3B 2W3.

**HASKINS & SELLS ASSOCIÉS**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

### SPÉCIALISTES EN GESTION FINANCIÈRE

\$18,000 - \$25,000

Un fabricant international de produits chimiques industriels, dont le siège social canadien est situé à Montréal, est à la recherche de spécialistes en gestion financière. Les postes en cause relèvent du premier vice-président aux finances et les spécialistes devront s'attaquer à la réalisation de projets financiers spécialement au sein des divers secteurs d'exploitation de la compagnie. Les possibilités d'avancement sont excellentes et les personnes travailleuses peuvent espérer une promotion rapide à des postes d'envergure.

Les candidats recherchés doivent être titulaires d'un diplôme de comptable agréé ou d'un diplôme équivalent, désirer faire carrière dans l'industrie ou compter déjà deux ou trois années d'expérience pratique dans l'exercice de la profession. Ils doivent également être capables de communiquer facilement avec leur entourage, faire preuve d'un esprit analytique et avoir le sens des affaires. Une connaissance de base de l'anglais est essentielle pour cumuler ces fonctions. Les personnes désireuses de se perfectionner dans cette langue pourront suivre des cours aux frais de l'employeur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir en toute confiance leur curriculum vitae, en mentionnant le numéro de dossier 43790.

Prière d'adresser votre demande à Haskins & Sells Associés, 1 Place Ville Marie, chambre 3210, Montréal, P.Q. H3B 2W3.

**HASKINS & SELLS ASSOCIÉS**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

### CHEF ADJOINT — SERVICE DE LA COMPTABILITÉ

Un important manufacturier québécois, dont les produits hautement spécialisés sont vendus de par le monde, est à la recherche d'un chef adjoint pour son service de comptabilité. La création de ce poste découle de récentes acquisitions et de projets d'expansion pour l'avenir.

La description des tâches affectées à ce poste comprend la préparation de recommandations, la mise au point et l'application de nouveaux systèmes comptables, de procédés de contrôle interne et de systèmes de contrôle des stocks et de planification de la production; le rôle du chef adjoint consistera également à dresser les états financiers et à mettre au point des systèmes de gestion financière et de rapports par ordinateur. Le titulaire de ce poste relèvera du directeur des services de comptabilité et il aura également pour mission de superviser directement le personnel d'encadrement du service.

Le candidat choisi sera comptable agréé et il aura acquis de 3 à 5 ans d'expérience dans le secteur manufacturier. Il aura en outre une excellente connaissance du traitement de l'information et des systèmes informatiques. Ce même candidat devra faire preuve d'initiative, être novateur et capable d'accepter et d'amorcer des changements. Les possibilités d'avancement sont excellentes et la connaissance des deux langues constitue un atout favorable, mais non essentiel.

Si vous possédez de telles qualifications, si vous voulez donner à votre carrière un nouvel essor et faire partie du comité de direction d'une entreprise en pleine expansion, vous représentez pour nous le candidat idéal.

Lieu de travail: RÉGION DE QUÉBEC.

La compagnie offre un traitement intéressant, assorti des avantages sociaux habituels; elle verra également à assumer les frais de logement.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir en toute confiance leur curriculum vitae, en mentionnant le numéro de dossier 37565-1.

Prière d'adresser votre demande à Haskins & Sells Associés, 1 Place Ville Marie, chambre 3210, Montréal, P.Q. H3B 2W3.

**HASKINS & SELLS ASSOCIÉS**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

### DIRECTEUR — ANALYSE ET PLANIFICATION FINANCIÈRES

RÉGION DE QUÉBEC

Un important manufacturier québécois, dont les produits hautement spécialisés sont vendus de par le monde, est à la recherche d'un directeur pour son service d'Analyse et de Planification financières. Ce poste nouvellement créé résulte de récentes acquisitions et de projets d'expansion mettant en jeu un important programme de dépenses en immobilisations.

Le candidat choisi relèvera du vice-président aux finances, et il aura pour tâche de recommander et de mettre en oeuvre les multiples techniques et mécanismes nécessaires pour mener à bien les diverses phases d'une analyse et d'une planification financières bien rodées. Il devra également évaluer les projets d'investissement qui lui seront soumis, de même que le rendement du capital investi, la valeur actualisée des rentrées nettes de fonds et les études de faisabilité et de justification, tout en rédigeant des exposés sur les projets à l'intention de la direction et des diverses agences gouvernementales.

Une attrayante rémunération est attachée à ce poste, ainsi que les avantages sociaux habituels et une allocation de logement.

Si vous avez:

- un diplôme de comptable agréé assorti d'une maîtrise en administration
- de 3 à 5 ans d'expérience en analyse et en planification financières
- une connaissance, directe ou indirecte, du secteur manufacturier
- de fortes aptitudes pour la communication et l'analyse
- un esprit novateur
- des connaissances en informatique
- un désir de mener votre propre barque
- un désir de gravir les échelons de la hiérarchie
- une excellente connaissance des deux langues
- un traitement annuel se situant entre \$25,000 et \$28,000.

Nous vous invitons à poser votre candidature et à nous faire parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant le numéro de dossier 37565-3.

Prière d'adresser votre demande à Haskins & Sells Associés, 1 Place Ville Marie, chambre 3210, Montréal, P.Q. H3B 2W3.

**HASKINS & SELLS ASSOCIÉS**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

### DIRECTEUR - INFORMATIQUE

Par suite de l'expansion de son service d'informatique, l'une des plus importantes entreprises montréalaises d'emballage de boissons gazeuses est à la recherche d'un directeur pour son service d'informatique.

Le titulaire de ce poste relèvera du directeur des finances et de l'administration et il devra assumer l'entière responsabilité du service d'informatique, y compris la réalisation des programmes, les modifications aux programmes existants et l'exploitation. Il devra consacrer une bonne partie de son temps à la mise au point de nouveaux programmes d'application, tout en accordant une égale importance à l'extension des systèmes et à la supervision de l'exploitation actuelle.

Le candidat choisi comptera, de préférence, de 3 à 5 ans d'expérience en PDP-11 et possèdera d'excellentes connaissances techniques. Une certaine expérience en matière de systèmes d'enregistrement en direct des commandes et de pré-facturation serait également souhaitable. Cette personne sera, de plus, capable de superviser efficacement le personnel et sera particulièrement douée pour les communications, tant en français qu'en anglais.

Si ce poste vous intéresse et si vous gagnez actuellement au moins \$25,000, nous vous invitons à nous faire parvenir en toute confiance votre curriculum vitae, en mentionnant le numéro de dossier 69970.

Prière d'adresser votre demande à Haskins & Sells Associés, 1 Place Ville Marie, chambre 3210, Montréal, P.Q. H3B 2W3.

**HASKINS & SELLS ASSOCIÉS**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

### VICE-PRÉSIDENT AUX FINANCES

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

L'une des plus anciennes compagnies canadiennes oeuvrant comme entrepreneur général dans l'ouest du pays, au Québec et dans les provinces maritimes est à la recherche d'un vice-président aux finances possédant une expérience pertinente. Nouvellement créé, ce poste tend à renforcer davantage la haute compétence du comité de direction actuel, au sein d'une entreprise qui ne cesse de croître et de s'étendre à toutes les régions du Canada.

Le candidat recherché ne devra pas craindre de s'atteler à la tâche en vue de faire progresser l'entreprise. De préférence, il aura une bonne connaissance de la conception et de la mise en oeuvre des systèmes d'établissement des coûts des travaux et de contrôle; il saura également négocier les conditions des contrats, diriger et contrôler les activités financières de la compagnie à l'échelon administratif supérieur.

Si vous êtes un diplômé universitaire et détenez aussi un diplôme de comptable agréé ou l'équivalent et si vous cherchez à exploiter à fond toutes vos ressources personnelles et vos connaissances techniques, vous devez compter de 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la construction et pouvoir vous exprimer couramment dans les deux langues.

La rémunération afférente à ce poste comprend un traitement de base, une gratification, l'usage d'une automobile et plusieurs autres avantages sociaux susceptibles d'intéresser les personnes qui gagnent actuellement de \$28,00 à \$30,000.

Lieu de travail: MONTRÉAL

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir en toute confiance leur curriculum vitae, en mentionnant le numéro de dossier 11480.

Prière d'adresser votre demande à Haskins & Sells Associés, 1 Place Ville Marie, chambre 3210, Montréal, P.Q. H3B 2W3.

**HASKINS & SELLS ASSOCIÉS**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

## À l'ordre du jour: opération Cathedral

OTTAWA (PC) — Délaisant pour le moment les révélations fracassantes du surintendant Donald Cobb et le rôle de la Gendarmerie royale du Canada dans l'affaire de l'Agence de presse libre du Québec, la commission McDonald se penche aujourd'hui, et pour les trois prochaines journées, sur une autre série de pratiques illégales de la police fédérale, c'est-à-dire l'ouverture illégale du courrier.

Cette opération connue sous le nom de code "Cathédrale"

C" consistait de l'interception du courrier par la GRC, pendant une quarantaine d'années, ce qui contrevient aux dispositions de la Loi sur les postes.

La commission McDonald refuse d'annoncer, à l'avance, qui seront les témoins vedettes de ces audiences qui ont lieu cette semaine à Ottawa, mais le solliciteur général Francis Fox a laissé entendre que des agents du service de sécurité de la GRC seront parmi eux.

### LE CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE

LAURENTIDES-LANAUDIÈRE est à la recherche d'un

## AVOCAT

Fonctions: Pratique du droit civil et administratif et, à l'occasion, du droit pénal.

Exigences: Expérience de la pratique générale du droit.

Lieu de travail: Pour une certaine période pouvant aller jusqu'au mois de décembre 1978, au Bureau d'aide juridique de Saint-Jérôme. Par la suite, au bureau d'aide juridique de Saint-Eustache.

Adresser sa candidature à:

Me Denis Charette  
C.C.J.L.L.  
500, boul. des Laurentides  
Saint-Antoine, Qué.  
Téléphone: 436-5712



Darcy McKeough

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots

Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être souignée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

Chaque parution coûte \$5.00 le pouce

Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres Annonces Classées, en pages 23 et 25

Notre service d'ANNONCES CLASSÉES

est assuré par l'agence Valrain C.P. 117 Brossard, Québec J4Z 3J1

du lundi au vendredi de 9h.15 à 18h.

465-2145

LE DEVOIR J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

QUAND ON COMPARE L'HÉRITAGE IL N'Y A AUCUNE COMPARAISON POSSIBLE

- À L'ÉPREUVE DU FEU
CLIMATISÉ
PISCINE INTÉRIEURE
PATIOS PRIVÉS
TAPIS MUR À MUR

Table comparing 'L'HERITAGE' and 'AUTRES' properties across various features.

L'HERITAGE 10500 boul. de l'Acadie

1-2-3 chambres à coucher sont disponibles. A proximité des écoles, moyens de transport et des magasins.

Appelez 337-2822 9h00 - 21h00 Lun.-Ven. 10h00 - 18h00 Sam.-Dim.

APPARTEMENTS À LOUER

DES VACANCES AUX ÎLES À L'ANNÉE LONGUE

POURQUOI ALLER AUX ÎLES LORSQUE VOUS Y DEMEURER À L'ANNÉE LONGUE.

Des appartements à 1, 2 ou 3 chambres à coucher avec:

- Tapis mur à mur ou marqueté
Contrôle individuel pour le chauffage et l'air climatisé
Système d'alarme anti-vol
Circuit fermé de télévision sécuritaire au rez-de-chaussée

Tout cela tout près des écoles, des églises, des centres d'achat et des facilités de transport.

APPELEZ 687-1622

Directions: L'autoroute Mirabel jusqu'au bouli. Samson E. tournez à droite sur Carleton jusqu'au bouli. Lévesque tournez à gauche à Promenade des îles, tournez à droite.



TERRASSE OUTREMONT

33 Côte Ste-Catherine 2 1/2 - 3 - 3 1/2 - 4 1/2

- cuisine équipée
thermostat privé
grand balcon privé
intercom
piscine intérieure
stationnement intérieur
sauna
salle de réception
occupation immédiate ou ultérieure

277-4139

19-12-77

WEST ISLAND Bonus spécial d'avant Noël, déménagez maintenant. Commencez à payer janvier 1978.

N.D.G. 4 1/2, air conditionné, tapis mur à mur, draperies, balcons. 487-4451. 16-12-77

Sous-location place Bellefleur Chomedey 1-1-78. 3 1/2 chauffé, eau chaude, appelez le soir 873-6797 ou 688-8197 local 285. J.N.O.

EDOUARD MONTPETIT: face à l'université de Montréal grand 4 1/2 bien éclairé, chauffé, réfrigérateur et cuisinière fournis, libre le 1er janvier. \$250, par mois après 6 hres 738-5944. 15-12-77

LASALLE: 3 1/2, 4 1/2, appartements chauffés, eau payée, frigidaire, poêle. libre immédiatement. 363-0955 ou 365-0571 19-12-77

APPARTEMENTS À LOUER

Pavillon des Ecoles

TOUT NOUVEAU 1 MOIS GRATUIT

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, près du Pont Papineau et du métro, vue splendide et panoramique de la rivière des Prairies et Montréal.

- Édifice en béton
Chauffage électrique Novolec
Thermostats individuels
Insonorisés
Pres centres d'achats
Stationnement intérieur et extérieur
Ascenseur.

663-6344

1700, boul. Lévesque Duvernay, Laval, Québec

LAVAL

APPARTEMENTS MEUBLÉS Boni d'ouverture 1 MOIS GRATUIT

Appartements de 1 & 2 chambres à coucher, tout à l'électricité, tapis mur à mur, poêle et réfrigérateur.

355 Avenue Ampère Laval des Rapides

663-4534

16-12-77

PIERREFONDS MEUBLÉS

Spécial d'avant Noël. Déménagez maintenant. Commencez à payer en janvier 78. Nouveau 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels. Tapis mur à mur. Réfrigérateur et cuisinière.

APPELEZ 620-3337

16-12-77

CHÂTEAU-BOULOGNE

10620 Bois de Boulogne

3 1/2, 4 1/2. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autos. 163 et 180. Entre centre d'achats Rockland et Normand. Près du métro. Édifice entièrement en béton armé.

334-2069 J.N.O.

À LOUER: Immédiatement, appartements 1 1/2, 2 1/2 pièces, au Châteaufort, 1180 rue Fort, Montréal. Tél. 932-7250.

17-12-77

VIEUX MONTRÉAL: 2.700 pi. ca. complètement renoué \$650. par mois. Tél.: 871-9296. 16-12-77

SHERBROOKE N.D.G. Très grand 4 1/2, clair, équipé, balcons. Tranquille. Pour couples. 487-4451. 16-12-77

A sous-louer. Immeuble neuf appartement 4 1/2 dans quartier résidentiel près Université de Montréal, ascenseur, salle de lavage à l'étage remise à l'étage, poêle, réfrigérateur, taxe d'eau, chauffage très grand, garage \$280. par mois. Libre début de janvier. Téléphoner après 6 heures 739-8071. 16-12-77

HENRI BOURASSA: 3663, 5 1/2, 1 1/2 béton, ascenseur, toutes commodités incluses. Disponible immédiatement 325-8133. 16-12-77

LAVAL DES RAPIDES: 460 boulevard Laval, 4 1/2, 3 1/2 neuf, toutes commodités disponibles immédiatement. 667-6424. 23-12-77

Sous-location. Ile des Soeurs, 4 minutes du centre-ville. Magnifique 3 1/2 immeuble élevé, ensoleillé, vu relaxante sur le fleuve et parc, piscine, sauna, garage intérieur inclus. \$248.00 par mois. Tél.: 731-1951 jour, 768-9890 soir. 18-12-77

St-Léonard à louer 4 1/2 chauffé, moderne, très propre, piscine, parking, tout inclus. \$170. 378-1806. 26-12-77

LAVAL

Nouveaux appartements non meublés Boni d'ouverture 3 MOIS GRATUIT

Appartements de 1 & 2 chambres à coucher, tout à l'électricité, tapis mur à mur, poêle et réfrigérateur.

355 Avenue Ampère Laval des Rapides

663-4534

16-12-77

PIERREFONDS

BONUS SPÉCIAL D'AVANT NOËL Déménagez maintenant. Commencez à payer en janvier 1978. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière.

APPELEZ 620-333

16-12-77

VIEUX MONTRÉAL - Garçonnières

2 1/2 type provincial français, foyer mur de pierres, grande porte française, jardins, patio. 849-5125. 14-12-77

Edouard Montpetit face à l'université de Montréal. \$245. par mois, 3 1/2 rénové, libre immédiatement. 526-2123 ou 429-7570 ou 521-1704. 23-12-77

2505 FLEURY EST: 2 1/2 meublé, chauffé, neuf. 384-3095 ou 683-8180 après 6 heures. 14-12-77

2.200 Sherbrooke est. Coin Partenais. Idéal professionnel ou maison privée. 1er étage grand 3 1/2 chauffé, air climatisé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, salle de bain complète + douche en tuile séparées. Sous-location prix très bas. Tél.: 525-5872, et soir 526-9096. 19-12-77

CÔTE DES NEIGES: QUEEN MARY: 3 pas meublés, jolis, propres. \$225. garage \$35. Bail annuel 457-5513 16-12-77

SHERBROOKE EST 6.300, 2 1/2 chauffé, meublé, moderne. Métro. 352-6129. 16-12-77

Homme partagerait appartement moderne, 5 1/2 centre ville. 525-8084. 14-12-77

Sous-location. Ile des Soeurs phase 1, beau 4 1/2, 2 chambres à coucher, rez-de-chaussée donnant sur joli parc. Garage compris \$300. Libre février. Tél. 761-4312. 14-12-77.

Sous-louer, appartements meublés 3 1/2 Côte-St-Luc. Tél.: Léon Jour: 931-7251, soir: 488-7097. 15-12-77

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

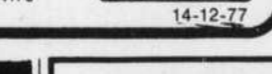
2 1/2 à louer, meublé complet, à Paris, janvier et février. \$250. par mois, information 725-5478. 14-12-77



La vraie vie

Venez vivre à LaCité dès maintenant et nous paierons votre carte de membre pour la première année au "super Club" de conditionnement physique LaCité. Ça c'est vivre à LaCité!

De luxueux studios et des appartements de 1 à 4 chambres à coucher sont disponibles maintenant. Visitez nos appartements, témoignés, en semaine 9h à 21h. fin de semaine 9h à 19h 350 ouest, Prince Arthur coin avenue du Parc 845-4173



DUVERNAY VAL-DES-ARBRES

3 1/2 et 4 1/2 neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.

3220-3230

Boulevard St-Martin Est Près d'AUTEUIL

661-3413

J.N.O.

GARÇONNIÈRES 2 1/2, 3 1/2

Meublées avec grand soin. Nouvel immeuble en hauteur du centre-ville. Offrant salle de récréation, salle d'exercices, courts de squash, sauna et piscine.

Restaurant, comptoir de nettoyage à sec, dépanneur.

LA CITADELLE, 2125 ST MARC 935-4673. 14-12-77

2780 Kent, attraitif 4 1/2 février, raisonnable, 738-4593 ou 731-2149. 14-12-77

EDOUARD MONTPETIT: 5 1/2 chauffé, eau chaude fournie, cuisine refaite. \$350. par mois, 739-8497. 16-12-77

Brossard, 2 1/2 meublé, \$155. par mois, pas de bail, tél.: 671-6133. J.N.O.

Disponible immédiatement 6 1/2 Van Horne avenue 3475 (centre Decelles et Côte-des-Neiges) \$340. Redécouvé, équipé, chauffé, concierge, visible en tout temps. 739-4453, 274-3681. 14-12-77

ROSEMOND: 4 1/2, 1 1/2 chauffés, moderne, face au parc, 527-2696. 21-12-77

LONGUEUIL: 3 1/2 sous-louer, près du métro \$270. 677-6943. 14-12-77

Appartements de luxe dans le vieux Montréal, 1900 pi. ca., site de choix avec rendez-vous seulement 849-6413. 19-12-77

SOUS-LOCATION rue St-Mathieu près du métro Guy, grand 3 1/2 chauffé, air climatisé, réfrigérateur, poêle, piscine, sauna, \$280, libre immédiatement. 878-9311 local 289, après 6 hres. 931-2172. 16-12-77

Sous-louer, appartements meublés 3 1/2 Côte-St-Luc. Tél.: Léon Jour: 931-7251, soir: 488-7097. 15-12-77

ACHATS

DESIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les Arts, architecture, bibliographies canadiennes, histoire livres illustrés etc. Aussi peintures et oeuvres graphiques d'artistes canadiens et européens, tél.: 727-7390. 11-12-77

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout \$475,00 termes acceptés. 7384761 J.N.O.

Vente d'entrepôt, lits jumeaux \$69,00, lits doubles \$99,00, mobilier cuisine 5 morceaux \$89,00, grand sofa et fauteuils \$189,00, sofa lit \$185,00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de \$475,00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext. 274-5519 J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beauport Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater. 935-6716 J.N.O.

ANTIQUITES

Absolument besoin toutes sortes de meubles, porcelaines, bronzes, tableaux, bijoux, fourrures, petits pianos. 374-1224. 14-12-77

Particulier vendrait grande table de style victorien en noyer découpé avec panneau "DRO NEED" 12 places minimum. \$425,00. 279-6989. 15-12-77

Tableaux reproductions sur toile des Galeries les plus réputées au monde, telle que le Louvre, stéré console Electrohome valeur \$950. à sacrifier. Tapis. Extracteur de jus. Départ. Westmount 933-8235. 19-12-77

Contenu complet d'un appartement de 4 1/2 pièces, 3 tapis chinois, chambre avec lit "King size" salle à dîner, style Louis XVI avec 6 chaises, bibliothèque, sofa coussins de velours, service de porcelaine pour 12 personnes. Verreries pour douze, couteillerie pour 12 et plusieurs autres articles. 737-7766, 733-2471. 14-12-77

Mobilier de salon neuf et moderne, acheté en 1977. Prix raisonnable, s'adresser 738-0243. 14-12-77

ARTICLES À VENDRE

Manteaux de fourrures, usagés. (Pour femmes), bonne condition, ancien modèle, prix très bas 3442 St-Denis, Métro Sherbrooke. 14-12-77

Boîte de camion fermée pour pick-up 3/4 tonne. 8 pieds très propre. Après 5 heures p.m. 324-7808. (accepterais offre raisonnable) 16-12-77

AUTOS À VENDRE

MERCEDES 250, 1972, très bon état, protection anti-rouille, 4 pneus radiaux d'hiver neufs, radio-cassette, Am-Fm, 486-1348. 14-12-77

PINTO, Runabout, 74, 40,000 milles, très bonne condition, prix à discuter, tél.: 1-831-3420. 15-12-77

PONTIAC Laurentien 1973, 4 portes sedan, 8 cylindres, équipée. Très propre. Faut vendre. Cause maladie 430-4637. 15-12-77

DUSTER 73, 318 p.c. servo freins, servo direction, sièges baquets, automatique, AM-FM, pneus radiaux, peinture neuve \$1,300 66,000 miles M.A.1. Soir 727-0871. 15-12-77

Renault 5 GTL 1976. Radio AM-FM, pas de rouille, bonne condition pour l'hiver, particulier 352-1812.

VALIANT 76, 17,000 milles, entièrement équipée \$2,950. Après 6 heures. Tél.: 481-5491. 14-12-77

AVIS

Avons trouvé chien Fox Terrier mâle le 6 décembre soir, boulevard Laval. 663-1218 13-12-77

À VENDRE

Chasse-neige (souffleuse) légèrement usagée. Wheel Horse Trail Blazers 4-7" modèle 4-2652, s'adresser 3420 Rushbrooke, Verdun. 766-9223. 14-12-77

ANTIQUITES À VENDRE

VENTE AVANT NOËL PRIX SPÉCIAL

Sur toute la marchandise en magasin. 4670 rue St-Denis, 843-6106 Galerie des Ancêtres. 24-12-77

BUREAUX À LOUER

AHUNTSIC

Il nous reste quelques bureaux à louer, variant de 800 pieds à 4,000 pi.ca. dans un édifice neuf avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur et extérieur occupation immédiate.

560 HENRI BOURASSA OUEST 334-9130

28-11-77

AVENUE DU PARC

Près Fairmount, nouvel édifice à bureaux climatisés. Rue commerciale. Libre immédiatement. Ralph Welick, 270-7141 Courtiers protégés. 14-12-77

Bureaux à louer, rue Jean-Talon angle Delorimier, très bonnes conditions, prix raisonnable. 721-2334 de 9h à 5h. 19-12-77

A CARTIERVILLE: Sur Perineault coin Laurentien, entre De Salaberry et Gouin. Disponible 2,000 pi.ca. second plancher, pour bureaux. Chauffé, service autobus 180. Prix \$3.25. Communiquez avec MME BOZZO à 334-7230. 14-12-77

Chalet neuf à louer à St-Sauveur. 3 chambres à coucher, près du Mont-Habitant avec foyer et tapis. Tél.: 388-3138 jour, 389-4689 soir. 19-12-77

Bromont, chalet de ski, très confortable, 5 1/2 meublé, chauffé à l'électricité, foyer, tapis, à 5 minutes des pistes de ski. Prix à discuter. Granby 1-514-372-7124. 19-12-77

DOMAINE NEW GLASGOW, ski de fond, motoneige, luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sècheuse, 29 milles de Montréal. Benoît Girard au 1-438-1520. J.N.O.

Chalet neuf et très luxueux situé à Val-David, 3 chambres, 2 salles de bains, et 2 foyers, \$3,000 à 527-5903, 819-3222-6095. 19-12-77

DOMAINE DE LA VALLEE ORFORD: Eastman chalet neuf meublé 3 ch. à coucher, 2 salles de bains, foyer, chauffage électrique 5 milles du centre de ski sortie 106 de l'autoroute-saison ou au mois 563-7456 ou 1-297-2714. 17-12-77

ST-SAUVEUR: Motel Le Doyon, nouvellement construit, avec cuisinière et foyer, en face du Mont St-Sauveur, jour, semaine, mois, encore quelques unités pour la période des fêtes. Tél.: 1-227-3226. 3-1-78

St-Adolphe d'Howard, chalet joliment décoré, confortable, 2 chambres à coucher, foyer tout équipé, tapis m. à m., saison \$2,000. Appelez le soir 277-9957. 19-12-77

STE-AGATHE: Vacances, répos, luxueux bavaresis franc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, location semaine (aussi période des fêtes + ski). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

De décembre à Avril, 4 chambres à coucher, chauffage électrique, 15 min. du Mont-Tremblant. 692-8531. 14-12-77

CHALET À VENDRE

À LIRE! Une toute nouvelle technique d'assemblage de composantes modulaires et l'innovation d'une méthode pour mise en chantier unique que Canada nous permet de vous offrir un authentique chalet suisse de conception architecturale de haut standard pour aussi peu que \$29,100 incluant le terrain, à 50 minutes de Montréal. Facilités récréatives, plage privée, tennis, piscine, ski, etc. Pour information et documentation: 430-0430 ou 1-(819)-326-5922 J.N.O.

Mont-Orford: Chalet à 3 chambres, foyer, meublé et équipé, remise, 5 minutes du ski alpin. Tennis et piscine communautaire. Occupation immédiate 655-7555 15-12-77

CHAMBRES À LOUER

BOULEVARD ST-JOSEPH: 305 est, neuf, près métro Laurier, poêle et réfrigérateur individuel 845-7532. 15-12-77

Beille meublé, frigidaire, poêle. \$20. par semaine, 738-6832. 22-12-77

ESPACES À BUREAUX À LOUER

à louer

à 3 milles du Pont de Québec Bâtisse industrielle pour usine ou entrepôt

Centre Industriel de St-Romuald (Co. Lévis) 1/2 mille de la route Transcanadienne

Terrain 200,000 pi. carrés, atelier 20,000 pi. carrés (hauteur libre 19'6"), bureau 1,250 pi. carrés. Complètement à l'épreuve du feu, murs intérieurs et extérieurs recouverts d'amiante. Planchers béton poli. Cafétéria. Toilettes. Gicleurs et système d'alarme: surveillance ADT. Pont roulant: capacité 7 1/2 tonnes. Monorails. Électricité: 600 amps, 550/440/220 volts. Compresseur: 235 lbs (50 hp) Disponible: 1er janvier 1978

S'adresser à: Paul H. Morin 1218 Fontenay

**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**

**465-2145**

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 465-2145

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**

**465-2145**

- Chaque parution coûte \$5.00 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 23 et 24

**LOGEMENTS À LOUER**

Marquette coin St-Zotique, 8½ complètement rénové, chauffage électrique, 3 chambres, salon, salle à manger, vivoir, cuisine, dinette, plusieurs balcons, chambre de remise. Tél.: 272-0351. 22-12-77

AHUNTSIC: Haut duplex 5½ chauffé, \$250. par mois, près du métro Sauvé, 384-7240. 14-12-77

BELANGER: et DeLormier, 4½ neuf, chauffage électrique. Libre \$195., 727-3601. 22-12-77

AHUNTSIC, 4 appartements chauffés, fermés 389-2494. 15-12-77

Logement 3½ non chauffé, libre immédiatement de avenue à Rosemont \$110. par mois. 471-7800. 15-12-77

Côte des Neiges. Haut duplex détaché 4½, spacieux, ensoleillé, chauffé, tapis mur à mur. Face au parc Kent \$275. par mois. 733-8723 19-12-77

LAVAL: Ste-Rose, grand 4½ tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement 625-3661. JND

8374 Maurice Duplessis 4½, 5½ de luxe avec toute commodité non chauffé de \$170. à \$250. occupation immédiate 2 mois gratuits. Nastro Construction 648-8719. 326-7388. 16-12-77

4½, \$170. par mois, 1er plancher, stationnement privé. Appelez après 6 heures. 327-2556. 19-12-77

VILLE LEMOYNE, grand 5½, libre 1er janvier 1978. \$150. mois, appeler le soir 672-5777 14-12-77

DUPLIX NDG: Avenue Royal 5 1/2 chauffé, eau chaude, jardin, garage, foyer redécou. \$325.00. Occupation immédiate. Après 6 heures p.m. 845-7750 15-12-77

STE-ROSE 5 1/2, pas chauffé, quartier tranquille \$185. par mois 353-7985. 15-12-77

Entresol, nouveau Rosemont, magnifique 5 pièces, 2 salles de bains, cheminée pierre des champs, libre, chauffé, eau chaude, taxe d'eau \$275. après 18 heures. 254-9503. 15-12-77

OUTREMONT: Bas duplex chauffé, 5 pièces, \$450.00 ou 2ème étage \$350.00 par mois. M. Savoie. Tél. 273-3653 jour. 14-12-77

ST-LAURENT OUEST: disponible immédiatement, grand 5½, moderne, haut duplex avec garage, dans un coin tranquille près magasins et parc pour enfants. 331-6277. 19-12-77

RUE ST-HUBERT: Près métro Sherbrooke, rez-de-chaussée, 7 pièces, chauffage et garage inclus. Repeint à neuf. \$350. par mois. Occupation immédiate. Téléphonez de 18 heures à 20 heures, 523-4138. 16-12-77

ROSEMONT: 29ème Avenue Nord de Beauharnois, 4½ fermé, chauffé, eau chaude fournie, libre pour le 1er janvier \$200. 658-7928. 15-12-77

ST-HENRI: Nouvelle bâtisse 4½ et 5½ pour \$150. et \$160. 669-9646. 3-11-78

OUTREMONT: rue Querbes, 4, poêle, réfrigérateur, tapis, chauffé, \$200. libre 1er janvier 1978, 474-1075 ou 271-9991. 18-12-77

AHUNTSIC: 5 pièces non chauffées, 2e étage, \$180. — 220 — tél.: 737-8401. 17-12-77

BELLECHASSE & VIAU 4½, bas, tapis, meublé, très propre, \$260. 667-8850. 13-12-77

**LOGEMENTS DEMANDÉS**

BAS 6-7 ou 8 grandes pièces, rue St-Denis, près de Jean-Talon, demandé pour le mois d'avril ou mai, tél.: 744-6010 ou 270-1025. 14-12-77

**MAISONS À LOUER**

A LOUER OU A VENDRE: BROSSARD Bolivar, cottage semi-détaché, 6 pièces, chauffage électrique, cour clôturée, tapis,oyer \$315.00 mois. Taxe d'eau incluse. A vendre \$34,500. Tél.: 465-2168, 725-2356. 19-12-77

**MAISON DE CAMPAGNE À LOUER**

Chalet 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, 70 acres, Ste-Agathe, \$1,800. la saison. La propriétaire considérera un acompte raisonnable sur option de vente. Privé 341-6577 ou 819-326-4930. 19-12-77

**OCCASIONS D'AFFAIRES**

CHERCHE PLUSIEURS DEUXIEMES HYPOTHEQUES 18% intérêt avec garantie personnelle \$4000 Laval \$8000 Pierrefonds \$8000 Hochelaga \$10,000 Montréal NDG \$12,000 St-Denis \$14,000 Viau. Tél.: 277-3466. 15-12-77

**OCCASIONS D'AFFAIRES**

TRAVAIL À TEMPS PARTIEL: pour couples désirant faire revenu supplémentaire. 674-8601 (après 6 heures p.m.). 14-12-77

**OFFRES D'EMPLOIS**

Notre compagnie cherche présentement une **SECRETIRE JUNIOR BILINGUE** qui a une très bonne dactylographie et l'expérience du dictaphone. Salaire à discuter. Bénéfices marginaux et excellents. Pour de plus amples informations contactez: Mme L. Accaris Compagnie Financière Canadienne 400 ouest, Boul. de Maisonneuve suite 1100 Montréal, P.Q. H3A 1L5 Tél. 282-4550 Ext. 252 14-12-77

**OFFRES D'EMPLOIS**

**RÉCEPTIONNISTE**

Nous recherchons, pour le compte d'un de nos clients, une firme offrant des services professionnels, une personne mature et compétente pour s'occuper de la réception. Ce poste consiste à recevoir les visiteurs avec tact, à répondre et placer les appels téléphoniques, à distribuer le courrier et à accomplir diverses tâches cléricales. Bilingue, la personne recherchée aura un minimum de deux ans d'expérience, une belle présentation, l'entregent requis pour transiger avec des gens de la haute direction ainsi que le dynamisme nécessaire à l'accomplissement de sa tâche. De plus elle peut dactylographier d'une façon précise à un minimum de 45 mots minutes. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel, référant au numéro 99-58, à: 14-12-77

**ASL Limitée**  
1155 Ouest, Boul. Dorchester - Suite 911  
Montréal, Qué. H3B 2J8  
**SERVICES DE RECRUTEMENT CONFIDENTIEL**

**SECRETARIAT**

**SECRETIRE EXECUTIVE BILINGUE - ROND POINT DECARIE** — Une compagnie dans le domaine de l'alimentation est à la recherche d'une secrétaire exécutive pour le directeur du Marketing. La sténo dans les deux langues est nécessaire. Les bénéfices marginaux sont supérieurs à la normale incluant un boni, un rabais sur les produits et du temps libre le vendredi. **BUREAU DES COMMANDES, CAVENDISH** — L'expérience et le bilinguisme sont nécessaires pour cette position. Excellentes chances d'avancement en représentation et en supervision. **SECRETIRE LEGALE BILINGUE, CENTRE VILLE** — Si vous êtes expérimentée dans le domaine légal et avez des connaissances en sténographie ou dictaphone nous avons deux clients qui ont besoin de vous! **SECRETIRE JUNIOR, CENTRE VILLE** — Expérience de sténo ou dictaphone bilingue. Cette position vous donne l'occasion de travailler en administration et en personnel. **DACTYLO BILINGUE, VILLE ST-LAURENT** — Vous désirez une position avec de l'avancement? J'ai un client qui est à la recherche d'une personne d'expérience pour assister la secrétaire du Président. Vous aurez éventuellement la possibilité de vous tailler une carrière dans le département des ventes. **SECRETIRE, ROND POINT DECARIE** — Si vous avez quelques années d'expérience, pouvez travailler de vous-même, possédez du dictaphone ou de la sténo, une personnalité dynamique - il vous serait alors possible d'obtenir ce poste pour le Gérant des Ventes d'une compagnie manufacturière spécialisée. **ARTS GRAPHIQUES, TYPOGRAPHIE CENTRE VILLE** — Une compagnie en arts graphiques recherche une personne ayant de l'expérience sur la machine composition IBM et en graphisme. **APPELEZ LINDA ALEXANDRE 861-8371 14-12-77**

**LES 500 SERVICES DE SELECTION CANADA LIMITEE**  
615, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTREAL  
861-8371  
BUREAUX DANS LES PRINCIPAUX CENTRES AU CANADA

**SECRETIRE BILINGUE (ANGLAIS/FRANÇAIS)**

Classification: Clerk Steno III (université de l'Alberta)  
Endroit: Collège Universitaire Saint-Jean Bureau du Doyen  
Salaire: \$8,652 à \$10,524 (échelle 1977-78)  
Exigences: Équivalent du Cégep et deux ans d'expérience  
Connaissance supérieure du français  
Bonne connaissance de l'anglais  
Dactylographie (50 mots/minute)  
Expérience de dictaphone

Ecrire: Mlle Jacqueline Lemieux Adjointe à l'Administration Collège Universitaire Saint-Jean 8406-91ème rue Edmonton, Alberta T6C 4G9 14-12-77

Notre compagnie cherche présentement un **COMMIS** pour notre entrepôt. Le travail consiste de: — Classifier des factures. — Faire des photocopies. — Comblir des réquisitions pour papeterie, etc. — Déplacer des cartons de bureau. Salaire minimum avec des bénéfices marginaux excellents. Pour de plus amples informations contactez: Mme L. Accaris Compagnie Financière Canadienne 400 ouest, Boul. de Maisonneuve suite 1100 Montréal, P.Q. H3A 1L5 Tél.: 282-4550, Ext. 252 14-12-77

**RECEPTIONNISTE:** Une firme d'ingénieurs conseil recherche une réceptionniste bilingue, dactylo requise. Bonne présentation. Veuillez communiquer avec Mme Moseley à 866-5836. 14-12-77

Représentant des ventes, transport de chemin de fer, bilingue, bons bénéfices, envoyer un résumé et salaire demandé à: Casier Postale 117 Brossard, JAZ 3J1, Dossier A-138. 15-12-77

Bijoutiers demandés avec expérience, 861-4679. Bijoutier avec expérience, demandé pour machine à couper le Diamant. 861-4679. 19-12-77

Aide ménagère, 25 et plus, chambre privée, 3 enfants âgés de 9, 12 et 16 ans. Tél. 681-3939. 14-12-77

Réceptionniste dactylo bilingue pour travail dans laboratoire médical privé. Pour rendez-vous s.v.p. communiquez avec Mme Brigitte Charreux à 842-6808. 14-12-77

Presseuse de chemise et plieuse avec expérience, pour plan de nettoyage. 334-8838. 19-12-77

Bureau de comptable agréé offre une excellente opportunité pour une personne expérimentée dans le domaine de la feuille ou de la comptabilité, la connaissance de la dactylo est requise, appeler S.V.P. M. Silver à 861-9081 ou M. Losier. 16-12-77

CONCIERGE demandé pour Immeuble 25 appartements, près du Parc Lafontaine, références exigées. Pour renseignements. 1-34-8/47. 15-12-77

**MAISONS À LOUER**

**MAISONS DE VILLE À LOUER**  
2-3 CHAMBRES A COUCHER  
ENTRÉES INDIVIDUELLES  
COMMODITÉS  
DE TOUTES SORTES  
**695-2740** J.N.O.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**OFFRES D'EMPLOIS**

**OFFRES D'EMPLOIS**

**VENTES**

Une expansion sans précédent à l'intérieur de notre entreprise a créé le besoin d'ajouter à notre personnel de vente actuel. Nous recherchons une personne parfaitement bilingue, ambitieuse, agressive et capable de prendre en main, d'une façon professionnelle, des clients actifs ainsi que de développer de nouveaux clients. La personne choisie aura une bonne expérience dans la vente et une formation technique sera un atout. En plus d'offrir un salaire et dépenses, nous offrons une carrière parmi une organisation internationale. Pour entrevue confidentielle téléphonez ou écrivez à: **TECHNICAL OVERLOAD 1801 Ave du Collège McGill Suite 500 281-1940 local 261 14-12-77**

**ASSURANCES GÉNÉRALES**

Société Nationale d'assurances est à la recherche de souscripteurs pour son service. Biens commerciaux. Minimum 2 ans d'expérience. **Poste 47. 288-8711 15-12-77**

**SECRETIRE EXECUTIVE**

Le vice-président d'une firme d'ingénieurs conseils recherche une secrétaire soignée possédant une bonne connaissance des 2 langues parlées et écrites. Minimum 2 ans d'expérience. Excellentes conditions de travail. Salaire \$10,000 + selon expérience. Pour rendez-vous, appelez Mme Moseley à 866-5836. 14-12-77

**AGENTS DE VOYAGES DEMANDÉS**

Ayant au moins trois (3) années d'expérience en tant que conseiller en voyage. Excellentes conditions de travail. Prière de s'adresser à: **F. Dumas 842-1751 14-12-77**

**ATELIER DE DESING ET ARCHITECTURES**

Cherche secrétaire bilingue temps plein 2/3 ans d'expérience, dactylo précise, tenue de livre, salaire à négocier. Jean-Louis Robillard et Associés Inc. 284-0701. 16-12-77

**PERSONNEL**

ESTIMATEUR BILINGUE: Béton préfabriqué, compagnie établie dans la région de Montréal. **AGENCE VALRAIN C.P. 117 BROSSARD QUEBEC DOSSIER A-133. 14-12-77**

**ETRE DEUX...**

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux. Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit sur demande. Tél.: 282-0058 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

**RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE**

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

Face à Face. Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour gens libres seulement. 288-5253, 1h. à 9h. JND

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est, Sherbrooke suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852, Sherbrooke. 777-2865. JND

**GÉRANT DE DISTRICT BILINGUE**

Ce poste saura intéresser un résident de la région de Montréal. Ayant une certaine expérience de vente d'articles de sport, et aimant voyager. **M. Gaudet, entre 9 heures et 5 heures: 416-625-3890 (frais virés). 15-12-77**

**SECRETIRE JURIDIQUE**

3 ANS EXPÉRIENCE DROIT CIVIL **527-2101 J.N.O.**

**LAVAL**

A vendre \$50,000. à louer \$400. pas d'agent, ranch Québécois neuf, 6½ luxueux, garage, foyer, occupation immédiate - ouvert le dimanche 2 à 5 hrs, ou sur rendez-vous 6715 rivière 474-1244. 14-12-77

**ÉDIFICES D'APPARTEMENTS**

Valeur plus de 2 Millions Montréal Centre Hautes rentabilités - pas d'agent. Tél: 481-1131 19-12-77

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES**

Abaissement 10¼%, 1ère, 2ième hypothèques, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. 2-1-78

**SERVICES DIVERS**

IMPRESSION de T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

**TERRAINS À VENDRE**

Notre-Dame: Pointe aux Trembles, 1518, 100 x 368. Appelez votre refusé. Tél. 684-2000 22-12-77

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**Montréal Trust**  
**LONGUEUIL**  
Magnifique maison de ville. 3 chambres. Chauffage électrique. \$31,900.00. **Jean Pierre Brodeur 651-1000, 468-4236.**  
Magnifique triplex, 6½, 5½, 2½, construction 1976. Revenu \$700 par mois. Catégorie 31-32. \$76,900. **Jean Pierre Brodeur, 651-1000, 468-4236.**  
Magnifique s/l. Garage double. Foyer mural. Terrain 10,518 pi. ca. Propriété impeccable. Prix \$64,800. **Jean Pierre Brodeur 651-1000, 468-4236.**  
**BOUCHERVILLE**  
Magnifique bungalow, 4 chambres à coucher, foyer, garage, très bien paysagé, piscine. Prix \$56,200. **Jean Pierre Brodeur 651-1000, 468-4236.**  
**BROSSARD**  
Magnifique bungalow colonial. 5 chambres à coucher, foyer mural, salle à manger, garage, chauffage électrique. Impeccable. **Jean Pierre Brodeur 651-1000, 468-4236.**  
**LONGUEUIL**  
Cottage s/d,abri d'auto. Occupation immédiate. Secteur de choix. **Jacques de Repentigny, 651-1000, 672-2392.**

**Montréal Trust**  
**CHAMBLY**  
BUNGALOW aluminium 1970. 4 pièces, garage, 10,000 pi. terrain, mensualité \$200.00 capital, intérêt, bas prix. **Albert Houle 467-1120, 658-7272.**  
**DUVERNAY**  
Magnifique cottage en brique entièrement rénové. 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, salle familiale. Très belle serre. Grand jardin avec piscine. Cachet rustique. Idéal pour réceptions.  
**OUTREMONT**  
Magnifique cottage brique, semi-détaché de 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, 2 salles de bains complètes, 1 powder-room, sous-sol très bien fini. À proximité du Collège Stanislas. Propriété entièrement rénovée. **M.L.S. Stella Mongeau 849-4553, 342-5747.**  
**SHERBROOKE TRUST**  
Courtier 16-12-77  
**OUTREMONT**  
Face au Parc Joyce, beau cottage semi-détaché, 8 grandes pièces, foyer naturel, magnifique pièce au sous-sol, 2 garages. Maison très bien entretenue. **EXCL. Mme L.C. Simard 738-8575, Mme M.D. Préfontaine, 731-3158. Immeubles Tremblay Inc. 735-5588.**  
Courtier 14-12-77

**Montréal Trust**  
**ST-AGATHE**, transfert, faut vendre bord lac Byette, maison canadienne, pièces sur pièces, neuve 26x44, 2 étages, 8 pièces, garage, foyer, vente privée, toutes offres considérées. 819-326-4250 14-12-77

**ST-LAMBERT**: Cottage, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bains, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine, dinette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureaux, pour exécutif ou professionnel; 672-9960 23-12-77

**Montréal Trust**  
**GREENFIELD PARK**  
Réduit! Occupation immédiate. Bungalow 6 pièces, portes patio, garage. Près autobus, écoles. Autant! Faut vendre! **Lucielle Beaudette 672-6450, 672-2339.** Courtier 14-12-77

**PROFESSIONNELS** hommes d'affaires, immeubles catégorie 31-32, dépréciations 10%, constructions 1977. Directement du constructeur. 861-0491. 16-12-77

**TERREBONNE**: Bungalow 5 pièces façade pierre des champs porte patio, foyer salon, garage intérieur, repris de banque. **RAOUL CHARTRAND 471-8722 471-1536 3-1-78**

**WESTMOUNT**: localité centrale, résidence privée, tout équipée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grand sundeck, patio, jardin paysagé avec terrain, libre à côté. Superficie totale environ 12,000 pi. carres. Le tout pour \$165,000. Appelez 937-1494. 17-12-77

Un mot nous échappe...  
le petit Robert le rattrape.

**les MOTS CROISÉS du Devoir**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- Horizontalement**
- Mélange de plusieurs sortes de viandes coupées et de truffes, quenelles, champignons, servant de garniture. — Trinitrotoluène.
  - Est. — Acide sulfurique partiellement déshydraté.
  - Dans la montagne, versant à l'ombre. — Tégument qui entoure la graine de l'if.
  - Qui a de la bonté. — Qualité de ce qui est algu.
  - Chou-navet. — Personne bavarde.
  - Alcaloïde de la fève de Calabar. — Fleuve de la Province Orientale.
  - Sélium. — Troublé. — Qui sert à la vie.
  - Monument monolithe, chez les Égyptiens et les Grecs. — Interjection.
  - Ensemble des règles qui président aux cérémonies.
  - Familièrement. — Ancien nom de l'hirondelle.
  - Pronom personnel. — Poisson d'eau douce. — A mol.
  - Personnes en nombre indéterminé. — Utilise. — Groupe d'animaux qui volent ensemble.
- (fém.). — Pousse de l'année.
- Fraichement salé, en caque. — Os de certains poissons. — Usages.
- Préfixe privatif. — Détérioreras.
- Célim. — Importuner.
- Ou mangent et boivent les bestiaux. — Émotions.
- Machine hydraulique. — L'eau, en général.
- Meuble de repos. — Chair des animaux dont on se nourrit.
- Transmission de pensée.
- Aucun, pas un. — Se rendra. — Molybdène.
- Séparation de deux éléments d'un mot par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots. — Relatif au ius.

**Solution d'hier**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	P	O	T	N	I	K	E	S	T	
2	I	L	E	R	E	C	H	E			
3	N	O	I	S	E	T	T	E	H		
4	C	U	L	O	T	E	D	J	E		
5	E	T	L	E	V	R	I	R			
6	R	O	C	A	E	V	A				
7	E	C	O	B	O	A					
8	R	U	E	R	O	T	A	I	R		
9	B	A	P	T	I	S	E	P	I	F	
10	A	T	L	A	S						
11	N	I	E								

# Des femmes au Jockey Club de G.-B.

LONDRES (Reuter) — Pour la première fois depuis sa création, il y a deux cent vingt-cinq ans, le Jockey Club de Grande-Bretagne a annoncé l'admission de femmes parmi ses membres. Trois ont été élues : la comtesse de Halifax, Mme Priscilla Hastings et Mme Helen Johnson-Houghton, toutes trois originaires de familles qui s'inté-

ressent de près aux courses de chevaux. Les femmes entraîneurs avaient été reconnues pour la première fois en 1966. Les femmes jockeys sont venues six ans plus tard et les femmes commissaires de course l'an dernier. Cette année, en avril, Charlotte Brew est devenue la première femme à participer au Grand national de

Steeplechase. Son cheval, Barony Fort, n'a pas terminé.

PONTOISE (AFP) — L'entière responsabilité du jockey Yves Saint-Martin, dans l'accident de la circulation qui a fait deux morts et un blessé lundi dernier, sur la route Paris-Chantilly, n'est plus établie d'une manière formelle, selon une expertise remise hier au magistrat chargé de l'affaire.

L'avocat de l'homme aux "13 cravaches d'or" a déposé une demande de mise en liberté du jockey. Le juge d'instruction dispose d'un délai de cinq jours pour accéder à cette requête ou la refuser, notamment au vu des conclusions de l'expert.

A l'issue de cette expertise réalisée en analysant les points d'impact des trois voitures en présence, les causes de l'accident demeurent encore indéterminées. Selon les premières constatations des gendarmes, la Cadillac du jockey s'était déportée vers la gauche et avait heurté deux autres véhicules. Pourtant l'expert n'exclut pas l'hypothèse selon laquelle la voiture du jockey aurait été heurtée par l'une des voitures et projetée sur la seconde. Un élément reste formelle-

ment établi contre le jockey : son état d'ivresse (1 gramme 40 d'alcool décelé lors d'une prise de sang) qui le rend passible, pour ce seul délit, d'une peine maximum d'un an de prison.

SOUTHAMPTON (AFP) — Une autre vedette du football britannique part pour les Etats-Unis. Il s'agit cette fois-ci de Peter Osgood, attaquant de Southampton, qui a signé pour Philadelphie. Le club américain a payé cinquante mille livres environ pour Osgood, qui est âgé de trente ans.

Southampton l'avait acheté à Chelsea en mars 1974, pour la somme de 235.000 livres. Il a joué quatre fois pour l'Angleterre et aurait été sélectionné plus souvent s'il ne s'était pas fait une mauvaise réputation auprès des responsables fédéraux.

Il suit Georg Best qui, dimanche, a quitté l'Angleterre pour de bon, pour jouer avec les Aztecs — de Los Angeles. Southampton ne voulait pas perdre Osgood, mais a dû le lâcher parce que le joueur ne voulait plus payer ses impôts, élevés ici, et menaçait de quitter le football pour devenir gérant d'un "PUB".

# La RIO endosse le projet de la coupe du monde de soccer

par Gilles St-Jean

En fait, selon M. Schwartz, le projet ne peut réussir si la FIFA accorde l'organisation du tournoi au Canada. Les rumeurs veulent que la Yougoslavie et l'Iran aient déjà posé leurs candidatures, et rien n'empêcherait les Etats-Unis, qui sont déjà presque assurés de l'obtention des JO de 1984, de se joindre aux soumissionnaires.

"Mais pour notre part, nous avons d'excellentes raisons de solliciter l'organisation du tournoi, explique M. Schwartz. D'abord, il est prouvé que la présentation de la coupe du monde est rentable. Il appert que lors du tournoi olympique, chaque match a été présenté devant au moins 40.000 spectateurs en moyenne; ce serait beaucoup plus de monde qui viendrait aux parties en coupe du monde, puisque l'on sait qu'il s'agit d'un tournoi opposant les 16 meilleures formations du monde.

Le conseil d'administration de la Régie des installations olympiques a accepté hier de participer au projet de présentation de la coupe du monde de soccer au Canada, en 1990.

Cette acceptation fait suite au travail, demandé à M. Georges Schwartz, de préparer un projet préliminaire visant à organiser ce tournoi au Canada, projet préliminaire dont LE DEVOIR avait fait mention il y a deux semaines. A ce moment, des rumeurs circulaient voulant que la RIO soit à l'avant-garde du projet.

"C'est avec enthousiasme, a déclaré M. Guy Savard, directeur de la programmation au Parc olympique, que nous avons accepté de travailler sur le projet de M. Schwartz. Si nous obtenons la présentation du "mondial", ce sera une occasion extraordinaire de promouvoir les installations et de collaborer au développement du soccer. Et de plus, c'est très rentable.

"Il va de soi qu'un tel projet soit rentable, explique M. Schwartz, le seul Canadien à avoir jamais siégé auprès de la Fédération internationale de soccer (FIFA) et qui connaît les ficelles du soccer mondial. On peut citer des dizaines de statistiques dans cette optique : la coupe du monde a été le premier événement sportif à attirer l'attention de 1 milliard de téléspectateurs, en 1970; l'Allemagne, qui la présente en 1974, a réalisé des profits de 50 millions de marks (\$25 millions actuels) et l'Argentine, qui la présente l'an prochain, s'attend à des profits de \$26 à \$30 millions."

"A l'heure actuelle, les fédérations québécoise et canadienne ont manifesté une certaine prudence et ne se

sont pas engagées dans le projet. Il est vrai qu'elles ne disposent pas des ressources énormes de la RIO et qu'elles ne peuvent songer à présenter le projet à la FIFA sans un appui formel de la Régie, mais ce pas est dorénavant franchi. La RIO à elle seule, avec ses 1.300 fonctionnaires et son organisation, présente un atout extraordinaire pour nous.

"A l'heure actuelle encore, estime Georges Schwartz, nous disposons de quelque cinq stades dans l'est du Canada : le Stade olympique, le Stade de l'exposition nationale à Toronto (50.000 sièges), le Parc Lansdowne d'Ottawa (33.000 sièges), le stade Ivor-Wynne de Hamilton (30.000 sièges) et le Stade de Sherbrooke où nous avons présenté plusieurs matchs du tournoi de soccer des JO (10.000 places).

"On peut croire que ces stades ne suffiront pas, mais n'oublions pas que si nous nous reportons à 1990, peut-être que d'ici ce temps, des réseaux de transport améliorés, des avions plus rapides, nous permettront de présenter aussi des matchs de coupe du monde dans l'ouest du pays, où le soccer est aussi très populaire, explique M. Schwartz.

"D'ailleurs, ajoute-t-il, le soccer est de plus en plus populaire partout au Canada. L'expérience que nous avons tentée fin-septembre à la RIO (équipe nationale du Canada contre Paris-Saint-Germain) est concluante : près de 20.000 Montréalais ont assisté à ce match, qui était loin d'offrir la qualité des grandes finales internationales.

"La machine est en marche, conclut Georges Schwartz; il ne nous reste plus qu'à trouver une formule de travail avec les fédérations."

# Spassky détient un avantage matériel

BELGRADE (AFP) — Boris Spassky, jouant avec les blancs, et Viktor Kortchnoi se sont séparés hier soir après cinq heures de jeu dans leur huitième partie, sur une position qualifiée de "véneuse" par les spécialistes, mais néanmoins susceptible de donner une première victoire à l'ex-champion du monde.

La position à l'ajournement fait apparaître un équilibre matériel, chacun des deux joueurs possédant deux tours et un cavalier ainsi que trois pions. Les blancs menacent deux pions des noirs à l'aile du

roi et sont invariablement donnés gagnants par les supporters de Spassky.

Les analystes plus expérimentés, tel le grand-maître Svetozar Gligoric, se gardent de tout commentaire hasardeux, qualifiant la partie d'indécise tout en admettant que la situation de l'ex-champion du monde est plus "tentante".

Malgré le nombre réduit des pièces, la position sur l'échiquier paraît en fait bien compliquée. Aussi l'issue de la partie pourrait-elle bien se jouer sur un coup des dés...

## ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 465-2145

## Voir autres Annonces Classées, en pages 24 et 25

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

## DES ROSIERS

*Le Maître Courtier*

**AHUNTSIC** - Bungalow 7 pièces, beau terrain paysagé 50 x 91. Francis & Sauriol \$50.000. P. Leheuteux 523-7255, bur. 334-0700.

**CARTIERVILLE** - Attractif duplex bien situé, foyer, 3 chambres, 2 grands 5 1/2 plus bachelors 1 1/2. Prix \$92.000. Susan Reid 627-0079, bur. 334-0700.

**CARTIERVILLE** - Deux magnifiques propriétés, un bord de l'eau avec piscine et l'autre avec grand terrain, secteur ouest. S. Tremblay 334-2771, M. Nagy 331-1577, bur. 334-0700.

**NOUVEAU BORDEAUX** - Maison agréablement située, 7 pièces, sous-sol fini, 4 chambres, joli jardin. Mme R. Trudeau 733-3668, Mme E. Brodeur 342-3548, bur. 334-0700.

**OUTREMONT** - Charmante maison détachée, 9 pièces, face au parc, 4 chambres "L" à l'étage plus toudour avec foyer, garage en façade, jardin \$88.000. Mme R. Trudeau 733-3668, Mme E. Brodeur 342-3548, bur. 334-0700.

**OUTREMONT** - Magnifique maison en pierre entièrement rénovée en 1967, cuisine avec accessoires, luxueux et ultra moderne. 5 chambres, cave à vins où l'on déguste, salle de billard, 2 foyers plus de 10.000 p.c.a. de terrain. Mme R. Trudeau 733-3668, Mme E. Brodeur 342-3548, bur. 334-0700.

### PROPRIÉTÉS À VENDRE

**DES CARRIÈRES**: Maison âgée, chauffage électrique, fenêtres et portes neuves, 6 et 7 pièces. M.L.S. Marie Marthe Lepage, 354-2950, 353-4058. Des Rosiers, le maître courtier. 14-12-77

**BEAUNSFIELD**: Thackeray road, 3 chambres à coucher, bouillier, et salle de jeu, face au terrain de jeu, propriétaire numéro 695-2207 22-12-77

**STE-JULIE**: Très joli bungalow tout briques, style "ranch", foyer, grand terrain 22.000 pi. ca. comme à la campagne. Taxes seulement \$630.00 M.L.S. Conrad Bouchard 655-3060, 655-5168. Probitex, courtier. 14-12-77

**BROSSARD**: Bungalow tout briques 7 pièces, beau foyer naturel, garage double, porte électrique, plusieurs extras. Louise Perron 656-0660. Des Rosiers, le maître, courtier. 14-12-77

**OUTREMONT 737**: Rockland, cottage détaché, 8 pièces, rénové, salon foyer, salle à manger, vaisseliers intégrés, tapis neuf, deuxième et escalier, garage 277-2707 14-12-77

### PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

**ANJOU** - Superbe propriété 27 appartements, face centre d'achat, revenu \$50.340, comptant \$45.000. P. Corbell 735-6381, 845-2036.

**PROPRIÉTÉS SEMI-COMMERCEIALES** - 5 commerces, 10 appartements, très bien situés, revenu \$37.080, comptant \$20.000. P. Corbell 735-6381.

**Fiducie du Québec**  
Courtier 14-12-77

**Réduisez vos impôts**, 3 x 16 logements Ste-Thérèse, chauffage électrique, catégorie classe 32, dépréciation 10%, applicable à vos revenus personnels. Marcel Lamarche 430-1400, soir 435-1937. 19-12-77

**STE-THERÈSE**: 8 logis classe 32 de l'impôt revenus garantis, particulier 621-0794. 19-12-77

**ST-LÉONARD**: Propriété spacieuse, luxueuse, 1973, 4 revenus plus logis au propriétaire. Salle de jeux avec foyer, cuisine au sous-sol. M.L.S. Marie Marthe Lepage, 354-2950, 353-4058. Des Rosiers, le maître, courtier. 14-12-77

**ACHETEZ EN CO-PROPRIÉTÉ OU SEUL**. Outremont, 3 à 13 logements. Secteur résidentiel. 5, 6 et 7 pièces à partir de \$35.000. Petit comptant. Claude Boisjoly, 323-1038, Claire Béjise 465-1943, 281-1515. Des Rosiers, le maître, courtier. 14-12-77

**ROSEMONT**: triplex 3x6 pièces, 220V, fenêtres aluminium, face au parc, comptant \$3.000. M.L.S. Lili Dalgle 354-2950. Des Rosiers, le maître, courtier. 14-12-77

**NOUVEAU ROSEMONT**: Construction Rodrigue 1975, 1x5, 2x4, luxueux, spacieux, près de Beaubien. M.L.S. Marie Marthe Lepage, 354-2950, 353-4058. Des Rosiers, le maître, courtier. 14-12-77

**NOUVEAU ROSEMONT**: Triplex luxueux, 4 chambres, sous-sol fini, décoration distinguée. Excellent état, près Rosemont sur Cadillac. EXCL. Marie Marthe Lepage, 354-2950, 353-4058. Des Rosiers, le maître, courtier. 14-12-77

**NOTRE-DAME-DE-GRÂCES**: Aucun de libre, aucun meublé, loué à l'année avec baux, 24 logements, \$52.000.00 revenu. GISELE MEILLEUR 354-0360, 351-0153. Trust Royal courtier. 14-12-77

**ROSEMONT**: 27 logements, construit 1970. Complètement détaché. Baux. Revenu \$55.328. Prix \$289.000. Plusieurs autres propriétés de 8 à 100 logements à très bon prix. J.C. COTE 735-2501 Trust Royal courtier. 14-12-77

**Professionnel**. Classe 31. St-Lambert 113 unités béton. Électrique. Subside fédéral. Plusieurs commodités commerciales. Rendement net 14%. GINETTE PREVOST 651-5710, 656-2202 Immeubles Beaudry Inc. 14-12-77

**LONGUEUIL**: triplex. Foyer, salle de séjour. Près centre d'achats. Autobus, école. Suzanne Forcier 651-5710, 468-2824. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

**LONGUEUIL**: 6 logements. Garage. Près centre d'achats. Idéal pour propriétaire occupant. Suzanne Forcier 651-5710, 468-2824. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

**Echange ou vente**. Maison à revenus 40-16-14-13 apts. Qu'avez-vous à offrir. Montréal 273-2015 ou à 1-819-425-2842. 14-12-77

**LAVAL** 16 logis revenus \$35.000, comptant à discuter, particulier 621-0794. 19-12-77

25 appartements meublés, rédecorés à neuf, revenus, \$53.200,00, au 4121, Metana près du Parc Lafontaine. Vendu par propriétaire. 1-347-8747. 15-12-77

### PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

**Montreal Trust BOUCHERVILLE**

Magnifique résidence, idéal pour jeunes exécutif, ou professionnel, 10 pièces, plusieurs extras. Occupation libre à acheteur. Secteur huppé. Hu-guette Mongeau, 651-1000 ou 655-0178. courtier. 15-12-77

### PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

**Montreal Trust LONGUEUIL**

Triplex, 2 x 5 1/2, 1 x 3 1/2, propre. Avec garage. A proximité des écoles, centre d'achats. Venez voir. Roland Bellefleur 651-1000, 655-6324. Courtier. 14-12-77

### PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

**FLORIDE**, maison mobile 60x12, à vendre à Margate 6 milles à l'ouest de Pompano Beach et de la mer, meublée, propre, dans parc aménagé \$100, par mois pour location de terrain, salon, cuisine, 2 chambres, 2 salles de bains complètes, chauffage et air climatisé électrique, libre immédiatement, dimanche et le soir 626-6582 19-12-77

Près de la nouvelle station de métro, maison privée semi-détaché 3 étages, 10 pièces, 3 salles de bains. Besoin d'une nouvelle décoration intérieure. Il faut vendre \$23.500. APPELEZ 1-539-3010 ou 861-4428 15-12-77

**MERCURI**: Split level 1956, très bon état, toit et corniche neuves. Près centre d'achats Versailles et métro. 3 chambres, salle à manger, garage. EXCL. Marie Marthe Lepage, 354-2950, 353-4058. Des Rosiers, le maître, courtier. 14-12-77

Ahuntsic près Christophe-Colomb. Duplex 4 et 5 pièces moderne, installation laveuse, sècheuse, prix raisonnable \$45.000, comptant discuté, information: 386-5193 16-12-77

**BOUCHERVILLE**: Cottage brique 4 chambres, foyer, salle familiale. Salle à diner. Garage. Tout ce que vous désirez. Très propre. Louis Bertrand 651-5710, 670-4823. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

**VERCHÈRES**: Domaine sur bord du fleuve, 9 pièces. Construction en pierre de granit. Terrain de 42.800 pi. ca. Maison de rêve. Grand jardin, arbre, patio. Gérard Fortin, 651-5710, 674-0645. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

**BROSSARD**: Situé dans un croissant secteur "M". Superbe bungalow tout briques, 8 pièces, foyer naturel, piscine creusée, terrain superbe, près métro. M.L.S. Marie Marthe Lepage, 354-2950, 353-4058. Des Rosiers, le maître, courtier. 13-12-77

### PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

**ANJOU**: duplex neuf, bachelors, salle de jeux, garage, revenu \$4.800. M.L.S. Christiane Rubblani, 354-2950. Des Rosiers, le maître, courtier. 14-12-77

**LONGUEUIL**: 16 logements 1973. Prix \$220.000. Revenu \$36.000. Suzanne Forcier. 651-5710, 468-2824. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

**BROSSARD**: 16 logements 4 1/2 1977. Catégorie 32. Revenu \$61.000. Aucun vacant. Suzanne Forcier 651-5710, 468-2824. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

**PROFESSIONNEL**: Montréal Ouest. 108 unités béton et bois. Électricité aux frais des locataires. Revenu \$458.496. S'achète 5 1/2 fois les revenus. Ginette Prevost ou Gisèle Du-four, 651-5710. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

Dernière chance pour formule 32. Revenus garantis jusqu'en juillet. 16x4 1/2 neuvs à Longueuil. Prix incroyable \$249.000. Rémi Lépine, 651-5710, 655-4942. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

Réalisez profit \$10.000, environ en 5 mois sur investissement de \$13.000, sur 8 logements tous loués à Longueuil. Rémi Lépine, 651-5710, 655-4942. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

**LONGUEUIL**: 16 logements brique 73. Revenu \$41.448. Près de tout. Chauffage gaz. Daniel Brissette, 651-5710, 679-8061. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

**ST-LAMBERT**: 38 logements 3 étages, béton insonorisé. Garage. Immeuble luxueux. Sauna, piscine. Suzanne Forcier, 651-5710, 468-2824. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

**ST-LAMBERT**: Immeubles 67, unités béton 7 étages. Garage. Classe 31. Suzanne Forcier, 651-5710, 468-2824. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

**RUE SHERBROOKE OUEST**: 34 appartements plus 4 magasins. Revenu \$83.000. J.C. Martel, 845-4553 ou 271-7413. Sherbrooke Trust, courtier. 14-12-77

# Du 12 au 22 janvier Place Bonaventure 300 voitures au Salon de l'auto

Pour sa dixième édition, le Salon international de l'auto de Montréal accueillera, du 12 au 22 janvier prochain, plus de 300 voitures venant de 10 pays différents.

Evidemment, les grandes marques seront représentées à ce salon, qui aura lieu à la Place Bonaventure, mais aussi les oeuvres de fabricants moins connus, comme Hy Edelstein, de Saint-Sauveur, qui a conçu et fabriqué la Renaissance, un torpédo qui, comme son nom l'indique, est le sosie des grosses voitures des années 30.

La Renaissance, une des pièces les plus intéressantes du salon 1978, est montée sur une mécanique de Ford Motors. La carrosserie rappelle son seulement les lignes de anciennes voitures mais sa construction s'inspire des vieux procédés de coulage et d'assemblage.

Le prix de cette merveille québécoise: \$45.000 environ. Le constructeur avise ceux qui y seraient intéressés de passer leur commande six mois à l'avance...

D'autre part, le salon 1978 présente une première montréalaise: des étudiants en techniques de l'automobile seront sur les lieux et entretiendront le public des cours qu'ils suivent. Les spectateurs pourront aussi assister à l'apprentissage de ces étudiants, et, s'ils le veulent, pourront poser toutes les questions qui leur viendront à l'esprit.

Les visiteurs pourront ainsi se rendre compte que l'entretien de l'automobile d'aujourd'hui requiert plus que de la bonne volonté et de la débrouillardise; à l'âge de l'électronique, la complication croissante des mécaniques implique des connaissances poussées de ceux qui doivent les réparer.

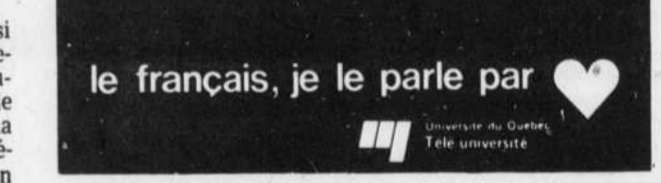
Le public pourra donc admirer les voitures de l'année, plusieurs voitures de course — mais pas de Formule Un... — des films sur la course automobile présentés par la Fédération automobile du Québec, et pourra entendre en spectacle le groupe néo-folklorique Loup-Garou.

Le thème du salon est "Venez faire un tour: ça vaut le

détour."

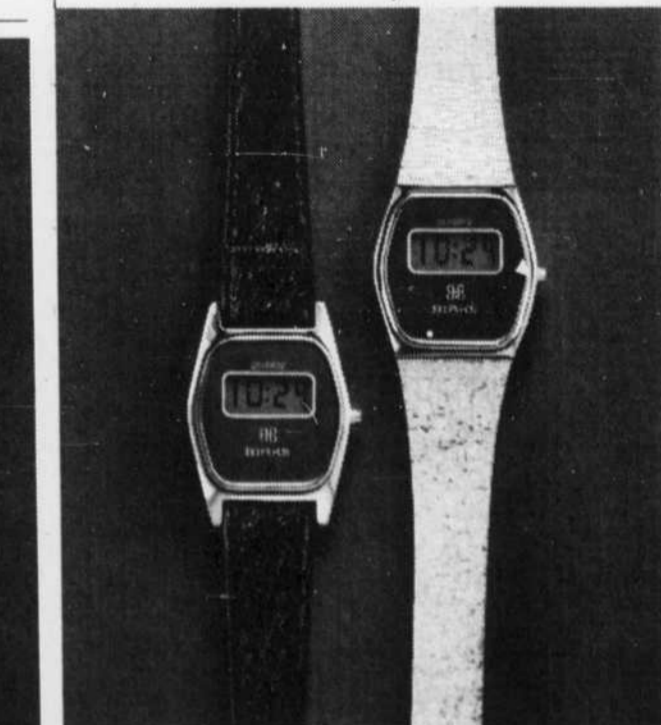
PARIS (Reuter) — La Régie Renault a annoncé hier qu'elle axerait sa saison en compétition automobile sur une victoire aux vingt-quatre heures de Mans pour tenter de faire oublier les déconvenues de cette année.

En revanche une seule voiture sera engagée en formule un Pilote par Jean-Pierre Jabouille, elle ne courra pas le grand-prix d'Argentine et du Brésil. D'autre part, deux voitures seront alignées dans le rallye de Monte Carlo 1978.



## le français, je le parle par

Université du Québec  
Télé Université



## Pour elle, la nouvelle montre Birks avec veilleuse

Ces nouvelles montres LCD à quartz offrent un affichage continu de l'heure et des minutes même la nuit!

Avec une précision à toute épreuve, un style des plus féminins et une grande élégance, ces montres Birks transistorisées, à affichage par cristaux liquides (LCD), conviennent parfaitement à la femme moderne et active.

Grâce au nouveau dispositif appelé TRITIUM, la nuit il n'est pas nécessaire de presser un bouton pour lire l'heure. L'écran s'allume automatiquement dans le noir. Cependant, le bouton d'appel doit être pressé pour obtenir le jour, la date, le mois ou les secondes.

Ces deux modèles de ton or portent la garantie Birks de 1 an.  
A gauche, \$140. A droite, \$175.

## Piquez ses oreilles d'un diamant

La grâce subtile et la délicatesse des boutons en diamant Birks en font l'un des cadeaux les plus appréciés qu'un homme puisse offrir à une femme.

Les cinq modèles illustrés ci-dessus sont pour oreilles percées et sont en or jaune 14 ct.

De haut en bas: \$100., \$110., \$125., \$225., et \$300. la paire.





# Une expérience de télé-enseignement à l'U. du Qué.

Depuis le 12 septembre dernier, le premier réseau universitaire canadien de télévision en direct pour le téléenseignement fonctionne à l'Université du Québec. Un coin du voile sur cette importante innovation dans l'enseignement universitaire a été soulevé par le vice-président aux Communications de l'Université du Québec, M. Louis Brunel, qui parlait de l'évolution de la technologie des communications au Québec devant le Club Kiwanis-St-Laurent.

Le réseau vidéo de l'Université du Québec constitue une véritable "autoroute électronique" pour relier les constituantes de l'Université du Québec des régions de Montréal, Trois-Rivières, Québec, Chicoutimi et Rimouski. Cela permet à chacune de ces régions d'émettre et de recevoir des cours mais aussi d'assurer le dialogue entre le professeur à distance et l'étudiant dans sa salle de cours, où il se trouve dans le réseau.

Pour le moment, 25 heures par semaine sont réservées à la transmission de ces cours en circuit fermé sur quelque 600 kilomètres. Il y a aussi des périodes consacrées au télétravail et aux vidéo-conférences.

M. Brunel a dit que le réseau doit être utilisé pour rejoindre Hull et Sept-Îles

l'an prochain, tandis que les accords de Rouyn et Val d'Or sont à l'étude.

Une caractéristique majeure du système est la bidirectionnalité, qui permet à la plupart des constituantes d'émettre et de recevoir des messages, visuels et auditifs. On peut même, dans certaines applications, parler de "multi-directionnalité" de la communication puisque trois unités constituantes pourraient échanger des cours dans plusieurs points du réseau à la fois.

Pour le moment, le télé-enseignement est réservé aux programmes de maîtrise en sciences de l'atmosphère et en gestion de projet.

M. Brunel dit que le réseau vidéo de l'Université du Québec s'inscrit dans un ensemble de plus en plus vaste de télécommunications dont des études récentes ont démontré que le marché, qui se chiffre actuellement entre \$8 et \$9 milliards, pourra atteindre à la fin des années 80 de \$25 à \$30 milliards. L'informatique et les télécommunications détiendraient alors chacun un marché approchant les \$10 milliards au Canada.

"En postulant que le Québec maintienne par rapport à l'ensemble du Canada la place qu'il occupait il y a quelque

trois ans, le marché québécois du secteur des communications pourrait atteindre de \$5 à \$7 milliards", dit M. Brunel, qui prévoit que dans le seul secteur de la télévision, "les revenus des câblodistributeurs dépasseront très prochainement ceux des radiodiffuseurs. La position de chacun de ces deux groupes sera donc bientôt inversée".

M. Brunel dit qu'on peut estimer qu'au seul chapitre des investissements, les entreprises québécoises de câblodistribution déboursent plus de \$150 millions au cours des cinq prochaines années. Les investissements requis au Québec pour la mise en marché des câblodistributeurs seuls exigent des sommes de \$25 à \$50 millions.

Dans dix ans, au Québec seulement, de 100.000 à 500.000 terminaux de communications ou dispositifs autonomes de traitement des images, des sons ou des symboles alphanumériques viendront chaque année s'ajouter au stock en usage ou le remplacer en partie.

M. Brunel s'est demandé si le Québec n'aura comme seule source d'approvisionnement que l'importation? Il constate que sur la base des données recueillies pour 1973 et 1974 respectivement, le

marché des entreprises de service informatiques dont le siège social est au Québec s'est rétréci, proportionnellement, par comparaison avec celui des entreprises dont le siège social est situé en Ontario. En 1974, le taux de croissance des entreprises ontariennes aurait été six fois plus élevé que le taux des entreprises québécoises — par rapport à l'année précédente, soit de l'ordre de 50 pour cent contre 8 pour cent.

M. Brunel a, au cours de son exposé, noté que c'est grâce à l'étroite collaboration et à l'expertise de Bell Canada et de Québec Téléphone que le réseau vidéo de l'Université du Québec a pu être mis au point. L'institution possède aussi un réseau informatique très perfectionné dont le dernier ne est le système d'enseignement assisté par ordinateur mis au point par l'Université de l'Illinois.

Grâce à une entente intervenue l'an dernier entre l'Université du Québec et la firme Control Data Canada, on expérimente pour une période de cinq ans ce système de communications qui intègre les technologies de l'audio-visuel, de l'informatique et des télécommunications. Une vingtaine de terminaux à travers le Québec sont reliés au centre de Québec.

# Le Comité Masse trace le portrait du "leader idéal"

par François Côté

Les huit partis politiques fédéralistes tant fédéraux que provinciaux ainsi que les sept mouvements pro-fédéralistes du Québec ont participé samedi à la première réunion du comité pré-référendaire qui a siégé sous la présidence intérimaire de M. Marcel Masse, ancien ministre de l'Union nationale, dans un hôtel du centre-ville.

M. Masse a dit que la réunion a été "très positive". Elle a porté sur l'organisation: six sous-comités de travail ont été créés qui devront faire rapport à la prochaine réunion, fixée au 4 janvier à Montréal.

Le sous-comité de liaison et participation confié à M. Pierre Brodeur, de Québec-Canada, se voit confier la tâche, particulièrement redoutable, d'assurer une représentation des travailleurs syndiqués, des producteurs agricoles et des jeunes au sein du comité pré-référendaire. La participation de ce secteur socio-économique est la condition exigée par le Nouveau parti démocratique pour le maintien de sa présence au comité pré-référendaire.

Un autre sous-comité, très névralgique pour l'orientation des travaux du comité pré-référendaire, est celui de la présidence, dont la tâche consiste à

faire le profil du leader que devrait donner le regroupement des forces pro-fédéralistes. C'est M. Marcel Masse qui a accepté la direction de ce sous-comité de la présidence, ce qui indique, a-t-il déclaré, qu'il n'a aucun désir d'assumer ce leadership.

En conférence de presse, M. Masse a dit qu'aucune candidate à la présidence n'a été évoquée. Mais, dans les coulisses, plusieurs noms ont circulé, dont celui de M. Claude Ryan, directeur du Devoir, celui de Me Marcel Piché, ancien chancelier de l'Université de Montréal, celui de M. Roger Gaudry, ancien recteur de l'Université de Montréal et ex-président du Conseil des sciences du Canada, ainsi que celui de M. Laurent Picard, ancien président de Radio-Canada et de Marine Industries.

Les autres sous-comités formés à cette réunion sont celui de la recherche et de la documentation, confié à M. Alex Paterson, du Comité d'Action positive; celui du financement, avec M. Jocelyn Beaudoin, du Comité pour l'Unité canadienne; celui du soutien technique (secrétariat) avec M. Robert Dostie, de Décision Canada, et celui de la publicité, avec M. Jean Renaud, de Ralli Canada.

C'est à l'unanimité que le Comité pré-référendaire a décidé de confier

ces responsabilités à des groupements plutôt qu'à des partis politiques. M. Masse a dit que c'était parce que les représentants de groupements étaient plus disponibles que les hommes politiques. Mais certains hommes politiques ont reconnu qu'il valait mieux procéder de cette façon pour éviter des frictions.

C'est donc avec une cohésion intacte que les quelque trente membres du comité pré-référendaire ont terminé leur première réunion. Le parti du Crédit social du Canada, qui n'avait pas participé à la fondation du comité pré-référendaire, avait un observateur à la réunion. Quant au NPD, qui était représenté par le député de Yorkton-Melville, M. Lorne Nyström et M. Yvon Poulin, du cabinet du leader du parti, il devrait devenir un membre à part entière à la prochaine réunion du 4 janvier, si le comité pré-référendaire accueille comme il promet de le faire un des représentants des travailleurs et des ruraux. Enfin, M. Fabien Roy, du Parti national populaire, qui avait formulé des réserves au moment de la fondation du comité, s'est dit très satisfait de la première réunion. Mais il a tenu à réitérer son désir de conserver sa liberté de changer d'option lorsque la question sur le référendum sera connue.

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

**TERNAC INC.**, permis 11950Y de la Commission des Transports du Québec est autorisée à opérer les services suivants: location de véhicules de promenade à court terme; 2475 Chemin Montréal-Toronto, Lachapelle, demande de transférer son siège social à Lachapelle de Dorval, dans le secteur des arrivées domestiques et internationales. Tout intérêt peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.

1ère publication: 12 décembre 1977  
2e publication: 13 décembre 1977  
3e publication: 14 décembre 1977

**AVIS JURIDIQUE**  
Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964 c. 275), que la garantie créée par l'acte de fiducie immobilière des Melchers Distilleries, Limited/Les Distilleries Melchers, Limited et la Compagnie Montréal Trust, les qualités de fiduciaires, par le 27 avril 1976 devant Me Pierre Laporte, notaire, et enregistré le 29 avril 1976 dans la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 288643A, et enregistré le 30 avril 1976 dans la division d'enregistrement de Québec sous le numéro 148186, est devenue extinctive.

COMPAGNIE MONTREAL TRUST  
FIDUCIARIAIRE

Le 8 décembre 1977

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
Prenez avis que le Bureau des Tarifs du Québec Inc. a été, par la décision MCA-4118-TF de la Commission, exécutoire le 30 novembre 1977, autorisée à augmenter de 5% ses tarifs sur les items suivants:  
DIVISION DES REVENUS POUR TRAFIC INTERNATIONAL  
Tous les items d'aluminium minimum 42.000 lbs seulement;  
Tous les items de papier journal minimum 40.000 lbs seulement;  
Tous les items d'Asbestos minimum 88.000 lbs seulement.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.

1ère publication: 12 décembre 1977  
2ème publication: 13 décembre 1977  
3ème publication: 14 décembre 1977

**PAR ORDRE DE LA COUR**  
Le défendeur, Jean-Guy BOISSONNEAULT, est par les présentes requis de comparaître dans le délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication.  
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.  
Montréal le 29 novembre 1977.

A. BEAULIEU, registraire adj.  
LORD TOULET & FOURNIER  
1010 est, rue St-Catherine  
Salle 530  
Montréal, P.Q.

**AVIS**  
Prenez avis que Provost Cartage Inc. introduit devant la Commission des Transports du Québec une requête en permis spécial demandant qu'un droit additionnel soit rattaché à la clause 0) de son permis 1930-V, l'autorisant à offrir du service en utilisant les semi-remorques connues comme les unités no. 55 et 56, propriété de Canadian Helium Ltd. et pour le compte de cette dernière.

Tout intéressé peut s'opposer en formulant une opposition adressée à la date dite Commission dans les 5 jours de la date de la dernière parution de cet avis.

PROVOST CARTAGE INC.  
Jean-Pierre Vermette  
Gérant du trafic.

**AVIS**  
Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 25 octobre 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à P.P. Handbags Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le quatorzième jour de novembre 1977, sous le numéro 2829703. Ce sixième jour de décembre, 1977.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

**AVIS**  
Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 25 octobre 1977 à LA CORPORATION DE FACTORING MIRABEL L.T.E.E. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Yul Jeans Ltd. a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 25 novembre 1977 sous le numéro 2832793.

Jean-Charles Leroux 994 Donald Fabreville Laval, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Pierre Leroux 13, Boul. Gosselin Grand Le Valleyfield, le permis no. M-503374 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 c. artisan. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

1ère publication le 12 décembre 1977  
2ème publication le 13 décembre 1977  
3ème publication le 14 décembre 1977

**AVIS** est donné que, Fernand Desautels, 829 rue Tracy, Chambly, P.Q. détenteur du permis M50583 D001, catégorie Entrepreneur, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis à Jacques Desmarais, 580 rue St-Christophe, Iberville, Côte Iberville, P.Q. catégorie Entrepreneur, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère publication le 12 décembre 1977  
2ème publication le 13 décembre 1977  
3ème publication le 14 décembre 1977

**CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES COUR SUPÉRIEURE**  
NO. 705 12 000650 77  
DAME COLETTE BEAUMEUR, ménagère domiciliée et résidant au 534 avenue du Parc, St-Lin, district de Joliette

partie requérante

vs

CLAUDE LECLERC, présentement d'adresse inconnue

partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR  
La partie intimée CLAUDE LECLERC est par les présentes requise de se présenter au bureau du registraire des Divorces du Palais de Justice de Joliette afin d'y aller chercher copie conforme du jugement conditionnel de divorce rendu contre elle le 27 septembre 1977, dans un délai de 30 jours de la dernière publication.

A défaut de ce faire la partie intimée présentera dans le délai prescrit par la Loi, une requête afin que ce jugement devienne irrévocable.

JOLIETTE, le 1er décembre 1977

(S) JEAN LEMIEUX, registraire-adjoint  
699 T & LANGLOIS, avocats  
2607 Notre-Dame  
Repigny

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
JOYETTE DE CANADA LTD.  
Avis de défaut et de prise de possession

Avis public est donné que, par acte de fiducie comportant hypothèque, gage et nantissement, passé devant Me Gerald Cooper, notaire, le 28 décembre 1970 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2249816 JOYETTE DE CANADA LTD. a hypothéqué, nanti, mis en gage, cédé et transféré en faveur de Leon Friedman, C.A. par voie d'affectation spécifique tous les biens immobiliers et par voie de charge flottante, tous ses autres biens et actifs, meubles ou immeubles, présents ou futurs le tout aux fins de garantir le remboursement de ses obligations 18% pour cent datées du 28 décembre 1970 et que les sûretés garanties de remboursement créés audit acte de fiducie sont devenues extinctives et que Leon Friedman, C.A. en sa qualité de fiduciaire pour les obligataires a en conséquence pris possession de tous les biens de la compagnie précitée.

Cet avis est donné conformément à l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations (Chap. 275 S.R.Q. 1964) Donné à Montréal ce 7 jour de décembre 1977, Leon Friedman, C.A. Fiduciaire, 5075 rue de Sorel, Montréal.

RENAUD CHASSÉ, notaire C.S.M.  
Kugler & Kay, avocats.

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
DAME FRANÇOISE BOUGIE

AVIS DE DÉFAUT ET DE PRISE DE POSSESSION

AVIS EST DONNÉ QUE, PAR ACTE DE FIDUCIE COMPORTANT HYPOTHÈQUE, GAGE ET NANTISSEMENT, PASSE DEVANT ME GERALD COOPER, NOTAIRE, LE 28 DÉCEMBRE 1970 ET ENREGISTRÉ AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL SOUS LE NUMÉRO 2249817 VOLTA FABRICS LIMITED A HYPOTHÉQUÉ, NANTI, MIS EN GAGE, CÉDÉ ET TRANSFÉRÉ EN FAVEUR DE LEON FRIEDMAN, C.A. PAR VOIE D'AFFECTATION SPÉCIFIQUE TOUTS LES BIENS IMMOBILIERS ET PAR VOIE DE CHARGE FLOTTANTE, TOUTS SES AUTRES BIENS ET ACTIFS, MEUBLES OU IMMOBILIERS, PRÉSENTS OU FUTURS LE TOUT AUX FINS DE GARANTIR LE REMBOURSEMENT DE SES OBLIGATIONS 18% POUR CENT DATÉES DU 28 DÉCEMBRE 1970 ET QUE LES SÛRETÉS GARANTIES DE REMBOURSEMENT CRÉÉS AUDIT ACTE DE FIDUCIE SONT DEVENUES EXTINGUÉS ET QUE LEON FRIEDMAN, C.A. EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE POUR LES OBLIGATAIRES A EN CONSÉQUENCE PRIS POSSESSION DE TOUTS LES BIENS DE LA COMPAGNIE PRÉCITÉE.

CET AVIS EST DONNÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DE CERTAINES CORPORATIONS (CHAP. 275 S.R.Q. 1964) DONNÉ À MONTRÉAL CE 7 JOUR DE DÉCEMBRE 1977, LEON FRIEDMAN, C.A. FIDUCIAIRE, 5075 RUE DE SOREL, MONTRÉAL.

RENAUD CHASSÉ, notaire C.S.M.  
Mes Gomeroff, Fenster, Kandestler, Kugler & Kay, avocats.

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
DAME COLETTE GILBERT, DR. COMTOIS REQUÉRANTE

AVIS DE DÉFAUT ET DE PRISE DE POSSESSION

AVIS EST DONNÉ QUE, PAR ACTE DE FIDUCIE COMPORTANT HYPOTHÈQUE, GAGE ET NANTISSEMENT, PASSE DEVANT ME GERALD COOPER, NOTAIRE, LE 28 DÉCEMBRE 1970 ET ENREGISTRÉ AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL SOUS LE NUMÉRO 2249817 VOLTA FABRICS LIMITED A HYPOTHÉQUÉ, NANTI, MIS EN GAGE, CÉDÉ ET TRANSFÉRÉ EN FAVEUR DE LEON FRIEDMAN, C.A. PAR VOIE D'AFFECTATION SPÉCIFIQUE TOUTS LES BIENS IMMOBILIERS ET PAR VOIE DE CHARGE FLOTTANTE, TOUTS SES AUTRES BIENS ET ACTIFS, MEUBLES OU IMMOBILIERS, PRÉSENTS OU FUTURS LE TOUT AUX FINS DE GARANTIR LE REMBOURSEMENT DE SES OBLIGATIONS 18% POUR CENT DATÉES DU 28 DÉCEMBRE 1970 ET QUE LES SÛRETÉS GARANTIES DE REMBOURSEMENT CRÉÉS AUDIT ACTE DE FIDUCIE SONT DEVENUES EXTINGUÉS ET QUE LEON FRIEDMAN, C.A. EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE POUR LES OBLIGATAIRES A EN CONSÉQUENCE PRIS POSSESSION DE TOUTS LES BIENS DE LA COMPAGNIE PRÉCITÉE.

CET AVIS EST DONNÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DE CERTAINES CORPORATIONS (CHAP. 275 S.R.Q. 1964) DONNÉ À MONTRÉAL CE 7 JOUR DE DÉCEMBRE 1977, LEON FRIEDMAN, C.A. FIDUCIAIRE, 5075 RUE DE SOREL, MONTRÉAL.

RENAUD CHASSÉ, notaire C.S.M.  
Mes Gomeroff, Fenster, Kandestler, Kugler & Kay, avocats.

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
DAME COLETTE GILBERT, DR. COMTOIS REQUÉRANTE

AVIS DE DÉFAUT ET DE PRISE DE POSSESSION

AVIS EST DONNÉ QUE, PAR ACTE DE FIDUCIE COMPORTANT HYPOTHÈQUE, GAGE ET NANTISSEMENT, PASSE DEVANT ME GERALD COOPER, NOTAIRE, LE 28 DÉCEMBRE 1970 ET ENREGISTRÉ AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL SOUS LE NUMÉRO 2249817 VOLTA FABRICS LIMITED A HYPOTHÉQUÉ, NANTI, MIS EN GAGE, CÉDÉ ET TRANSFÉRÉ EN FAVEUR DE LEON FRIEDMAN, C.A. PAR VOIE D'AFFECTATION SPÉCIFIQUE TOUTS LES BIENS IMMOBILIERS ET PAR VOIE DE CHARGE FLOTTANTE, TOUTS SES AUTRES BIENS ET ACTIFS, MEUBLES OU IMMOBILIERS, PRÉSENTS OU FUTURS LE TOUT AUX FINS DE GARANTIR LE REMBOURSEMENT DE SES OBLIGATIONS 18% POUR CENT DATÉES DU 28 DÉCEMBRE 1970 ET QUE LES SÛRETÉS GARANTIES DE REMBOURSEMENT CRÉÉS AUDIT ACTE DE FIDUCIE SONT DEVENUES EXTINGUÉS ET QUE LEON FRIEDMAN, C.A. EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE POUR LES OBLIGATAIRES A EN CONSÉQUENCE PRIS POSSESSION DE TOUTS LES BIENS DE LA COMPAGNIE PRÉCITÉE.

CET AVIS EST DONNÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DE CERTAINES CORPORATIONS (CHAP. 275 S.R.Q. 1964) DONNÉ À MONTRÉAL CE 7 JOUR DE DÉCEMBRE 1977, LEON FRIEDMAN, C.A. FIDUCIAIRE, 5075 RUE DE SOREL, MONTRÉAL.

RENAUD CHASSÉ, notaire C.S.M.  
Mes Gomeroff, Fenster, Kandestler, Kugler & Kay, avocats.

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
DAME COLETTE GILBERT, DR. COMTOIS REQUÉRANTE

AVIS DE DÉFAUT ET DE PRISE DE POSSESSION

AVIS EST DONNÉ QUE, PAR ACTE DE FIDUCIE COMPORTANT HYPOTHÈQUE, GAGE ET NANTISSEMENT, PASSE DEVANT ME GERALD COOPER, NOTAIRE, LE 28 DÉCEMBRE 1970 ET ENREGISTRÉ AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL SOUS LE NUMÉRO 2249815 AGMONT MILLS LTD. A HYPOTHÉQUÉ, NANTI, MIS EN GAGE, CÉDÉ ET TRANSFÉRÉ EN FAVEUR DE LEON FRIEDMAN, C.A. PAR VOIE D'AFFECTATION SPÉCIFIQUE TOUTS LES BIENS IMMOBILIERS ET PAR VOIE DE CHARGE FLOTTANTE, TOUTS SES AUTRES BIENS ET ACTIFS, MEUBLES OU IMMOBILIERS, PRÉSENTS OU FUTURS LE TOUT AUX FINS DE GARANTIR LE REMBOURSEMENT DE SES OBLIGATIONS 18% POUR CENT DATÉES DU 28 DÉCEMBRE 1970 ET QUE LES SÛRETÉS GARANTIES DE REMBOURSEMENT CRÉÉS AUDIT ACTE DE FIDUCIE SONT DEVENUES EXTINGUÉS ET QUE LEON FRIEDMAN, C.A. EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE POUR LES OBLIGATAIRES A EN CONSÉQUENCE PRIS POSSESSION DE TOUTS LES BIENS DE LA COMPAGNIE PRÉCITÉE.

CET AVIS EST DONNÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DE CERTAINES CORPORATIONS (CHAP. 275 S.R.Q. 1964) DONNÉ À MONTRÉAL CE 7 JOUR DE DÉCEMBRE 1977, LEON FRIEDMAN, C.A. FIDUCIAIRE, 5075 RUE DE SOREL, MONTRÉAL.

RENAUD CHASSÉ, notaire C.S.M.  
Mes Gomeroff, Fenster, Kandestler, Kugler & Kay, avocats.

**SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC L.T.E.E.**  
5205 Boul. Métropolitain, Est.  
St-Léonard, Montréal. H1R 1Z7  
TÉL. 321-9275

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
DISTRICT DE JOLIETTE  
Chambre de la Famille Divorces COUR SUPÉRIEURE  
NO. 705 12 000650 77  
DAME COLETTE BEAUMEUR, ménagère domiciliée et résidant au 534 avenue du Parc, St-Lin, district de Joliette

partie requérante

vs

CLAUDE LECLERC, présentement d'adresse inconnue

partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR  
La partie intimée CLAUDE LECLERC est par les présentes requise de se présenter au bureau du registraire des Divorces du Palais de Justice de Joliette afin d'y aller chercher copie conforme du jugement conditionnel de divorce rendu contre elle le 27 septembre 1977, dans un délai de 30 jours de la dernière publication.

A défaut de ce faire la partie intimée présentera dans le délai prescrit par la Loi, une requête afin que ce jugement devienne irrévocable.

JOLIETTE, le 1er décembre 1977

(S) JEAN LEMIEUX, registraire-adjoint  
699 T & LANGLOIS, avocats  
2607 Notre-Dame  
Repigny

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
DAME COLETTE GILBERT, DR. COMTOIS REQUÉRANTE

AVIS DE DÉFAUT ET DE PRISE DE POSSESSION

AVIS EST DONNÉ QUE, PAR ACTE DE FIDUCIE COMPORTANT HYPOTHÈQUE, GAGE ET NANTISSEMENT, PASSE DEVANT ME GERALD COOPER, NOTAIRE, LE 28 DÉCEMBRE 1970 ET ENREGISTRÉ AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL SOUS LE NUMÉRO 2249817 VOLTA FABRICS LIMITED A HYPOTHÉQUÉ, NANTI, MIS EN GAGE, CÉDÉ ET TRANSFÉRÉ EN FAVEUR DE LEON FRIEDMAN, C.A. PAR VOIE D'AFFECTATION SPÉCIFIQUE TOUTS LES BIENS IMMOBILIERS ET PAR VOIE DE CHARGE FLOTTANTE, TOUTS SES AUTRES BIENS ET ACTIFS, MEUBLES OU IMMOBILIERS, PRÉSENTS OU FUTURS LE TOUT AUX FINS DE GARANTIR LE REMBOURSEMENT DE SES OBLIGATIONS 18% POUR CENT DATÉES DU 28 DÉCEMBRE 1970 ET QUE LES SÛRETÉS GARANTIES DE REMBOURSEMENT CRÉÉS AUDIT ACTE DE FIDUCIE SONT DEVENUES EXTINGUÉS ET QUE LEON FRIEDMAN, C.A. EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE POUR LES OBLIGATAIRES A EN CONSÉQUENCE PRIS POSSESSION DE TOUTS LES BIENS DE LA COMPAGNIE PRÉCITÉE.

CET AVIS EST DONNÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DE CERTAINES CORPORATIONS (CHAP. 275 S.R.Q. 1964) DONNÉ À MONTRÉAL CE 7 JOUR DE DÉCEMBRE 1977, LEON FRIEDMAN, C.A. FIDUCIAIRE, 5075 RUE DE SOREL, MONTRÉAL.

RENAUD CHASSÉ, notaire C.S.M.  
Mes Gomeroff, Fenster, Kandestler, Kugler & Kay, avocats.

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
DAME COLETTE GILBERT, DR. COMTOIS REQUÉRANTE

AVIS DE DÉFAUT ET DE PRISE DE POSSESSION

AVIS EST DONNÉ QUE, PAR ACTE DE FIDUCIE COMPORTANT HYPOTHÈQUE, GAGE ET NANTISSEMENT, PASSE DEVANT ME GERALD COOPER, NOTAIRE, LE 28 DÉCEMBRE 1970 ET ENREGISTRÉ AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL SOUS LE NUMÉRO 2249817 VOLTA FABRICS LIMITED A HYPOTHÉQUÉ, NANTI, MIS EN GAGE, CÉDÉ ET TRANSFÉRÉ EN FAVEUR DE LEON FRIEDMAN, C.A. PAR VOIE D'AFFECTATION SPÉCIFIQUE TOUTS LES BIENS IMMOBILIERS ET PAR VOIE DE CHARGE FLOTTANTE, TOUTS SES AUTRES BIENS ET ACTIFS, MEUBLES OU IMMOBILIERS, PRÉSENTS OU FUTURS LE TOUT AUX FINS DE GARANTIR LE REMBOURSEMENT DE SES OBLIGATIONS 18% POUR CENT DATÉES DU 28 DÉCEMBRE 1970 ET QUE LES SÛRETÉS GARANTIES DE REMBOURSEMENT CRÉÉS AUDIT ACTE DE FIDUCIE SONT DEVENUES EXTINGUÉS ET QUE LEON FRIEDMAN, C.A. EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE POUR LES OBLIGATAIRES A EN CONSÉQUENCE PRIS POSSESSION DE TOUTS LES BIENS DE LA COMPAGNIE PRÉCITÉE.

CET AVIS EST DONNÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DE CERTAINES CORPORATIONS (CHAP. 275 S.R.Q. 1964) DONNÉ À MONTRÉAL CE 7 JOUR DE DÉCEMBRE 1977, LEON FRIEDMAN, C.A. FIDUCIAIRE, 5075 RUE DE SOREL, MONTRÉAL.

RENAUD CHASSÉ, notaire C.S.M.  
Mes Gomeroff, Fenster, Kandestler, Kugler & Kay, avocats.

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
DAME COLETTE GILBERT, DR. COMTOIS REQUÉRANTE

AVIS DE DÉFAUT ET DE PRISE DE POSSESSION

AVIS EST DONNÉ QUE, PAR ACTE DE FIDUCIE COMPORTANT HYPOTHÈQUE, GAGE ET NANTISSEMENT, PASSE DEVANT ME GERALD COOPER, NOTAIRE, LE 28 DÉCEMBRE 1970 ET ENREGISTRÉ AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL SOUS LE NUMÉRO 2249817 VOLTA FABRICS LIMITED A HYPOTHÉQUÉ, NANTI, MIS EN GAGE, CÉDÉ ET TRANSFÉRÉ EN FAVEUR DE LEON FRIEDMAN, C.A. PAR VOIE D'AFFECTATION SPÉCIFIQUE TOUTS LES BIENS IMMOBILIERS ET PAR VOIE DE CHARGE FLOTTANTE, TOUTS SES AUTRES BIENS ET ACTIFS, MEUBLES OU IMMOBILIERS, PRÉSENTS OU FUTURS LE TOUT AUX FINS DE GARANTIR LE REMBOURSEMENT DE SES OBLIGATIONS 18% POUR CENT DATÉES DU 28 DÉCEMBRE 1970 ET QUE LES SÛRETÉS GARANTIES DE REMBOURSEMENT CRÉÉS AUDIT ACTE DE FIDUCIE SONT DEVENUES EXTINGUÉS ET QUE LEON FRIEDMAN, C.A. EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE POUR LES OBLIGATAIRES A EN CONSÉQUENCE PRIS POSSESSION DE TOUTS LES BIENS DE LA COMPAGNIE PRÉCITÉE.

CET AVIS EST DONNÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DE CERTAINES CORPORATIONS (CHAP. 275 S.R.Q. 1964) DONNÉ À MONTRÉAL CE 7 JOUR DE DÉCEMBRE 1977, LEON FRIEDMAN, C.A. FIDUCIAIRE, 5075 RUE DE SOREL, MONTRÉAL.

RENAUD CHASSÉ, notaire C.S.M.  
Mes Gomeroff, Fenster, Kandestler, Kugler & Kay, avocats.

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
DAME COLETTE GILBERT, DR. COMTOIS REQUÉRANTE

AVIS DE DÉFAUT ET DE PRISE DE POSSESSION

AVIS EST DONNÉ QUE, PAR ACTE DE FIDUCIE COMPORTANT HYPOTHÈQUE, GAGE ET NANTISSEMENT, PASSE DEVANT ME GERALD COOPER, NOTAIRE, LE 28 DÉCEMBRE 1970 ET ENREGISTRÉ AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL SOUS LE NUMÉRO 2249817 VOLTA FABRICS LIMITED A HYPOTHÉQUÉ, NANTI, MIS EN GAGE, CÉDÉ ET TRANSFÉRÉ EN FAVEUR DE LEON FRIEDMAN, C.A. PAR VOIE D'AFFECTATION SPÉCIFIQUE TOUTS LES BIENS IMMOBILIERS ET PAR VOIE DE CHARGE FLOTTANTE, TOUTS SES AUTRES BIENS ET ACTIFS, MEUBLES OU IMMOBILIERS, PRÉSENTS OU FUTURS LE TOUT AUX FINS DE GARANTIR LE REMBOURSEMENT DE SES OBLIGATIONS 18% POUR CENT DATÉES DU 28 DÉCEMBRE 1970 ET QUE LES SÛRETÉS GARANTIES DE REMBOURSEMENT CRÉÉS AUDIT ACTE DE FIDUCIE SONT DEVENUES EXTINGUÉS ET QUE LEON FRIEDMAN, C.A. EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE POUR LES OBLIGATAIRES A EN CONSÉQUENCE PRIS POSSESSION DE TOUTS LES BIENS DE LA COMPAGNIE PRÉCITÉE.

CET AVIS EST DONNÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DE CERTAINES CORPORATIONS (CHAP. 275 S.R.Q. 1964) DONNÉ À MONTRÉAL CE 7 JOUR DE DÉCEMBRE 1977, LEON FRIEDMAN, C.A. FIDUCIAIRE, 5075 RUE DE SOREL, MONTRÉAL.

RENAUD CHASSÉ, notaire C.S.M.  
Mes Gomeroff, Fenster, Kandestler, Kugler & Kay, avocats.

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
DAME COLETTE GILBERT, DR. COMTOIS REQUÉRANTE

AVIS DE DÉFAUT ET DE PRISE DE POSSESSION

AVIS EST DONNÉ QUE, PAR ACTE DE FIDUCIE COMPORTANT HYPOTHÈQUE, GAGE ET NANTISSEMENT, PASSE DEVANT ME GERALD COOPER, NOTAIRE, LE 28 DÉCEMBRE 1970 ET ENREGISTRÉ AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL SOUS LE NUMÉRO 2249815 AGMONT MILLS LTD. A HYPOTHÉQUÉ, NANTI, MIS EN GAGE, CÉDÉ ET TRANSFÉRÉ EN FAVEUR DE LEON FRIEDMAN, C.A. PAR VOIE D'AFFECTATION SPÉCIFIQUE TOUTS LES BIENS IMMOBILIERS ET PAR VOIE DE CHARGE FLOTTANTE, TOUTS SES AUTRES BIENS ET ACTIFS, MEUBLES OU IMMOBILIERS, PRÉSENTS OU FUTURS LE TOUT AUX FINS DE GARANTIR LE REMBOURSEMENT DE SES OBLIGATIONS 18% POUR CENT DATÉES DU 28 DÉCEMBRE 1970 ET QUE LES SÛRETÉS GARANTIES DE REMBOURSEMENT CRÉÉS AUDIT ACTE DE FIDUCIE SONT DEVENUES EXTINGUÉS ET QUE LEON FRIEDMAN, C.A. EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE POUR LES OBLIGATAIRES A EN CONSÉQUENCE PRIS POSSESSION DE TOUTS LES BIENS DE LA COMPAGNIE PRÉCITÉE.

CET AVIS EST DONNÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DE CERTAINES CORPORATIONS (CHAP. 275 S.R.Q. 1964) DONNÉ À MONTRÉAL CE 7 JOUR DE DÉCEMBRE 1977, LEON FRIEDMAN, C.A. FIDUCIAIRE, 5075 RUE DE SOREL, MONTRÉAL.

RENAUD CHASSÉ, notaire C.S.M.  
Mes Gomeroff, Fenster, Kandestler, Kugler & Kay, avocats.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
DISTRICT DE JOLIETTE  
Chambre de la Famille Divorces COUR SUPÉRIEURE  
NO. 705 12 000650 77  
DAME COLETTE BEAUMEUR, ménagère domiciliée et résidant au 534 avenue du Parc, St-Lin, district de Joliette

partie requérante

vs

CLAUDE LECLERC, présentement d'adresse inconnue

partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR  
La partie intimée CLAUDE LECLERC est par les présentes requise de se présenter au bureau du registraire des Divorces du Palais de Justice de Joliette afin d'y aller chercher copie conforme du jugement conditionnel de divorce rendu contre elle le 27 septembre 1977, dans un délai de 30 jours de la dernière publication.

A défaut de ce faire la partie intimée présentera dans le délai prescrit par la Loi, une requête afin que ce jugement devienne irrévocable.

JOLIETTE, le 1er décembre 1977

(S) JEAN LEMIEUX, registraire-adjoint  
699 T & LANGLOIS, avocats  
2607 Notre-Dame  
Repigny

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**  
DAME COLETTE GILBERT, DR. COMTOIS REQUÉRANTE

AVIS DE DÉFAUT ET DE PRISE DE POSSESSION

AVIS EST DONNÉ QUE, PAR ACTE DE FIDUCIE COMPORTANT HYPOTHÈQUE, GAGE ET NANTISSEMENT, PASSE DEVANT ME GERALD COOPER, NOTAIRE, LE 28 DÉCEMBRE 1970 ET ENREGISTRÉ AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL SOUS LE NUMÉRO 2249817 VOLTA FABRICS LIMITED A HYPOTHÉQUÉ, NANTI, MIS EN GAGE, CÉDÉ ET TRANSFÉRÉ EN FAVEUR DE LEON FRIEDMAN, C.A. PAR VOIE D'AFFECTATION SPÉCIFIQUE TOUTS LES BIENS IMMOBILIERS ET PAR VOIE DE CHARGE FLOTTANTE, TOUTS SES AUTRES BIENS ET ACTIFS, MEUBLES OU IMMOBILIERS, PRÉSENTS OU FUTURS LE TOUT AUX FINS DE GARANTIR LE REMBOURSEMENT DE SES OBLIGATIONS 18% POUR CENT DATÉES DU 28 DÉCEMBRE 1970 ET QUE LES SÛRETÉS GARANTIES DE REMBOURSEMENT CRÉÉS AUDIT ACTE DE FIDUCIE SONT DEVENUES EXTINGUÉS ET QUE LEON FRIEDMAN, C.A. EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE POUR LES OBLIGATAIRES A EN CONSÉQUENCE PRIS POSSESSION DE TOUTS LES BIENS DE LA COMPAGNIE PRÉCITÉE.

CET AVIS EST DONNÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 26 DE LA LOI DES POUVOIRS SPÉCIAUX DE CERTAINES CORPORATIONS (CHAP. 275 S.R.Q. 1964)

# Le pétrole, une meilleure "vache à lait" que les cigarettes

par Michel Vastel

Les puits de pétrole sont devenus les "mamelles" de la Nation. C'est un peu le message que le président d'Imperial Oil est venu livrer hier au Canadian Club de Montréal. "Comme source d'impôts, comment M. Jack Armstrong, le pétrole est meilleure vache à lait que ne l'ont été, depuis longtemps, les cigarettes et les spiritueux".

De fait, s'il en coûte 17 cents pour produire et transporter aux raffineries de Montréal-Est un gallon de pétrole brut, puis 14 cents pour le raffiner, et encore 8 cents pour faire vivre le pompiste, l'automobiliste pourrait encore rêver de l'époque héroïque du gallon d'essence à 39 cents! Mais les gouvernements, eux, se servent à toutes les étapes et empochent quelque 50 cents au passage.

Pour arriver au réservoir de l'automobile d'un particulier, l'essence aura passé par toutes les étapes suivantes:

— L'exploration et les équipements de production du brut, à la tête du puits, auront coûté 10 cents.  
— Le fonctionnement du puits lui-même, revient approximativement à 3 cents le gallon et le producteur retient encore un profit de 1 1/2 cent le gallon de brut.

— Il en coûte 2 1/2 cents pour transporter ce brut de l'ouest à Montréal. On arrive ainsi à 17 cents mais, en fait, le raffineur va le payer 33 cents.

— En effet, le gouvernement de la province productrice, l'Alberta notamment, prélève 12 cents de redevances et d'impôts tandis que le gouvernement fédéral retient 4 cents d'impôts sur le revenu.

— Même à 33 cents à la raffinerie, le consommateur

pourrait encore espérer obtenir son gallon d'essence à 55 cents puisqu'il en coûte seulement 14 cents pour raffiner le brut en essence régulière, et 8 cents de commission au pompiste.

— En fait, le gallon d'essence sera encore taxé de 10 cents par le gouvernement fédéral (la taxe d'accise qui ne s'applique pas, toutefois, aux transporteurs commerciaux).  
— Le gouvernement fédéral prélève encore une autre taxe, de vente celle-là, et qui représente 5 cents par gallon.

— Quant au gouvernement du Québec, il impose une der-

nière taxe, qui n'a pas de nom et qu'on appelle pour cette raison la "taxe sur l'essence" (!) elle s'élève à 19 cents par gallon.

On en arrive ainsi à un total de 89 cents... ce que ne va même pas payer le consommateur parce que, s'il magasin un peu, il sera en mesure de trouver de l'essence "régulière" à 83 cents, donc six cents en deçà du prix de revient!

C'est que la région de l'est du Canada souffre d'une surcapacité de production de 15 à 20% et les raffineries se livrent à une guerre des prix.

Avec une nouvelle raffinerie en construction en Ontario, prévoit Jack Armstrong, les consommateurs vont continuer de profiter, pour quelque temps encore, de cette guerre des prix.

Pour ce qui est de la compagnie de M. Armstrong, Imperial Oil elle a réalisé des profits moyens de 1 1/2 cent le gallon sur le raffinage, soit un rendement de 3 1/2% sur le capital utilisé. De fait, la Commission anti-inflation autorisait des hausses de prix équivalentes à l'augmentation des coûts de production, mais ces augmentations n'ont jamais

été entièrement utilisées en raison de la guerre des prix.

Il faut dire qu'Imperial Oil, avec sa quarantaine de filiales au Canada, a réalisé des ventes de \$4,367 milliards, générant un bénéfice net de \$264 millions. En regard de tels chiffres, Jack Armstrong souligne le coût des nouveaux développements. Le mois dernier, sa compagnie a demandé au gouvernement albertain l'autorisation de construire une usine dans les sables bitumineux de Cold Lake, en vue de produire du brut à partir du bitume. Les réserves atteindraient 1.4 milliard de bar-

rels à cet endroit.

La construction, qui doit s'échelonner jusqu'en 1985, représentera un investissement de \$4 milliards pour une capacité de production de 145,000 barils de pétrole brut par jour.

D'ailleurs, selon le ministère fédéral de l'Énergie, 67% des bénéfices réalisés par l'industrie pétrolière en 1973 allaient à des dépenses d'exploration et de production. En 1975 cela passait à 76% et en 1976 à 84%.

Depuis cinq ans, a prétendu le président d'Imperial Oil, 15% des fonds générés par

l'industrie pétrolière sont allés aux actionnaires. Cela se compare avec un taux de rendement de 22% pour les industries du secteur de la fabrication, et de 39% pour l'imprimerie et l'édition.

Calculé en rendement du capital utilisé, le bénéfice de l'industrie pétrolière a été de 10.3% en 1976, en regard de 8.4% pour l'ensemble des industries de la fabrication et de 12.4% pour l'imprimerie et l'édition. "Il n'y a pas à quoi fouetter un chat", a conclu l'un des principaux architectes du projet Syncrude.

## échos boursiers

Le Canadien National et la fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers, ont signé une entente visant à minimiser les effets que pourraient avoir sur les employés le licenciement temporaire d'environ 360 travailleurs affectés aux messageries du CN, au Canada.

L'entente est fondée sur le concept de l'ancienneté. Les employés aux longs états de service qui sont touchés auront le choix soit d'assumer le poste d'un collègue aux moins longs états de service, soit d'accepter un licenciement, aux conditions stipulées dans l'entente sur la sécurité d'emploi passée entre les syn-

dicats et la compagnie.

En vertu de l'entente, après une semaine d'attente, les employés éligibles reçoivent 80% de leur salaire normal durant la période de licenciement en combinant leurs prestations d'assurance-chômage à celles de la sécurité d'emploi.

Ressources Shell Canada Limitée, une filiale en propriété exclusive de Shell Canada Limited, a prolongé son offre d'achat de toutes les actions ordinaires et privilégiées de Crows Nest Industries Limited. L'offre envoyée aux actionnaires de Crows expire maintenant à 16 h 30 le 25 janvier 1978, au lieu du 8 décembre 1977.

## fonds mutuels

AGF Group	yG15 Income 3.07	yVenture 2.80	Keystone Gr
Amer Growth 4.75	yGrowth Fnd 10.02	yVenture Ret 4.33	Cus K-2 4.86
Cdn Gs Ety 18.52	yNorth Amer 4.02	Universal Gr	Cus S-1 16.85
Cdn Sec Gth 5.48	yMutual Acu 5.80	Save Equity 9.15	Cus S-4 3.92
Cdn Trusteds 4.70	yMutual Inc 4.46	Save Income 5.28	Polaris 3.12
Corp Invest 5.70	ySec Incm 9.59	Non Members	xLe Strsch 14.38
Corp Inv Stk 5.55	yWorldEquit 6.16	Assoc Inv 5.71	xManhatn 2.42
Gwth Equity 7.77	Investors Group	yBeaubran 3.90	yMaritime Eq 2.53
Japan 10.10	yGrowth 10.01	CSA Mgmt Gr	yMaritrogh 6.26
nMoney Mkt 10.00	yInternatnl 6.03	Goldfund 4.14	yNatrusco 12.67
Special 4.00	yJapan 11.05	Goldtrust 3.24	NW Group
All Canadian Gr	yMortgage 5.00	Canagex Gr	Canadian 4.39
Compound 6.18	yMutual 5.04	yBond 9.45	Equity 7.41
Dividend 6.36	yRetiremt 5.42	Fund 9.41	xOne Wm S113.62
Northn Ety 4.09	yProvidt Mu 6.40	Internatnl 7.73	xOppenhr 5.64
Revenu Gth 4.09	yProvidt Stk 4.91	Internatnl 10.38	Pemberton Gr
Venture 4.23	Planned Invest Gr	xCapitl Gth 10.52	nPacific Div 5.33
4000 4.10	Canada Cum 6.38	xChase 5.96	nPacific Inc 2.79
Belfon Tremblay	yPld Resour 4.99	nComCo Mtg 10.13	nPacific Res 3.43
nEquity 5.42	yTaurus 6.40	Desjardins Gr	nPacific Ret 5.12
nyIncome 11.05	Pret et Revenu Gr	yCanadian 7.39	nPacific US 4.68
nyInternatnl 6.75	American 9.49	yHypotheq 4.40	yBond 11.03
Calvin Bullock Gr	Canadian 6.17	yInternatnl 8.18	PHN Group
Acrofund 1.38	Fonds H 5.04	yObligatns 5.41	Canadian 7.91
Banner Fund 5.14	Retraite 6.69	yQuebec 3.75	Fund 16.48
CIF 4.26	Prudential Gr	yPEP 2.05	nyRSP 11.97
Cambridge Gr	Growth 5.40	nySpec 5.67	PMF Managmt
Intl Energy 2.78	Income 5.41	Dixon 6.58	nPension Mu 7.00
Intl Growth 4.50	Savings Invest Gr	Dreyfus Group	nXanadu Fd 4.00
Intl Income 3.56	American 9.49	Inc 11.76	Principal Gr
xdNI Rs Gth 1.1	Canadian 6.17	Internatnl 13.85	Collective 6.48
Unvest 6.50	H Fund 5.04	yDomin Comp 7.09	Growth 4.48
Growth 6.50	Retiremt 6.69	nyExecut Can 6.43	Venture 4.00
nyCoopera 5.88	Scotiabund Gr	xFid Trend 20.58	nPutnam 9.92
nyLdmk GF 10.17	Scotiabund 8.06	nFst Cn Mtg 10.42	Sterling Group
Easton Group	Scotiabund Mtg 1.06	Fiscon Fund 5.55	yEquity 5.88
Commwth 16.26	Unifed Bond Shr	nHarvard 6.78	yMortgage 5.17
Growth 9.93	yRoyFund 4.03	Industrial Gr	xTech 7.02
Income 4.73	yRoyFund Inc 5.24	Indust Amer 2.72	Temple Gth 14.36
Internatnl 9.42	United Group	Indust Div 6.56	Trans Canada Gr
Leverage 4.83	yAccumula 3.44	Indust Eq 6.95	A 5.20
Venture 4.56	yAmerican 1.55	Indust Gth 5.35	C 10.43
Viking 4.98	yCont Mortg 5.26	Indust Inc 11.04	Special 4.11
Guardian Gr	yHorizon 2.54	Indst Pens 26.09	Vanguard 6.95
yEnterprise 91	ySecurity 4.82	ITCO	yWestern Gth 5.20
yG15 Comp 10.62			

pour propriétaires:  
**ASSURANCE HABITATION WAWANESA**

pour locataires:  
**ASSURANCE BIENS\* WAWANESA**

pour automobilistes:  
**ASSURANCE AUTO WAWANESA**

Pour toutes ces protections des milliers de familles québécoises ont choisi WAWANESA.

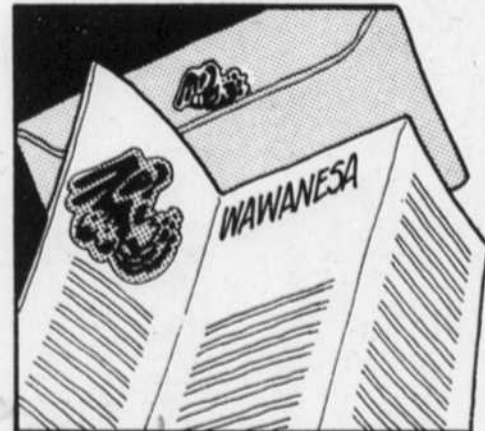
C'est un choix facile à faire...

parce que chez Wawanesa vous disposez de quelque 25 bureaux de service répartis à travers tout le Québec. L'adresse du bureau de service le plus proche de chez vous est au bas de cette annonce. Baie-Comeau, 172A, rue Lasalle, Tél.: 296-5517; Chicoutimi, 210 est, rue Racine, Tél.: 543-7791; Drummondville, 356, rue Brock, Tél.: 472-6165; Granby, 333, rue Principale, Tél.: 378-7171; Hull, 440, boul. St-Joseph, Tél. 771-3241; Joliette, 62, Place Bourget nord, Tél.: 756-8368; Rimouski, 130 ouest, rue St-Germain, Tél.: 723-7873; Rouyn-Noranda, 170, rue Principale, Tél.: 762-6616; St-Jean, Tél.: 347-7144; St-Jérôme, 1002, St-Georges, Tél.: 436-6313; Ste-Agathe, ligne directe St-Jérôme, Tél.: 326-1422; Sept-Îles, 897, Avenue Laure, Tél.: 962-5541;



Shawinigan, ligne directe Trois-Rivières, Tél.: 539-3430; Sherbrooke, 2343 ouest, rue King, Tél.: 569-9889; Trois-Rivières, 3131, boulevard des Forges, Tél.: 378-4823; Victoriaville, 17B, rue de Coursol, Tél.: 752-9650; Québec, 2070, chemin de la Canadière, Tél.: 661-7741; Ste-Foy, 2900, Des Quatre-Bourgeois, Tél.: 661-7741. À Montréal, un numéro de téléphone vous permet de rejoindre le bureau de service près de chez vous: 342-2211. 8585, Décarie; 10548, Lajeunesse; 5688, Verdun; 3326 est, Ontario; 1228 est, Mont-Royal; 6313 est, Sherbrooke; 1280, Curé Labelle, Laval; 1402, Chemin Chambly, Longueuil; Centre d'achats boulevard Pie IX.

... parce que chez Wawanesa, vous trouvez une équipe d'estimateurs toujours prêts à vous aider — quand vous en avez le plus besoin — après un accident ou un sinistre. Et chez Wawanesa nous sommes fiers de la rapidité avec laquelle nous réglons les réclamations qui nous sont soumises



... parce que chez Wawanesa, le service personnel, il existe toujours, de même que les modalités de paiement, sachant que s'il n'est pas toujours facile d'équilibrer son budget, c'est bien reconfortant de se savoir bien protégé.



à votre service à travers tout le Québec depuis 1935

342-2211

8585, Décarie      3326 est, Ontario      1280, Curé Labelle, Laval  
10548, Lajeunesse      1228 est, Mont-Royal      1402, Chemin Chambly, Longueuil  
5688, Verdun      6313 est, Sherbrooke      Centre d'achats boulevard Pie IX

Bureau principal, 8585 Boul. Décarie ouvert de 8 h 30 à 22 h du lundi au vendredi. Fermé le samedi. Autres bureaux ouverts de 9 h à 17 h tous les jours et fermés le samedi.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos  
**MEUBLES et MACHINES DE BUREAU**  
sur les lieux  
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...  
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.  
7035 av. du Parc  
**270-1141**  
Stationnement  
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
**Robic, Robic**  
ET ASSOCIÉS  
2100, rue DRUMMOND  
Montréal H3G 1X5 288-2152

**ALAN SWABEY & CIE**  
Alan Swabey Robert Mitchell  
Guy Houde Paul Marcoux  
Maurice Shier Arthur Stelton  
Kevin Murphy John D. Miller  
Gary W. Partington  
AGENTS DE BREVETS ET  
DE MARQUES DE COMMERCE  
625, Ave du Président Kennedy  
Montréal — 845-7126

**Hélène Bélanger, d.c.**  
Docteure en Chiropratique  
SUR RENDEZ-VOUS  
**871-8520**  
Suite 900,  
407 St-Laurent  
Montréal, P. Qué.  
(Métro Place d'Armes)

**Laurent Dolbec Inc.**  
(Diplôme — Ecole du Meuble 1951)  
Conseiller en décoration d'intérieur  
Rembourrage Décapage  
Ponçage Ebénisterie  
Estimation gratuite à domicile  
10451, boul. l'Archevêque  
Montréal-Nord, H1H 2Z9  
**321-4832**

**AGENCEMENT DE MAGASIN**  
PLACE BONAVENTURE  
MART-A-35 ARVIDA  
MONTREAL  
TÉL.: 861-2687  
**Modula**  
AGENCEMENT MOBILIER COMMERCIAL

LES IMMEUBLES  
**G.C. GAGNON**  
INC.  
COURTIER EN IMMEUBLES  
Spécialistes en location  
Commerciale  
Vente et gestion de  
propriétés à revenus  
**861-8395**

Les notaires  
**PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION**  
Me. Denys Pelletier Me. Fernand Poirier  
Me. A. Earl Kimmel Me. Pierre Filion  
Étude  
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287  
Mont-Royal, 480 est, Mont-Royal, Suite 12, Tél.: 288-2700  
Côte St-Luc, 5569 Randall, Tél.: 484-8941



Une faillite vieille de sept ans

# Le Syndicat d'épargne des épiciers remboursera 86% des montants "perdus"

par Laurier Cloutier, collaboration spéciale

Le syndic Réal Fafard mettra à la poste mercredi prochain des chèques d'un montant de \$2,289,393 totalisant 86,5 pour cent des épargnes accumulées par les créanciers du Syndicat d'épargne des épiciers du Québec.

La firme Perras, Fafard, Gagnon, Bertrand & Associés, du groupe des gestionnaires Mercure, Béliveau & Associés, établira ainsi "un record québécois" tellement le remboursement de près de \$2,3 millions est important en dollars et en pourcentage des épargnes retournées aux

créanciers dans une affaire de faillite.

Environ 1,500 Québécois toucheront des chèques après avoir produit quelque 1,800 preuves de réclamations. Une centaine d'autres qu'on n'a pu rejoindre jusqu'ici, parce qu'ils ont déménagé par exemple, pourraient aussi toucher des chèques de \$3,000, \$4,000 et même \$12,000 en cette période des Fêtes s'ils se manifestent. Il y a quelques mois, environ 250 des 2,000 lettres expédiées aux créanciers sont revenues à l'expéditeur à cause des changements d'adresse. Un article dans un

quotidien de la métropole a toutefois contribué depuis ce temps à relocaliser la moitié des créanciers démenagés.

Le Syndicat d'épargne des épiciers du Québec a été fondé il y a 20 ans, le 3 décembre 1957. C'était un syndicat d'épargne affilié à la Fédération des syndicats coopératifs qui sollicitait les épargnes des épiciers, des gens du milieu et pour un tiers, du public.

Mais les dépôts n'étaient pas garantis puisque à l'époque de loi de l'assurance-dépôt n'avait pas encore été votée. Malgré tout, le Syndicat d'épargne jouait un rôle utile à ses débuts puisqu'il existait à cette époque que peu de

chaînes d'alimentation, de groupes ou d'associations pour encadrer les épiciers indépendants et les aider dans leurs activités. Petit à petit toutefois, d'autres institutions financières et d'autres structures administratives ont remplacé le Syndicat d'épargne.

L'épiciers-épargnant plaçait son argent dans un compte d'épargne ou l'investissait dans un certificat de dépôt. Les épargnes pouvaient cependant être retirées n'importe quand, a expliqué M. Fafard.

Avec ces capitaux, le Syndicat d'épargne prêtait sur hypothèques, sur nantissement commercial ou sur billet, d'une durée de 5 ans surtout mais aussi, parfois, de 10 et 15 ans. L'organisme empruntait donc de l'épargne à court terme et la prêtait à long terme. Mais, il a effectué certains mauvais prêts et n'a pu au bout d'un certain nombre d'années rencontrer ses obligations. Les créanciers ont alors commencé à prendre

# La Cour bloque l'achat par Alcan de l'aluminerie de Revere Copper

Alcan Aluminium Ltée a confirmé hier que la Cour fédérale du district de New-York a émis une injonction temporaire vendredi après-midi pour bloquer l'acquisition de l'aluminerie et du laminoir à tôles de Revere Copper and Brass Inc par sa filiale américaine Alcan Aluminum Corp.

Le juge Robert Carter, de New-York, a estimé que la transaction tendait à créer un monopole. L'offre d'achat de \$140 millions, avait été annoncée au début de mars après l'approbation des deux conseils d'administration. Le contrat d'acquisition devenait caduc le 12 décembre, c'est-à-dire hier, mais il a finalement été reporté au 15 décembre, jusqu'à l'audition de la cause par le juge Thomas Griesa.

Les installations de Revere Copper and Brass, situées à Scottsboro en Ala-

bama, apportaient à la filiale américaine d'Alcan une capacité additionnelle de 100,000 tonnes. C'eût été la première fois qu'Alcan eût produit du métal de première fusion aux États-Unis. Jusqu'ici, sa filiale Alcan Aluminum Corp se contentait de transformer le métal ou de commercialiser les lingots produits au Canada. La capacité canadienne de l'Alcan est actuellement de 1 million de tonnes.

Avec en 1976, 388,000 tonnes courtes de ventes consolidées d'aluminium en lingots ou en produits transformés, le marché américain demeure le principal marché d'Alcan, comptant pour 26% du tonnage des livraisons de l'ensemble du groupe.

L'an dernier, Alcan mettait en service un nouveau laminoir à froid à Os-

wego dans l'État de New York. Ce laminoir a une capacité de 150,000 tonnes. Grâce à un projet conjoint de recherche avec le Centre de Kingston (Ontario) la filiale américaine avait également été reconnue comme fournisseur agréé de tôle pour l'industrie automobile, un marché en forte expansion.

Le secteur des produits du bâtiment et de la construction ne donnait pas toutes les satisfactions voulues à l'Alcan, même s'il constitue son principal débouché de produits transformés aux États-Unis. Un centre de conception et d'étude des nouveaux produits a été ouvert à Warren dans l'Ohio. Parmi les autres investissements récents d'Alcan aux États-Unis, il y eut une usine de laque à Woodbridge au New Jersey et une usine de câbles à Bay Saint Louis, au Mississippi.

## Calmes relatifs sur les marchés des changes

# Légère baisse du dollar US

PARIS (AFP et Reuter) — Journée calme hier sur les marchés des changes européens où les cambistes ont les yeux rivés sur Bâle, attendant les résultats de la réunion mensuelle des gouverneurs des banques centrales.

Peu d'information a filtré de ces entretiens, qui, avait-on dit vendredi dans les milieux financiers, devaient permettre de mettre au point les décisions qui auraient été prises samedi 3 décembre entre les ministres des finances français, américain, allemand

et britannique réunis en secret à Paris.

Ces mêmes milieux attendent une déclaration commune des gouverneurs, mais s'interrogent sur sa portée, les États-Unis qui détiennent la crise monétaire actuelle n'y étant représentés que par le président de la "Federal Reserve" M. Arthur Burns ou l'un de ses proches collaborateurs.

Les grands argentiers européens ont pressé la délégation de la Réserve fédérale américaine à accélérer son intervention en soutien du dollar. La Réserve fédérale s'est déclarée sensible à ces préoccupations, mais a souligné que toute action en ce sens relevait d'une décision politique qu'elle n'était pas habilitée à prendre.

De surcroît, ont déclaré les délégués américains, l'administration Carter hésitera à céder aux demandes européennes tant que l'Allemagne de

l'Ouest et le Japon n'auront pas entrepris davantage pour relancer leurs économies.

La reprise du recul du dollar en cours de journée, alors qu'il avait été coté ferme durant les premières transactions, semble d'ailleurs montrer que les cambistes n'accordent pas grand crédit à la réunion de Bâle. A Zurich, il a coté au fixing 2.118 fr contre 2.130 vendredi dernier, et à Francfort 2.1831 DM contre 2.1398. Le seul élément positif est le calme relatif qui règne lundi sur les marchés.

Dans ce climat, le franc français s'est de nouveau effrité par rapport aux devises fortes, notamment le mark qui est passé de 2.213 vendredi à 2.20 fr lundi en fin d'après-midi, malgré l'intervention de la Banque de France qui aurait vendu environ 50 millions de marks.

En revanche, les tensions à l'intérieur du serpent monétaire européen se sont faites moins vives. Ainsi le franc belge et la couronne norvégienne, sans soutien apparent de la Bundesbank, ont décollé de leur cours plancher.

Depuis l'été dernier, la monnaie américaine a subi une décade d'environ 12% par rapport au franc suisse et de 7% par rapport au mark.

D'autre part, le conseil central de la Bundesbank se réunira jeudi prochain et pourrait décider à cette occasion d'abaisser son taux d'escompte afin de freiner la spéculation à la hausse sur le DM, estiment les observateurs à Francfort.



**Le Pavillon de l'Atlantique**

BAR-SALON  
**MOBY DICK**

FRUITS DE MER FRAIS

chowders, soupes, étouffées de homards et sandwiches  
Repas complet tous les jours  
Bières, grogs et autres boissons

À LA SALLE À MANGER  
**SABRE ET ANCRE**

Table d'hôte complète  
Lunch et dîner tous les jours  
Nous offrons un des plus gros choix de fruits de mer et poissons frais au Canada

**Le Pavillon de l'Atlantique**

1454A, rue PEEL  
285-1636

**Brascan**

(Compagnie constituée en vertu des lois du Canada)

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que le Conseil d'administration de cette Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de cinquante-trois cents et un huitième de cent (53-1/8¢) (monnaie du Canada) par action, sur les actions privilégiées de la Série A sur l'impôt prorogé, égales à 8-1/2% de la valeur nominale de \$25 émises par la Compagnie, dividende à prélever sur l'excédent d'exploitation existant pour l'exercice de 1977. Ce dividende sera PAYABLE le 13 janvier 1978, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 22 décembre 1977.

Fait à Toronto, Canada, le 6 décembre 1977.

Pour le Conseil d'administration  
Le secrétaire,  
L. A. ALLEN

L'agent de transfert de la Compagnie en ce qui concerne les actions privilégiées de l'impôt diffère de l'ordre de 8-1/2% est National Trust Company, Limited, Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada. Il y a lieu de faire part immédiatement de tout changement d'adresse à National Trust Company, Limited, 21 King Street East, Toronto, Canada M5C 1B3.

**NOMINATION À LA BANQUE ROYALE**

Robert A. Utting

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de Monsieur Robert A. Utting au poste de vice-président exécutif et sous-directeur général en chef. La nomination prendra effet au début de l'année prochaine. M. Utting était auparavant en poste à Londres où il assumait les fonctions de vice-président, Europe.

**les devises**

Afrique du Sud	Rand	1.2768
Allemagne Ouest	Mark	5024
Antilles anglaises	Dollar	4210
Argentine	Peso	0022
Australie	Dollar	1.2541
Autriche	Schilling	0704
Bahamas	Dollar	1.1411
Belgique	Franc	0319
Bermudes	Dollar	1.1411
Bresil	N. Cruzeiro	0753
Chili	Escudo	0533
Colombie	Mark	0398
Danemark	Couronne	1813
Egypte	Livre	2.8805
Espagne	Peseta	0136
Etats-Unis	Dollar	1.1079
Finlande	Mark	2703
France	Franc	2293
Grece	Drachme	0332
Haiti	Gourde	3437
Hollande	Florin	4647
Hong Kong	Dollar	2283
Inde	Roupie	1296
Israël	Livre	1030
Italie	Lire	001309
Jamaïque	Dollar	1.2409
Japon	Yen	004579
Mexique	Peso	0504
Norvège	Couronne	2067
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.1079
Pakistan	Roupie	1135
Pérou	Sol	0127
Philippines	Peso	1528
Portugal	Escudo	0273
Royaume-Uni	sterling	2.0182
Suède	Couronne	2314
Suisse	Franc	5188
Tchécoslovaquie	Couronne	2106
Turquie	Livre	0864
U.R.S.S.	Rouble	1.5122
Venezuela	Bolivar	3592

**Le dollar canadien**

Le dollar des États-Unis a clôturé hier en hausse de 6-25 et cotait \$1.0974 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling a gagné 47-50 et valait \$2.0121.

A New York, le dollar canadien a perdu 1-5 à \$0.9112 mais la livre a monté de 9-20 et cotait \$1.8335.

**Cours de l'or**

Prix de l'once d'or, en devises américaines, hier à la clôture des principaux marchés mondiaux: Londres — \$157.75; Paris — \$162.11; Francfort — \$158.44; Zurich — \$158.875; Hong Kong — \$156.63.

**CASSIAR ASBESTOS CORPORATION LIMITED**

AVIS DE DIVIDENDE NO. 88

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de dix cents (10¢) par action plus un supplémentaire de quinze cents (15¢) par action, ont été déclarés, payables en fonds canadiens, le 27 janvier 1978, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 13 janvier 1978.

Par ordre du Conseil  
A.T. Kane  
Secrétaire-trésorier  
6 décembre 1977

Cette annonce ne doit pas s'interpréter comme étant une offre publique des valeurs ci-dessous mentionnées dans les provinces du Canada.

**Émission additionnelle**

**\$30,000,000**

**Banque Canadienne Nationale**

**Débitures 8 3/4% - 9%**

Intérêt au taux de 8 3/4% jusqu'au 19 décembre 1983 et de 9% à compter de cette date

Date d'émission: le 19 décembre 1977 Date d'échéance: le 19 décembre 1983

**Option d'échéance reportée et ajustement du taux d'intérêt**

Le détenteur de toute Débiture a le droit de choisir que cette Débiture vienne à échéance le 19 décembre 1982. Ce droit ne peut être exercé que du 19 décembre 1982 jusqu'au 19 juin 1983 inclusivement. Sur toutes les Débitures dont l'échéance aura été reportée, la Banque pourra augmenter le taux d'intérêt de 9% payable sur celles-ci à compter du 19 décembre 1983, pourvu qu'avis de cette augmentation soit donné le 19 mai 1983 ou avant.

**PRIX: 99.50 plus l'intérêt couru, s'il y a lieu**

Une copie de la circulaire sera fournie sur demande

**Lévesque, Beaubien Inc.**

<b>Greenshields</b> Incorporée	<b>Wood Gundy</b> Limitée	<b>Molson, Rousseau &amp; Cie</b> Limitée	<b>Tassé &amp; Associés,</b> Limitée
<b>René T. Leclerc</b> Incorporée	<b>Dominion Securities</b> Limitée	<b>A. E. Ames &amp; Cie</b> Limitée	<b>Grenier, Ruel</b> & Cie Inc.
<b>Burns Fry</b> Limitée	<b>Brault, Guy, O'Brien</b> Inc.	<b>Geoffrion, Robert &amp; Gélinas</b> Lévesque	<b>Nesbitt Thomson</b> Valeurs Limitée
<b>McLeod Young Weir</b> Limitée	<b>Merrill Lynch, Royal Securities</b> Limitée	<b>Casgrain &amp; Compagnie</b> Limitée	<b>McNeil, Mantha</b> Inc.
<b>Mead &amp; Cie</b> Limitée	<b>Florida Matteau</b> Inc.	<b>Midland, Doherty</b> Limitée	<b>Richardson Securities</b> of Canada
<b>Raymond Camus</b> Inc.	<b>Maison Placements</b> Canada Inc.	<b>F. H. Deacon, Hodgson</b> Inc.	<b>Desjardins, Couture</b> Inc.

Décembre 1977

**Brascan**

(Compagnie constituée en vertu des lois du Canada)

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que le Conseil d'administration de cette Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de vingt-cinq cents (25¢) par action (monnaie des États-Unis) sur les actions ordinaires convertibles de classe A de la Compagnie, sans valeur nominale ou au pair, et sur les actions ordinaires convertibles de classe C sans valeur nominale ou au pair. Ces dividendes seront PAYABLES le 31 janvier 1978, aux actionnaires en règle à la fermeture de la bourse le 1er janvier 1978.

Les dividendes payables sur les actions ordinaires convertibles de classe A, représentés par des certificats d'actions au porteur, ne seront versés que contre remise des certificats au porteur (portant les numéros de série de coupons 154/160, tous deux inclusivement, avec talons attachés) en échange de la Morgan Guaranty Trust Company of New York, à Bruxelles, Belgique, au compte d'actions ordinaires convertibles de classe C ou de certificats enregistrés d'actions de la Compagnie. Les certificats au porteur (avec numéros de série de coupons 154/160, tous deux inclusivement, avec talons attachés) peuvent être remis pour fins d'échange à:

CIK  
59 rue de Namur  
100 Bruxelles

- ou -  
Morgan Guaranty Trust Company of New York  
35 avenue des Arts  
1040 Bruxelles.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ que le Conseil d'administration de la Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de vingt-et-un cents et un quart (21-1/4¢) pour chaque action ordinaire convertible de classe B de la Compagnie sans valeur nominale ou au pair, (monnaie des États-Unis), plus, si la résolution du budget numéro 27 de l'Avis de motion des Voies et Moyens qui doit amender la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), présentée dans le cadre du budget fédéral du 31 mars 1977, entre en vigueur le 30 novembre 1978 ou avant cette date, trois cents et trois quarts (3-3/4¢) par action (monnaie des États-Unis).

Lesdits dividendes pour chaque action ordinaire convertible de classe B seront payés aux actionnaires en règle à la fermeture de la bourse le 1er janvier 1978, selon les modalités suivantes:

(i) vingt-et-un cents et un quart (21-1/4¢) le 31 janvier 1978 et

(ii) trois cents et trois quarts (3-3/4¢), dans un délai de trente jours suivant la date à laquelle l'amendement à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), rendant effective la résolution du budget numéro 27, entrera en vigueur, mais seulement si un tel amendement prend force de loi le 30 novembre 1978 ou avant cette date.

FAIT à Toronto, Canada, le 6 décembre 1977.

Pour le Conseil d'administration  
Le secrétaire,  
L. A. ALLEN

Les agents de transfert de la Compagnie sont National Trust Company, Limited, Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada, ainsi que Citibank, N.A., New York, U.S.A. Il faut communiquer promptement tout changement d'adresse à National Trust Company, Limited, 21 King Street East, Toronto, Canada M5C 1B3.

**École des Hautes Études Commerciales**

Affiliée à l'Université de Montréal

**PROCHAINES ACTIVITÉS DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES GESTIONNAIRES**

Pour cadres supérieurs et intermédiaires

Des services de consultation en perfectionnement sont offerts à toute entreprise, secteur ou association désireux d'y faire appel. De plus, les Programmes de développement des gestionnaires ont mis sur pied les activités suivantes:

- Analyse transactionnelle: un outil de gestion. Les 25, 26 et 27 janvier 1978. Sujets traités: Les trois composantes de la personnalité, les notions de "I'm O.K. - You're O.K.", les divers types de transactions et jeux de l'organisation. Date limite d'inscription: le 6 janvier 1978.
- Principes actuariels. Les 25, 26 et 27 janvier 1978. Sujets traités: Les principes fondamentaux de mathématiques d'assurance, leur application aux assurances collectives et au régime de rentes, les aspects démographiques et actuariels de la sécurité sociale. Date limite d'inscription: le 6 janvier 1978.
- L'administrateur et la planification fiscale. Les 1, 2 et 3 février 1978. Sujets traités: Les incidences fiscales sur les principales sources de revenus de l'administrateur, les différents moyens de réduire et de différer l'impôt, les transferts de biens et de revenus. Date limite d'inscription: le 13 janvier 1978.
- Le syndicat et l'entreprise. Les 8, 9 et 10 février 1977. Sujets traités: L'organisation d'un syndicat, le contenu et l'administration de la convention collective, le pouvoir et les stratégies de négociation, la grève et le lock-out. Date limite d'inscription: le 20 janvier 1978.
- Fiscalité et prise de décision. Les 15, 16 et 17 février 1978. Sujets traités: L'individu (planification fiscale et successorale), la compagnie (formation, composition, pertes et surplus), la société (les formes, le contrat, calcul du P.B.R.). Date limite d'inscription: le 27 janvier 1978.

**Renseignements: (514) 343-4497**

École des Hautes Études Commerciales  
Centre de formation et de perfectionnement en administration  
Programmes de développement des gestionnaires  
5255, avenue Decelles  
Montréal H3T 1V6

# Le taux d'expansion mondial gravitera autour de 4%

**NEW YORK (AFP)** — L'expansion économique des pays occidentaux ne dépassera pas en moyenne 4 pour cent en 1978, affirme une étude du Conference Board, organisme privé américain de recherche économique.

Cette étude a été menée depuis le mois de juin, et comprend les points de vue d'économistes et d'analystes de 28 grandes entreprises américaines. Elle prévoit que les États-Unis continueront d'être la locomotive de l'expansion

tandis que la Grande-Bretagne et l'Italie figureront parmi les pays faibles.

Les raisons qui donnent à penser que le taux d'expansion se cantonnera aux alentours de 4 pour cent sont les suivantes, selon le Conference

**Board:**

- Les taux d'utilisation de la capacité de production dans la plupart des pays industrialisés est de 70 à 80 pour cent, ce qui n'encourage guère les investissements des entreprises.
- Les dépenses des consom-

mateurs sont modestes, en raison du haut niveau de chômage et d'inflation.

- La plupart des pays ont des difficultés à promouvoir leurs exportations et les craintes d'inflation freinent les politiques expansionnistes.

Le Conference Board fait les prévisions suivantes par pays:

- États-Unis: un taux de croissance de 4 à 4,5 pour cent avec un taux d'inflation de 7 pour cent.
- Japon: une croissance de 5 à 6 pour cent avec une très forte augmentation des prix, de l'ordre de 11 pour cent. Les exportations japonaises deviendront moins compétitives.

- Allemagne fédérale: une expansion du PNB de 4 pour cent et un taux d'inflation de 5 pour cent, ou plus.
- France: taux de croissance de 4 pour cent avec un fort taux d'inflation. En raison d'un bon équilibre des ressources naturelles, la France pourrait remplacer l'Allemagne fédérale comme moteur de l'économie européenne, dit le Conference Board.

L'étude prévoit un taux d'expansion de 2 à 3 pour cent avec une inflation de 12 à 14 pour cent en Grande-Bretagne et une croissance de 2 à 3 pour cent avec une inflation de 15 pour cent en Italie.

En Amérique latine, poursuit le Conference Board, le Mexique et le Brésil poursuivront des efforts pour contenir l'inflation.

Au Mexique, la hausse des

prix en 1978 sera encore très forte, de l'ordre de 25 pour cent, mais les perspectives à long terme sont bonnes, surtout en raison des réserves pétrolières du Mexique, qui pourraient rivaliser avec celles

de l'Alaska où de la mer du Nord. Par ailleurs, le président Lopez Portillo a su rétablir la confiance des milieux d'affaires, dit le Conference Board.

Au Brésil, la croissance

réelle du PNB serait de 5 à 6 pour cent l'année prochaine. Les perspectives à long terme sont également bonnes, du fait du développement du secteur agricole et de l'afflux de capitaux étrangers dans le pays.

*Pour rééquilibrer les balances commerciales*

## Washington estime insuffisant l'effort consenti par le Japon

**WASHINGTON (AFP et Reuter)** — Le représentant spécial de la Maison blanche pour les négociations commerciales, M. Robert Strauss, a affirmé hier que le programme de réduction de l'excédent commercial japonais est "insuffisant".

Les mesures envisagées par le gouvernement japonais "sont considérablement en dessous de ce que le gouvernement américain estime nécessaire", a déclaré M. Strauss au cours d'une conférence de presse. Elles sont "insuffisantes à notre avis pour résoudre les problèmes, commerciaux et économiques qu'ont nos

deux pays", a-t-il ajouté.

Le représentant spécial de la Maison blanche a fait ces déclarations à l'issue de quatre heures et demie d'entretiens avec le ministre japonais des affaires économiques extérieures, M. Nobukiko Ushiba. Ce dernier était chargé de présenter au gouvernement américain les mesures préparées pour relancer l'économie japonaise et libéraliser les importations afin de résorber l'excédent commercial du Japon, notamment à l'égard des États-Unis.

M. Strauss a quand même qualifié ses discussions avec M. Ushiba de "positives". Il a

souligné qu'il a exposé à son interlocuteur la position américaine en termes "d'une clarté considérable".

Les négociations commerciales américano-japonaises sont loin d'être terminées, a poursuivi le représentant spécial en rappelant que M. Ushiba restera à Washington jusqu'à jeudi et que d'autres discussions auront lieu ensuite. Enfin il a souligné que la visite du ministre japonais à Washington permettra "des progrès mais pas de percée substantielle".

Pendant ce temps à Tokyo, le directeur général de l'Agence de planification économique a déclaré que la croissance économique du Japon, considérée comme une des "locomotives" capable de sortir le monde de la stagnation, sera moins élevée que prévu.

Au terme d'un conseil interministériel économique, M. Kiichi Miyazawa a indiqué qu'en termes réels, la croissance du produit national brut (p.n.b.) durant l'exercice en cours serait probablement de 5,3% alors que l'objectif officiel était de 6,7%.

Il a expliqué que l'objectif avait dû être révisé à la baisse en raison de la hausse des cours du yen qui, depuis janvier, a été réévalué de 20% par rapport au dollar. Ceci rend les exportations japonaises moins concurrentielles et aujourd'hui-même on a annoncé la mise en faillite d'un chantier naval à Matsuyama.

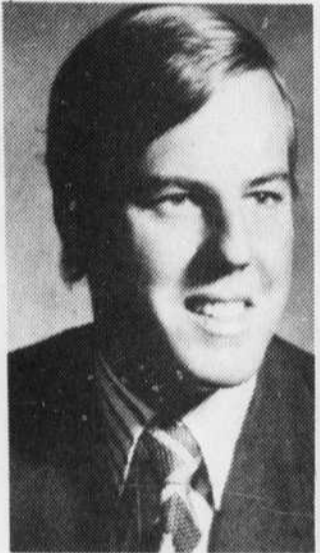
En effet, la société de construction navale Hashihawa, avec un capital de 2,2 milliards de yens et utilisant un millier d'employés a été la victime de la crise généralisée de la construction navale dans le monde et de la revalorisation du yen qui rend les exportations japonaises moins concurrentielles.

Il s'agit de la plus grosse

faillite de cette année au Japon et de la quatrième plus grosse faillite depuis la guerre. Le découvert est estimé à environ 50 milliards de yens, environ 16,000 cas de faillite, ont été signalés au Japon depuis le début de l'année. Le total des découverts dépasse les 2,700 milliards de yens.

Pour relancer l'économie et stimuler la demande intérieure afin de réduire l'excédent de la balance commerciale, le gouvernement japonais a décidé en octobre une rallonge budgétaire de 270 milliards de yen couplée avec un programme d'investissement et de crédits fiscaux. Fin novembre, M. Fukuda a annoncé qu'il envisageait pour janvier un deuxième collectif budgétaire afin de stimuler davantage l'économie.

ADMINISTRATEURS DE LA BANQUE TORONTO DOMINION



M. Fredrik S. Eaton M. William M. Elliott, C.R.

La Banque Toronto Dominion annonce que M. Fredrik S. Eaton de Toronto et M. William M. Elliott, C.R. de Regina, Saskatchewan, ont été élus au Conseil d'administration. M. Eaton est président du Conseil, président et chef de la direction de la Compagnie T. Eaton Limitée et administrateur de plusieurs autres compagnies. M. Elliott est associé à l'étude légale MacPherson, Leslie & Tyerman de Regina et est aussi administrateur de plusieurs compagnies.



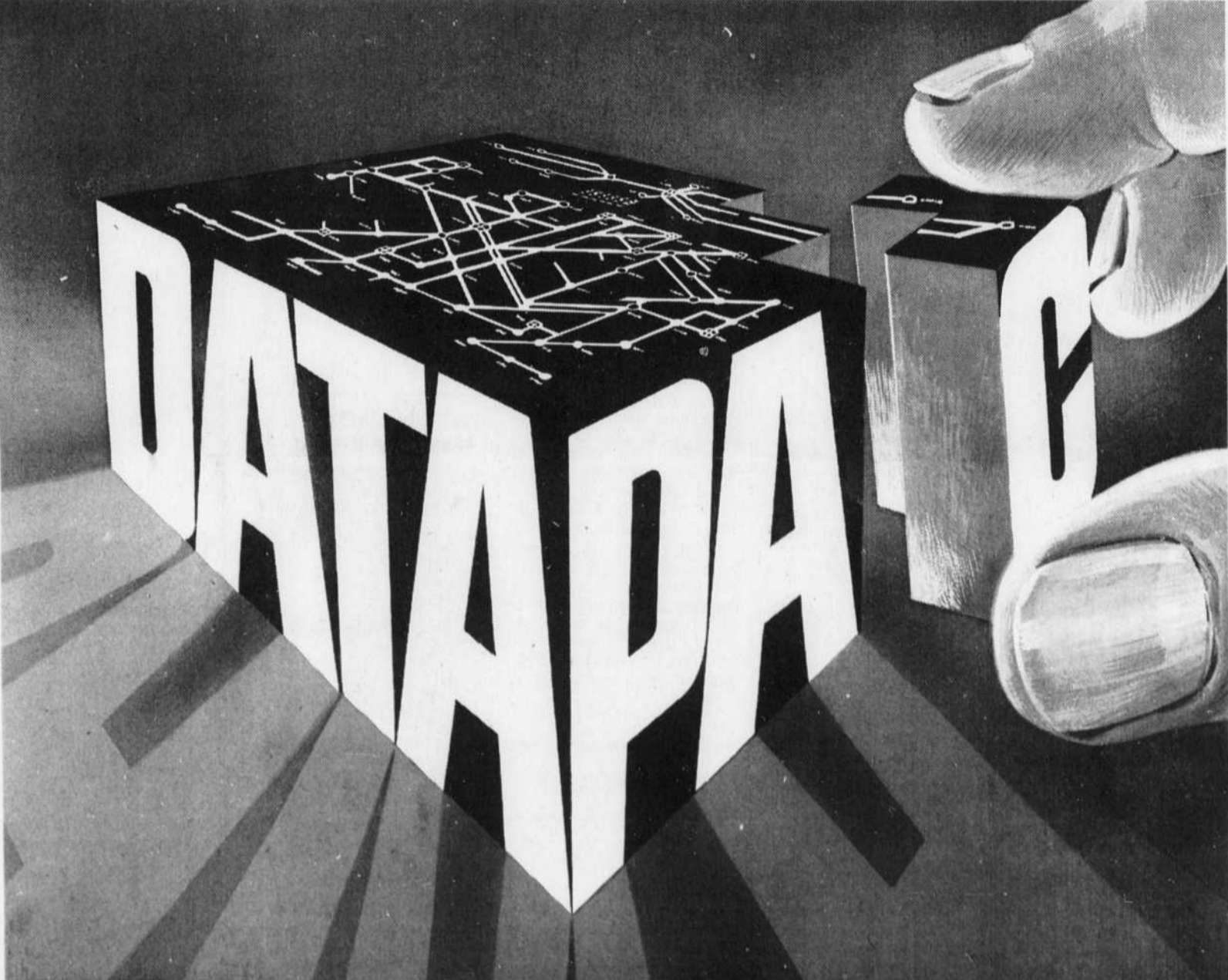
Jusqu'ici, seuls les plus fascinants bijoux portaient cette signature...

Désormais, elle identifie aussi des chefs-d'œuvre de maroquinerie et de somptueuses soieries.



**Lapidarius**  
joaillier orfèvre

3 adresses à Montréal:  
hôtel régence hyatt le viaduc, place bonaventure place bonaventure



## Datapac est parmi nous.

Datapac est le réseau de transmission de données le plus avancé au monde. Il est souple, fiable et presque exempt d'erreurs. Il est aussi très économique.

Datapac est un réseau universel de transmission de données à usage partagé utilisant la commutation par paquets. Cet usage partagé impose la présence d'équipement de réserve. De ce fait, Datapac est l'un des réseaux les plus sûrs pour ses usagers.

Les paquets d'information entrent et sortent du réseau en toute sécurité. Leur cheminement à travers le réseau est contrôlé par des logiciels spécialisés qui éliminent presque totalement les erreurs. Des protocoles d'accès précis garantissent une grande efficacité de transmission. Ce réseau remarquable vous est offert dès aujourd'hui.

Les possibilités de Datapac sont multiples: contrôle d'inventaires, vérification de crédit, contrôle de ventes, communication rapide d'information de dernière heure à vos succursales, etc... Bref, Datapac transmet rapidement et économiquement de grandes quantités d'informations de toutes sortes.

Datapac ouvre de vastes horizons. C'est le moment pour les usagers des communications informatiques d'agrandir et d'améliorer le champ d'activité de leur entreprise. Le GCI vous offre ce réseau dès maintenant. C'est le mode de

transmission de données de l'avenir à votre portée dès aujourd'hui. Utilisez le meilleur réseau qui soit: Datapac.


Demandez le Zenith 33000, sans frais d'interurbain. L'avenir commence là.

## Le Groupe des communications informatiques

**Bell Canada**

En collaboration avec le Réseau téléphonique transcanadien

L'équipe de l'avenir... dès aujourd'hui.



*La Flûte enchantée de CHARLES*

CHAMPAGNE  
**Charles Heidsieck**  
REIMS FRANCE  
BRUT

et chaque occasion devient spéciale